RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES
- ANNEE 2015 -

ART. L1122-23. CDLD

AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Les années passent, le temps s'écoule mais l'enthousiasme perdure. Comme chaque année, je profite de la première page du rapport annuel sur l'Administration des Affaires pour remercier, féliciter, encourager les agents qui ont œuvré au bien-être des citoyens gesvois et à la gestion de la cité et ainsi reconnaître toute la qualité du travail accompli au quotidien :

- **avec enthousiasme pour le bien-être des citoyens ;**
- **avec fermeté, rigueur et transparence pour faire respecter les lois et règlements votés par les instances élues démocratiquement quel que soit le niveau de pouvoir ;**
- **avec discrétion et confidentialité pour la gestion administrative de la vie en société ;**
- **avec patience, tolérance et conviction pour l'instruction, la culture, la santé, la garderie et l'animation de nos enfants ;**
- **avec assiduité et efficacité pour l'entretien de tous nos bâtiments, voiries et véhicules;**
- **avec doigté et impartialité pour la sécurité des habitants et des usagers de la route ;**
- **avec sérieux, créativité et perspicacité pour la gestion des ressources humaines, financières et environnementales de notre commune.**

Nous formons une très bonne équipe et espérons répondre à l'attente des citoyens et donc des autorités communales.

Je vous présente au nom de tout le personnel communal mes vœux de santé et de bien-être et vous souhaite une excellente fin d'année et encore une meilleure entrée en 2016.

Le Directeur général,

Daniel BRUAUX

Table des matières

ORGANIGRAMME 5
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL 5
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL 5
PERSONNEL 13
POPULATION 19
ETAT CIVIL 33
ETRANGERS 37
CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS 44
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS 44
INFORMATIQUE 48
COMMUNICATION 53
PETITE ENFANCE 58
Consultations ONE 59
Crèche communale « les Mini-Poussent » 62
ENSEIGNEMENT 65
Ecole communale de l'Envol à FAULX-LES TOMBES 67
Ecole communale de la Croisette à SOREE 69
Divers 71
Conservatoire de musique à GESVES 72
JEUNESSE 73
Conseil Communal des Enfants 2014-2015 74
Service Extrascolaire – Accueil Temps Libre 82
L'Asbl « GESVES EXTRA » 87
PLAINE DE VACANCES 92
BIBLIOTHEQUE 99
CULTURE – TOURISME – SPORTS 112
3ème AGE 127
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE 130
LOGEMENT 133
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL 140
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW) 140
PLAN DE COHESION SOCIALE 145
PATRIMOINE 153
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS 156
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES » 160
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES 162
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL 166
MANIFESTATIONS-AUTORISATIONS-INFORMATIONS 175

SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE 177
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES » 198
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC 203
ENVIRONNEMENT & URBANISME 217
GESTION DES DECHETS 224
ENERGIE 235
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI) 243
SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100 - ZONE « NAGE » 247
RECETTES – TAXES 249
COMPTE COMMUNAL 2014 258
BUDGET COMMUNAL 2015 260
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI 262
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL 269

ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (au 30/11/2015)

Bourgmestre	1er Echevin	Echevin	Echevin	Echevine	Président du CPAS
José PAULET	Daniel CARPENTIER	Eddy BODART	Paul FONTINOY	Annick SANZOT	André BERNARD
0476/782.986	0472/330.840	0475/285.363	0474/247.136	0470/572.531	0475/988.001
083/670.330	083/670.204	083/670.331	083/670.204	083/670.331	083/670.325
SECRETARIAT :	SECRETARIAT :	SECRETARIAT :	SECRETARIAT :	SECRETARIAT :	SECRETARIAT :
N. SEINE 202	Ch. KINDT 208	M. LACZKA 081/579.201	S. ARNOULD 306	R. ETIENNE 214	Ch. SNEPPE 344

Directeur général : Daniel BRUAUX
0473/960.264
083/670.333

Directrice financière :
Anne RONVEAUX
083/670.328

ADMINISTRATION COMMUNALE

Directrice générale du CPAS :
Sophie JEROUVILLE
083/670.323

FINANCES & TAXES :
- M. BAUDELET 309 — Comptabilité - Budget ordinaire
- A. JACQMIN 206 — Budget extraordinaire
- Ch. VANART 336 — Taxes communales

PERSONNEL
- K. DEWAELE 303 — Chef de service
- S. RENOIRTE 201

PREVENTION-HYGIENE-SECURITE
- Ph. THIRY 205 — 0474/920.444

POLICE
- G. BACONNAIS 313
- Ch. MASSART 311
- A. YMERET 314
- Accueil Andenne 085/823.600
- R. DANTINE 085/823.500 — Chef de Poste

ORDONNANCES DE POLICE
- A. GIAUX 209

PLAN GENERAL D'URGENCE
- C. GHILAIN 308

URBANISME
- M. EVRARD Dr sc 305 — Chef de service - CCATm
- V. BAYET 335 — Secrétaire urbanisme
- C. LISSOIR 211 — C.U 1

MARIAGES
- D. LESSIRE (dossier) 339
- S. BRAHY (célébration) 304

PATRIMOINE
- A. JACQMIN 206 — Patrimoine

LOCATION DE SALLE
- A. GIAUX 209 — Location de salles &matériels

SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS
- Ph. THIRY 205

SERVICE TECHNIQUE VOIRIES
- J-M PAULET 207 — 0473/502.404

SERVICE TECHNIQUE GARAGE
- Ph. THIRY 205 — 0474/920.444
- D. DELCOURT 083/677673

MARCHES PUBLICS
- C. KINDT 208
- S. ERNEST 218

BUS COMMUNAUX
- S. RENOIRTE 201

CIMETIERES & ASSURANCES
- M-J ETIENNE 302

ENSEIGNEMENT JEUNESSE
- M .LACZKA 081/579.201
- D. LIELENS 081/579.202

ECOLES COMMUNALES
- Ch. PITANCE 081/579.200 — Directrice de l'école de l'Envol (Faulx-les Tombes)
- V. GILLET 083/677.977 — Directrice de l'école de la Croisette (Sorée)

PETITE ENFANCE
- N. SEINE 202

PLAINE DE VACANCES
- O. GEERKENS 0485/840.874

COMMUNICATION
- R. ETIENNE 214

SITE INTERNET/FACEBOOK
- S. BRAHY 304
- A-C de CALLATAY 338

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE
- C. GHILAIN 308 — Responsable + PCDN
- C. LISSOIR 209 — Infractions et permis env.

ENERGIE
- M. HAULOT 307 — Conseiller en énergie

SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT
- P. ANDRE 342 — 0496/503.866

POPULATION-ETAT CIVIL
- S. ARNOULD 306
- D .LESSIRE 339

PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE
- S. BRAHY 304
- J. HAYEN 212

CARTE D'IDENTITE
- C .BONMARIAGE 332

ETRANGERS
- D. LESSIRE 339

NOCES D'OR
- D. LESSIRE 339

FESTIVITES
- R. ETIENNE 214

HANDICONTACT
- D .LESSIRE 339

SPORTS
- R. ETIENNE 214

CULTURE/TOURISME
- R. ETIENNE 214

SERVICES EXTRASCOLAIRES
- Ch. DUEZ 203 — 0476/968.426
- O. GEERKENS 203 — 0476/968.430
- Coordinateurs ATL
- V. DUBOIS 203 — 0491/360.578
- Coordinatrice Gesves Extra

BIBLIOTHEQUE
- K. HOORLEBEKE 346
- F. PEYTIER 346

CPAS
- SERVICE SOCIAL 083/670.320
- SECRETARIAT 348

3ème AGE-AFFAIRES SOCIALES
- N. SEINE 202

FOYER St ANTOINE
- A. ARNOULD 081/588.330 — Directrice

LOGEMENT- PCDR - PCS
- Ch. SNEPPE 344

TUTELLE F.E.
- A. JACQMIN 206 — Fabrique d'Eglise

AFFAIRES SOCIALES - PENSIONS
- D .LESSIRE 339

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION

Monsieur José PAULET – Bourgmestre **083/670.330 – 0476/782.986**
Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel, Civisme, Mobilité, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), PME, commerces, économie, emploi, FRW, PCDR en collaboration avec le Président de CPAS.

Monsieur Daniel CARPENTIER – 1er Echevin **083/670.204 – 0472/330.840**
Attributions : Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel, Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal.

Monsieur Eddy BODART – 2ème Echevin **083/670.331 – 0475/285.363**
Attributions Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, …), Plaines de vacances, Jeunesse (maisons des jeunes, CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Communication, information, relations publiques et affaires générales.

Monsieur Paul FONTINOY – 3ème Echevin **083/670.204 – 0474/247.136**
Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et population.

Madame Annick SANZOT – 4ème Echevine **083/670.331 – 0470/572.531**
Attributions : Sports, Culture, Tourisme, Bibliothèque.

Monsieur André BERNARD – Président du CPAS **083/670.325 – 0475/988.001**
Attributions : Affaires sociales, troisième âge, logement, PCS (Plan de Cohésion Sociale) et PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

Le Collège communal s'est réuni 48 fois au 30 novembre 2014.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Monsieur Daniel BRUAUX – Directeur général

083/670.333 – 0473/960.264

Madame Anne RONVEAUX –Directrice financière

083/670.328

CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION

		Fonction	Adresse	Groupe
CONSEIL COMMUNAL	COLLEGE COMMUNAL	**BOURGMESTRE**		
		José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
		ECHEVINS		
		Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
		Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
		Paul FONTINOY	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Gesves	GEM
		Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
		PRESIDENT DU CPAS		
		André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
		CONSEILLERS		
		Dominique REYSER	Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
		Philippe MAHOUX	Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
		Francis COLLOT	rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG
		Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
		Cécile BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
		Simon LACROIX	rue Maubry, 10 à 5340 Sorée	GEM
		Carine DECHAMPS	rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
		Martin VAN AUDENRODE	rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG
		Nathalie PISTRIN	rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	ICG
		Corentin HECQUET	rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
		Florent BOTTON	rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne	GEM

Le Conseil communal s'est réuni 10 fois et à la date du 30 novembre 2015, a étudié 128 points à l'ordre du jour des séances publiques et 41 points en séances à huis clos.

Le taux de présence des membres du conseil communal porte à 90% en moyenne pour l'année 2015.

COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2015.

Les points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2014-2015 en lien avec le programme CLE et le nouveau PAA 2015-2016 ;
- L'enquête provinciale sur le statut des accueillant-e-s ;
- La mise en place de modules de formation pour les accueillant-e-s sur l'entité de Gesves ;
- La visibilité de la coordination ATL ;
- La finalisation de la nouvelle brochure « Temps Libre ».

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2015, la Commission du Trophée communal du Mérite s'est réunie en date du 19 mai pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Monsieur Jean GILSON. Une réception en son honneur a été organisée en date du 15 juillet 2015.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 13 membres effectifs et s'est réunie 1 fois cette année (mars 2015).

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune, de la Directrice générale du C.P.A.S., de l'Échevin des Finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale. Le comité de Concertation s'est réuni 2 fois en 2015 :

1. pour analyser les modifications budgétaires 2015 du C.P.A.S.
2. pour examiner le projet de budget 2016 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre le Commune et le C.P.A.S.

Une 3e réunion de Concertation pourrait encore avoir lieu en décembre, pour examiner des propositions de modifications au niveau du statut administratif ou pécuniaire du personnel

COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

A nouveau, comme les deux années précédentes, la Commission agricole n'a pas dû se réunir pour constater de dégâts aux cultures. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), composée de 28 membres s'est réunie 9 fois en 2015 (8 réunions plénières et 1 extraordinaire consacrée au devenir du paysage condrusien dans nos campagnes) , la séance du 26 mai 2015 a été consacrée à l'avis favorable du SSC et du RCU adoptés.

Président : **Paul VAN DAMME**		suivant l'Arrêté Ministériel du 22/01/2014			
Membres (1) *Effectifs*		*Membres* (1) *Suppléants*			
Carine DECHAMPS		José CATILINA			
Philippe GHESQUIERE		Francis COLLOT			
Lionel LEJEUNE		Benoît DEBATTY			
Jacques MOREAU		**Vincent CLOOTS**		Christian	
André VERLAINE		Michel VAN ERTVELDE		LAGRANGE	
Marie DEBOIS		(2) Jean-Claude FONTINOY		Jean-Charles	
Chantal LINDEN		Alain HUYBERECHTS		DEMASY	
Cathy ERNEST		Roger MESTACH		Paul	
Christophe-Olivier CARLIER		Guido VAN VELTHOVEN		DENBLYDEN	
Marc TILLIEUX		Robert TILLIEUX			
(2) **Alain PIERLOT**		Michel DELFORGE			
Luc HINCOURT		Francis TOURNEUR			
(SECRÉTAIRE- CONSEILLER AMÉNAG.		(Territoire, Urbanisme,			
TERRIT. URB.) Marc EVRARD		Mobilité) 3 José PAULET			
(DGO4 DIRECTION REGIONALE) R.					
STOKIS					

CONSEIL CONSULTATIF DES AINÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 12 membres et s'est réuni 3 fois cette année. Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2015, les préparatifs du goûter des aînés, l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés, l'organisation de deux excursions et d'une conférence sur le vol dans les habitations.

Composition :

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Adresse	CP	Commune
Monsieur	André	BERNARD	Président du CPAS	Rue de Han, 26	5340	GESVES
Monsieur	Jean	GILSON	Groupement du 3ème Age de Gesves	Rue Fau Sainte Anne, 5	5340	GESVES
Madame	Eliane	ISTAT	Groupement du 3ème Age de FLT	Chaussée de Gramptinne 103A	5340	FLT
Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Groupement du 3ème Age de Haut-Bois	Rue de Haut-Bois, 20	5340	HALTINNE
Madame	Yvonne	SPRUMONT-CARPENTIER	Groupement du 3ème Age de Mozet	Try de Goyet, 7	5340	MOZET
Madame	Jeanine	DUBOIS-CARPENTIER		Rue Pieltin, 6	5340	MOZET
Madame	Bernadette	THIANGE	Groupement du 3ème Age de Sorée	Rue de la Croisette, 21	5340	SOREE
Monsieur	Christian	LEGRAND	Vice-Président - Club Seniors d'Haltinne	Rue de La Bas, 24	5340	HALTINNE
Monsieur	Henri	BONET	Représentant de la Mutualité socialiste	Impasse des Bouvreuils, 2	5340	FLT
Monsieur	José	PAULET	Représentant de la Mutualité libérale	Rue de Bellaire, 19	5340	HALTINNE
Monsieur	René	DEGIMBE	Représentant de la Mutualité chrétienne	Rue Petite Gesves, 19	5340	GESVES
Monsieur	Daniel	CARPENTIER	Représentant du Collège communal	Route de Jausse, 31	5340	FLT

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 21 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal. En 2015, la CLDR s'est réunie 5 fois en 2015 (31 mars, 28 mai, 20 octobre, 26 novembre et le 17 décembre).

Titre	Prénom	Nom	Adresse	Commune
Madame	Cécile	BARBEAUX	rue du Chaurlis, 32	5340 Gesves
Monsieur	André	BERNARD	rue de Han, 26	5340 Haltinne
Madame	Mireille	BONET-DURBUY	Impasse des Bouvreuil, 2	5340 Faulx-les Tombes
Monsieur	Daniel	BRUAUX	rue de la Bergerie, 1	5340 Sorée
Monsieur	Xavier	CAPART	rue de Loyers, 18	5340 Mozet
Monsieur	Vincent	CLOOTS	rue de l'Eglise, 3	5340 Faulx-Les Tombes
Monsieur	Francis	COLLOT	rue de la Forme, 6	5340 Gesves
Madame	Marie-Claire	DE BONHOME	Girembois, 4	5340 Mozet
Madame	Noëlle	DE BREUCK	rue de l'Eglise, 5	5340 Faulx-les-Tombes
Madame	Cathy	ERNEST	rue de la Bergerie, 000/B	5340 Sorée
Monsieur	Philippe	GUILLAUME	rue Sainte Cécile, 4	5340 Gesves
Madame	Catherine	MABILLE	Route de Jause 25	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	José	PAULET	rue de Bellaire, 19	5340 Haltinne
Madame	Marie-Ange	PAULET	Tour de Muache, 50	5340 Haltinne
Monsieur	Alain	PIERLOT	Ry Del Vau, 4	5340 Gesves
Madame	Béatrice	PILETTE	rue de Bouyenon, 11	5340 Haltinne
Madame	Nathalie	PISTRIN	rue du Chaurlis, 15	5340 Gesves
Monsieur	Marc	TILLIEUX	Golette, 4	5340 Gesves
Monsieur	Eddy	VAN CALSTER	Fond du Hainaut, 9	5340 Faulx-les-Tombes
Monsieur	Michel	VAN ERTVELDE	rue de Brionsart, 14	5340 Gesves
Monsieur	André	VERLAINE	rue de Houte, 4	5340 Gesves

PERSONNEL

PERSONNEL

AGENT TRAITANT : KATHARINE DE WAELE

PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 79 - ETP prestés : 67,24

L'âge moyen du personnel (en activité ou non) est de 46 ans (20 ans pour le plus jeune, 76 pour le plus âgé), avec 42 femmes et 37 hommes.

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	3	0	00,00	3	100,00	0	00,00	1	33,33	0	00,00	2	66,67
Niveau A ou équivalent	3	2	66,67	1	33,33	1	33,33	1	33,33	1	33,33	0	00,00
Niveau B ou équivalent	2	1	50,00	1	50,00	0	00,00	0	00,00	1	50,00	1	50,00
Niveau C ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau D ou équivalent	46	21	45,65	25	54,35	5	10,87	1	02,17	16	34,78	24	52,17
Niveau E ou équivalent	23	18	78,26	5	21,74	0	00,00	0	00,00	18	78,26	5	21,74
Totaux	79	42	53,16	37	46,84	6	07,59	4	05,06	36	45,57	33	41,77
Totaux ETP	67,24	34,08	50,68	33,17	49,32								

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE

	Agents		Barème RGB	ETP presté
ADMINISTRATION GENERALE	**33**			**28,15**
	Arnould	Stéphanie	D6	1,00
	Baudelet	Michelle	D6	0,80
	Bayet	Valérie	D6	1,00
	Bruaux	Daniel	DG	1,00
	Carré	Jean	-	1,00
	De Waele	Katharine	A1	0,80
	Etienne	Marie-jeanne	D6	1,00
	Evrard	Marc	A1	1,00
	Lessire	Dominique	D4	1,00
	Vanart	Chantal	D4	0,60
	Bonmariage	Caroline	D4	0,50
	Brahy	Stéphanie	D6	1,00
	Crucilla	Anita	E1	1,00
	De Callatay	Anne-Catherine	D6	0,80
	Delrée	Katia	E1	1,00
	Ernest	Sébastien	D6	0,80
	Etienne	Renaud	D6	1,00
	Ghilain	Coralie	A1	0,70
	Giaux	Annie	D4	0,50
	Haumont	Joëlle	E2	0,80
	Hayen	Justine	D4	1,00
	Hoorelbeke	Emmanuella	E3	0,80
	Jacqmin	Alain	D6	1,00
	Kindt	Chantal	D6	0,80
	Laczka	Marta	D6	0,75
	Lielens	Dominique	D4	0,50
	Lissoir	Carine	D5	0,80
	Masure	Stéphanie	E1	1,00
	Renier	Maryline	E2	0,80
	Renoirte	Valérie	D4	0,80
	Seine	Nathalie	D6	1,00
	Sneppe	Christine	D4	1,00
	Haulot	Marcel	B1	0,60

SERVICE TECHNIQUE	**21**			**19,65**
	Paulet	Jean marie	D4	1,00
	Thiry	Philippe	C2	1,05
	Bodart	Xavier	D1	1,00
	Carpentier	Baudouin	D4	0,80
	Debaty	Norbert	D3	1,00
	Delcourt	Didier	D4	0,80
	Frankin	Sacha	D1	1,00
	Hoorelbeke	Pierre	D2	0,80
	Leclercq	Jose	D3	0,80
	Mathieu	Thierry	E1	1,00
	Mommart	Jean-Luc	D1	1,00
	Morsaint	Bernard	D3	1,00
	Motte	Fabrice	D2	0,80
	Nollo	Eric	D1	1,00
	Preud'homme	Olivier	D4	1,00
	Raison	Alain	D1	1,00
	Roquet	Guy	D1	1,00
	Rowet	Laurent	D4	0,80
	Sprimont	Michel	D3	0,80
	Theate	Pierre	D3	1,00
	Vandenbossche	Dominique	D4	1,00
ENVIRONNEMENT/PROPRETE	**5**			**4,40**
	André	Pierre	D4	0,80
	Halleux	Augustin	-	1,00
	De Viron	Diane	E1	0,80
	Fadeur	Anthony	E1	1,00
	François	Amaury	E1	0,80
ECOLES COMMUNALES	**14**			**8,15**
	Babylas	Vinciane	E3	0,50
	Kiziba	Ilunga	E3	1,00
	Lomba	Jacqueline	D1	0,64
	Meurisse	Dominique	E3	0,50
	Meurisse	Dominique	D3	0,25
	Deridder	Jessica	216(7)	0,08
	Marion	Catherine	216(7)	0,2
	Warnant	Allison	216(7)	0,50
	Douxfils	Fabienne	E1	0,50
	Gabaret	Isabelle	E1	0,80
	Klaye	Marie	E1	0,50
	Klaye	Isabelle	E1	1,00
	Samain	Isabelle	E3	0,68
	Rowet	Anthony	E1	1,00
GESTION SALLES COMMUNALES	**5**			**0,85**
	Charlier	Josiane	E1	0,23
	Kinard	Annie	E1	0,11
	Leclercq	Jose	E1	0,11
	Peters	Albert	D3	0,29
	Valentin	Roger	D1	0,11
BIBLIOTHEQUE	**2**			**1,50**
	Hoorelbeke	Kim	B1	1,00
	Peytier	Florence	D4	0,50

UNE VUE GLOBALE DE PERSONNEL EN FONCTION/PAR SERVICE AU 30 NOVEMBRE 2015

Services	ETP	Nbre de pers.	Coût
Administratif			
Population	4.5	5	236.000 €
Finances-Taxes-Patrimoine	3.4	4	186.000 €
Urbanisme-Environnement	3.8	4	188.000 €
Energie	1	1	50.308 €
Personnel	1.6	2	104.000 €
Culture-Tourisme-Guichet citoyen	1	1	45.000 €
Marchés Publics	1.6	2	75.000 €
Location de salles	0.5	1	26.000 €
Secrétariat général-Affaires sociales-Manifestations	1.8	2	90.000 €
Directeur général	1	1	121.178 €
Enseignement	1.25	2	60.000 €
Logement-PCS-PCDR	1	1	47.000 €
Environnement-PCDN-PGUI	0.7	1	57.000 €
Sous total	**23.15**	**27**	**1.285.486 €**
Techniciennes de surface			
Site communal-Hall-Police-Musique	2.8	4	101.000 €
Pichelotte-Biblio-CPAS-GAL	1.8	2	61.000 €
Ecoles	3.94	5	146.000 €
Ecole-cuisine-TS	1.14	2	44.000 €
Sous total	**9.68**	**13**	**352.000 €**
Surveillance écoles			
Surveillance	1.25	3	58.000 €
Sous total	**1.25**	**3**	**58.000 €**
Conciergerie			
Maison Entité-Ecole	1	1	33.000 €
Salles	0.85	5	31.000 €
Sous total	**1.85**	**6**	**64.000 €**
Bibliothèque			
Bibliothécaire-animatrice	1.5	2	65.800 €
Sous total	**1.5**	**2**	**65.800 €**
Services techniques			
Voiries	9	9	401.620 €
Bus	2	2	94.000 €
Mécanique	0.8	1	42.000 €
Bâtiments	7.2	8	327.000 €
Environnement	4.4	5	151.000 €
Sous total	**23.4**	**25**	**1.015.620 €**
TOTAL	**60.83**	**76**	**2.840.906 €**
		+ 3 enseignantes sur fonds propres	

Autre services			
Assurances			31.000 €
Rente maladie professionnelle			8.500 €
Ens complémentaire			12.000 €
Plaine de vacances-Moniteurs			26.260 €
TOTAL			**77.760 €**

PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 12,64 % de l'ensemble de l'effectif.

EVOLUTIONS DE CARRIÈRE

1 agent administratif a bénéficié d'une évolution de carrière, suivant les procédures RGB, avec l'attribution d'une échelle barémique supérieure, après avoir réussi la formation requise.

EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5ème temps pour la commune d'Ohey et 3/5ème temps pour la commune de Gesves.

SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de 109 jours d'incapacité à 100 % :

Date de l'accident	Jours I.T. en 2015
06/02/2015	35
19/02/2015	06
20/05/2015	00
03/07/2015	18
28/08/2015	05
01/10/2015	15
09/10/2015	30

FORMATIONS

- Tous les agents suivent des formations ponctuelles organisées par les organismes compétents suivant les matières gérées dans leur service et considérées comme nécessaires en fonction du thème proposé.
- Les agents du Secrétariat suivent, à leur rythme, et en fonction des disponibilités du service les cours de droit administratif (3 ans) organisés par la Province. 9 agents ont terminé et 1 agent est en dernière année.
- Les agents des Services Techniques suivent, en fonction des formations proposées par soit la Province, soit le Centre Régional de Formation ou encore par notre assureur les cours qui leur permettent d'améliorer leur compétence, d'augmenter la sécurité sur chantier ou d'aborder des sujets d'ergonomie qui diminuent les risques d'accidents.

POPULATION

MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

Quel est le pouls de la population gesvoise ?

Il fait toujours bon vivre à Gesves, la population continue d'augmenter …

Les mouvements : entrées / sorties /mutations.

La population continue d'évoluer et compte **33 ménages de plus qu'en 2014.**

Le nombre d'**entrées** et de **sorties** sont en **nette augmentation** : 51 entrées et 81 sorties de plus qu'en 2014.

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** est en augmentation : 39 de plus qu'en 2014.

On observe une nette diminution des **mutations internes :** 36 de moins qu'en 2014.

Les radiations pour l'étranger.

Alors qu'en 2014, le nombre de radiations pour l'étranger avait diminué, en 2015 on enregistre 20 ménages radiés pour l'étranger, soit 7 de plus qu'en 2014.

Les radiations d'office.

13 radiations d'office sont enregistrées en 2015.

Les dossiers en attente de radiation d'office sont en augmentation. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

Les inscriptions en adresse provisoire.

13 dossiers sont enregistrés en 2015.

Nous observons toujours une augmentation du nombre d'inscriptions en adresse provisoire. Principalement au sein du Village vert mais aussi au sein de domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

Le 22 octobre 2015, la Chambre des Représentants a approuvé le projet de loi portant des dispositions diverses sur l'adaptation de la règlementation de « Registre National » et « Registre Population et cartes d'identité » dont les arrêtés d'exécution et circulaires vont suivre tout prochainement. Une des modifications est la suppression des délais 3 mois et 3 ans dont disposent les administrations pour entreprendre les démarches contre une occupation non-souhaitée. L'inscription provisoire restera provisoire aussi longtemps que l'instance administrative ou judiciaire compétente n'aura pris aucune décision pour mettre fin à la situation irrégulière.

Les inscriptions en adresse de référence.

En matière d'adresse de référence, 7 inscriptions ont été enregistrées dont 5 au CPAS.

Les retours sur le territoire.

Comme en 2014, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents. On observe également des parents qui viennent vivre chez leurs enfants ou des petits-enfants qui intègrent le domicile de leurs grands-parents.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires ».

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2014, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

10 demandeurs d'asile (ILA) sont actuellement enregistrés en communauté (Gesves et Sorée).

Comme en 2014, nous recevons toujours un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service urbanisme.

ELECTIONS

En ce qui concerne le **nombre d'électeurs** potentiels, en 2015 : 29 de plus qu'en 2014.

Les demandes spécifiques.

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires : si le nombre de casiers judiciaires à encoder se stabilise par contre les demandes d'extraits de casiers judiciaires sont plus nombreux et concernent essentiellement des dossiers pour demande d'emploi ainsi qu'autorisation pour les clubs de tir !

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide et personnalisé. En sus des dossiers à gérer, plus de **1000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées **(voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service).**

La gestion du service Population se caractérise par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes ou via l'adresse courriel des citoyens.

A situation exceptionnelle, comportement exceptionnel …

L'année 2015 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.

Les services de la Population-Etat-civil-Casiers judiciaires et des affaires sociales sont au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voir même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte pour le moins oppressant engendre souvent de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

Afin de pouvoir adopter les comportements adaptés en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, les employés du service vont pouvoir suivre tout prochainement des modules de formations en matière de

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale
- Prévention de l'agressivité physique

Au 30.11.2015, nous enregistrons **7158** habitants, répartis en **2758** ménages, soit **33 ménages de plus** qu'en 2014.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	*Situation au 1er janvier (fusion des Communes)*	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants
2015	**7158**	+ 0,97 %	+ 69 habitants

MENAGES	**Isolés**	**2 pers**	**3 pers.**	**4 pers.**	**5 pers**	**6 pers.**	**7 pers.**	**8 pers.**	**9 pers.**	**Tota 1**
Gesves	301	342	200	200	89	15	7	1	1	**1156**
Faulx-Les Tombes	187	208	105	132	49	12	4	1	0	**698**
Haltinne	113	131	61	73	38	7	3	0	0	**426**
Mozet	84	74	42	34	11	5	1	1	0	**252**
Sorée	78	66	28	27	23	3	1	0	0	**226**
TOTAL 2015	**763**	**821**	**436**	**466**	**210**	**42**	**16**	**3**	**1**	**2758**
TOTAL 2014	**724**	**820**	**460**	**447**	**215**	**39**	**13**	**6**	**1**	**2725**
TOTAL 2013	**705**	**808**	**448**	**451**	**208**	**44**	**12**	**6**	**2**	**2684**
TOTAL 2012	**692**	**783**	**438**	**476**	**204**	**48**	**14**	**6**	**1**	**2652**
TOTAL 2011	**707**	**765**	**428**	**454**	**204**	**45**	**14**	**3**	**1**	**2623**
TOTAL 2007	**630**	**711**	**440**	**456**	**177**	**53**	**10**	**3**	**1**	**2481**
TOTAL 1999	**458**	**574**	**366**	**391**	**187**	**54**	**19**	**2**	**1**	**2052**

Moyenne d'habitants par ménage en 2015 :2,5 habitants (idem qu'en 2014).

A noter : 104 personnes vivent en communauté, soit 14 de plus qu'en 2014

- 93 en maison de repos
- 1 en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 10 demandeurs asile ILA

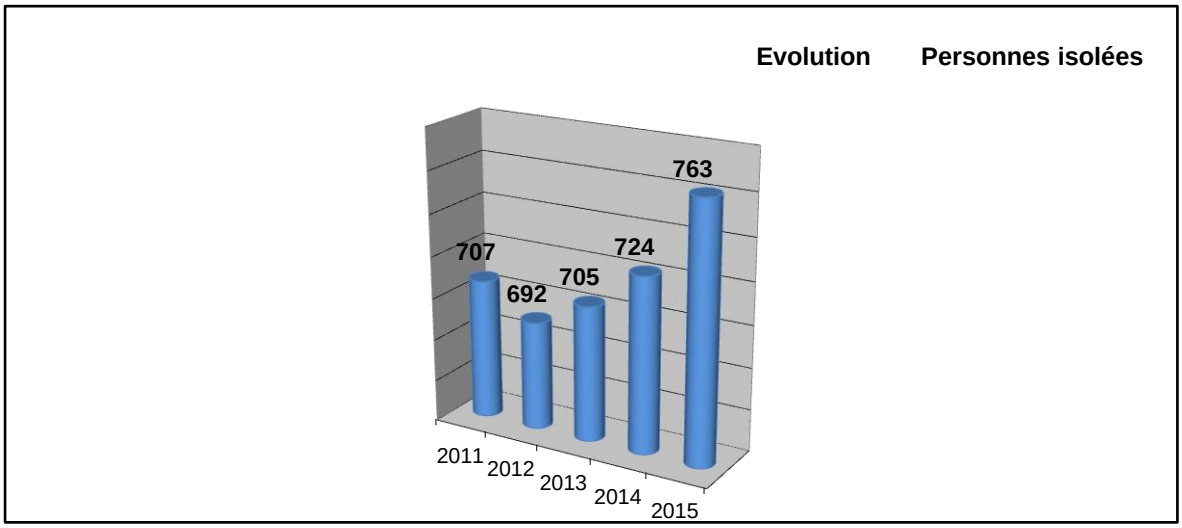

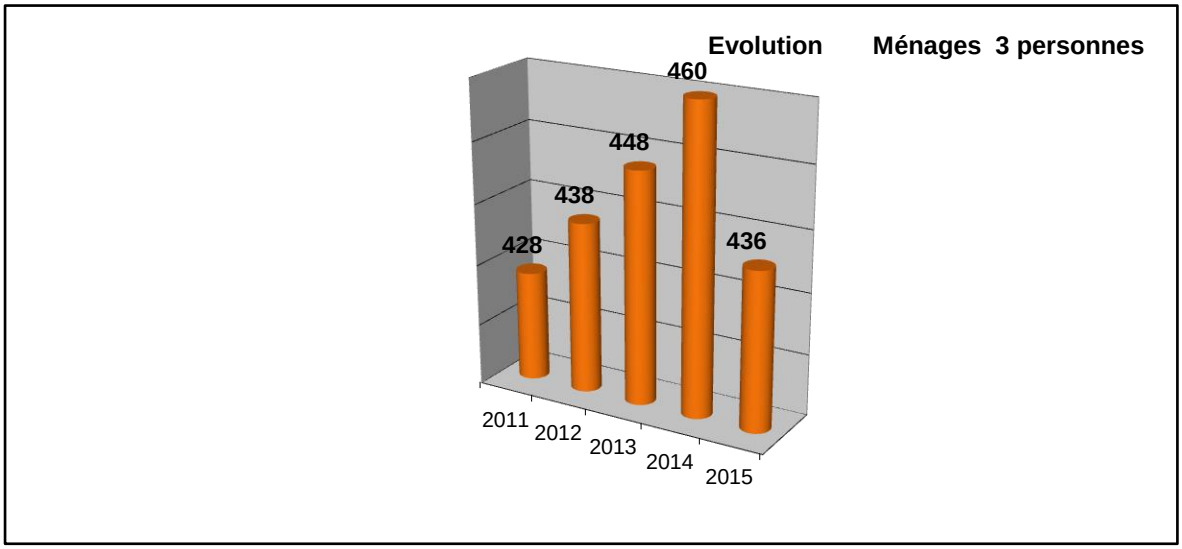

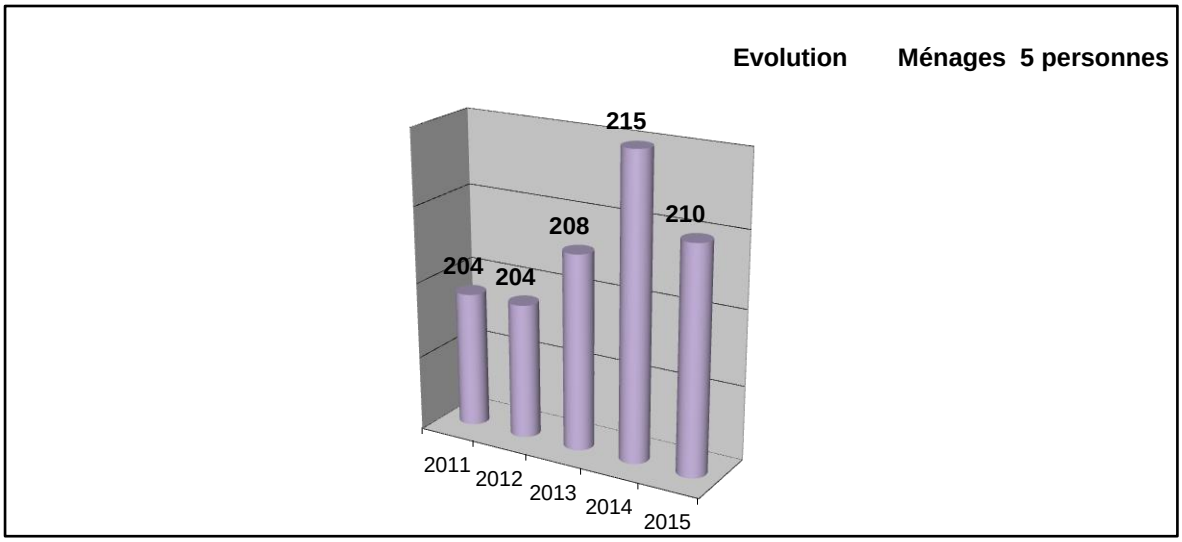

EVOLUTION POPULATION

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre.Hab.	6806	**6870**	**7026**	**7025**	**7089**	**7158**

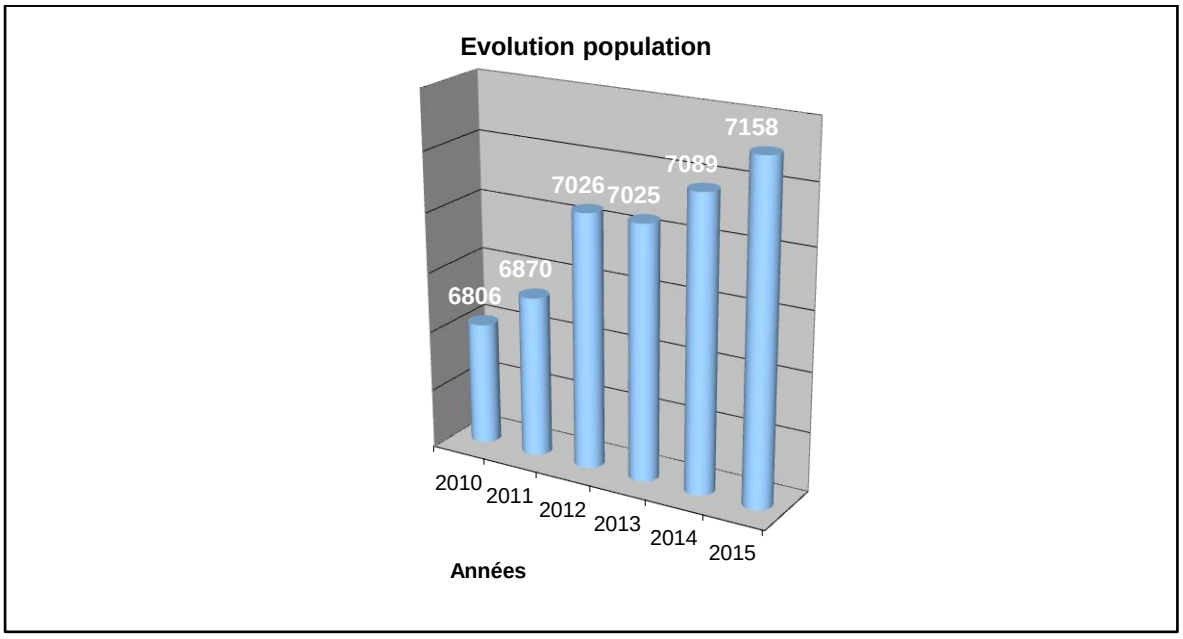

MOUVEMENT POPULATION

Années	2000	2010	2015
Entrées	316	422	**478**
Sorties	266	405	**418**
Mutations	100	160	**125**
Nbre mvts.	682	987	**1021**

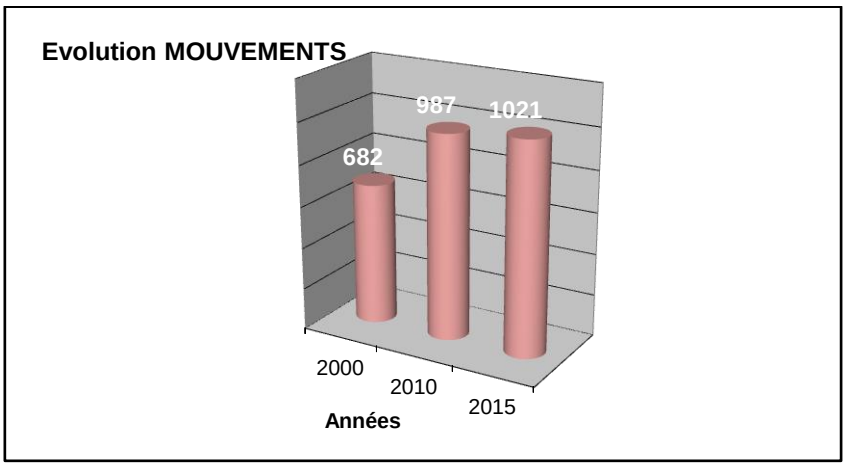

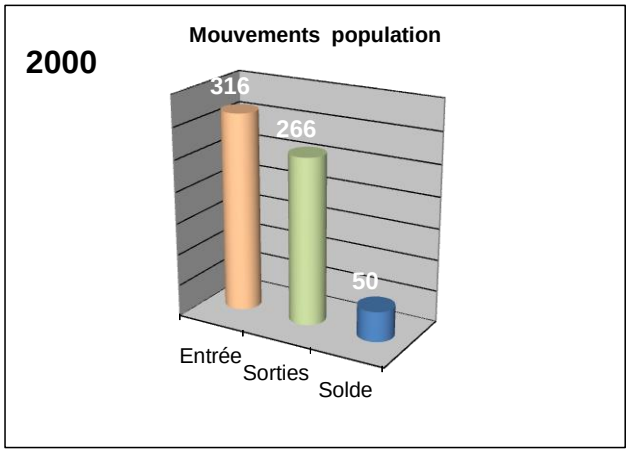

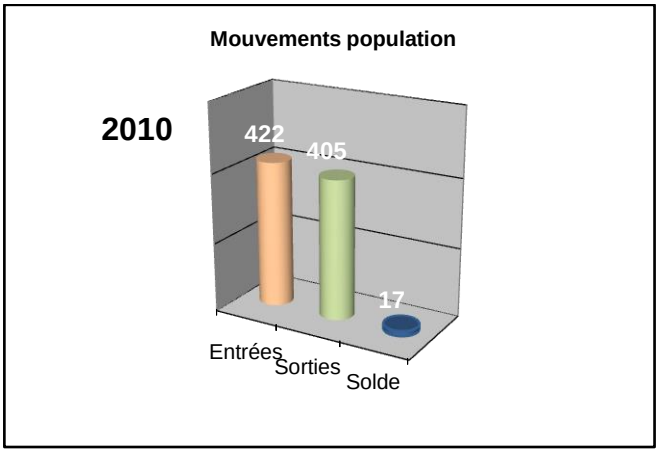

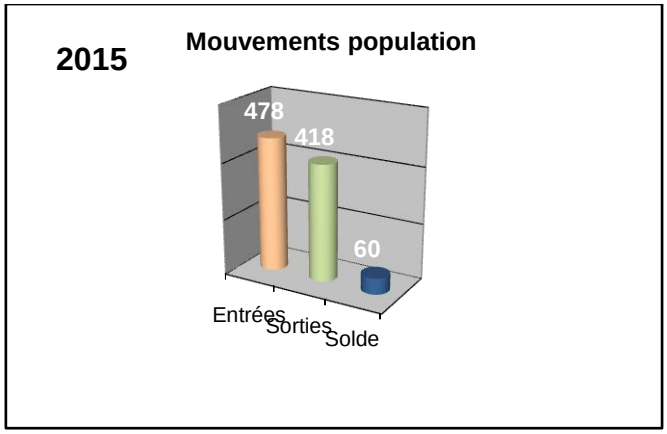

CHIFFRES AU 28/11 (AVEC R.A.)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre. Entrées	422	454	493	425	427	478

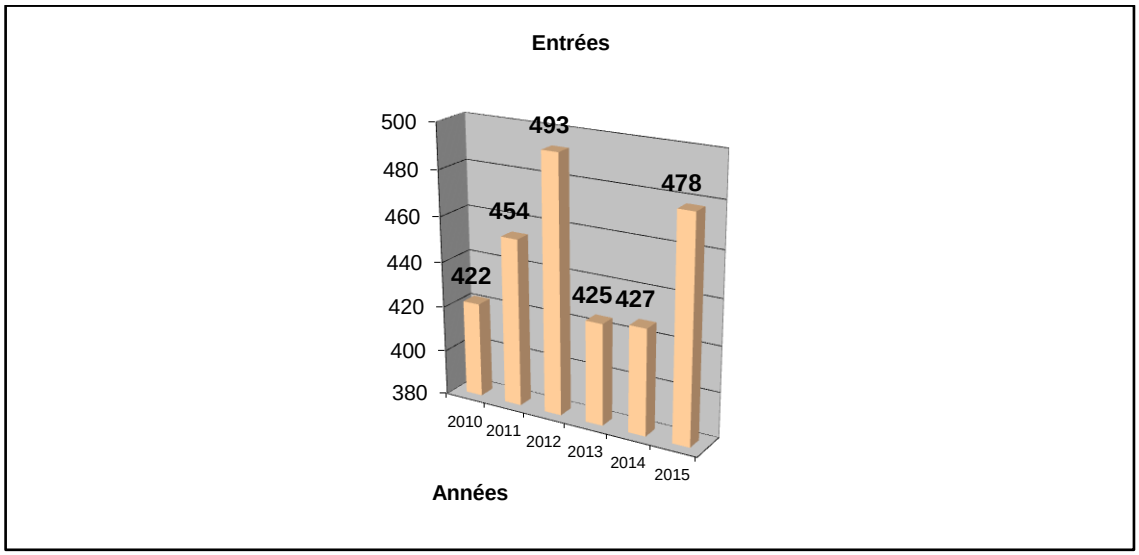

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre.Sorties	405	347	319	415	337	418

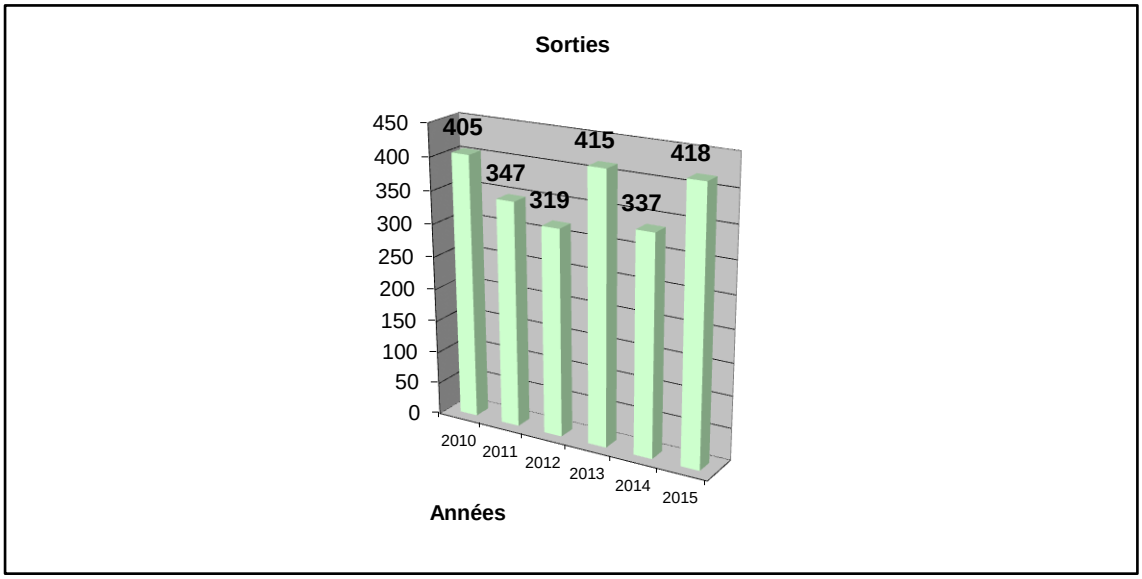

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre.Mutations (internes)	160	142	206	172	161	125

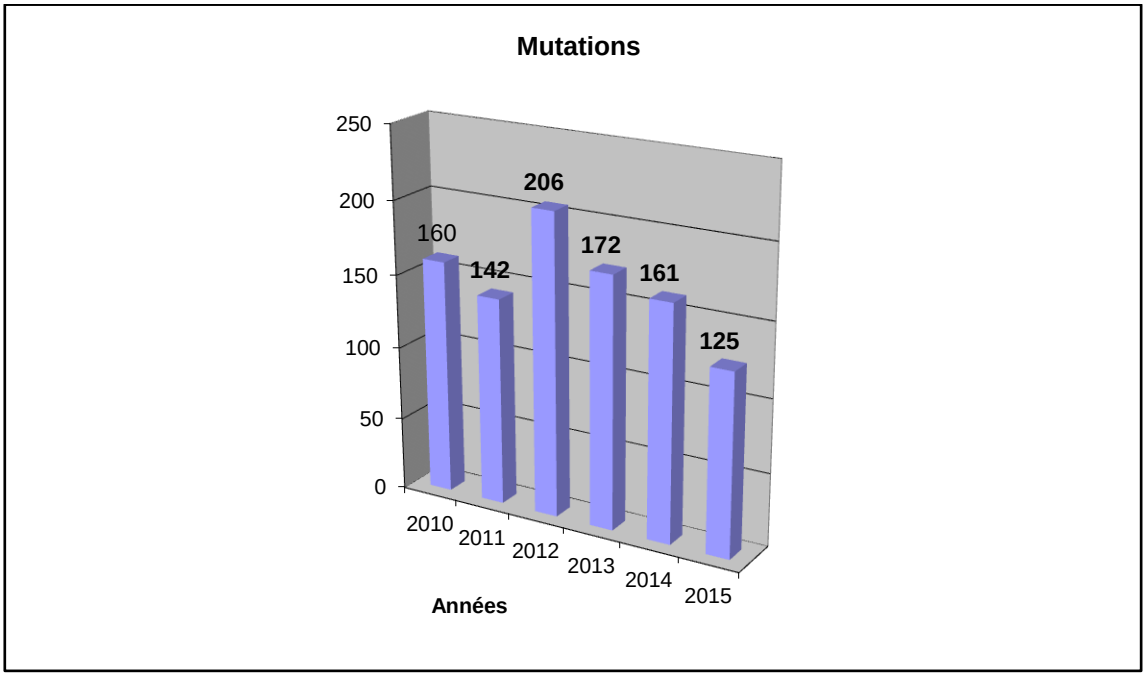

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758

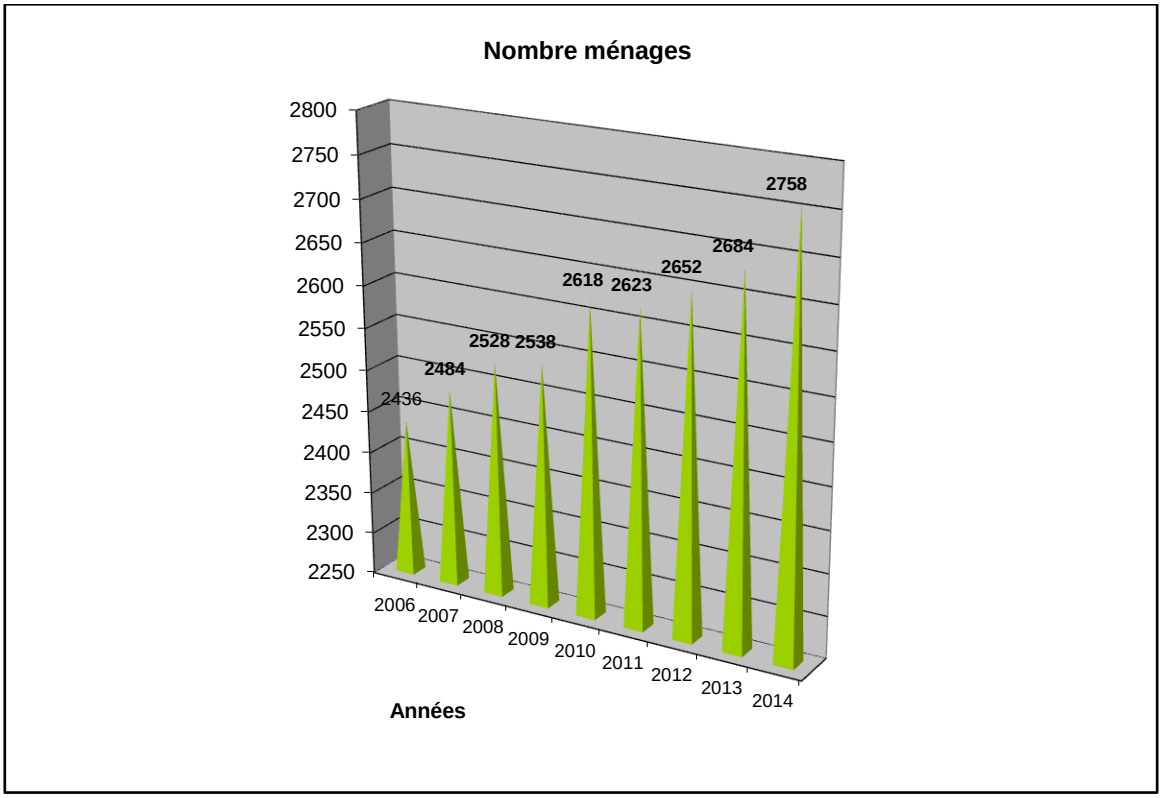

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre. Ménages (1personne)	734	707	692	705	722	763

La population comprend 2758 ménages dont **763** ne comptent qu'une seule personne.

28 % de la population vit de manière isolée ou en home ou en communauté ILA

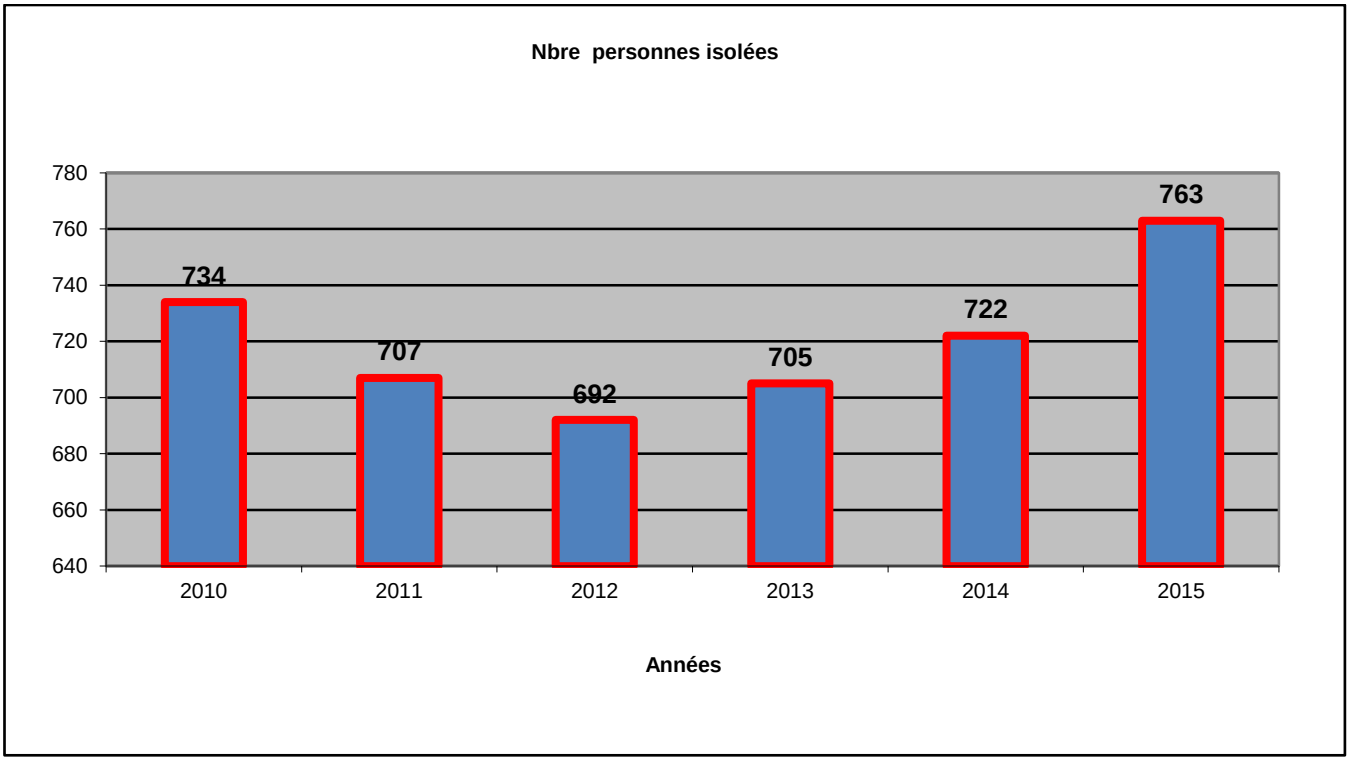

HABITANTS/VILLAGE

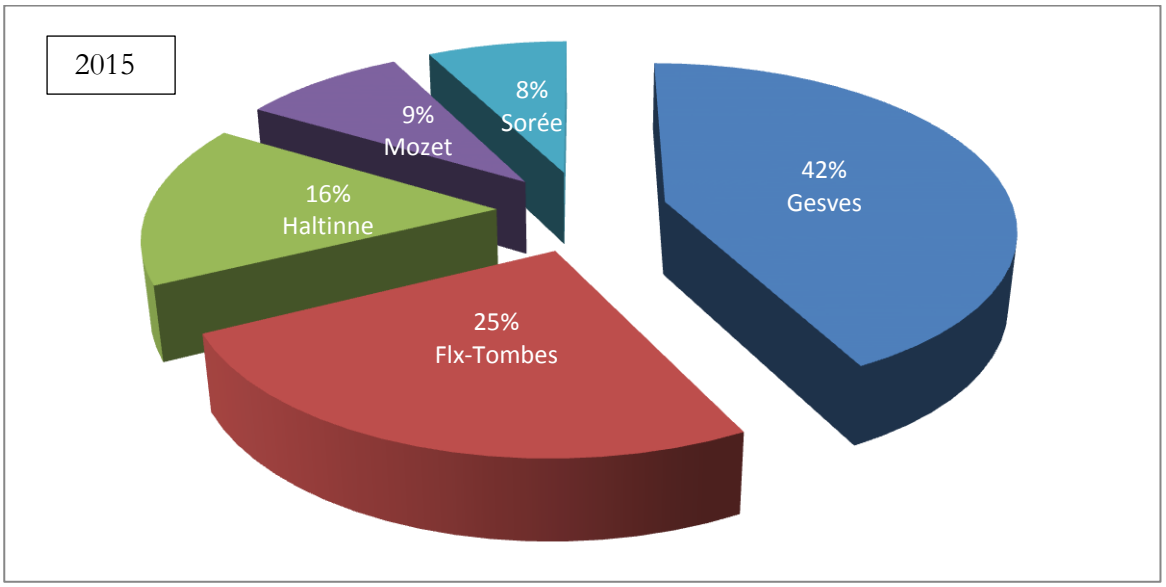

	2000	2006	2014	2015	↗ Population (en 15 ans)
GESVES	2245	2591	3004	3038	+ 793
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	+ 209
HALTINNE	957	1028	1122	1128	+ 171
MOZET	588	629	629	636	+ 48
SOREE	447	480	540	545	+ 93
TOTAL	5839	6460	7089	7158	+ 1319

ELECTEURS POTENTIELS

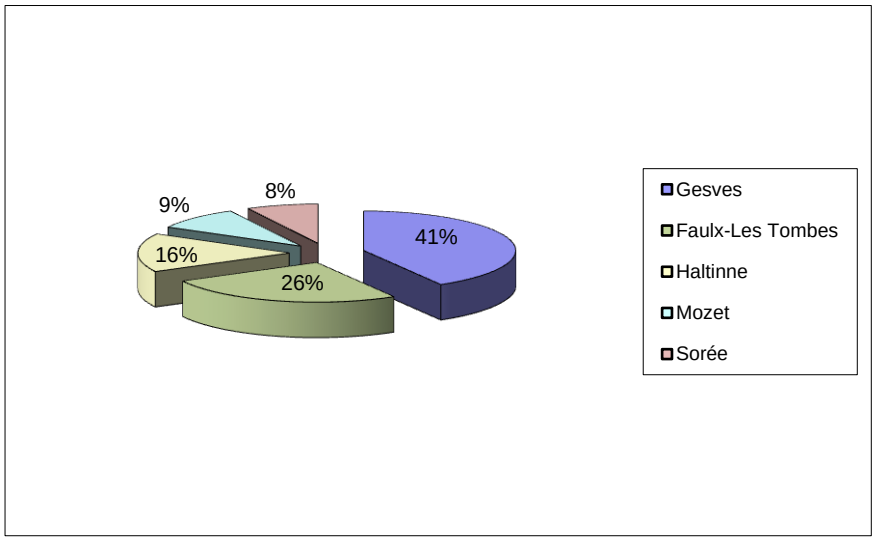

ELECTEURS POTENTIELS	
Gesves	2268
Faulx-Les Tombes	1407
Haltinne	855
Mozet	518
Sorée	413
TOTAL	5461

GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 seront remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1er et Art.596 al.2.**

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

A noter qu'en 2015, la grande majorité des demandes concerne des extraits de casier judiciaire dans le cadre d'une demande d'emploi ET des clubs de tir !

Malgré une légère diminution du nombre d'encodages de casiers, le temps réservé à cette tâche augmente.

D'une part, les types de condamnations sont souvent plus complexes et demandent donc plus de temps de réflexion pour l'encodage.

D'autre part, si l'échange électronique intercommunes des casiers judiciaires permet un gain de temps dans la réception des dossiers, par contre il nécessite une vérification systématique de toutes les condamnations encodées par les autres communes avant la validation du casier.

TYPE DE DOCUMENTS	**Nbre. 2011**	**Nbre. 2012**	**Nbre. 2013**	**Nbre. 2014**	**Nbre. 2015**
Casiers judiciaires encodés	114	122	192	208	116
Bulletins de renseignements	293	291	238	262	250
Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er)	753	769	653	662	670
Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)	213	236	178	222	207
Changement de domicile (dossiers sorties)	300	330	415	369	434
TOTAL	**1673**	**1748**	**2224**	**1723**	**1677**

GESTION POPULATION

A noter le très grand nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen 2012	Nbre.moyen 2013	Nbre.moyen 2014	Nbre.moyen 2015
Rapports d'enquête de police	699	618	593	611
Dossiers Entrées	493	425	427	478
Dossiers Mutations	206	172	160	125
Dossiers Sorties	319	415	336	418
Notifications pour enfants mineurs	18	12	17	8
Dossiers Radiations d'office	14	11	12	13
Dossiers Radiations pour l'étranger	16	16	13	20
Dossiers adresse provisoire	17	17	12	13
Dossiers adresse de référence personne physique	8	0	2	2
Dossiers adresse de référence CPAS	5	2	2	5
Dossiers citoyens absents temporaires	15	16	11	5
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	51	54	57	59
Gestion demandes diverses extérieures	315	327	282	194
Gestion courriels extérieurs	302	732	1126	1028
Gestion courriel Registre national	894	787	792	957
TOTAL	***3082***	***3604***	***3842***	***3936***

ETAT CIVIL

ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.01.2015 AU 30.11.2015

	2015	*2014*	2013	*2012*	2011	2010	2009	2008
Naissances	*66*	*67*	77	*79*	69	65	82	81
Naissance à Gesves	*1*	*0*	0	*1*				
Prime de naissance	*65*	*64*	73	*57*				
Déclaration de mariage	*20*	*14*	33	*26*				
Mariages	*21*	*20*	31	*27*	28	23	20	33
Cohabitation légale	*35*	*32*	33	*37*				
Cessation cohabitation	*8*	*11*	2	*5*				
Noces d'or	*8*	*10*	10	*Autres services*				
Noces de diamant	*6*	*2*	3					
Noces de Brillant	*1*	*3*	0					
Noces de Platine	*1*	*0*	0					
Décès	*65*	*55*	65	*57*	55	77	58	67
Déclaration de dernières volontés	*23*	*10*	14	*18*				
Attestation relative au mode de sépulture	*63*	*33*	42	*42*				
Don d'organes	*21*	*18*	22	*15*				
Euthanasie	*20*	*21*	24	*13*				
Divorces	*26*	*25*	21	*13*	16	13	19	17
Reconnaissances avant naissance	*30*	*24*	29	*37*	19	26	35	27
Déclaration de choix de nom	*7*	*0*	0	*0*				
Adoptions plénières	*0*	*0*	1	*3*				1
Reconnaissances paternelles	*0*	*1*	1	*1*				3
Acquisition de nationalité	*2*	*1*	2	*4*	2	1		1
Incinérations	*15*	*16*	27	*17*	10	24	15	11
Dossiers de demande de pension de retraite	*2*	*9*	11	*31*	25	17	13	17
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	*69*	*64*	84	*54*	45	43	73	63
TOTAL	***575***	***500***	**605**	***537***	**277**	**313**	**335**	**339**

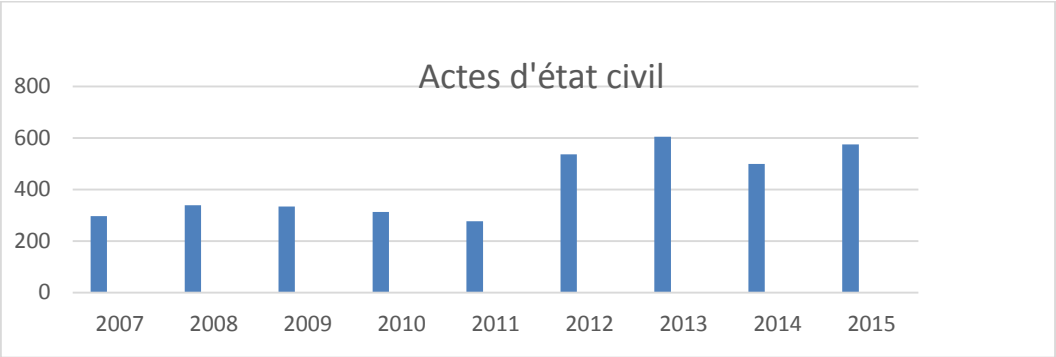

Nous observons que les citoyens viennent de plus en plus prendre des renseignements auprès du service Etat civil, ils ne se contentent plus d'aller consulter en ligne.

Les demandes de pensions introduites à l'administration étaient de moins en moins nombreuses car les personnes venaient lors de la « permanence pension » organisée par l'Office national des pensions à Gesves chaque 1er mercredi de chaque mois. Depuis le mois d'octobre, cet organisme a décidé de supprimer la permanence. A l'heure actuelle, vu le nombre de réclamations, nous ne savons toujours pas si cette décision va être maintenue ou revue sous une autre forme.

DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS:

	2015	2014	2013	2012
Scapulaires	0	32	77	80
Carnets de mariage	21	15	31	27
Actes de décès pour pompes funèbres	286	242	260	185
Documents pour crématorium	30	32	54	34
Certificats de milice	2	3	3	
Certificats de nationalité	3	9	14	
Certificats d'état civil	33	28	26	
Certificat de vie	24	36	28	
Attestation d'hérédité	0	1	0	0
Certificat filiation	31	23	0	0
Certificat d'honorabilité	0	1	0	0
TOTAL	**430**	**422**	**493**	**326**

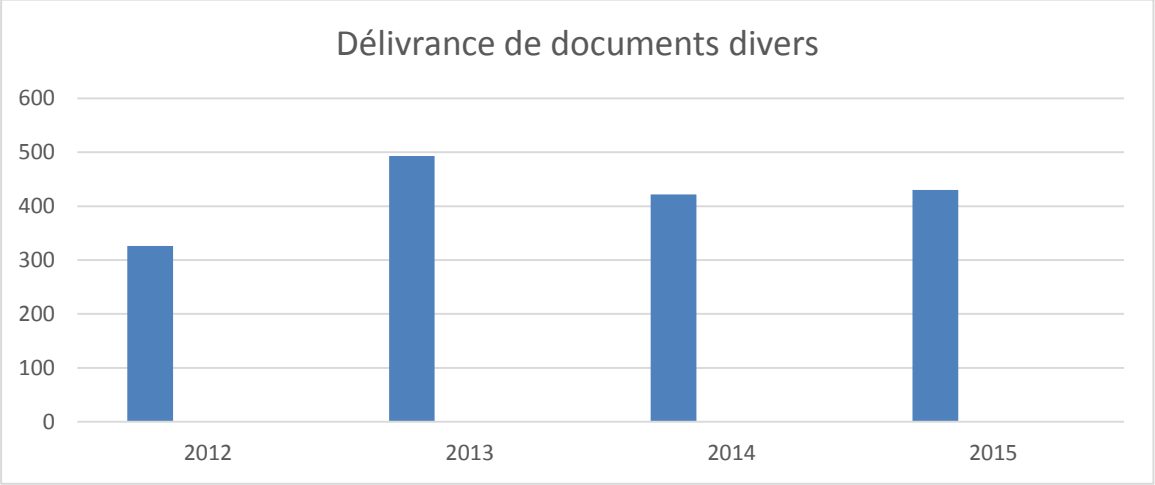

Depuis le 31 mars 2014 (date de la publication au Moniteur Belge de la publication de l'Arrêté Royal), le scapulaire pour enfant est supprimé.

Il s'agit, en effet d'un document ayant perdu tout aspect pratique, qui est cartonné et ne comporte aucune photo ni aucun élément de sécurité prouvant et garantissant l'identité de l'enfant. Le scapulaire ne pouvait pas davantage être utilisé comme document de voyage étant donné l'absence de photo.

Ce document est remplacé par une carte d'identité enfant.

Il faut aussi savoir que depuis le 1 juin 2014, les parents peuvent donner à leur nouveau-né le double nom de famille.

Cette décision de la part des parents entraine, si il y a des enfants nés avant cette loi, le changement de nom de toute la fratrie, et ce quel que soit l'âge des autre enfants. Donc mention dans l'acte de naissance et changement au registre national.

ETRANGERS

ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **11** demandeurs d'asile, soit

- 5 isolés
- 6 familles (12 adultes et 8 enfants)25

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil(ILA)

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

Suite aux problèmes récents de par le monde et comme demandé par le Gouvernement, nous avons sur le territoire des demandeurs d'asile venant de Syrie et d'Irak. Ces personnes seront très vites régularisées comme réfugiés d'origine…. Cela se traduit par des séjours très courts dans les « ILA » ce qui veut dire que les arrivées sont plus nombreuses.

Il va de soi, vu les régularisations très rapides de ces personnes, il y a beaucoup de mouvements de personnes. Délivrance importante de AI, titres de séjour, des documents relatifs aux réfugiés, explications à ces personnes concernant leurs droits et devoirs et bien sur beaucoup plus de mises à jour au registre national !!!!

Dans les autres cas, l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.

S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu « réfugié », sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2011 : **24** attestations renouvelables de mois en mois

2012 : **30** attestations renouvelables de mois en mois

2013 : 22 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation qui est prolongée à Gesves)

Les 22 demandeurs d'asile se sont présentés **106 fois à l'administration pour renouveler leurs attestations.**

2014 : 14 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune).

2015 : 34 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune)

Les 25 demandeurs d'asile se sont présentés 82 fois à la commune pour renouveler leurs attestations

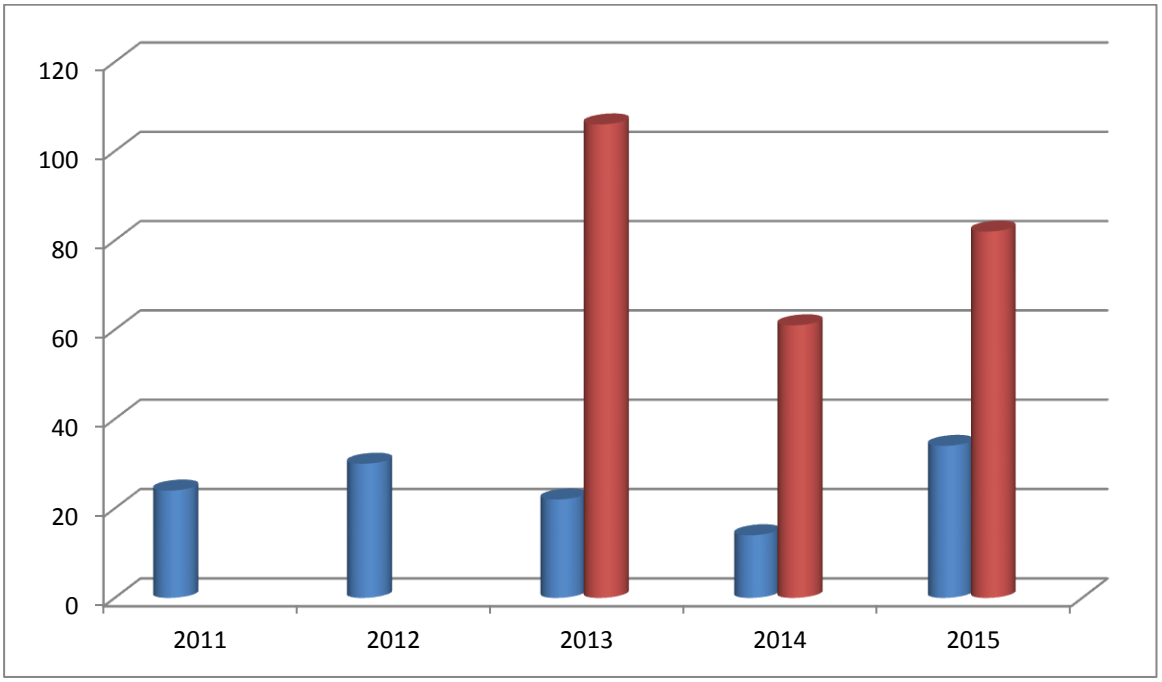

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- En 2011 : 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans)
- -En 2012 : 2 nouveaux dossiers et suivi de 2 dossiers de 2011. **1** dossier a été clôturé positivement, délivrance d'une carte de séjour.
- En 2013 1 nouveau dossier et suivi des autres dossiers.
- En 2014 : 3 nouveaux dossiers et 2 dossiers des années précédentes clôturés.
- En 2015 : 1 nouveau dossier et 4 dossiers en cours

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011.

Les conditions d'octroi sont devenues très rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité.

La personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie

En 2012, traitement de 7 dossiers. Ces dossiers sont très longs.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

En 2013, 8 nouveaux dossiers.

En 2014, 9 nouveaux dossiers.

En 2015, 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés et suivi de 7 autres dossiers en cours.

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.

MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2012 : Traitement de 3 dossiers de2011 (Toujours en cours) + 2 nouveaux dossiers

En 2013 : Traitements de 2 nouveaux dossiers et 3 dossiers sont toujours en cours

En 2014 : Traitements de 2 nouveaux dossiers et 2 dossiers en cours

En 2015 : traitements de 2 nouveaux dossiers et 2 dossier en cours

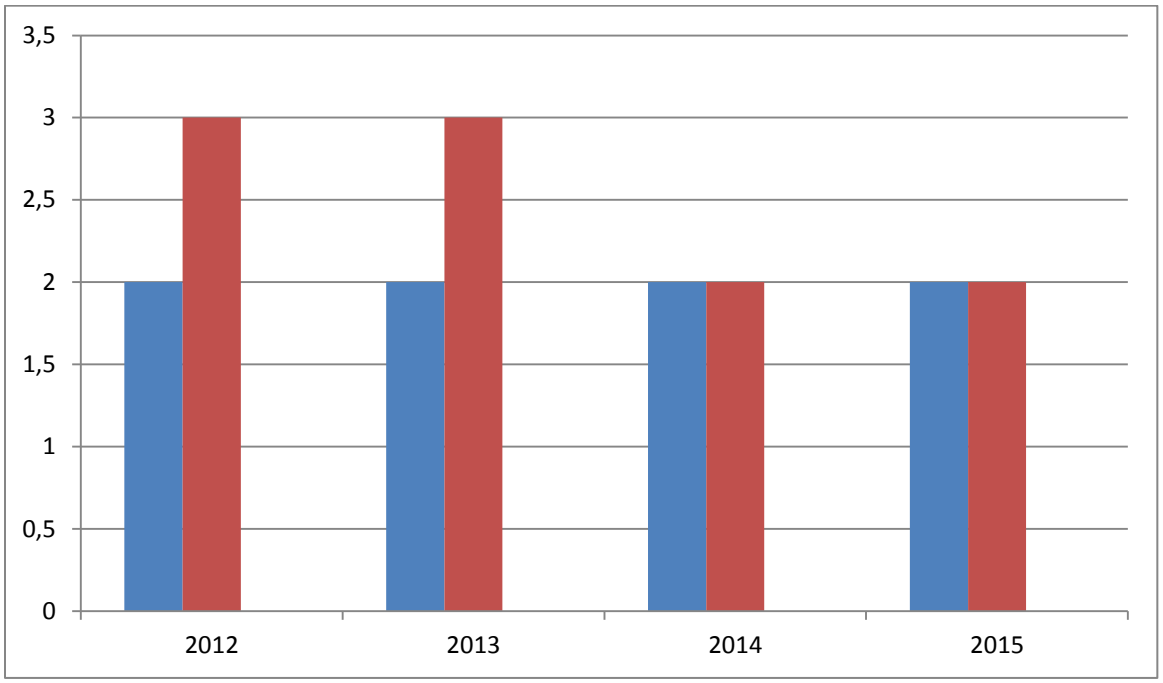

Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

Nous pouvons remarquer que ces mariages sont constants sur la commune de Gesves.

Par contre, le nombre de demandes de renseignements concertant la procédure pour contracter ces mariages sont en nette augmentation, que cela soit pas téléphone ou en nos bureaux.

ETUDIANTS

En 2012, traitement de 5 dossiers

En 2013 traitement de 3 dossiers.

En 2014, traitement de 1 dossier.

En 2015, traitement de 2 dossiers

Ces étudiants viennent dans le cadre d'échange avec des étudiants belges.

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école d'équitation. Ces jeunes n'ont pas à être repris dans un registre quelconque, ni posséder un numéro de registre national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) et qu'ils retournent chaque week-end dans leur famille.

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge ;

Depuis le mois de septembre 2012 la procédure de prise en charge a changé.

Avant cette date, le garant venait simplement chercher auprès du service « Etrangers » un document de prise en charge et dûment complété (ainsi que diverses documents) le transmettait à la personne qui souhaitait venir en Belgique pour un voyage touristique (visite familial…..).

Maintenant, le garant doit toujours venir chercher ce papier mais avant de le transmettre au « touriste », le service « Etranger » doit l'envoyer à l'OE. Ensuite ce document est renvoyé à la commune, qui elle doit reconvoquer le garant pour lui rendre le dit document.

En 2012 : 23 annexes 3bis

En 2013 : 14 annexes 3 bis

En 2014 : 27 annexes 3 bis.

En 2015 : 19 annexes 3 bis

Nous constatons une sérieuse hausse quant à la délivrance de ces documents. Cela est dû au fait que la politique menée par l'Office des Etrangers devient de plus en plus drastique. Cela amène les garants à faire plusieurs fois la démanche dans l'espoir de faire venir « l'étranger ».

DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2015	2014	2013	2012
	49	31	23	24

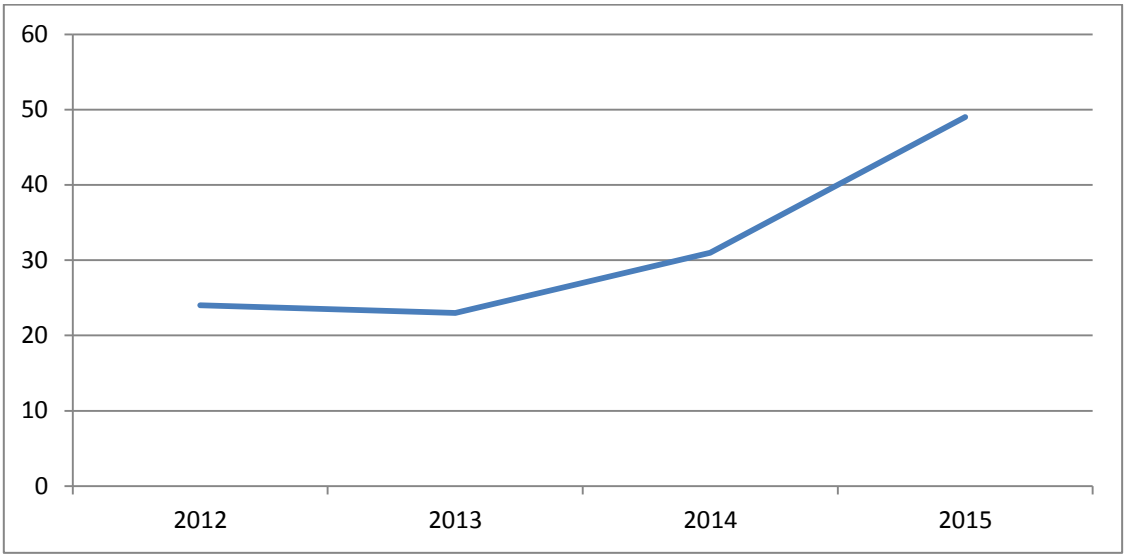

Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables ***5 ans***.

Photo

Nous devons maintenant scanner la photo, cette dernière doit répondre à certaines règles bien précises car aux contrôles frontières, la photo est comparée au détenteur du TS, parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) définit ces critères.

Ce scannage ne se fait parfois pas sans mal ; il faut souvent s'y reprendre à plusieurs fois et jouer sur la luminosité et/ou le contraste.

Empreinte

Nous devons également prendre les empreintes de ces personnes. Toujours dans un souci de contrôle de l'identité de la personne.

Signature

La personne signe électroniquement son document.

Quand les personnes viennent chercher leur nouveau titre de séjour, nous devons reprendre les empreintes, toujours dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système est efficace contre la fraude mais demande de la part de l'agent communal plus de temps.

CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS

PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS

CARTES D'IDENTITE / CERTIFICATS
PERMIS DE CONDUIRE / PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE - STÉPHANIE BRAHY – JUSTINE HAYEN

GESTION CARTES D'IDENTITÉ - CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2014	Nombre 2015
Envois convocations Cie	**630**	**1315**
Envois rappels Cie	**629**	**719**
Envois rappels Kids-ID (depuis le 30/03/12)	**111**	**115**
Activations de Cie	**817**	**1433**
Activations de Kids- ID	**246**	**282**
Demandes de cartes d'identité provisoires	**3**	**5**
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	**219**	**306**
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	**157**	**129**
Traitements des cartes d'identité défectueuses	**22**	**18**
Autorisations parentales légalisées	**350**	**295**
Certificats Composition de ménage	**1307**	**1262**
Certificats de vie	**22**	**23**
Certificats de nationalité	**8**	**3**
Certificats de résidence	**228**	**250**
Vente de vignettes Chevetogne	**107**	**121**
Demandes diverses - courrier	**281**	**288**
TOTAL	***5137***	***6564***

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2014	Nombre 2015
Vente de raticides	**560**	**618**
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	**192**	**121**
Vente de cartes promenades équestres	**15**	**6**
Vente de cartes postales	**4**	**33**
Vente de sacs biodégradables et PMC	**1603**	**1981**
Topoguide		**12**
TOTAL	***2374***	***2771***

Ce dernier tableau complète les attributions du Service, en ce qui concerne les ventes. En effet, celles-ci représentent une mobilisation non négligeable, qui mérite d'être soulignée avec davantage de précision.

Il s'agit des produits de dératisation, des multiples cartes concernant le territoire gesvois ainsi que les sacs biodégradables et PMC.

Pour rappel, sont convoqués les citoyens dont la carte d'identité électronique arrive bientôt à échéance (après 5 ans) de même que ceux qui atteignent l'âge de 12 ans au cours de l'année.

Cette année 2015 a vu plus que doubler le nombre de convocations pour renouvellement de cartes d'identité. Parallèlement, le nombre d'activations de cartes suit cette tendance à la hausse. Toutefois, une différence plus faible que l'an passé entre le nombre de convocations et d'activations de cartes peut être mise en évidence. Elle est due à une baisse du nombre de cartes d'identité défectueuses, perdues ou volées cette année.

Au niveau de la gestion des demandes de Kids-ID, la situation se montre, elle, stable.

Il est à noter que le nombre de traitements de demandes pour des codes de carte d'identité égarés est en augmentation par rapport à l'année 2014. En 2015, la moitié des demandes fait suite à l'impossibilité pour le citoyen d'effectuer sa signature électronique. Environ un tiers des cas de perte ou oubli empêche le changement d'adresse sur la puce de la carte d'identité électronique. Enfin, les demandes restantes concernent la procédure d'activation des nouvelles cartes.

En 2015, le nombre de certificats délivrés varie selon leur nature et présente une très légère baisse, globalement. Par contre, les ventes de raticides ainsi que de sacs PMC et biodégradables sont en hausse.

Enfin, une baisse sensible des ventes de cartes de promenades IGN et équestre apparait. Cependant, le succès des cartes postales et des nouveaux topoguides semblent se confirmer.

Pour l'ensemble de la gestion du Service, l'année 2015 reflète une augmentation de plus de 20%.

Au 30.11.2015, nous enregistrons 1315 convocations pour renouvellement de carte d'identité soit 685 de plus qu'en 2014.

Années	Convocations pour renouvellement de carte d'identité électronique	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	/	
2010	1007	
2011	1270	+26.11 %
2012	1060	-16.53 %
2013	775	-26.88 %
2014	630	-18.73 %
2015	**1315**	**+108.69 %**

Au 30.11.2015, nous enregistrons 1433 activations de cartes d'identité électronique soit 616 de plus qu'en 2014.

Années	Activations de carte d'identité électronique	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	638	
2010	1323	+107.53 %
2011	1731	+30.86 %
2012	1060	-38.76 %
2013	775	-26.88 %
2014	817	+5.42 %
2015	**1433**	**+75.19 %**

Au 30.11.2015, nous enregistrons 303 traitements de demandes de codes PIN/PUK égarés soit 87 de plus qu'en 2014.

Années	Traitements de demandes de codes Cie/Kids-Id égarés	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	79	
2010	145	+ 83.54 %
2011	110	-24.15 %
2012	387	+250%
2013	200	-48.31 %
2014	219	+ 9.50 %
2015	**306**	**+39.84 %**

GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2014	Nbre.moyen. 2015
Permis de conduire	**428**	**641**
Passeports	**266**	**280**

Au 30.11.2015, nous enregistrons 641 permis de conduire soit 213 de plus qu'en 2014.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	446	
2010	435	-2.47 %
2011	467	+7.35 %
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %
2015	**641**	**+49.75 %**

En 2015, la hausse sensible du nombre de demandes de permis de conduire est la conséquence du changement au niveau de la législation du permis européen. Certains citoyens sont contraints de remplacer leur permis actuel.

Au 30.11.2015, nous enregistrons 280 passeports soit 14 de plus qu'en 2014.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	210	
2010	223	+6.19 %
2011	249	+11.66 %
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	-8.90 %
2015	**280**	**+5.26 %**

INFORMATIQUE

INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique communal en quelques chiffres :

Administration communale de Gesves	**2015**
Site de l'Administration communale	
Ordinateurs/postes client	
Dans le cadre de la réalisation d'un Guichet citoyen, la Commune a acquis un nouvel ordinateur en 2015. Le parc actuel informatique actuel est composé d'ordinateurs datant de 2007 à nos jours.	30
Utilisateurs	28
Imprimantes	
Tout le parc des imprimantes a été renouvelé depuis 2009.	8
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	
En 2015, la Collège communal a fait l'acquisition de 2 photocopieurs dont les contrats de location arrivaient à échéance, pour un montant de 1 euro par machine et par option installée. Un photocopieur a également été acheté pour le service Population – Etat civil ainsi qu'une imprimante multifonction pour les services administratifs se trouvant dans l'ancien bâtiment de la Police.	6
Serveur(s)	
Acheté en 2011.	1
NAS	1
Site de la Pichelotte	
Ordinateurs/postes client	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	
En 2015, la Collège communal a fait l'acquisition d'un photocopieur dont le contrat de location arrivait à échéance, pour un montant de 1 euro par machine et par option installée.	1

Atelier communal	**2015**
Ordinateurs/postes client	1
Utilisateurs	1
Imprimantes	1

Ecole de l'Envol et Ecole de la Croisette	**2015**
Ordinateurs/postes client	7
Utilisateurs	7
Imprimantes	1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	
En 2015, la Collège communal a fait l'acquisition de 2 photocopieurs dont les contrats de location arrivaient à échéance, pour un montant de 1 euro par machine et par option installée.	3
NAS	1

Bibliothèque communale	**2015**
Ordinateurs/postes client	2
Utilisateurs	2
Ordinateurs mis à disposition du public	6
Imprimantes	1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, …)
- Administrer le serveur ESXI (reprenant 3 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (CIVADIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (BELGACOM Explorer Publilink 2.0)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS) (*en collaboration avec Monsieur Ph. Thiry*)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec Madame Ch. Kindt*)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2015

		2015	**par rapport à 2014**
Administration communale			
Redevance annuelle *(Redevance pour l'accès au Registre National)*		1.842,28 €	- 0,01 %
Maintenance *(Maintenance des ordinateurs, serveurs…)*		10.047,59€	+ 53,77 %
Prestations *(Frais de réparation, d'installation…)*		725,15€	- 33,22%
Logiciel métier *(eCourrier, ONYX, SAPHIR, Persée, 3P…)*		60.196,34€	- 2,02 %
Sauvegarde *(Sauvegarde des données de l'Administration communale en internet et vers l'extérieure)*		11.623,69€	+ 29,63%
Abonnement *(Inforum)*		1.386,05€	pas d'info
Achat de matériel	Infrastructure : (*Achat d'un ordinateur, d'imprimantes…)*	6.775,11€	+166.84 %
	Consommable et petit matériel :	192,55€	+ 1.160,97 %
Total :		**92.788,76€**	**+ 12,37 %**
Ecoles communales			
Prestations *(Frais de réparation, d'installation…)*		242,30€	- 21,58 %
Achat de matériel - infrastructure (*Achat de 3 nouveaux ordinateurs)*		0,00 €	
Total :		**242,30€**	**- 94,95 %**

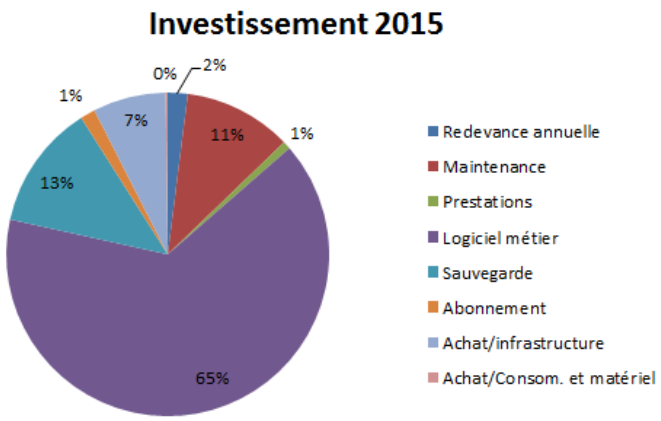

À la date du 30 novembre 2015, la Commune a dépensé **93.031,06 €** en ce qui concerne l'informatique, soit 86.255,95 € imputés au budget ordinaire et 6.775,11 € au budget extraordinaire. Soit une augmentation de 12,52 % par rapport aux investissements réalisés en 2014 qui s'explique par l'achat de nouvelles imprimantes pour les services administratifs et l'équipement du guichet info, ainsi que la mise en place de nouveaux logiciels (*ex : la logiciel eRH pour la nouvelle pointeuse*) et l'augmentation de la quantité de données reprises dans les back-ups.

En 2015, suite à la vérification approfondie, par le service du Personnel et le service Informatique, il s'est avéré que la société CIVADIS nous facturait des services liés à des logiciels ou des applications dont les contrats étaient arrivés à échéance. La somme de 15.395,98 € a donc été créditée en notre faveur.

PROJETS RÉALISÉS EN 2015

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Équipement du Guichet Citoyen (mise en place d'une nouvelle imprimante multifonction, installation d'un nouveau poste de travail et migration d'un poste de travail existant).
- Mise en place des nouvelles pointeuses sur le site de l'Administration communale, sur le site de la Pichelotte, au garage communal et à l'école communale de l'Envol.
- Achat de nouvelles licences antivirus et installation.

Pour rappel, depuis mai 2014 un marché public de services a désigné la société Fusion-K comme responsable de la maintenance et la consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque en partenariat avec Madame Anne-Catherine de CALLATAY, agent communal relais en informatique.

QUELQUES PROJETS POUR 2016

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
  - Remplacement des derniers ordinateurs fonctionnant encore sous Windows XP.
  - Migration du logiciel Acropole (gestion des cimetières) vers l'application SAPHIR/Cimetières
  - Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
  - Remplacement de la centrale téléphonique
  - Mise en place du module « Locations de salle » du programme eCourrier
  - Remplacement du serveur de l'Administration communale
  - Accessibilité au Wi-Fi depuis la place communale de Gesves et au Guichet Info

- Sur le site de l'école communale de l'Envol :
  - Renforcement de la connexion internet

COMMUNICATION

COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS : RENAUD ETIENNE, STÉPHANIE BRAHY, ANNE-CATHERINE DE CALLATAY ET NATHALIE SEINE

Sous la responsabilité de Monsieur Eddy BODART, l'Echevin en charge de cette matière, et de Monsieur Renaud ETIENNE, agent « communication », le service communication, composé de Mesdames Stéphanie BRAHY, Anne-Catherine de CALLATAY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et de faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

AGENTS TRAITANTS : STÉPHANIE BRAHY, RENAUD ETIENNE ET ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

Depuis 2013, la commune de Gesves s'est dotée d'un nouveau site, né d'une concertation entre plusieurs agents communaux. L'idée de départ étant d'en faire un outil attrayant, dynamique et facile d'utilisation pour les citoyens gesvois.

Ce site est gérer par Wordpress, un système de gestion de contenu libre. Son interface, la profusion de menus et ses possibilités en matière de configuration nous ont séduits.

Dans la gestion journalière, différentes sections sont mises à jour : l'agenda qui reprend toutes les manifestations se déroulant sur le territoire gesvois, les actualités et informations destinées directement aux citoyens gesvois.

Depuis son engagement en tant qu'agent de la communication, Renaud ETIENNE est chargé de la revue de presse (presse écrite locale, internationale et audiovisuelle).

Depuis sa création, l'analyse de ce nouveau site internet enregistre indique un nombre croissant d'utilisateurs (durée moyenne de connexion : 2 minutes). Il est intéressant de noter que 35 % des visiteurs reviennent sur le site et que le nombre de pages visitées en moyenne est de 2. Signe d'un accès facile aux informations recherchées.

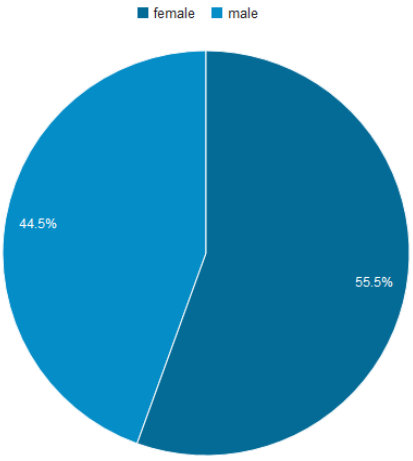

LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

AGENTS TRAITANTS : STÉPHANIE BRAHY ET ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site internet. Nous y annonçons les manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer. Cette page permet également de faire paraitre des petites annonces À l'heure actuelle, 316 personnes sont abonnées à notre page et nous suivent régulièrement, ce qui représente une augmentation de 54,90% par rapport à l'année passée.

Parmi nos 316 fans, certains viennent de France, d'Espagne ou d'Italie mais aussi du Chili, de Côte d'Ivoire ou d'Australie.

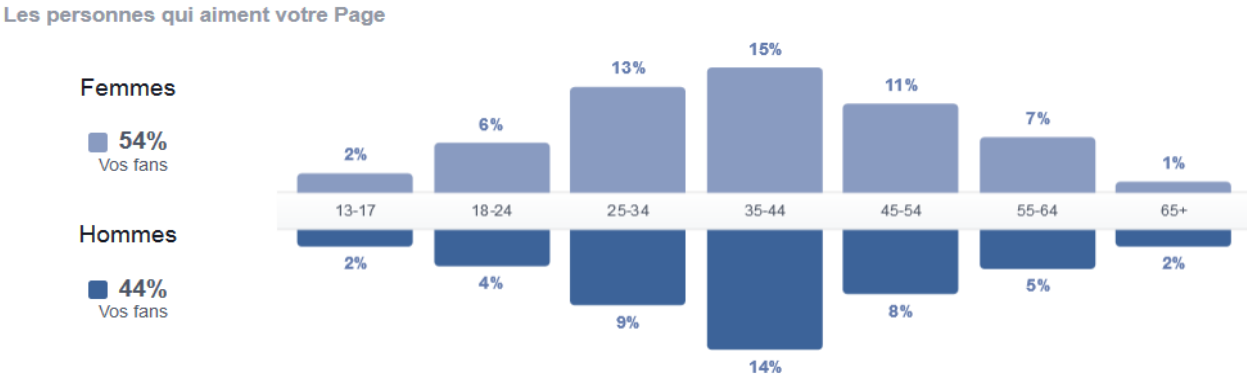

GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

6 parutions en 2015. Cette brochure retrace les évènements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité gesvoise, et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».

PAGE D'INFORMATIONS COMMUNALE DANS « ANDENNE POTINS »

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Depuis juin 2009, un encart dans Andenne Potins est dédié à la Commune de Gesves. Jusqu'il y a peu, il s'agissait d'une demi-page toutes les semaines. Maintenant, étant dans une période de restriction budgétaire, la parution ne se fait plus qu'une fois tous les 15 jours et cela concerne 1/3 de page.

Celle-ci reprend notamment l'agenda des manifestations, les infos relatives aux services administratifs, …

POINT INFO TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

Suite à la construction d'un nouvel hôtel de police aux abords de la Maison communale, la Commune a décidé de mener un projet de réhabilitation de l'ancien commissariat pour y installer les bureaux du Service Culture – Tourisme – Sports ainsi qu'un local d'animation et de permanence à l'usage du Plan de Cohésion Sociale. Ainsi est né le concept de « Guichet citoyen » dont l'objectif sera de mettre à disposition du citoyen un espace de consultation, d'échanges et d'accompagnement autour des thématiques suivantes :

- la vie locale, son actualité et l'ensemble des services disponibles à Gesves et aux alentours (base de données)
- le service public dans sa globalité et ses différents niveaux administratifs (provincial, régional, fédéral et européen)
- le tourisme sous tous les aspects qu'il englobe : accueil et informations relatives aux équipements, loisirs et éléments patrimoniaux
- la cohésion sociale via l'organisation d'ateliers d'animations autour des quatre axes explorés par le PCS : économie, santé, logement et liens sociaux

Pour financer ces aménagements, nous avons répondu à un appel à projets « Equipement d'espaces multiservices en milieu rural » lancé en janvier 2015 par le ministre Collin dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural (Mesure 321 – « Services de base pour l'économie et la population rurale ») qui proposait une prise en charge des dépenses à hauteur de 80 % des dépenses totales, répartie comme suit : 40 % de l'Union européenne et 40 % de la région wallonne.

La date limite d'introduction du dossier de candidature étant fixée au 28 février 2015, le Ministre insistait sur le caractère extraordinaire et complémentaire de ce soutien par rapport aux aides traditionnelles offertes par la politique wallonne.

Le Gouvernement wallon du 2 avril a validé l'octroi à notre commune d'une subvention globale d'un montant de 12.800 € (donc 6.400 € du budget wallon et 6.400 du FEADER) pour la réalisation de notre projet. L'acceptation de celui-ci était donc conditionnée à concurrence du montant éligible de 16.000 €.

Le dossier comportait cependant une difficulté majeure et le Ministre le rappelait clairement dans le courrier de notification, à savoir la nécessité de respecter des délais très courts :

- échéance de réalisation des actions fixée au 1er septembre 2015
- date ultime de transmission des dépenses et pièces justificatives (factures et preuves de paiement) à la Direction du Développement rural de la DGO3 fixée au 15 septembre 2015

Les investissements terminés, nous avons été tenus de convier un représentant de l'Administration régionale à une réception sur place. Cette visite s'est déroulée le 15 octobre. Les services communaux ont, à cette occasion, reçu les félicitations de l'agent du SPW pour l'excellent suivi apporté au dossier et le respect rigoureux des délais impartis.

Dès janvier 2016, le Guichet citoyen sera accessible au public :

- du lundi au vendredi entre 9h et 12h30
- le mercredi de 14h à 19h30 (sauf en juillet et août) pour une double permanence Guichet citoyen/Plan de Cohésion Sociale
- les samedis de 10h à 12h30 (du 26/03/16 au 17/09/16 inclus)

Le Guichet citoyen ne sera pas accessible durant les jours fériés.

PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE

CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Il y a eu 43 naissances à Gesves et 28 à Faulx-Les Tombes.

- 1er trimestre : 45 enfants sont venus en consultation et 26 ont été vus en milieu d'accueil.
- 2ème trimestre : 44 enfants sont venus en consultation et 11 ont été vus en milieu d'accueil.
- 3ème trimestre : 40 enfants sont venus en consultation et 15 ont été vus en milieu d'accueil.

COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

Le local de Gesves a été remis à neuf par les services communaux (couleur, sanitaire, rideaux, isolation).

N° d'agrément : 42/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

Principalement prévue pour les parents qui reprennent une activité professionnelle, une nouvelle consultation a été mise en place le 3eme jeudi du mois de 16h30 à 18h00 (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur Jonard Thomas (médecin) et des bénévoles.

FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le **3ème jeudi du mois** de 13h30 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART TMS (Travailleur Médico-Social), Madame HANNICK (médecin)

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents. Une boisson est proposée.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une bénévole vient peser et mesurer les enfants.

VISITES À DOMICILE

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la TMS à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

DÉPISTAGE VISUEL

Il est organisé 2 fois par an dans nos locaux. (Pour tous les enfants de l'entité). 10 enfants sont venus lors du 1er dépistage et 15 enfants lors du 2ème dépistage.

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations et est animé par une bénévole ayant suivi une formation spécifique.

SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE

Depuis fin de l'année 2014, des séances de massage et portage ont été organisées et intégralement offerte aux parents de nouveau-nés. Il y a eu cette année, 9 séances de massage auxquelles ont participé 24 familles. La séance de portage a, quant à elle, été suivie par 11 familles. Les groupes ont connus un réel succès, nous avons malheureusement dû d'ailleurs refuser ces séances à certaines mamans par faute de place. Le nombre de séances offertes par l'ONE est limité.

SUIVI RENFORCÉ

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.

De plus en plus de famille apprécient la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de se suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Suite à un appel dans les journaux locaux, des bénévoles se sont fait connaître pour participer à la formation de la ligue des familles, pour pouvoir recevoir le kit lecture et faire la lecture aux enfants et ainsi renforcer notre équipe dans les 2 consultations.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART au 0499/572535

CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES

NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1er septembre 2014 : 45 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30.
- Au 1er septembre 2015 : 47 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30.

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant avril 2017.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Laure-Anne Fievez, assistante sociale et Emilie Lannoy, infirmière sociale. Il y a six puéricultrices à temps plein, deux à 4/5 temps et une à ½ temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE

- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS :

➢ Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h30 les grands rejoignent à leur tour leur section.

➢ Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.

➢ Vers 9h30, un bol de soupe est proposé aux plus grands.

➢ Vers 11h, les enfants mangent puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.

➢ De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.

➢ Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.

➢ Vers 15h, c'est l'heure du goûter.

➢ Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,…).

➢ A 17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».

➢ Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2015

- 2 journées pédagogiques le 25 septembre et 17 décembre.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Une réunion et un souper de parents (le 3 octobre) et un goûter de Noël (le 10 décembre).

PROJETS POUR 2016 :

- Deux journées pédagogiques.
- Un souper avec les parents.
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.

UNE NOUVELLE CRÈCHE COMMUNALE A SOREE POUR 2016

Gesves étant une Commune très prisée, beaucoup de familles avec enfants en bas âge s'y installent Aussi, le Service Etat Civil enregistre une moyenne de 70 à 80 naissances par an.

Au vu de l'analyse de l'évolution de la courbe démographique reprise dans le rapport administratif 2014 et étant donné que la crèche communale de Faulx-Les Tombes est occupée à 100 % et que la liste d'attente s'allonge, le Collège en a conclu qu'il était opportun de créer un service supplémentaire répondant aux besoins de la population.

Il a donc été décidé d'affecter l'immeuble communal sis rue Maubry à la création d'une crèche 18 lits.

Dans ce cadre, un dossier de création d'une crèche 18 lits est introduit, en réponse à l'appel à projets du Plan Cigogne 3 –Volet 2.

Notre dossier a été retenu et un subside de 446.750 € nous sera octroyé.

L'étude du dossier (travaux d'aménagement) a été confiée à l'Inasep. A ce jour, un avant-projet a été soumis au Comité d'accompagnement (DGO4, ONE, SRI, …) et le Conseil communal, en séance du 23 octobre 2015 a confié à l'Inasep la préparation du cahier spécial des charges qui devrait lui être soumis début janvier 2016.

L'ouverture de cette crèche est prévue pour le 2ème trimestre 2016.

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET VINCENT VANDERSMISSEN (JUSQUE 31/08/2015)

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1 079
01.10.2005	1 086
01.10.2004	1 082
01.10.2003	1 063
01.10.2002	1 067
01.10.2001	1 073
01.10.2000	1 077

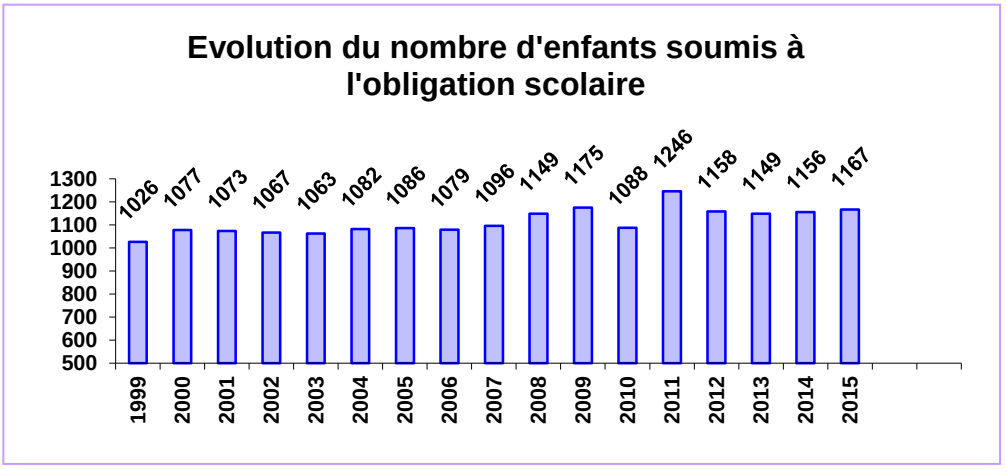

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 - PERSONNEL

Direction		• Christine PITANCE
Gestion administrative		• Marta LACZKA et Dominique LIELENS
Enseignement maternel	Accueil	• Allison WARNANT et Martine LEPONCE
Classes verticales	1er cycle	• Gwenaëlle BERWART (M1-M2) et Delphine MATHELOT (M1-M2) • Maud HAMENDE (M1-M2) en congé d'écartement pour grossesse à risque (remplacée par Aude RUELLE) (1 temps plein du 01/09/2015 au 30/09/2015 et 1/2 temps depuis 1/10/2015) • Isabelle BAUDUIN (M2-M3) • Anouchka BEAUJEANT (M2-M3) • Françoise MONJOIE (M2-M3)
Enseignement primaire	2ème cycle	Yvette BOUCHAT, Christine CHAPELLE, Kathelyne DECHAMPS et Bénédicte RODEMBOURG
	3ème cycle	Anne-Cécile AUBRY, Dominique DEBARSY, Christelle GERARD, Laura LECLERCQ et Julie DEGROOTE (3 p/s pour DD et 7 vacantes)
	4ème cycle	Raphaël BEAUJEAN, Michaël JACQUES, Michèle VISART (P3, P4, P5, P6) et Stéphane GOFFIN
Intégration *3 institutrices primaires de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mise à disposition dans le cadre de l'intégration*		Géraldine DUBOIS, Sandrine TAGNON, Maud GILLES et Marine LANNOY
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	• Catherine MARION et Stéphanie MICHAUX (poste APE/ACS)
	Morale	Cyrielle LEDIEU
	Religion catholique	Cécile NOTTIN
	Religion protestante	• Karin GODEFROID (jusque 20/11/2015) • Anne CREMERS (du 01/12/2015 au 30/06/2016 suite à une réaffectation)
	2ème langue	• Maryline COMPERE et Christine HEINRICHS
Garderie – Surveillance – Maintenance		Marcelline KIZIBA, Christelle LOUIS (en congé de maladie, remplacée par Isabelle KLAYE), Vinciane BABYLAS, Marie-Françoise KLAYE, Vinciane BURTON, Fabienne DOUXFILS, Jacqueline LOMBA et Dominique MARCHAND
Education physique		• Chantal LEPONCE
Projet		• Vincent VANDERSMISSEN (+ remplacement dans les classes primaires) • Sabine AUBRY

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2015, l'école comptait 338 élèves*.

	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16
Maternelle	98	96	97	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96	103	110	102
Primaire	130	141	164	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216	236
Total	228	237	261	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326	338

Il est à noter qu'à ce nombre, doivent être ajoutés 6 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2015* :

origine des élèves	Nombre					
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Faulx-les Tombes	127	124	114	117	107	104
Gesves	40	48	47	58	69	68
Haltinne	33	34	33	36	39	34
Mozet	14	13	14	11	11	10
Sorée	-	1	-	-	-	-
Extérieur	99	97	96	99	112	127
	313	317	304	321	338	344

*le nombre 344 reprend tous les élèves.

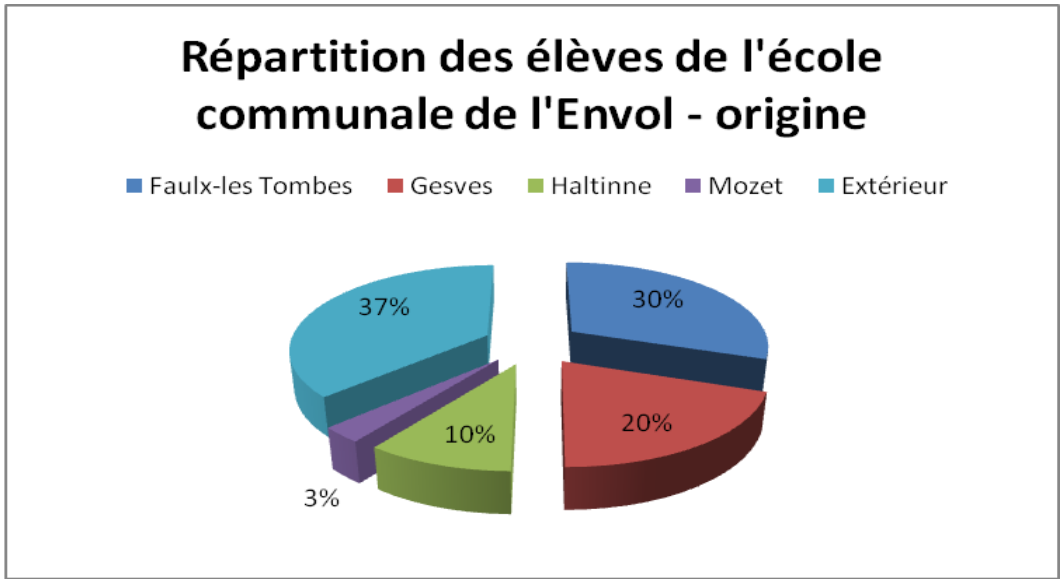

ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 – PERSONNEL

Direction		• Véronique GILLET
Gestion administrative		• Marta LACZKA
Enseignement maternel	1er cycle	• Dominique WAVREILLE
Enseignement primaire	2ème cycle	• Nathalie HARDY
	3ème cycle	• Caroline DIEU
	4ème cycle	• Véronique GILLET
Maîtres spéciaux	Garderie Education physique	• Chantal LEPONCE • Sébastien HERMANS (2 périodes à partir du 01/10/2015)
	Psychomotricité	• Catherine MARION
	Morale	• Valérie MOUSTY
	Religion	• Isabelle BOSSUROY
	2ème langue	• Christine HEINRICHS • Jessica DERIDDER
Garderie – Surveillance – Maintenance		• Isabelle SAMAIN • Arnaud BIZZOTTO • Sabrina SALERNO • Isabelle GAUDIN

ECOLE COMMUNALE DE LA CROISETTE DE SOREE

Au 01/10/2015 l'école compte 56 élèves.

	02/03	*03/04*	*04/05*	*05/06*	*06/07*	*07/08*	*08/09*	*09/10*	*10/11*	*11/12*	*12/13*	*13/14*	*14/15*	*15/16*
Maternelle	*26*	*23*	*21*	*20*	*20*	*20*	*20*	*22*	*27*	*27*	*23*	*20*	*20*	*19*
Primaire	*45*	*40*	*36*	*34*	*40*	*36*	*36*	*39*	*34*	*36*	*37*	*43*	*36*	*37*
Total	*71*	*63*	*57*	*54*	*60*	*56*	*56*	*61*	*61*	*63*	*60*	*63*	*56*	*56*

RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2015 l'école compte 56 élèves.

Origine des élèves	**2010-2011**	**2011-2012**	**2012-2013**	**2013-2014**	**2014-2015**	**2015-2016**
Andenne	1	-	2	3	2	0
Doyon	1	5	4	0	1	1
Evelette	2	4	1	6	1	6
Faulx-les Tombes	1	1	0	0	0	0
Florée	3	3	3	2	2	1
Gesves	10	6	6	5	1	0
Haltinne	3	-	0	0	0	0
Marchin	1	-	0	0	0	0
Ohey	-	2	4	3	1	4
Schaltin	1	-	0	0	0	0
Sorée	34	42	41	35	47	39
Coutisse	-	-	-	2	0	2
Haillot				1	1	2
Flostoy				4	0	1
Jallet				1	0	0
TOTAL	**63**	**63**	**61**	**64**	**56**	**56**

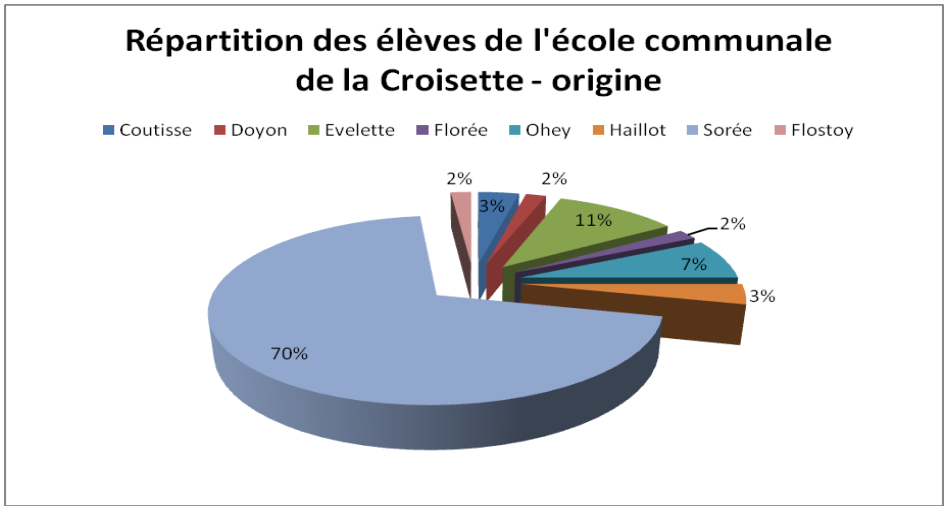

DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2015 :

- ⇨ 29 septembre 2015;
- ⇨ 17 décembre 2015.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2015 :

- ⇨ 29 septembre 2015;
- ⇨ 17 décembre 2015.

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2015 :

- ⇨ 28 mai 2015;
- ⇨ 29 septembre 2015.

ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Ligne 01 : +32 (0)83.677.411

Ligne 02 : +32 (0)83.677.468

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3e professionnelle à la 7e).**

Au 1er septembre	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Nombre d'élèves	75	74	83	75	80	95	85	94	76	87	70

origine des élèves	nombre	
	2014-2015 Au 01/09/2014	2015-2016 au 01/09/2015
Belgique	75	57
Portugal	1	0
France	9	9
Luxembourg	2	2
Angleterre	0	0
Thaïlande	0	1
Allemagne	0	1
	87	**70**

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont Gesvois)
2015-2016	93*	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)
2006-2007	99	(74)

	2014-2015	2015-2016
FORMATION MUSICALE	82 ÉLÈVES :	76 ÉLÈVES :
F1	11	15
F2	18	13
F3	14	13
F4	17	9
QUALIFICATION 1	15	11
QUALIFICATION 2	7	15
PIANO	24	24
GUITARE	18	20
FLUTE	0	0
TROMPETTE	4	4

(*) Parmi les 97 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours à la fois.

JEUNESSE

JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET VINCENT VANDERSMISSEN

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2014-2015

Dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants pour l'année scolaire 2014-2015, nous avons accueillis de nos quatre écoles de l'entité 15 nouveaux jeunes conseillers.

Les élections ont eu lieu « en interne » dans les quatre établissements scolaires concernés. Le dépouillement fut effectué par le secrétaire et le président du bureau de vote mis en place pour l'occasion.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2014-2015 :

Ecole de la Croisette – Sorée	• **Elise JASSOGNE** • **Brice DELFORGE** • **Victor PIGNOLET**
Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes	• **Léna ALBASSIER** • **Maëlle ALBASSIER** • **Neil MARCIN** • **Hugo VANDERSMISSEN**
Ecole Saint Joseph – Gesves	• **Matthias DEMILIE** • **Charlotte TRIGNON** • **Albanne VANSTEENWINCKEL** • **Romane MULLIER**
Ecole de Réné BOUCHAT – Gesves	• **Roman DANDOY** • **Grégoire MITTENAERE** • **Corentin MATHIEU**
Enfant non scolarisé à Gesves	• **Emilien ARTS**

Les enfants des classes de la quatrième à la sixième primaire des quatre écoles de l'entité gesvoise furent appelés à voter les 25 et 26 septembre 2014 dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants. Cette année, les élections se sont déroulées comme précédemment au sein des établissements scolaires. A l'image du monde « des grands », une campagne électorale fut observée précédent le scrutin. Plusieurs mandats devaient être renouvelés suite au départ de plusieurs jeunes conseillers pour le secondaire.

Le Conseil des Enfants poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans, élus démocratiquement, de devenir les porte-parole de leur génération. Les enfants élus se réunissent en moyenne une fois toutes les trois semaines. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer; donner leur avis, communiquer avec les responsables politiques locaux, proposer des idées pour améliorer leur commune et mieux connaître les institutions communales mais aussi régionales et fédérales.

L'intronisation officielle du nouveau Conseil s'est déroulée le 23 octobre 2014 à la Maison communale. Les enfants ont eu l'occasion de prêter serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre en présence de tous les membres du Conseil communal.

Munis d'un nouveau sweat-shirt offert par le Collège à cette occasion certains d'entre eux ont pu répondre aux questions du journaliste du Canal C.

L'année scolaire 2015-2016 débute avec quelques changements au sein de notre service Enseignement. Monsieur Vincent VANDERSMISSEN démissionne de son poste d'agent communal pour reprendre à temps plein les fonctions d'enseignant à l'école de l'Envol à partir du 01/09/2015. Madame Marta LACZKA est en congé de maternité et a repris ses fonctions dans le service le 09/11/2015.

A partir du 01/09/2015, la Commune a engagé Mme Dominique LIELENS pour s'occuper de taches liées à la gestion de la rentrée scolaire.

Suite à tous ces changements le Conseil communal des Enfants n'a pas été renouvelé au début de l'année scolaire 2015-2016. Les nouvelles élections sont prévues pour le début d'année civile 2016.

VIVA FOR LIFE - NOËL 2014

Les membres du Conseil Communal des Enfants de Gesves (représentation démocratique des élèves fréquentant les quatre établissements primaires de l'entité gesvoise) ont tenu à participer activement à VIVA FOR FIFE, opération visant à réunir des fonds à l'intention des enfants défavorisés. Le fait d'apprendre que 424.000 enfants (…) vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté dans un pays comme le nôtre n'a pas laissé indifférent les jeunes conseillers qui ont ainsi décidé de mener diverses actions (présence au marché de Noël, marche parrainée, etc.) afin de récolter un maximum d'argent. C'est ainsi que le lundi 22 décembre 2014, les enfants ont eu l'immense fierté de déposer un montant de **1.092 euros** dans le « cube de verre » de Liège.

Sur la photo, leur initiative est saluée par Raphaël Scaini, un des animateurs de l'opération qui a permis de récolter un montant global de plus de deux millions d'euros ! Suite à leur implication, nos jeunes conseillers ont découvert toute la portée de cette phrase de Victor Hugo : « Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion »…

EXPOSITION « AU TEMPS DES GRENOUILLES » - MARS 2015

Depuis plusieurs années, les services communaux de l'Environnement et de l'Enseignement proposent une série d'activités de sensibilisation à l'approche de la période de migration des batraciens. Cette année encore, les enfants de l'école de l'Envol ont érigé des barrages à batraciens le long de la rue de Gesves et ce, à proximité d'un lieu de passage hautement fréquenté par bon nombre de grenouilles et crapauds. Ils ont ainsi pleinement participé à cette opération visant à permettre à des centaines d'amphibiens d'entamer en toute sécurité leur migration vers les mares où ils se reproduisent.

Ces activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans le temps et permettent aux élèves de l'Envol d'être pleinement acteurs de projets liés à la thématique du développement durable, conception du bien commun qui occupe une position centrale au sein des valeurs développées au sein du projet d'établissement.

En parallèle à ces actions, 19 classes des quatre écoles de l'entité gesvoise ont visité l'exposition « Au temps des grenouilles » au Centre récréatif de Sorée.

A cette occasion les jeunes visiteurs ont également eu l'occasion d'observer une mare qui regorgeait de nombreuses curiosités (œufs de grenouilles, diversité d'espèces aquatiques, etc.).

DISTRIBUTION D'ŒUFS EN CHOCOLAT À L'OCCASION DE PÂQUES AU FOYER SAINT-ANTOINE À MOZET 17 AVRIL 2015

Le vendredi 17 avril 2015, une délégation du Conseil communal des Enfants a rendu visite aux pensionnaires du Foyer Saint-Antoine de Goyet à l'occasion de Pâques en compagnie de Vincent.

Depuis près de dix ans, nos jeunes mandataires ont pris l'habitude de distribuer des œufs au chocolat aux résidents afin d'établir et d'entretenir le contact entre les générations de la commune.

Au fil des nombreuses conversations, les pensionnaires et les enfants ont échangé des regards, des mots doux, leurs expériences respectives, de petites blagues et anecdotes sur la vie de Gesves d'autrefois…

Un moment « vrai », rempli de simplicité et de sincérité. Une chouette visite pour les plus âgés, une belle expérience pour les plus jeunes…

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2015

Le 8 mai dernier, les membres du Conseil communal des Enfants ont répondu présents à l'invitation qui leur avait été adressée par leur Bourgmestre, José Paulet, et leur Echevin, Eddy Bodart, à l'occasion de la commémoration du « 8 mai 1945 ». Les enfants ont eu l'occasion de prendre la parole.

Après avoir rappelés la chronologie d'une guerre qui leur est un peu inconnue, les jeunes mandataires gesvois ont fait part de leur effroi quant aux événements antisémites qui se sont déroulés durant la seconde guerre mondiale. Leur méconnaissance en la matière est symptomatique et atteste le fait que les plus jeunes sont de moins en moins informés de toutes les atrocités qui se sont déroulées il y a maintenant septante ans à peine.

Leur Bourgmestre leur a rappelé la célèbre phrase de Churchill (« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ») afin qu'ils prennent conscience de l'importance d'être, à leur tour, des passeurs de mémoire pour les générations futures.

RASSEMBLEMENT DES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS - SAMEDI 25 AVRIL 2015 - HAMOIR

Le samedi 25 avril 2015, nos jeunes mandataires ont participé au rassemblement des Conseils communaux organisé à Hamoir. Durant cette journée, ils ont eu la possibilité de vivre plusieurs ateliers sur la thématique du sport mais ont également eu l'occasion de débattre avec d'autres enfants de leur âge, impliqués à leur instar dans des structures participatives et consultatives communales.

CCE À WALIBI – 17 MAI 2015

Afin de partager un moment convivial et de solidifier les liens au sein de la représentation du Conseil communal des Enfants, les jeunes mandataires ont émis le souhait de passer une journée au parc d'attractions « Walibi ». La journée s'est très bien passée et les enfants ont gardé certainement des superbes souvenirs.

JOURNÉE «VILLAGE OUVERT ET FLEURI » – 7 JUIN 2015

Le dimanche 7 juin dernier, les enfants du Conseil communal des Enfants ont participé à la manifestation VILLAGE OUVERT et FLEURI en organisant une activité intitulée « A la découverte de Haut-Bois d'hier et d'aujourd'hui ». Le but de jeu consistait à reconnaître parmi les anciennes photos de Haut- Bois les endroits clés d'aujourd'hui. Tout le monde s'est pris au jeu et l'animation a rencontré un franc succès.

PROJET DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL – CAMPAGNE « ZERO DECHET »

L'école de l'Envol a décidé de « prendre le taureau par les cornes » en matière de réduction de déchets, ces derniers représentant un très grand danger pour notre environnement…
Cet établissement scolaire situé à Faulx-les Tombes défend des valeurs environnementales et tente de faire passer le message auprès de ses élèves en les conscientisant via différents projets.

C'est ainsi que, suite à la réalisation d'un audit relatif à la production de déchets sur le site scolaire (audit réalisé en collaboration avec l'ASBL COREN), les enfants du Conseil de Coopération de l'Envol (« conseil des élèves » des classes primaires), soutenu par leur directrice, Christine PITANCE, ont décidé d'organiser une série d'actions environnementales afin de diminuer l'énorme masse de détritus récoltés quotidiennement au sein de notre institution scolaire. Les enfants de l'école ont également eu l'occasion d'être conscientisés à la problématique des déchets sur notre planète via une activité intitulée le « 7ème continent ».

Pratiquement, les représentants des élèves ont décidé de mettre en œuvre une série d'actions dont **la campagne « ZERO DECHET »** qui rencontre un grand succès: organisée tous les mardis, cette action vise à produire le moins de déchets possible une fois par semaine (le mardi en l'occurrence). Pour ce faire, les élèves de l'école sont invités à se munir d'une boîte à tartines, d'une boîte à collations et d'une gourde. L'idée est bien entendu d'étendre ces habitudes aux autres jours dans un second temps…
L'action des enfants fut dernièrement récompensée par l'obtention du prix du jury « Ecole pour demain 2014-2015 » décerné par Coren (« gestion environnementale et de développement durable »). Ce prix récompensait l'établissement scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles plus actif dans le cadre de la prévention et la gestion des déchets.

PROJET DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL – CAMPAGNE « OBSERVATION DU PAYSAGE »

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école communale de l'Envol développent la thématique liée à l'observatoire du paysage en étroite collaboration avec les facultés Notre-Dame de la Paix de Namur. Ce projet pédagogique transversal et vertical est mené de la « classe d'accueil » à la sixième primaire. De nombreuses activités vécues sur le terrain permettent aux enfants de découvrir « autrement » le village de Faulx-les Tombes.

Des aspects aussi « pointilleux » que la géologie, la cartographie, l'évolution du bâti ou encore la pédologie leur permettent de s'approprier au mieux l'environnement de leur établissement scolaire.

Sur la photo, les élèves de la classe de Madame Françoise (M2 et 3) observent l'évolution de leur école sur base d'une ancienne « carte postale » datant des années 50.

PROJET DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL – CONSEIL DE COOPÉRATION

Les membres du Conseil de coopération (Conseil des élèves) ont assisté à une animation proposée par l'ASBL Coren visant à réaliser un audit à propos du tri des déchets. Cette activité leur fut propice dans le cadre du constat qu'ils avaient établi au préalable : les déchets se retrouvent bien trop souvent dans des poubelles inappropriées…

L'audit a permis de tirer les conclusions suivantes : trop d'enfants ne savent pas où jeter leurs déchets, les déchets produits par l'école sont trop importants, il y a facilement moyen de réduire le volume des déchets via le respect de quelques règles élémentaires et faciles à appliquer (veiller à utiliser une gourde, acheter des produits peu ou pas emballés, etc.).

Au cours de l'animation, les enfants ont appris l'existence d'un sixième continent : celui des déchets. Cette découverte stupéfiante leur permettra vraisemblablement d'être de véritables moteurs dans le cadre des actions envisagées.

PROJET TRANSAFRICA – SEMAINE DU 12/10/2015 AU 16/10/2015

Le 2 avril dernier, Monsieur Léon Tillieux de Faulx-les-Tombes est rentré d'Afrique où il a parcouru un peu plus de 3.000 kms à vélo en trois mois en partant de Kigali au Rwanda jusque Harare, capitale du Zimbabwe en passant par le Burundi, la Tanzanie et la Zambie.

Pour ce voyage, Léon Tillieux avait sollicité le parrainage des diverses ONG travaillant sur le terrain dont OXFAM, Entraide et Fraternité et les Sunflowers en Zambie. Au Rwanda et au Burundi, il a eu l'occasion de se rendre dans les villages où les ONG travaillent avec les paysans (travaux en commun de la terre, prêt de chèvres et de vaches, potagers, construction de toilettes écologiques, sélection de semences, fossés anti-érosion, etc.)

En Zambie, Léon Tillieux a visité durant une semaine, un orphelinat initié il y a sept ans par Pierre Ruquoy, un missionnaire Scheutiste Belge, qui accueille actuellement une centaine d'orphelins. Grâce au parrainage du voyage et à l'aide apportée par le groupe Tiers-Monde de Gesves, un dortoir supplémentaire sera construit pour accueillir les derniers arrivés.

Cette première partie de la Transafrica s'est terminée fin mars au Zimbabwe, à Harare.

La seconde partie de la Transafrica est prévue de janvier à mars 2016 de Harare au Zimbabwe jusque Qunu, le village Sud-Africain où Nelson Mandela a passé son enfance et où il a voulu être enterré.

Un film, monté et réalisé par Michel et Philippe de Ville, retraçant la première partie de cette aventure solidaire a été présenté aux enfants des 3è, 4è, 5è, 6è primaires des écoles de l'entité de Gesves au cours de la semaine du 12 au 16 octobre 2015.

SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :

- entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- entre l'asbl Coala et la commune, d'autre part.

Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1er septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevin de l'enseignement Eddy BODART qui en a la compétence depuis le 29/01/2015.

La Coordination ATL a ses bureaux dans la nouvelle aile au-dessus du point info-tourisme (ancienne police). Un espace plus large et plus lumineux y est consacré à l'Enfance. Nous le partageons avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y ont été installés en 2014.

Depuis toujours, même si l'ONE subventionne un emploi à mi-temps, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences à contribution de la coordination ATL de la commune, en 2015, ça a été le cas notamment de Caroline DEMAIFFE (graphiste) et Vanessa VERMEIREN (trésorière).

La coordination assure le suivi du ***programme CLE 2013-2017*** agréé par l'ONE dans le cadre d'un Plan d'Action Annuel (PAA). Ces balises ont été construites avec l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)…

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2015.

Les points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA et l'actualisation de ses membres ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2014-2015 en lien avec le programme CLE et le nouveau PAA 2015-2016 ;
- L'enquête provinciale sur le statut des accueillant-e-s ;
- La mise en place de « vendredis malins » les 27 février et 27 novembre ;
- La mise en place de plusieurs modules de formation pour les accueillant-e-s sur l'entité de Gesves les 10, 16 et 26 novembre (avec une suite en 2016) ;
- La visibilité de la coordination ATL (des valves ont été placées dans toutes les écoles de l'entité) ;

  La finalisation et la distribution de la nouvelle brochure « Temps Libre » (45 fiches en 2015, pour 42 fiches en 2011 et 40 fiches en 2008) ;

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

Composition de la CCA				
BODART	Eddy	1	E	Président – Echevin de l'ATL
BOTTON	Florent	1	E	Conseiller communal
DECHAMPS	Carine	1	E	Conseillère communale
REYSER	Dominique	1	E	Conseiller communal
LACROIX	Simon	1	S	Conseiller communal
FONTINOY	Paul	1	S	Conseiller communal
PAULET	José	1	S	Bourgmestre
PISTRIN	Nathalie	1	S	Conseillère communale
TILLIEUX	Marc	2	E	Ecole St Joseph - Directeur
PITANCE	Christine	2	E	Ecole communale de l'Envol - Directrice
GILLET	Véronique	2	E	Ecole communale de la Croisette - Directrice
MICHOTTE-DEDOBELEER	Roxane	2	E	Ecole Communauté française - Directrice f f
WARNANT	Florine	2	S	Ecole Communauté française - Enseignante
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.
VANDERSMISSEN	Vincent	2	S	Ecole communale de l'Envol - Enseignant
GOFFIN	Stéphane	2	S	Ecole communale de l'Envol - Enseignant
HENNART	Sonia	3	E	Ecole Communauté française
BARBEAUX	Cécile	3	E	Ecole communale de l'Envol
BACCARI	Rafik	3	E	Ecole St Joseph
NIJS	Eric	3	E	Ecole communale de l'Envol
HENNART	Sylvie	3	S	Ecole Communauté française
DEBAUCHE	Sonia	3	S	Ecole St Joseph
Place vacante	/	3	S	/
Place vacante	/	3	S	/
DOUXFILS	Fabienne	4	E	Asbl Gesves EXTRA
DUBOIS	Valérie	4	E	Asbl Gesves EXTRA
MASSART	Céline	4	E	Les Arsouilles
Place vacante	/	4	E	/
Place vacante	/	4	S	/
Place vacante	/	4	S	/
Place vacante	/	4	S	/
Place vacante	/	4	S	/
HOORELBEKE	Kim	5	E	Bibliothèque communale
THURION	Jonathan	5	E	Patro Jean XXIII
ANCION	Eric	5	E	Domaine de Mozet
Place vacante	/	5	E	/
VAN AUDENRODE	Martin	5	S	Patro Jean XXIII
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet
Place vacante	/	5	S	/
Place vacante	/	5	S	/
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE
DUEZ	Christophe			COALA asbl – Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordination ATL
VANESSE	Isabelle			Représentante Mme Lazaron, Députée provinciale

Sur base du Plan d'Actions Annuel (PAA) 2015 et du nouveau programme CLE, un nouveau PAA 2016 a été rédigé. Ce Plan d'actions a également été soumis à la commission d'agrément en novembre. Ses objectifs prioritaires sont les suivants :

- Aller la rencontre des clubs sportifs et créer des synergies
- Maintenir la journée inter-réseaux selon le même format que l'année précédente

Tout en maintenant les « acquis » des plans d'action précédents, …

A. Donner aux accueillant(e)s et aux responsables de projet la possibilité de se former

1. en favorisant et en soutenant la formation des acteurs
    - via des rencontres pour connaître les besoins en matière de formation et de diffuser des brochures de formations ;
    - grâce à la collaboration avec un/des organismes de formation ;
    - par le biais de partenariats avec des coordinations d'autres communes proches.
2. en accompagnant les démarches liées à la formation
    - en proposant un plan de formation aux permanents de l'asbl Gesves EXTRA;
    - grâce aux fonds budgétaires commun (10% du pot commun) ;
    - via la coordination des inscriptions ;
3. en aidant l'organisation de l'accueil malgré l'absence des accueillant-es
    - en demandant des adaptations horaires aux OF ;
    - en prévenant les directions d'école ;
    - en proposant des remplacements ;
4. en informant les accueillant(e)s et responsables de projet
    - via un flyer d'information ;
    - via le bulletin communal et le site internet www.gesves.be ;
    - via la permanence de la coordination qui dispose des brochures de nombreux opérateurs.
    - en insérant la logique de formation dans la convention volontariat

B. Informer les enfants et les parents des accueils existants

1. en rééditant la brochure « Temps Libre » permettant une mise à jour des informations.
2. en diffusant cette nouvelle brochure auprès des parents via les mallettes des enfants et en les mettant à disposition du public dans différents endroits stratégiques tels que le comptoir de l'Administration communale, la bibliothèque, la ludothèque, l'accueil centralisé Gesves EXTRA, les écoles lors des fêtes,…
3. en proposant une version téléchargeable de cette brochure sur le site avec une mise à jour régulière. en mettant en place une signalétique d'information claire en mettant à jour les infos sur les sites www.gesvesextra.be et www.gesves.be

C. Améliorer les synergies entre les accueillant(e)s extrascolaires quel que soit leur statut

1. en organisant et en animant des temps de rencontres ouverts à tous : des « vendredis malins »
   - pour mieux se connaître (objectif convivialité) ;
   - pour mieux gérer son action (objectif pédagogique);
   - pour mieux comprendre le cadre de son action (objectif information).

D. Organiser des temps d'accueil extraordinaire

1. en soutenant l'organisation d'une journée inter-réseaux
2. en invitant en CCA l'assistant de projet Gesves EXTRA responsable de cette journée
3. en débattant au sein d'un GT d'une formule adaptée pour cette journée qui tient compte de l'évaluation des organisations précédentes

E. Encourager les échanges, partenariats et coordination entre les différents acteurs

1. en complétant la CCA avec des représentants des secteurs sportifs ou musique notamment
2. en initiant des projets ponctuels de collaboration, lors de la journée inter-réseaux par exemple

LE SERVICE ATL-EXTRASCOLAIRE GESVOIS C'EST AUSSI LA PARTICIPATION…

- à des rencontres extrascolaires plus larges : Réunions provinciales et communautaires des coordinations ATL (dont l'organisation de la réunion provinciale à Gesves le 26 octobre 2015) ;
- au Salon de l'Education et à la journée de l'accueil extrascolaire le samedi 17 octobre 2015 ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances de juillet ;
- à la coordination de la plaine de de vacances de juillet.

… ET UN SOUTIEN À LA COORDINATION DE L'ASBL GESVES EXTRA

- tâches administratives de l'asbl ;
- accompagnement de la responsable de projet et gestion de l'asbl durant l'absence de celle-ci ;
- présence lors des différentes réunions (d'équipe, avec les directions, avec les accueillant(e)s, …) ;
- mise au vert en septembre 2015.

L'ASBL « GESVES EXTRA »

ASSOCIATION D'OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES GESVOIS

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS

Asbl « Gesves EXTRA »
S.S. : Chée de Gramptinne, 112
5340 Gesves
RPM Namur : 891-066 645
Ethias Police : 45.196.463
Dexia : 068 – 2479336 – 43
Coordinatrice : Valérie Dubois
0491/36.05.78

L'asbl "Gesves EXTRA" en bref…. :

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans la cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre… ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
  - Local « Bien-être » rue Ry del Vau, 5340 Gesves
  - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les-Tombes.
  - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de gramptinne – Gesves.
  - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
  - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
  - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
  - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents… engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Si 2014 avait été une année difficile sur le plan de la stabilité de l'équipe, suite à des incertitudes quant à la reconduction des projets APE, 2015 s'est ouverte sous un jour beaucoup plus positif avec l'annonce de la reconduction pour 3 ans des aides à l'emploi APE-Plan Marshall.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.

- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux,….etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
  - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, Foyer Saint-Antoine, la coordination ATL, la plaine de vacances, le PCDN, etc.
  - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

Membres	Représentant
COMMUNE	Simon LACROIX
	Florent BOTTON
	Nathalie PISTRIN
	Cécile BARBEAUX-DEFLORENNES (Administratrice)
	Dominique REYSER
	Eddy BODART (Administrateur)
Ecole « Croisette »	Véronique GILLET
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Marc TILLIEUX
	Sonia DEBAUCHE
Ecole René Bouchat	Roxane DEDOBBELEER
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Jonathan THURION
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Eric ANCION
Invitée	Valérie DUBOIS (coordinatrice)

Comptable externe : Finoco SPRL

POINTS MARQUANTS 2015 :

PERSONNEL

- L'équipe compte 5 animateurs permanents à mi-temps, et une coordinatrice à mi-temps (soit 3,5 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique.
- Responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque,…). -- > redistribution des tâches quant à 2014, à la demande des animateurs : Isabelle Gaudin devient responsable des journées pédagogiques et journées spéciales, et Arnaud Bizzotto rejoint Sabrina Salerno à la gestion des plaines de vacances.
- Poursuite de la gestion administrative par Valérie Dubois (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Engagement d'une nouvelle animatrice (Nathalie Dardenne) en remplacement de Stella Hoorelbeke, écartée durant sa grossesse. Stella ne réintègrera finalement pas l'équipe après son congé de maternité car elle a déménagé à Mons. Son contrat prend fin le 5 septembre. Nathalie est donc réengagée le 7 septembre, jusque fin 2015.
- Engagement d'une nouvelle animatrice (Isabelle Gaudin) en remplacement d'Emmanuelle Lorge, licenciée en janvier 2015.
- Le personnel, en chiffres :
  - **2010** : 1er emploi APE
  - **2011** : 3 animateurs (1,5TP)
  - **2012** : 5 animateurs (3,5 ETP) Nathalie Faveaux, Geoffrey Descy, Jérémy Moerman, Alan Meunier, Virginie Marchal + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie Marchal)
  - **2013** : 4 animateurs (Nathalie Faveaux, Descy Geoffrey puis Sophie Hannot, Benjamin Malherbe, Virginie Marchal) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie Marchal)
  - **2014** : 4 animateurs (Benjamin Malherbe, Fabienne Douxfils, Sophie Hannot, Virginie Marchal) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie Marchal)
  - Dès le mois de juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs mi-temps (Emmanuelle Lorge, Stella Hoorelbeke, Fabienne Douxfils, Sabrina Salerno et Arnaud Bizzotto) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie Dubois) = 3 ETP
  - **2015** : 5 animateurs mi-temps (Nathalie Dardenne, Isabelle Gaudin, Fabienne Douxfils, Sabrina Salerno, Arnaud Bizzotto) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie Dubois) + 1/2TP vacant au 31/12/2015.

ACTIVITES

- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.

  - En chiffres, **2013** : 877 présences
    2014 : 2157 présences
    2015 : 2760 présences (approximativement, année non encore terminée)

- Poursuite de la dynamisation de la ludothèque.

- Relance avec succès de la journée inter-réseaux, sur le site de la maison communale pour les 5e-6e primaires. 130 enfants et leurs professeurs y ont participé.

- Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions), complet à chaque organisation (soit +/- 42 enfants/sortie).

  - En chiffres : **2013**= 338 enfants ont participé
    2014= 362 enfants ont participé
    2015 = 480 enfants ont participé

- Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)

  - **2010** : 1213 présences
    2011 : 1535 présences
    2012 : 1111 présences
    2013 : 1779 présences
    2014 : 2061 présences
    2015 : 1651 présences -> axe à retravailler en 2016 !

- Mise au vert d'une journée le 31/08 avec l'ensemble de l'équipe à la salle Montesquieu de la Pichelotte.

LES ENJEUX 2016

- Réunir les accueillant(e)s des écoles début 2016 ➔ signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser
- Modification du système de paiement de l'accueil centralisé pour économiser les interventions : privilégier la vente de cartes pré-payées.
- Déménagement de la ludothèque dans l'ancien EPN pour améliorer sa visibilité.
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tractions.
- Maintenir l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5e et 6e de toutes les écoles.
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : www.gesvesextra.be ; et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation par chaque responsable de projet de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.

PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA: Olivier Geerkens.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

La nouvelle majorité communale a souhaité diffuser un appel d'offre public pour la coordination de la plaine de vacances. A l'issue du processus, c'est l'asbl COALA qui a été désignée ; poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.

En résumant très fort :

- ✓ **Deux quinzaines différentes à bien des points de vue… encore plus qu'imaginé :**
  - Météo ensoleillée >< Temps maussade et pluvieux
  - Fréquentation habituelle importante >< Diminution du nombre d'enfants inattendue
  - 40 animateurs à 50% qualifiés >< 20 animateurs à 30 % qualifiés
- ✓ Inscription en une matinée très efficace grâce à l'engagement volontaire de nombreux animateurs et de l'échevin ;
- ✓ **Un Studio d'enregistrement de Dessins animés et l'univers de Waltix** inventé par l'équipe d'animateurs et vécu durant 4 semaines ;
- ✓ **De nombreuses productions audio-visuelles réalisées avec les enfants et projetées devant les parents sur un écran géant prêté par la CFWB ;**
- ✓ Des « sorties » limitées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses. Une utilisation maximale du car communal et du Domaine de Chevetogne **;**
- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en **formation soutenue financièrement par la commune… ;**
- ✓ Des « anciens » animateurs nous quittent ou font une pause et **de nombreux nouveaux animateurs nous ont rejoints… ;**
- ✓ **Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants…** mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents ;

✓ **Une parade finale dans les rues de Gesves** faisant dire à une maman **« On paie bien cher pour aller à Disneyland Paris alors qu'on a tout ici !»** (sic).

CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2015 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 6 au 31.

La coordination résultait, pour la onzième année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier Geerkens qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en collaboration avec l'Echevin de la Jeunesse, Eddy Bodart.

Christophe Duez et Valentine Gérardy ont également assuré une coordination administrative et pédagogique en soutien à Olivier.

Les sous-groupes d'enfants, depuis cinq ans, ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

Un enfant de 6 ans pouvait se trouver dans deux groupes différents selon son mois de naissance posant quelques problèmes et revendications de parents. De même, un enfant de 9 ½ ans pouvait se trouver chez les 10-11.

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.
- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.

- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J'y crois » et « J'y crois pas », ils découvrent l'aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d'attention.

- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d'aventures qui leur permettent « d'être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.

- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L'énergie bat son plein ! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés… Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs… mais aiment s'y plonger à fond et en redemandent.

- Les **Maringouins** ont envie d'indépendance et besoin de confiance au sein d'un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l'importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados' » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.

FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 368 enfants distincts, se cachent :

- 227 « familles » *(L'an dernier : 257)*

- 9 familles paient le tarif « non gesvois ».Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficient du tarif « gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.

Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 368 enfants :

- 144 *(146,138 et 120 les années précédentes)* enfants ont participé à 1 semaine d'animation
- 131 *(151,149, 153 et 150 années précédentes)* enfants 2 semaines d'animation
- 57 *(77,141, 73 et 38 les années précédentes)* enfants 3 semaines d'animation
- 33 *(39,126, 54 et 49 les années précédentes)* enfants 4 semaines d'animation

Présence des animateurs :

- Semaine 1 : 39 animateurs… dont 20 qualifiés
- Semaine 2 : 39 animateurs… dont 20 qualifiés
- Semaine 3 : 22 animateurs… dont 10 qualifiés
- Semaine 4 : 20 animateurs… dont 10 qualifiés

Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié.

Pour arriver à cet encadrement, ce sont 48 animateurs différents, dont 43 gesvois, qui se sont succédé cette année. Une fois de plus, faire de la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens.

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

- La décision du Collège suite à l'appel d'offres était limitée à la coordination de la plaine 2015, soumise à évaluation. **Il importera au Collège de finaliser l'évaluation de la coordination 2016 afin de finaliser une nouvelle convention, ou non, avec l'asbl Coala.**

- Il a été proposé par l'équipe d'animation de démarrer par la compréhension du projet thématisé et d'envisager ensemble les temps forts :

  - ✓ Jeu collectif du matin et aboutissement du vendredi
  - ✓ Animation-spectacle de fin de quinzaine

  … puis des spécificités de la plaine de Gesves et de se mettre en préparation en sous-groupes par la suite. Une initiative positive !

  La préparation a formellement débuté le 2e WE de la semaine de Pâques.

- Nous avons appris tardivement l'indisponibilité des locaux de l'école de la CF. Les démarches établies par les représentants du Collège ont abouti à trouver des solutions. Nous avons disposé de 8 locaux pour 7 groupes (en plus du local Animateurs). Le local Todi d'jones est devenu un local d'animation à part entière et nous n'avons plus d'espace « réfectoire », chaque groupe mangeant dans son local… Le local « Accordéon » a permis de recueillir les groupes lorsqu'ils devaient évacuer leur local (Voir plus loin) ou animer en 2 sous-groupes (Ateliers).

- La plaine a débuté le lundi 6 JUILLET…Le calendrier était plutôt défavorable à une forte fréquentation cette année. - Un démarrage tardif…

  Ne laissant que deux semaines avant le départ en camp Patro d'un grand nombre d'enfants ; et impliquant une 4e semaine qui se termine le 31 juillet. Une 3e semaine ne comportant que 4 jours et offrant un « pont » à de nombreux parents moins en attente d'une solution d'accueil pour cette semaine.

- **Le calendrier 2016 place le 1er juillet un vendredi.**

  - ✓ **La plaine devrait donc débuter le lundi 4 juillet (jusqu'au 29 juillet)**
  - ✓ **L'asbl Gesves EXTRA pourrait proposer comme par le passé une animation le 1er juillet.**

- Les vareuses « fluo » sont portées lors de chaque sortie par enfants et animateurs. Lors des excursions, les animateurs ont pointé également la visibilité de ces vestes fluo. Il en va de même pour les bonnets bleus de la piscine.**_Bonnets comme vareuses fluo nécessiteront un minimum de nettoyage dans une logique d'hygiène.**

- Comme chaque année, les animateurs sont identifiés aisément grâce au T-Shirt au logo de G'Animaniax ou du Sweat bleu au logo de la plaine de vacances.

- Une « nuitée » à la plaine a été organisée… Ce projet est porté par les animateurs… Le fait de l'organiser à la Maison de l'entité offre un confort et une facilité d'organisation. Il a cependant fallu composer avec les travaux débutés pour l'occupation future de l'espace par l'école de l'Envol.

- Nous bénéficions d'un bus pour 7 groupes, deux journées « piscine » de manière ponctuelle pour 7 groupes… les premiers et derniers jours (Lundi… ou mardi en semaines 1 et 4 – et les vendredis) étant peu exploitables.

- Cela limite les possibilités et m'oblige à répartir ces sorties sur les 4 semaines… Les enfants présents les 4 semaines vivent ainsi un nombre de sorties équilibrées, ce n'est pas forcément le cas des enfants présents une seule semaine !

- La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Les jeunes intéressés devaient s'inscrire auprès d'un organisme de formation, poser leur candidature à la plaine et écrire une lettre de motivation demandant le soutien. Ce sont 5 animateurs et 1 responsable de groupe qui en auront profité cette année. Ils seront soutenus à hauteur de 100 € chacun.

- A titre informatif, voici une évolution des chiffres ces 5 dernières années :

		2011[6]	2012	2013	2014[8]	**2015[6]**
Enfants inscrits		357	426	432	413	**368**
Sem 1		194	225	234	198	**217**
Sem 2		230	257	259	242	**226**
Sem 3		148	226	247	235	**143**
Sem 4		158	180	196	159	**127**
Min-Max	P'tits Bouchons	16-26	16-26	14-22	18-23	**14-25**
	Moustiques	21-34	21-34	30-37	22-34	**19-32**
	Moussaillons	36-38	36-38	33-42	27-39	**15-39**
	Sioux	26-43	26-43	35-45	29-40	**26-40**
	Griffons	34-39	34-39	24-34	27-39	**18-25**
	Sayans	19-39	19-39	28-39	26-38	**17-39**
	Maringouins	30-44	30-44	31-46	7-37	**11-25**
Journées/enfants [3]		3381/19 jours 178	4184/20 jours 209	4370/20 jours 218	3584/18 jours 199	**3293/19 jours 173**

[3] Le nombre de journées/enfants se calcule en additionnant les présences journalières effectives des enfants (Certains enfants sont absents 1 jour ou 2)
[6] En 2011 et 2015 la plaine ne débute pas un 1er juillet. La notion de SEM1, 2, 3 et 4 est donc quelque peu différente
[8] En 2014, nous décidons d'être cohérents avec les limites par groupe annoncées. Il n'y a plus de dépassements possibles ou ils le sont de manière marginale.
De plus, nous lions les groupes à l'année scolaire de l'enfant… et plus de l'âge.

- Au niveau comptable, en attendant le bilan de la directrice financière, voici déjà quelques lignes directrices

  a) Diminution des rentrées de parents : moins d'enfants implique moins de PAF

  b) Il y a une augmentation légère de la PAF moyenne payée par les parents due vraisemblablement à un effet positif cette année du système des unités.
     Augmentation des frais d'animateurs

     - Plus de qualifiés…
     - Augmentation du plafond à 65 €/jour
     - Valorisation de la dernière semaine pour le rangement.

  c) Diminution des frais de Sorties :

     - Plus d'appel à des sociétés de cars externes
     - Plus de paiement d'activités externes
     - Respect du cadre pour la gratuité à Chevetogne

- Légère augmentation vraisemblable des subsides 2015. Les entrées Piscine sont à nouveau à considérer cette année. Le coût/enfant/jour est en augmentation pour la commune mais reste faible malgré la diminution du nombre d'enfants et de journées diminuant proportionnellement les frais fixes.

UNE EQUIPE D'ANIMATION

Le projet pédagogique de la plaine de vacances est axé sur les enfants, bien sûr, mais aussi sur les jeunes animateurs qui y trouvent un espace de responsabilisation, de vie collective et de rigueur professionnelle. Autant d'enjeux qui permettent aux adultes de demain de se construire. Dans ce cadre, la plaine de vacances 2015 a vécu des moments difficiles avec le décès, début septembre, de Mathias Merö, engagé dans l'équipe depuis 2007.

Il était devenu LE décorateur qui habillait les espaces et les personnes pour transporter les enfants dans un univers imaginaire à chaque fois. Il était celui qui dessinait nos T-Shirts et nos logos.

Il avait déjà imaginé les contours de la plaine 2016 et débuté les préparatifs avec d'autres animateurs volontaires.

Le jour de son décès, le Collège approuvait la demande qu'il avait faite de disposer d'un espace pour fabriquer et entreposer les décors en papier mâché de l'an prochain…

Une page s'est tournée, cette année !

BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE ET FLORENCE PEYTIER

GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par le Ministère de la Communauté Française depuis le 1er juillet 2012, a centré ses actions 2015 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs et de l'accueil des classes.

Le 1er janvier 2015, la bibliothèque a accueilli une nouvelle animatrice-bibliothécaire, Florence Peytier, remplaçant ainsi Sabine Aubry. Son expérience en Maison de repos et avec la petite enfance ont permis de développer de nombreux projets qui seront développés plus tard.

Cette année, nous avons misé un maximum sur les publics que nous touchons difficilement : les tout-petits, les adolescents ainsi que les personnes âgées. Nous avons également développé les animations pour adultes, pour permettre davantage d'échanges et de rencontres entre et avec les lecteurs.

La bibliothèque a également subi un élagage d'ouvrages assez important. Une réserve a été créée dans l'ancien EPN. Nous avons réorienté les ouvrages trop anciens et mis plus ou moins 400 livres dans la réserve. Ces ouvrages restent accessibles mais ne sont plus en total libre accès.

Des projets d'aménagement de la bibliothèque sont également mis sur la table pour optimiser au maximum l'espace disponible.

L'accueil des classes à la bibliothèque a également été maintenu mais restructuré pour l'année 2014-2015 pour proposer aux élèves de 5ème et 6ème primaire un atelier de découverte de notre catalogue. A partir de septembre 2015, ce sont les classes de 2ème et 3ème maternelle qui ont commencé le projet annuel des classes.

La bibliothèque a également développé un partenariat Province-Commune sur 3 axes. 2 sont en cours d'élaboration (Les boîtes à lire et le projet Hyper paysages), et un est toujours en concrétisation (l'aménagement d'un coin bibliothèque au guichet citoyen) et sera mis en place en 2016.

La bibliothèque possède **17 421** livres encodés aux normes bibliothéconomiques, soit **1209** documents de plus que l'an dernier. La bibliothèque est maintenant payante depuis 18 mois, une vraie évaluation peut donc maintenant être mise en place.

L'Espace Publique Numérique, devenu l'espace multimédia de la bibliothèque est utilisé pour l'accueil des lecteurs, mais également lors des animations de classe et pour des formations séniors.

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2015, la bibliothèque compte **727** familles inscrites (dont **114** nouvelles personnes, venues s'inscrire en 2015), contre 613 familles l'année dernière. En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, la crèche communale de Faulx-les Tombes, la crèche « Le chouette accueil » ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

Cette année, grâce aux animations (telles que le club de lecture et les animations pour les bébés), nous constatons un arrivage de lecteurs non-gesvois (les assessois et les oheytois sont nombreux à avoir découvert la bibliothèque cette année).

LES OPÉRATIONS DE PRÊT

En 2015, nous avons revu les abonnements des revues. En effet, nous avons continué les abonnements suivants : Pour la Science, Grands Reportages, L'Histoire, WAW, Wakou, Wapiti, Histoires vraies, J'apprends à lire.

Nous nous sommes abonnés à 4 nouvelles revues : Le petit Spirou, Flow magazine, La Revue et Marie-Claire idées.

Certains enseignants continuent à demander des livres en dépôt pour leur classe ou sur une thématique particulière ; nous leur permettons également de venir avec leur classe pour emprunter des ouvrages avec leurs élèves, selon les thématiques traitées en classe.

La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+-/ 40 livres) environ toutes les 6 semaines, à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres) ainsi qu'à la crèche « Le chouette accueil » (10 livres) tous les mois.

L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter les ouvrages mais depuis peu, aussi pour les emprunter. Un partenariat sera donc à envisager avec cette institution.

La bibliothèque a rejoint la base de données *Samarcande*, le portail de toutes les bibliothèques reconnues en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet outil permet aux usagers de faire revenir n'importe quel document gratuitement à la bibliothèque de Gesves. Les frais d'envoi et de retour sont pris en charge par la Province de Namur. Ce nouveau service permet aux bibliothécaires de répondre davantage aux demandes des lecteurs.

En 2015, 11981 livres ont été empruntés à la bibliothèque, contre 11 067 l'année précédente. Nous comptons également en plus presque 300 livres via Samarcande, et ce, sur toute l'année 2015.

Nous constatons donc une augmentation de 11%, au niveau des emprunts.

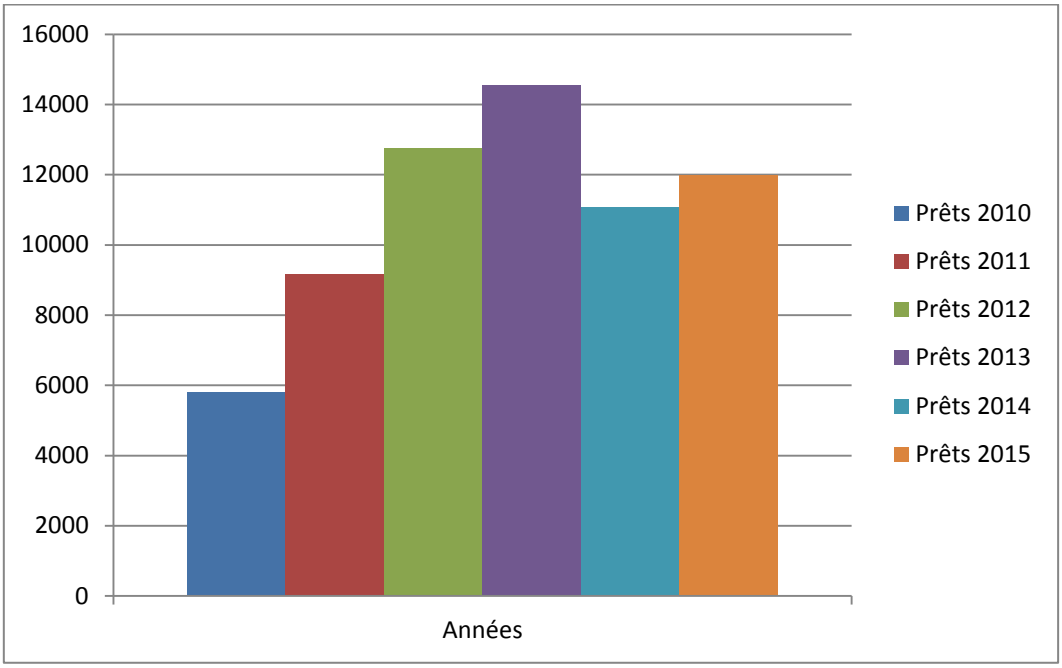

STATISTIQUES PRETS DE LIVRES

1er Décembre 2014 – 30 Novembre 2015

	ADULTES		JEUNESSE		DVD seuls	BD	TOTAL
	Fiction	Classifiés	Fiction	Classifiés			
DECEMBRE 2014	283	187	159	125	0	158	**912**
JANVIER	354	138	258	129	0	128	**1007**
FEVRIER	265	139	153	214	0	189	**960**
MARS	258	147	171	209	0	125	**910**
AVRIL	233	186	203	176	0	198	**996**
MAI	201	201	159	124	0	218	**903**
JUIN	269	148	238	185	0	147	**987**
JUILLET	214	191	149	225	0	148	**927**
AOUT	235	158	198	129	0	258	**978**
SEPTEMBRE	323	199	171	258	0	201	**1152**
OCTOBRE	298	147	198	256	0	235	**1134**
NOVEMBRE	300	248	198	148	0	221	**1115**
TOTAL	**3233**	**2089**	**2255**	**2178**	**0**	**2226**	**11981**

* + les 300 prêts *Samarcande*

LES TARIFS DE PRÊTS

PRÊT DES LIVRES – TARIFS :

Livre section jeunesse	0,15 €	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Un budget de 6000 € a été consacré à l'achat de livres et nous continuons à bénéficier de dons fréquents par les usagers de la bibliothèque. C'est ainsi qu'en 2015, **1209** nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore dépensé tout le budget. En effet, depuis 2014, nous nous rendons également chez Délire de Lire à Ciney, une librairie de livres d'occasion. Nous devons encore nous y rendre pour une grosse commande, ainsi que pour la dernière commande chez Dlivre à Dinant.

Les achats sont de plus en plus liés aux demandes des lecteurs, nous étalons donc plus le budget pour répondre au maximum des demandes.

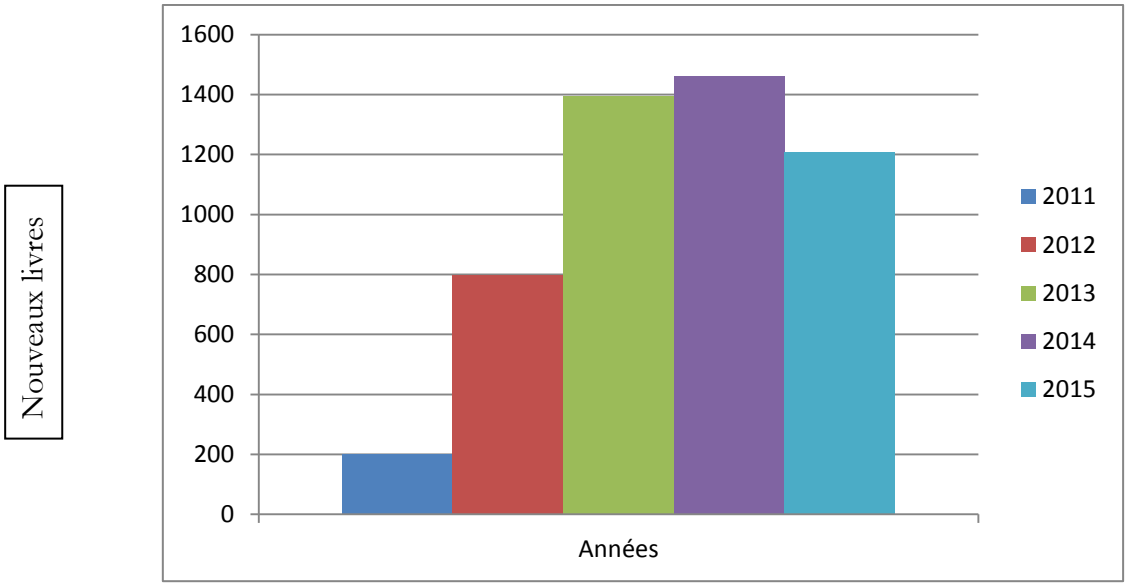

Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers les lecteurs. Cela nous permet une information plus rapide vers les usagers et non-usagers en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses. En 2015, 132 nouvelles personnes nous ont suivis.

Les autres vecteurs de communication sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- La publication de nos affiches et informations dans le journal Andenne Potins.
- Les Toutes boîtes pour les actions spécifiques.
- La création d'un planning mensuel distribué à tous les lecteurs

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 6000€. Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2015 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3500€ utilisée également pour les activités.

En 2015, 3573 euros ont été versés sur le compte de l'Administration communale et correspond aux recettes du « prêt payant », aux amendes de retard, aux photocopies et impressions des utilisateurs ainsi que la rémunération pour le Droit d'auteur entre décembre 2014 et novembre 2015. Nous constatons une nette augmentation.

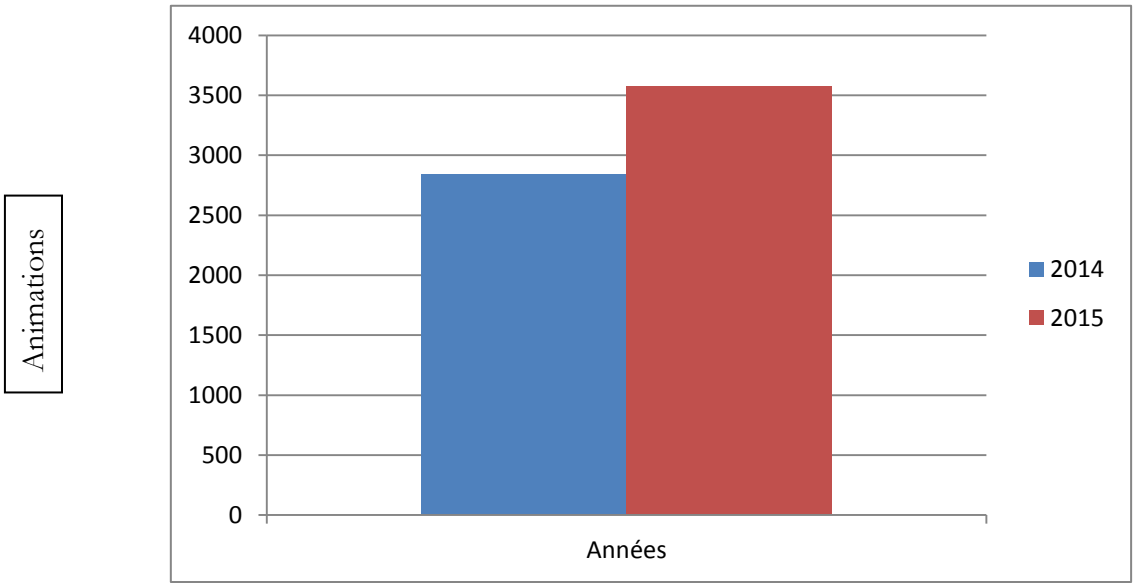

AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2015, des nouveaux aménagements ont été créés au sein de la bibliothèque :

- Un espace de contes/animation dans l'ancien bureau de l'espace public numérique, spécialement utilisé par les enfants. Un écran de projection mobile y a été installé (en partenariat pour le PCDN) pour permettre le visionnage de films et autres supports multimédia.
- Une réserve pour les documents élagués (livres anciens, livres abîmés, etc.) a été créée dans l'ancien Espace public numérique. Ces armoires restent en libre accès mais sont dans un endroit plus approprié.
- D'autres aménagements ont été mis sur la table, mais seront mis en place en 2016.

ANIMATIONS – EVOLUTION

En 2015, nous avons développé de nombreuses nouvelles animations, en grande partie grâce à l'arrivée de Florence Peytier, animatrice. En 2014, 48 heures étaient consacrées aux animations (sans compter la préparation), tandis qu'en 2015, pas moins de 136h, animations pour tous les publics.

Ces heures représentent toutes les animations, en partenariat ou non.

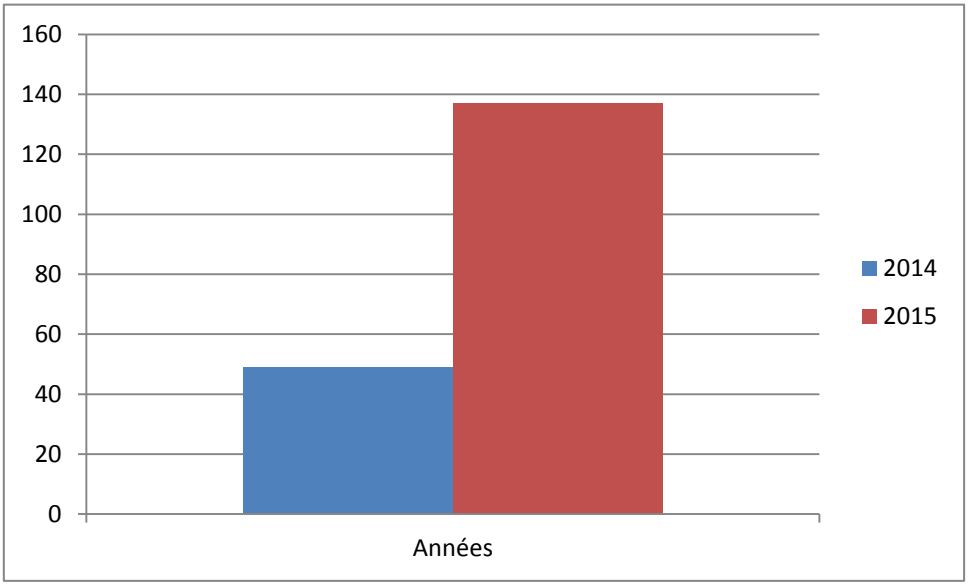

LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

« L'heure du conte ». Chaque mois, Florence Peytier anime une heure du conte à la bibliothèque, dans l'espace animation. La thématique est différente à chaque séance et correspond à la saison ou aux fêtes. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.

« Le club de lectures adultes ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son tout premier club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture.

« Bourse aux livres et aux jeux de société d'occasion ». La bibliothèque a organisé sa première bourse aux livres d'occasion en juillet 2015. Cette activité sera récurrente et reviendra chaque année pour permettre à la bibliothèque de réorienter les dons qu'elle n'utilise pas. Les lecteurs ont participé à cette opération en ayant la possibilité de vendre mais aussi d'acheter. La bibliothèque a permis à Gesves Extra de tenir un stand pour la vente de jeux, pour donner une plus grande portée à cette animation.

« Projet Hyperpaysage ». Le projet Hyperpaysage consiste en un partenariat avec la Province de Namur ainsi qu'avec le plan de Cohésion sociale. C'est un projet qui réunit les juniors et les séniors autour d'un outil commun. La formation à l'outil a eu lieu en 2015 mais le projet sera mis en place sur 2016.

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« Animation carnaval ». Le 17 février 2015, la bibliothèque et la ludothèque (gérée par Gesves Extra) ont organisé une animation commune pour les enfants entre 5 et 8 ans. L'animation a remporté un beau succès.

« Concours photos ». Dans le cadre de l'opération « *Je lis dans ma commune »,* la bibliothèque a organisé son tout premier concours photos. Les lecteurs participants devaient nous fournir une photo sur le thème « I love lire » et faite dans l'entité de Gesves. Nous avons remis un prix du jury et un prix du public, en présence d'Annick Sanzot, échevine de la culture, et José Paulet, Bourgmestre.

« Pâques – Chasse aux œufs ». Le samedi 4 avril 2015, la bibliothèque et la ludothèque ont organisé une activité commune autour du thème de la chasse aux œufs. Découverte de jeux de sociétés et animation lecture était au programme. Distribution de chocolat à la fin.

« Pâques – Les cocottes à histoires ». Pendant les vacances de Pâques, une dizaine d'enfants ont participé à une animation créative, donnée par Florence Peytier.

« Pâques – Création de marionnettes ». Pendant les vacances de Pâques, une dizaine d'enfants ont participé à une animation créative, donnée par Florence Peytier.

« Création de produits d'entretien écologique ». Suite à une demande de lecteurs, la bibliothèque a organisé, en collaboration avec le Contrat Rivière Haute-Meuse, 2 formations à la création de produits d'entretien écologique. Suite au franc succès de cette opération, les bibliothécaires se formeront pour proposer davantage d'informations sur ces sujets aux lecteurs.

« Animations – Eté 2015 ». Pendant l'été, plusieurs animations ponctuelles ont été réalisées. Des animations créatives pour les enfants. Ces animations deviendront probablement un stage l'année prochaine.

« Inauguration de la boîte à lire de Mozet ». 5 boîtes à lire ont été construites, dans le cadre d'un partenation Province-Commune. En 2015, nous avons inauguré celle de Mozet, dans le cadre de la Fureur de lire. Cette dernière a été illustrée par Roselyne D'Oreye, illustratrice pour la jeunesse et est en cours de fonctionnement à la plaine de jeux de Mozet. L'inauguration a eu lieu en octobre 2015, en présence d'une vingtaine de personnes.

« Animation Halloween ». Animation organisée par la bibliothèque et la ludothèque autour d'Halloween. Jeux de société, lectures d'histoire ainsi qu'un bricolage étaient au programme.

« Concours de noël ». Pour Noël, la bibliothèque organise un concours culinaire autour de la pâtisserie festive. La cloture celui-ci a eu lieu le 16 décembre 2015.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet.

Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent sur notre page facebook et attirent un certain nombre de lecteurs.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Durant l'année scolaire 2014-2015, nous avons reçu les 8 classes de 5ème et 6ème primaire des 4 écoles de l'entité.

Les enfants ont pu venir 2 fois. La première séance a permis aux enfants de découvrir la bibliothèque mais aussi le logiciel leur permettant de réaliser eux-mêmes des recherches. La deuxième séance s'est davantage tournée vers le livre en tant que tel. Nous leur avons permis de réaliser une critique d'un livre lu.

Pour l'année scolaire 2015-2016, ce sont les 2ème et 3ème maternelles qui sont concernés par le projet de l'année. La première séance, qui est en cours, amène l'enfant à découvrir la bibliothèque en tant que lieu ainsi qu'à s'approprier la section jeunesse. Un atelier plus créatif leur est ensuite proposé. Le but étant de les sensibiliser à la création d'une histoire de façon ludique.

Les élèves du cycle 2ème et 3ème maternelle viendront au total 3 fois à la bibliothèque.

En plus de ce projet annuel, la bibliothèque a offert :

- Une animation autour du respect du livre pour les classes de 1ère maternelles, selon les demandes des enseignants.
- Deux animations « Méli-Mélo bilingues » donnés par des animatrices de la Province de Namur pour répondre aux projets de l'école René Bouchat (école en immersion) et de l'école Saint-Joseph (Accueil d'une classe néerlandophone chaque année).

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE – DÉPÔT DE LIVRES + ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans.

Le projet « Bébés lecteurs » a débuté le 23 novembre 2013 et était animé par Kim Hoorelbeke et Michèle d'Andrimont, une bénévole, et consistait en la lecture d'histoires, jeux de doigts et comptines. Le projet est « hors les murs » car l'animation a lieu à la crèche communale un vendredi par mois.

Depuis début 2015, c'est Florence Peytier qui se rend tous les mois à la crèche pour une animation pour les tout-petits (sur le même principe que l'animation précédente).

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

Depuis mai 2013, nous prêtons la salle d'animation de la bibliothèque 2 mercredis par mois à la ludothèque.

Depuis 2014, le partenariat s'est intensifié et nous proposons régulièrement des animations et/ou activités conjointes.

En 2015, nous avons intensifié les animations en partenariat avec la ludothèque, avec des activités qui sont devenues plus régulières (animations à chaque « fête » ou chaque « saison). La ludothèque a également pris part au partenariat avec le PCDN.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Depuis janvier 2014, la bibliothèque s'investit dans un partenariat avec le Foyer Saint-Antoine. Environ toutes les 6 semaines, Kim Hoorelbeke se rend au Foyer et effectue le prêt de livres dans chaque chambre, avec l'aide d'un bénévole de l'institution. Ce partenariat permet de faire connaître la bibliothèque aux familles des résidents mais également de s'inscrire encore davantage dans l'environnement socioculturel local.

En 2015, suite à l'arrivée de Florence Peytier, le partenariat s'est encore intensifié. Chaque mois, elle réalise une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit. Par exemple, lors de l'atelier de novembre, les résidents ont créés un conte de noël à destination des élèves de certaines écoles de la commune.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – CAIAC - ADMR

La bibliothèque s'est intégrée au projet « La Parole aux babyboomeuses » initié par l'ADMR, CAIAC et la bibliothèque d'Assesse. Ce projet rassemble un groupe de parole à destination des femmes qui souhaitent réfléchir à la manière dont elles veulent vieillir. Il semblait intéressant d'organiser des rencontres de femmes des 3 communes Gesves-Assesse-Ohey autour d'une même problématique. La bibliothèque prête sa salle d'animation pour une réunion sur 3 et participe activement au groupe.

En 2015, nous avons renouvelé ce partenariat.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside de 250€ pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.

Depuis 2013 et jusqu'en mai 2014, le projet « Agenda nature » a été lancé par le PCDN et consistait en différentes animations pour les enfants, les adultes ou les familles au sein de la bibliothèque ou sur le terrain. La bibliothèque prête ses locaux pour l'animation et fournit des livres sur les thématiques abordées et les thématiques nature qui touchent la commune (Plan Maya, jardin au naturel, arbres remarquables, etc.)

En 2015, ce projet a été relancé en collaboration avec le PCDN, la bibliothèque et la ludothèque. Tous les mois, une animation nature est donc donnée à la bibliothèque, gérée en grande partie par Florence Peytier, animatrice de la bibliothèque et par une équipe de bénévoles du PCDN.

En septembre 2013, une bibliographie du Fonds Nature a été mise en page par Coralie Ghilain et est disponible au téléchargement sur la page Facebook de la bibliothèque :

http://issuu.com/bibliothequedegesves/docs/nature____lire_-_bibliographie_imag

Ce catalogue a été actualisé cette année et est remis à chaque enseignant venant visiter la bibliothèque avec sa classe. A côté de cette bibliographie, il a été décidé de mettre ce fonds en valeur par des thématiques bimensuelles.

PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉQUITATION

Un nouveau partenariat a vu le jour en 2015, suite à une demande de l'Ecole Provinciale d'équitation. Celui-ci concerne essentiellement l'extra-scolaire au sein de leur établissement, avec la mise en place d'une mini-bibliothèque (conseil et mise à disposition des ouvrages) et la réalisation d'animations ponctuelles.

Des contacts ont été pris avec leur professeur de français afin d'établir une meilleure cohérence entre nos projets et ceux de l'école.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. En 2015, nous avons surtout misé sur les publics extra-scolaires et adultes. Les 4 grandes animations que nous avons reçues sont :

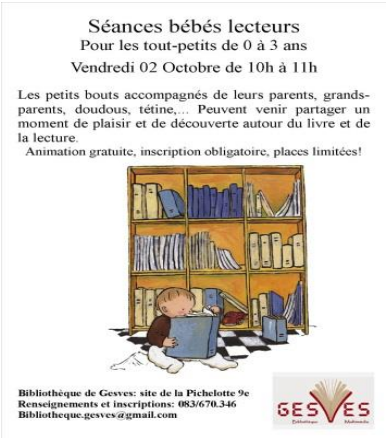

« Bébé lecteurs ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 3 séances en 2015.

« Contes pour adultes ». 2 séances de contes à destination des adultes, réalisées en soirée, dans un contexte d'échange et de partage de savoirs.

« Contes pour ados ». 1 séance à destination des 11-15 ans dans le but de les sensibiliser à la lecture et au conte. Le tout dans une ambiance ludique.

« Ombres chinoises ». Spectacle à destination d'un public familial afin de découvrir le conte et la technique des ombres chinoises.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDbus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDbus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit.

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 6 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux séniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge et également pour recevoir les classes de 5ème et 6ème primaires de l'entité.

L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.

Le catalogue de la bibliothèque a été ajouté en « favori » sur tous les ordinateurs, pour faciliter la consultation de celui-ci. Des séances d'explication sur son fonctionnement seront organisées dans un futur proche. D'autres signets, tels que des dictionnaires, sites d'institutions, d'aide à l'emploi sont également mis en évidence sur chaque ordinateur. Tout ceci, pour aider les lecteurs à augmenter leur autonomie et devenir ainsi des CRACS (Citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires).

CULTURE – TOURISME – SPORTS

TEMPS DE TRAVAIL IMPARTI AU SERVICE CULTURE-TOURISME-SPORTS

Du 1er janvier au 28 février 2015 : un agent à mi-temps.

Depuis le 1er mars 2015 : un agent à temps plein.

CULTURE

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

POINTCULTURE

Un service soutenu par la Commune de GESVES.

Le PointCulture Mobile 1 stationne à Gesves tous les jeudis des semaines paires, de 10h00 à 11h00,

chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)

Le PointCulture Mobile, c'est :

Une importante collection

CD/SACD/LP/DVD/Blu-ray/CD-Rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles …à emprunter dans les PointCulture. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiaquest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.

Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations…

Le personnel de PointCulture, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les PointCulture pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

Des plateformes de médiation culturelle

Créée au départ d'une thématique déterminée entre plusieurs opérateurs culturels et PointCulture, une plateforme de médiation se décline en expositions, ateliers, conférences, séminaires, colloques, débats, animations scolaires, outils pédagogiques numériques.

L'ensemble prend la forme d'une mise en évidence des diverses contributions et apports des opérateurs à la société démocratique qui restent trop souvent mésestimés. Ces actions de médiation culturelle se conjuguent en plateforme d'événements et de productions de contenus éditoriaux. La visibilité des plateformes de médiation est réfléchie à l'échelle de l'ensemble du réseau des PointCulture. La volonté est de faire résonance au-delà du local et de favoriser un élargissement des publics. PointCulture se positionne en acteur culturel « ressource » et facilitateur.

Le Service éducatif, lien entre culture et écoles

Le Service éducatif de PointCulture propose un panel d'outils pédagogiques, d'animations et de formations à destination des écoles tant primaires que secondaires. L'objectif est de susciter la curiosité des élèves envers les différents médias et expressions artistiques et d'initier une réflexion sur ce qu'ils écoutent et regardent.

La dimension « éducation aux médias » est une préoccupation centrale des animations et se concrétise par l'édition d'outils pédagogiques réalisés conjointement avec les porteurs de projets, renforçant ainsi leurs supports didactiques.

Les réalisations du Service éducatif sont accessibles via http://pointculture.be/service-educatif et peuvent faire l'objet d'une présentation sur demande.

Une chaîne TV Youtube

Une grande partie de ce qui est présenté dans le cadre des plateformes de médiation (colloques, ateliers, conférences) fait l'objet de captations vidéo sur les plateaux médias et alimente notre chaîne TV Youtube organisée par thématiques www.youtube.com/user/PointCultureTV.

Ainsi, petit à petit, une base audiovisuelle documentaire participative, s'élabore et conserve une trace de ce qui se crée ensemble. Ces supports audiovisuels permettent aussi d'enrichir des contenus présents sur les réseaux sociaux respectifs des partenaires.

Un site internet et des applications mobiles

Vitrine des activités culturelles en FWB, le site internet www.pointculture.be présente des outils permettant à tout un chacun d'appréhender l'information culturelle et les réalisations des équipes et partenaires de PointCulture. Jour après jour, il se transforme en véritable portail d'informations culturelles (accessibles également en applications mobiles).

Vecteurs de communication

Au-delà de l'expérience de son personnel, PointCulture met à disposition ses lieux et son matériel, ses outils de communication et de production (plateau média, agora, magazine «papier» et numérique, agenda mensuel, newsletters, site internet et média sociaux, etc.).

Statistiques exercice sur Gesves :

	2014-2015	**2013-2014**	**2012-2013**
Nombre de prêts	**693**	**628**	**1183**

LA FÊTE DE MAI

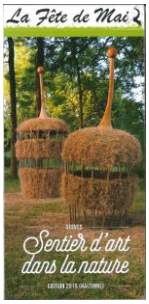

Cette année, l'asbl Vagabond'art a choisi le village de Haltinne pour cadre de la « Fête de mai », et plus particulièrement les alentours du château.

Comme à l'habitude, notre service a œuvré, en amont de la manifestation, en tant que relais entre les organisateurs et le Collège communal. Il a également assuré un soutien promotionnel à l'évènement via la Maison du Tourisme Condroz-Famenne dont notre commune fait partie.

COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Notre agent en charge du service participe aux réunions du Conseil de Développement de la Lecture de la bibliothèque communale. Une seule rencontre était programmée cette année, le 23 mars.

Ordre du jour :

1. Introduction (Evolution depuis Juin 2014) – changements majeurs
2. Rapport administratif 2014 - quelques chiffres
3. Impacts des actions menées jusqu'à présent – Réflexion et mise en œuvre
4. Plan de Développement de la lecture : constats et nouveaux projets
5. Plan de Développement de la lecture : Validation des changements par les partenaires
6. Questions/réponses + Proposition de projets par les partenaires.

PROJET JUMELAGE

Le Collège communal a décidé de rechercher une commune française susceptible de collaborer à un projet de jumelage. Il a confié le dossier au service Culture & Tourisme.

Suite à un premier contact établi par l'entremise de l'asbl « Plus Beaux Villages de Wallonie » et de son réseau européen, la Commune de Sainte-Suzanne, une des « plus belles de France », située dans le département de la Mayenne, a répondu favorablement à notre sollicitation.

Après différents échanges menant notamment à une invitation lancée par le maire de la ville française à nos représentants communaux, le Collège a finalement décidé, vu la trop grande distance séparant nos deux communes, de ne pas réserver une issue positive au projet.

ORGANISATION D'UN CONCERT COMMÉMORATIF 14-18 À GESVES

La Commune de Gesves a décidé de soutenir l'initiative de deux citoyens gesvois, Messieurs Guido Smeyers et Jean-Pierre Alderson, consistant en l'organisation d'un spectacle commémoratif 14-18 d'ampleur intitulé « Coquelicots, mon cœur saigne… ».

Celui-ci, qui se déroulera le samedi 9 janvier 2016 au Hall des sports, alternera musique classique, chansons d'époque, séquences narratives et projection d'images du conflit.
A cette occasion, nous aurons l'honneur d'accueillir 70 musiciens, 4 solistes et leurs équipes techniques.
Environ 350 spectateurs sont attendus le soir-même.

Notre service est évidemment partie prenante dans l'organisation d'un tel évènement et notre agent participe au groupe de travail chargé de sa mise en œuvre :

- recherche de sponsoring (grosses enseignes nationales, partenaires locaux)
- promotion de l'évènement : conception, impression, diffusion de matériel promotionnel
- conception des décors, recherche de costumes et matériel d'époque
- location de matériel « technique » (scène, lumières, projecteur, son…)
- organisation du bar et du catering musiciens et équipes techniques
- gestion des préventes
- conception et impression des programmes

RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

En marge de la mise à l'honneur du Québec aux Fêtes de Wallonie à Namur, les autorités communales ont eu la joie d'accueillir le vendredi 18 septembre 2015, une délégation de municipalités du Comté de Papineau.

Notre service s'est chargé de la coordination de la journée qui s'articulait comme suit :

- 9h30 Accueil
- 9h45 Prise de parole du Bourgmestre et communications diverses
  - Daniel Bruaux : Présentation de la commune de Gesves / Le Land'art à Gesves à travers la Fête de Mai
  - Christine Pitance : L'école de l'Envol
  - Olivier Geerkens : L'accueil temps libre et l'asbl Coala
  - Martin Alberty : Le Patro Jean XXIII
  - Xavier Sohet : Le GAL Pays des tiges et chavées
- 11h00 Départ pour un circuit-découverte de la commune de Gesves en bus
- 12h30 Retour à la Maison communale pour l'apéritif et le lunch
- 14h15 Départ de la délégation québécoise

Nos invités furent enchantés par notre accueil, la découverte de notre commune et de ses services.

PROJET DE RÉNOVATIONS D'ANCIENNES POMPES À EAU

Suite à l'initiative citoyenne ayant abouti, en collaboration avec l'asbl Qualité Village Wallonie, à la rénovation de l'ancienne pompe à eau de la rue Féchaire, inaugurée fin juin 2014, la Commune a décidé d'évaluer la possibilité d'étendre ce programme de réfection aux anciennes pompes de la rue de Reppe à Gesves et de la rue de Strouvia à Goyet.

Une première réunion de concertation avec les propriétaires des parcelles concernées s'est tenue le 3 février 2015 et, à cette occasion, ceux-ci ont marqué leur accord au projet.

La possibilité de proposer une mise à disposition via bail emphytéotique pour la parcelle de Reppe et un achat par la Commune pour celle de Goyet est actuellement à l'étude.

TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

MANIFESTATIONS

VILLAGE OUVERT ET FLEURI
EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT

Pour rappel, l'opération « Village Ouvert et Fleuri » (VOF) consiste à organiser, une fois par an, dans un village ou un hameau de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur le lieu et ses habitants. A cette occasion, les habitants qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix. Les lieux à visiter son reliés entre eux par un circuit de promenade balisé le long duquel diverses animations sont organisées.

Cette année, c'est le hameau de Haut-Bois qui a été mis à l'honneur, en collaboration avec son « Comité des fêtes », le 7 juin dernier.

La journée a débuté par le traditionnel petit-déjeuner campagnard qui, en ouverture de chaque édition, rassemble les organisateurs, les autorités communales, les différents hôtes du jour ainsi que les exposants invités. Pas moins de 65 participants ont répondu à l'appel.

Deuxième étape incontournable avant l'arrivée du public, le cortège inaugural emmené par l'échevine du Tourisme et de la Culture, Madame Annick Sanzot, a ouvert le parcours en milieu de matinée au son de la cornemuse du musicien gesvois Monsieur Guido Smeyers.

Dès 11h, le public s'est déplacé en masse, sous un clair azur digne des plus belles cartes postales, pour venir arpenter la boucle de promenade de 4 km qui reliait les différentes étapes du jour et profiter des nombreuses animations mises à sa disposition ! L'affluence a été évaluée à environ 800 visiteurs.

La Commune de Gesves a octroyé un subside de 2.000 € à l'organisation de l'évènement.

Cette année, notre partenariat avec la Maison du Tourisme Condroz-Famenne nous a permis de décrocher également :

- dans le cadre du projet « Des villages vivants en Condroz-Famenne », pour une intervention communale de 940,81 €, un subside complémentaire net de 4.704,07 € (80 % de la somme totale engagée)
- via l'APAQW, un subside de 500 € dédié à la dégustation de produits du terroir

RELAIS AVEC LA MAISON DU TOURISME DE CONDROZ-FAMENNE

JOURNÉES PARTENAIRES

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux opérateurs présents sur le territoire de la MT Condroz-Famenne de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité aux visiteurs et de faciliter la prise de contact entre partenaires touristiques (agents des SI/OT, hébergeurs, restaurateurs, propriétaires d'attractions,…).

Deux éditions ont été organisées en 2015 :

- le 5 mars 2015 à Ohey avec, au programme :
    - Visite des chambres d'hôtes de Libois à Evelette (Libois).
    - Visite des 2 Musées de l'Héritage à Goesnes.
    - Visite du gîte rural « Au Vieux Marronnier » à Perwez.
    - Repas du terroir au restaurant « La P'tite Auberge » à Perwez.
    - Visite des gîtes du Domaine sur les Sarts à Perwez
    - Visite de la nouvelle chocolaterie Sigoji à Schaltin.
    - Visite de l'Espace Muséal d'Alvaux à Hamois.
- le 7 juillet 2015 à Gesves et à Havelange avec, au programme :
    - Visite guidée des Grottes de Goyet
    - Circuit guidé en autocar à travers la commune de Gesves avec découverte d'œuvres land'art
    - Visite de la Fromagerie du Samson + dégustation du terroir
    - Repas « préhistorique » au restaurant des Grottes
    - Départ en autocar vers le site du Sawhis à Havelange – circuit commenté par un guide
    - Présentation des nouveaux panneaux de départs de promenades
    - Visite guidée du site Sawhis

EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.

Cette année, nous avons collaboré :

- à la nouvelle édition du « Guide touristique Vallées des Saveurs », reprenant le listing complet de tous nos opérateurs touristiques
- au set de table reprenant l'agenda des évènements « coup de cœur » de la haute-saison touristique
- à l'édition de 10.000 sacs réutilisables aux couleurs de la MT
- à l'édition d'un « carnet de vacances », nouvel outil de communication ludique destiné aux enfants (4-12 ans) et à leur famille en séjour dans la région

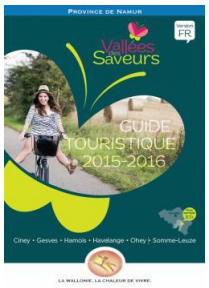

MES AVENTURES D'ENCHANTEURS À GESVES

Afin d'asseoir encore davantage sa vocation de « destination familles », la MT a lancé en avril 2014 un nouveau produit touristique familial, « Mes aventures d'enchanteur », qui consiste en 4 balades-jeux disponibles dans les communes de Ciney, Havelange, Hamois et Somme-Leuze.

La commune de Gesves ne disposant pas d'un tel produit vu son intégration récente dans l'association, la MT Condroz-Famenne a décidé de lui proposer, ainsi qu'à Ohey, la création d'une application mobile accessible gratuitement via Apple, Androïd et Windows Mobile. Celle-ci destinée aux enfants de 6 à 12 ans consistera en un jeu de type chasse au trésor ou jeu de piste d'une durée d'1h30 environ, calqué sur l'univers des 4 balades-jeux existantes.

Le travail de conception de ce nouveau produit, auquel notre service a pris une part très active, a été mené par la société N-Zone et coordonné par la MT. Il s'est décliné en plusieurs phases :

- découverte des applications-jeu proposées par la ville de Dinant
- Elaboration du scénario de l'intrigue
- Repérages sur le terrain et sélection d'un parcours adéquat
- Réalisation de fiches infos sur les point d'intérêts visibles le long du parcours
- Choix des différentes épreuves composant le jeu
- Test de l'application sur le terrain

La conception du jeu est désormais totalement terminée. Le parcours gesvois de « Mes aventures d'enchanteurs » débutera au parking de l'église Saint-Maximin et emmènera les joueurs à la découverte du cœur historique du village sur une boucle de 1km 600 environ.

Le projet a donc atteint sa phase terminale, à savoir la préparation de la publication de l'application sur les plates-formes de jeux disponibles sur le net et la promotion du produit avant son lancement officiel. En accord avec les différents partenaires, nous avons choisi de reporter celui-ci aux premiers jours du printemps 2016.

2016, ANNÉE DU VÉLO

Dans le cadre de l'année à thème 2016 consacrée au vélo, notre service a déjà été sollicité, par l'entremise de nos collaborateurs de la MT, pour participer à différents projets liés à cette thématique :

- Correction et validation des itinéraires élaborés par la FTPN pour la réalisation, en collaboration avec la société Derouck, d'un ensemble de cartes (pochette en plastique de +/- 30cartes - tirage : 4.000 exemplaires).
- Edition d'un nouveau produit destiné à remplacer l'ancienne carte Ravel consistant en une pochette plastique contenant :
  - ✓ une carte reprenant six circuits cyclo sur l'ensemble du territoire (un par commune), des liaisons entre ces boucles, le Ravel (ligne 126) ainsi que deux itinéraires bis au Nord et au Sud du Ravel, entre Ciney et Havelange.
  - ✓ six fiches R/V descriptives des balades à destination des familles et deux fiches itinéraires bis au Nord et au Sud du Ravel, entre Ciney et Havelange.

  Chaque commune a déjà soumis un projet de parcours. L'ensemble de ceux-ci ont fait l'objet d'une validation lors d'une réunion de coordination organisée le 20 novembre à Ciney. Les projets de fiches descriptives devront être rentrés le 4 décembre au plus tard.
- Reprise en 2016 de l'organisation de « la Savoureuse » par les six communes de la MT. Cet évènement atypique consiste en une balade à vélo vintage à travers les paysages du Condroz qui transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir. A travers trois parcours de 40, 60 et 90 km, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et aux forçats de la route. Le tout dans une ambiance d'époque.

  Les deux premières éditions de « la Savoureuse » ont été organisées en 2013 et en 2014 par le GRACQ (les cyclistes quotidiens de Ciney) et on rassemblés, à chaque fois, 170 participants. Ce groupement de bénévoles ne pouvant plus assumer la charge d'un tel évènement, son représentant a proposé aux 6 communes de la MT d'en reprendre l'organisation. Une première réunion préparatoire s'est déroulée à Ciney le 20 novembre, lors de laquelle plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied.

DIFFUSION D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

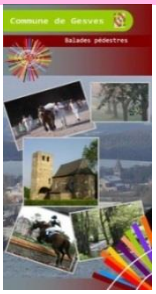

Notre service continue de s'occuper de la diffusion du matériel d'information touristique édité par l'administration communale (brochure d'accueil, carte IGN…), par la MT Condroz-Famenne (guide touristique, sets de table…) ou par le Gal Pays des Tiges et Chavées (coffret balades, brochure de présentation…). Des points de dépôts ont d'ailleurs été organisés dans plusieurs commerces de l'entité.

EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

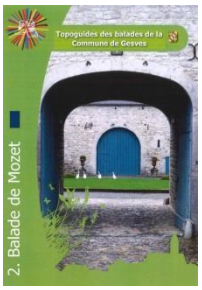

Le premier numéro de la série des « Topoguides de la Commune de Gesves » consacré à la « Balade de Mozet » est sorti des presses en avril 2015. Pour rappel, cette série a pour objectif d'offrir un commentaire détaillé à chacune des douze balades du Syndicat d'initiative (patrimoine, biodiversité, toponymie, services…).

Le deuxième numéro est attendu début 2016 et les dix suivants devraient être édités avant la fin de l'année prochaine.

VALORISATION DU RÉSEAU DE PROMENADES

MISE À JOUR DU BALISAGE

Nous poursuivons notre collaboration avec l'appui technique du service Environnement dans l'entretien et la mise à jour du balisage des promenades.

GT SENTIERS DU PCDN

Notre service coordonne désormais aux côtés de l'appui technique du service Environnement les réunions du « Groupe Sentiers » du PCDN qui œuvre, à travers diverses actions, à la sauvegarde et à la mise en valeur de nos chemins et sentiers.

Plusieurs membres du groupe ont d'ailleurs répondu positivement à l'appel lancé à l'occasion de l'opération « Rendez-vous sur les sentiers 2015 » organisée à Faulx-Les Tombes les 16 et 17 octobre derniers. L'objectif fixé cette année consistait en :

- la réhabilitation du tronçon humide du sentier n° 77 (dit du « Chemin de Namur »), situé entre la Taille Brusse et l'Impasse des Merles
- l'inauguration de la nouvelle balade des « Impasses panoramiques » qui parcourt le hameau des Tombes

IMPLANTATION DE NOUVEAUX PANNEAUX DE DÉPART DES BALADES

L'objectif est de doter chaque point de départ des balades balisées du SI d'un nouveau panneau de renseignement.

Des premiers contacts ont été pris au CGT pour évaluer les possibilités de financement du projet et revoir les modalités pratiques de l'introduction des dossiers.

La première étape, consistant à rentrer auprès des instances régionales un dossier de demande de permis d'urbanisme, devrait être bouclée à la fin du mois de décembre, voire dans le courant du mois de janvier 2016.

COLLABORATION AVEC L'ASBL « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE »

Matérialisation du circuit d'interprétation

« Plus Beaux Villages de Wallonie » à Mozet

Ce projet, lancé en 2011, consiste en l'implantation d'une série de panneaux didactiques ayant pour but d'informer le visiteur sur les ressources patrimoniales et architecturales du village de Mozet.

Pour rappel, nos services s'étaient déjà précédemment chargés :

- de collaborer à la rédaction des contenus avec l'asbl PBVW
- de rédiger et d'introduire une demande de permis d'urbanisme qui fut accordée le 26 septembre 2013
- d'introduire, auprès du CGT, un dossier de demande d'octroi de subvention pour le développement de l'infrastructure touristique, à hauteur de 15.474 € (80 % du coût total)

Dès confirmation par le Ministre de l'octroi de cette subvention, entériné en date du 20 mai 2015, notre service, en collaboration avec le Service Marchés publics et l'asbl PBVW, s'est chargé de coordonner et superviser :

- la conception des panneaux, attribuée à la société Concept Expo
- l'implantation de ces panneaux, attribuée à la société de Monsieur Philippe Farin, qui sera terminée courant décembre 2015

TOURNAGE DE L'ÉMISSION « LES AMBASSADEURS »

La RTBF a choisi la commune de Gesves comme cadre d'un numéro de sa nouvelle émission « Les Ambassadeurs », qui sera diffusé à l'antenne le 30 janvier 2016.

Il s'agit d'une émission télévisée hebdomadaire de 52 minutes qui s'inscrit dans le prolongement des émissions « Télétourisme » et « La Clef des Champs ». Présentée par Armelle Gysens et Jean-Philippe Watteyne, avec des apparitions de Guy Lemaire et Philippe Soreil, elle a pour vocation d'explorer tous les coins et recoins de Wallonie et de Bruxelles, que ce soit à la campagne ou dans les centres villes, avec un duo de touristes, à la rencontre des habitants du cru.

Notre service s'est chargé de guider Mr Christophe Stefanski, en charge de la préparation de l'émission, dans sa découverte de la commune et de le mettre en contact avec nos partenaires locaux (producteurs du terroir, artisans, propriétaires de gîtes…) ou certaines de nos personnalités les plus typiques.

Le tournage de l'émission se déroulera les 7, 8 et 9 décembre 2015.

COMMUNICATION

MEDIAS COMMUNAUX

Notre service utilise les canaux de communication mis à disposition par l'Administration communale pour valoriser ses actions ainsi que les activités des opérateurs gesvois :

- Mise à jour des pages « Culture & Tourisme » du site internet de l'Administration
- Rédaction d'articles dans le « Gesves Info », le « Bulletin du Syndicat d'initiative » et « Andenne Potins »

BROCHURE « BIEN-VIVRE A GESVES »

A la demande expresse du Bourgmestre, notre service s'est vu proposer de coordonner, en collaboration avec son secrétariat (Mme Nathalie Seine), une nouvelle édition de la charte de convivialité et bien-être qui avait été éditée en collaboration avec la commune d'Assesse en mars 2008.

Pour donner davantage d'ampleur au projet, nous avons décidé de coopérer avec la classe des 3ème et 4ème primaire de Mme Laura Leclercq à l'Envol en proposant aux élèves, dans le cadre d'un module de leçons consacré au civisme :

- d'apporter leur point de vue ainsi qu'un commentaire personnalisé à la charte
- d'illustrer celle-ci de leurs dessins
- d'organiser un débat avec le Bourgmestre et notre échevin de l'Enseignement autour de la thématique

Le schéma narratif du module de leçons est actuellement en cours de rédaction.

SPORTS

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

JE COURS POUR MA FORME

En 2015, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation au jogging « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- la session printanière, du 17 mars au 18 juin, qui a accueilli 47 participants au niveau 1 (0-5 km) et 24 au niveau 2 (5-10 km)
- la session automnale, du 8 septembre au 3 décembre, qui a accueilli 28 participants au niveau 1 et 27 au niveau 2

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés durant les deux sessions par Mme Véronique Sermon et Mm Christian Noelmans, Patrice Pignolet et Benoît Richard.

TROPHÉE COMMUNES SPORTIVES

Le Collège communal a décidé de participer à la 19ème édition du Trophée Communes sportives qui se déroulait cette année le 26 septembre à Mouscron.

Un appel à participer a été lancé dès le mois de juillet aux amateurs de sport gesvois dans le but de constituer une équipe de 21 sportifs susceptibles de représenter notre commune lors des 8 épreuves obligatoires sélectionnées par les organisateurs.

Après un début de recrutement très prometteur, nous avons finalement dû renoncer à participer suite aux nombreux désistements enregistrés en dernière minute.

RÉCEPTION DES SPORTIFS

En date du 15 juillet, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée à la Maison communale.

Cette année, quatre gesvois ont obtenu de très beaux résultats, à savoir les époux Balfroid avec le titre 2014 de champions de Belgique dans la catégorie Classic Bike-classe 7-side-car, Christophe Demortier qui, en mai 2015, a terminé en première position de la catégorie « historique » au Rallye de Wallonie et Christophe Bouqué qui a reçu, au Japon, son 5e Dan en Bujinkan Ninpô Taijutsu. Les gesvois qui se sont le mieux classés lors de la dernière édition des Foulées de St Jo ont également été félicités : Véronique Sermon et Sébastien Thirion sur les 5 kms, Aude Renière, Frédéric Dupont et François Langhendries sur les 10 kms. Un coup de cœur particulier a également été adressé à Justin Peraux, gesvois de 16 ans, disposant depuis janvier 2015 du statut d'espoir aspirant en handisport tennis.

FORMATIONS

Cette année, notre agent a participé aux formations suivantes :

- « Aménagez et dynamisez vos espaces d'accueil et de vente » dispensée par le Centre de compétence Forem Tourisme de Marche-en-Famenne le mardi 26 mai 2015
- « Journée d'animations sur l'accueil des touristes » articulée autour de l'offre « familles » de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne « Mes Aventures d'Enchanteur », organisée par la MT le jeudi 28 mai à Heure

Remarque : notre agent a également participé à un test d'évaluation en langue néerlandaise le 23 avril sur le site du Campus provincial à Namur en vue d'assister aux modules de formation en néerlandais organisés par la Province. Suite à celui-ci, il lui a été proposé d'intégrer le groupe d' »Initiation à la langue en situation » (uf5) mais, malheureusement, le module n'a pas été ouvert, faute d'inscriptions.

3ÈME AGE

3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 1er décembre 2015, la Commune compte, parmi ses 7158 habitants, 1428 qui ont 60 ans et +.

Conseil Consultatif des Aînés :

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 16 membres (cfr rapport « Commission-Comités-Conseil »), s'est réuni 3 fois en 2015 (janvier-avril-octobre). La Présidence est assurée par Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés.

La réunion de janvier a été axée principalement sur le bilan de toutes les activités de 2014 ainsi que sur l'organisation d'une excursion à Liège en mai 2015.

La réunion de mai, quant à elle, était axée sur l'organisation de la fête des aînés qui s'est déroulée le jeudi 11 juin. Ce n'est pas moins de 260 personnes qui ont répondu présentes. Au vu du nombre élevé d'inscriptions, le goûter a eu lieu, cette année encore et au grand bonheur de tous dans le hall des sports.

L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Babette et les zamusettes ». Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cougnoux et morceaux de tarte et surtout….de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

ACTIVITES 2015

Excursions

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Ainés de notre commune (C.C.A.), deux excursions ont été organisées en 2015 :

Liège, le 5 mai 2015

Le programme de cette première sortie, à laquelle 37 personnes avaient répondu présent, s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite guidée de l'Aquarium de Liège suivie d'une visite libre du Muséum. Nos aînés ont pu ensuite se restaurer sur le site de Liège Guillemins au restaurant « La cantinière du Régiment ».

L'après-midi, la visite de l'exposition "J'avais 20 ans en 14 » dans l'enceinte de la gare des Guillemins à Liège.

GEER et BLEGNY, le 15 septembre 2015

35 personnes s'étaient inscrites pour cette 2ème excursion dont le programme s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite guidée de deux usines complémentaires, à savoir HESBAYE FROST (produits surgelés) et BIOGAZ (biométanisation) de GEER. Départ ensuite vers Blégny où nos aînés ont pu se restaurer avec un beau menu intitulé « Hèrtcheûses » avant de visiter les mines avec, comme guides, Antonio et René. 35 personnes

Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a décidé de mettre en place une formation en informatique pour les aînés.

Un marché public a été réalisé et, à partir de l'année prochaine (jusqu'en 2019), deux formations par an seront organisées et seront axées sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet » mais aussi sur l'utilisation de GSM, tablettes, appareils photos numériques.

Conférence « Vol dans les habitations », le 15 octobre 2015

À l'initiative de Monsieur André BERNARD, Président du CPAS ayant en charge la politique des aînés, une conférence « Vol dans les habitations » a été organisée.

Une trentaine de personne s'était déplacée pour venir écouter cette conférence animée par Monsieur Xavier DE POLLIER, Chef de Poste de Gesves de la Zone de Police des Arches, en présence de Monsieur le Bourgmestre, José PAULET, ayant la sécurité dans ses attributions.

Malheureusement, le vol dans les habitations est une réalité dans notre belle commune et la perte effective de certains biens, l'impression de viol et parfois des séquelles physiques lors de vol créent un sentiment d'insécurité.

Monsieur André BERNARD n'a pas manqué de rappeler qu'il faut être vigilants, prévoyants et solidaires entre voisins. Il a notamment fait référence à l'opération « les voisins veillent » déjà mise en place dans certaines communes voisines.

Il est important d'apprendre les gestes qui peuvent aider à faire face à la recrudescence des vols dans les habitations comme, par exemple, bien fermer les portes et les volets le soir, ne pas laisser traîner ses clés, éviter de laisser apparaître des signes d'absence (exemple : boîte aux lettres non relevée, …).

Cette conférence était également l'occasion pour toutes les personnes présentes de poser leurs questions à notre orateur du jour mais aussi de bien se faire conseiller.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont le service social, le service de réinsertion socio – professionnelle, le service administratif, la maison de repos et l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.

A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires: le service énergie, la médiation de dettes, le taxi social, les consultations juridiques, la banque alimentaire, l'écrivain public.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Le C.P.A.S. a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées.

Enfin, il peut être appelé à intervenir pour aider les familles confrontées à une naissance multiple et, une fois par an, il prend part à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.

Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (autrefois appelé « minimex ») ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1er loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,…, intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,… etc.) ;

- hébergement de 43 résidants au sein de notre maison de repos pour personnes âgées le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (21 places);
- réinsertion socio - professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Awiph ou des prestations en A.L.E. ;
- mise en place de gestions budgétaires ;

- ventes de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson ;
- accès à la banque alimentaire ;

- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la blanchisserie du Samson ou demandes de divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un service d'aide - familiale.
- Accès à un service de taxi social.

Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, de nombreuses personnes viennent au C.P.A.S. pour y être conseillées, renseignées, ou aidées avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice, ou dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de logement.

Le service social constate d'ailleurs qu'il est de plus en plus sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,…).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.

Pour plus d'information, voir le rapport du CPAS.

LOGEMENT

LOGEMENT

AGENT TRAITANT CHRISTINE SNEPPE

Ce service a été réorganisé et intégré au Service PCS-PCDR-Logement

INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social à finalité sociale, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

MISSION

Le service logement a pour mission d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social,
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et d'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation.

Elle veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.

PARC LOCATIF COMMUNAL

Notre service gère actuellement les conventions, les contrats de bail, la liste des demandes de logement, les états des lieux, le relevé des consommations énergétiques et tout problème lié à l'occupation des 44 appartements (32 en direct et 12 en partenariat avec les Logis Andennais + 3 confiés au CPAS dans le cadre des ILA).

19 nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement sont en cours de réalisation :

- 8 à Surhuy
- 6 au Foyer Saint-Antoine à Mozet
- 3 au Centre Récréatif de Mozet
- 2 au Presbytère d'Haltinne

A ce jour, le parc locatif communal gesvois 2015 était composé comme suit :

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX -** 32 logements gérés par le service « logement ».

- ➢ SOREE : Rue du Centre : 3 logements
- ➢ HALTINNE : Rue Léon Pirsoul : 4 logements

Ces bâtiments ont été rétrocédés par le CPAS à la commune au 1er avril 2014 de manière à les gérer en cohérence avec tous les autres logements communaux.

- ➢ HALTINNE : Rue de Haltinne, 3 : 1 logement
- ➢ GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte, 5 :
  - 6 logements temporaires (1er étage aile centrale)
  - 6 logements définitifs (aile droite)
  - 5 logements moyens (2ème étage aile gauche)
  - 1 logement ex-conciergerie (rez-de-chaussée aile gauche)
- ➢ FAULX-LES-TOMBES : rue de l'Eglise, 4 (ancien presbytère): 1 appartement + 2 studios
- ➢ SOREE : Rue du Centre, 31 : 3 logements

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX DESTINES A L'I.L.A.**

Convention de location entre le CPAS et la Commune.

- ➢ SOREE : Rue des Bourreliers : 2 appartements
- ➢ GESVES – site de « La Pichelotte » - aile droite : 1 appartement

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GERES PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS**

- STRUD : 6 logements sociaux.
- GESVES – site de « La Pichelotte » - aile gauche, 1er étage : 6 logements sociaux.

Liste des bâtiments du patrimoine privé de la commune prévus pour 2015, loués à des tiers privés.

Le budget 2015 reprenait en estimation de recettes les loyers en cours et prévisibles en fonction des dates escomptées d'occupation des bâtiments.

La Commune gèrera en 2016, 51 appartements dont 21 en partenariat avec les Logis Andennais.

Une convention de sous-traitance du mandat de gestion par l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney pour les nouveaux appartements de Mozet et de Goyet est en cours de négociation.

	Loyer	Charges	Articles
Secteur activités-services 2015			
Pichelotte :			
- Ligue Equestre	23.380,00	6.000,00	*12401/161-48 et 163-01*
- Bureaux CPAS	10.400,00	0,00	*12401/164-01*
- GAL	2.400,00	900,00	*511/161-48 et 163-01*
- Restaurant	16.598,00	6.240,00	*12403/161-48 et 163-01*
Police	0,00	0,00	
Poste	3.510,00	0,00	*12421/164-01*
Grottes de Goyet	16.000,00	0,00	*12413/163-01*
Garage RTG4	2.400,00	0,00	*76206/163-01*
RTG4-SPAF-CPAS	0,00	16.000,00	*762/161-48*
Sous-Total Loyers + Charges	**103.828,00**		
Logements			
Pichelotte : 25 appartements communaux dont 6 appartements via Logis Andennais	129.748,00	32.460,00	*12404/161-48 et 163-01*
Presbytère FLT : 3 appartements communaux	13.096,00	4.800,00	*12405/161-48 et 163-01*
Strud : 6 appartements via Logis Andennais	21.536,00	0,00	*12406/163-01*
Sorée – Bourreliers CPAS ILA	12.000,00	3.600,00	*12409/161-48 et 163-01*
Sorée – Centre 31 : 3 logements	7.107,00	5.820,00	*12412/161-48 et 163-01*
Haltinne – Haltinne 3 : 1 logement	3.600,00	0,00	*12411/163-01*
Haltinne – L. Pirsoul : 4 logements	11.153,00	10.416,00	*12422/161-48 et 163-01*
FLT – La Goyette : 1 Conciergerie	3.600,00	1.800,00	*12415/161-48 et 163-01*
Mozet – Mozet 3 :6 logements via Logis Andennais (6 mois)	12.600,00	0,00	*12423/163-01*
Mozet – 2 Chênes 9 : 3 logements via Logis Andennais (9 mois)	9.450,00	0,00	*12425/161-48 et 163-01*
Sous-Total Loyers + Charges	**282.786,00**		
TOTAL GENERAL	**386.614,00**		

ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Travaux terminés.

  Occupés depuis novembre 2011 et gérés par les Logis Andennais.

- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1er étage aile gauche de la Pichelotte. Travaux terminés. Bâtiment occupé depuis septembre 2011 et géré par les Logis Andennais.

- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens. Projet en cours. Cahier spécial des charges en préparation. Pour 2 logements car permis d'urbanisme refusé pour 3.

  Le permis d'Urbanisme est en attente d'approbation par la Région Wallonne.

- **FICHE 4** : rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux.

  Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements.

  Nous avons eu l'accord de la tutelle le 31/10/2012 et l'avis de marché est passé au conseil communal du 20/11/2012. Le marché de travaux a été attribué et les travaux ont débuté en novembre 2014 et se poursuivent. Fin prévue en juin 2016.

Construction de 8LS rue des Moulins

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/722-60
Estimation	944.909,440€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	25/09/2009 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL	1.102.295,51€ TVAC
Ordre de commencer	12/09/2014
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 479.188,34€ TVA comprise

PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements deuxième étage aile gauche de la pichelotte. 2ème convention PCDR. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2ème convention PCDR. Travaux terminés. Logements occupés depuis juillet 2014.

- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens ; état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008.

- **FICHE 3** : Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux.

  Le dossier de base adjudication a été envoyé au SPW – Département du Logement le 20/03/2012. Il est passé au conseil du 09/11/2012 pour l'approbation du cahier spécial des charges. Nous avons envoyé le courrier à la tutelle le 19/11/2012. Le marché a été attribué. Les travaux ont commencé en avril 2014.

  Les travaux ont été finalisés en novembre 2015.

  Le mandat de gestion de ces logements en sous-traitance par l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney est en cours de négociation.

  FICHE 4 : Foyer St Antoine - rue de Mozet, 1 à Goyet: Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Le projet a été attribué et les travaux sont en cours.

Aménagement de 6LS au Foyer St Antoine

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-56
Estimation	1.058.237,20€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	14/03/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	24/12/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise Lot 1&2 Ets Taviet, Lot 3 Sanideal	941.106,97€ TVAC
Ordre de commencer	10/02/2014
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 843.538,44€ TVA comprise

PLAN LOGEMENT 2012-2013

NEANT

PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne

NOTRE VOLONTÉ

- Concrétiser les Plans Logement en cours
- maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
- atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;
- compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;
- tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
- travailler en partenariat avec le Logis Andennais, les sociétés de crédit au logement ;
- diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
- créer du logement durable.
- veiller au développement des énergies renouvelables
- continuer à développer le logement intergénérationnel
- respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR (voir fiche Pichelotte 1.13)
- Collaborer avec des partenaires privés (Site de Sierpont et bâtiments situés à l'avant et à l'arrière du Hall Omnisport, chaussée de Gramptinne)

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : CHRISTINE SNEPPE

FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

Les deux principaux projets suivis par la FRW en 2015 sont la place de Faulx-Les Tombes et l'aménagement des 5 logements au 2e étage de l'aile gauche du bâtiment de la Pichelotte.

Voir rapport annuel PCDR.

Pour mémoire : Lot 1 : du PCDR comprenait les fiches projets suivantes :

- **FP1.1 :**. Construction d'une maison de l'entité à Faulx-Les Tombes
- **FP1.2 :**. Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes
- **FP 1.3 :** Acquisition et réaffectation en 6 logements sociaux de 5 bâtiments à Strud
- **FP 1.4 :** Actions de préservation et de valorisation du patrimoine
- **FP 1.5 :** Actions d'information, d'éducation et de sensibilisation sur différentes thématiques liées à l'environnement
- **FP 1.6 :** Amélioration des «outils de diffusion» de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité
- **FP 1.7** : Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de Gesves
- **FP 1.8 :** Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés
- **FP 1.9 :** Valorisation du bénévolat
- **FP 1.10 :** Développement des possibilités d'accueil de la petite enfance
- **FP 1.11 :** Actions d'ouverture et de coopération de la commune avec l'extérieur
- **FP 1.12 :** Diversification de l'offre de logement
- **FP 1.13** : Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte, à Gesves en lieu d'accueil intergénérationnel, et aménagement des abords
- **FP 1.14 :** Utilisation rationnelle de l'énergie
- **FP 1.15 :** Actions de soutien à l'économie locale

Parmi ces fiches-projets, 3 ont été à la fois activées et ont fait l'objet d'une convention DR :

	Financement	
	Commune	Subvention SPW
F.P.1.1 (Convention n°1) La Maison de l'Entité (travaux terminés)	€ 1.505.000	€ 1.204.000
F.P. 1.3 adaptée en 1.13 (Convention n°2) La création de 5 logements sur le site de la Pichelotte (travaux terminés)	€ 610.000	€ 488.677
F.P. 1.2 (Convention n°3) L'aménagement de la Place de Faulx-Les Tombes	€ 349.000	€ 193.000

ce qui représente en matière d'investissement par dotation SPW engagé à ce jour un total de quelque 1.885.677 € sur une prévision globale de 4.335.233 €.

Etat du dossier de l'aménagement de la place de Faulx-les Tombes	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	313.269,00 € TVAC
Subsides	PCDR 60%
Principe et CSC :	25/03/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	08/06/2015 - approbation du Collège
A l'Entreprise NONET SA	317.203,88 € TVAC

<u>En attente de la promesse ferme du subside du SPW-Direction du Développement Rural</u>

Les Travaux devraient débuter prochainement.

Depuis l'approbation de son PCDR en 2006, la Commune a déjà effectué sur fonds propres différents aménagements du bâtiment de la Pichelotte pour héberger les services du CPAS, les bureaux du GAL et la bibliothèque ainsi que pour louer une partie à la Ligue Equestre et à un restaurateur. Elle a également investi dans le but d'augmenter son offre de logements publics. Une importante part du bâtiment est cependant encore inoccupée. Quant aux abords et aménagements extérieurs, la Commune y a déjà aménagé des parkings, des espaces conviviaux, des jardins, une plaine de jeux à proximité et des terrains de sport. Mais, il reste à la fois, un bâtiment, inachevé, au bord de l'étang; un ancien site économique désaffecté (aqua-center), et un niveau de 500 m² (ex chambres d'hotel) à réaménager aux normes légales.

Lorsque la Commune a activé la FP 1.13 de son PCDR (phase 1, pour l'aménagement de 5 logements au 2ème étage aile gauche du bâtiment de la Pichelotte), elle annonçait l'activation future d'une phase 2 visant la finalisation de l'aménagement global de ce site, qui est présentée ci-après et fait l'objet de 3 demandes de conventions distinctes.

Le projet transversal tel que présenté a l'ambition d'optimaliser la valorisation d'un site en y créant des espaces, des locaux, des lieux, polyvalents permettant de créer des synergies entre les acteurs de terrain du développement rural ;

Le défi proposé par les autorités communales de Gesves en déposant ces projets est de brasser de front : l'intergénérationnel, la dynamisation des associations et autres acteurs de la dynamique locale, le soutien à l'économie locale, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Commune, le développement d'activités au profit de la jeunesse, la sensibilisation à la thématique de l'environnement.

La CLDR s'est prononcée sur ces 3 projets en réunions des 31 mars 2015 et 28 mai 2015.

Le Conseil Communal a confirmé la désignation de l'INASEP comme auteur de projet pour les 3 projets et a décidé, en séance du 30 juin 2015, de solliciter du Gouvernement Wallon 3 nouvelles conventions PCDR 4-5-6.

La Commune a la capacité financière de réaliser ces travaux, de supporter les charges des emprunts à contracter pour couvrir la part communale estimée à 730.356 € sur les 2.031.109 € d'autant plus que ces travaux peuvent être répartis sur deux exercices.

CONVENTION 4 : AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE - ABORDS

FP 1.13 : Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte à Gesves en un lieu d'accueil intergénérationnel et aménagement des abords – Phase 2. Aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel (Niv -1 : ex aqua-center et Niv 0 : extension salle)

Pour un montant total de 747.718 € HTVA soit 904.739 € TVA et honoraires compris.

CONVENTION 5: AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE - LOGEMENT

FP 1.12 : Diversification de l'offre de logement

Rénovation de 5 logements à loyer modéré, espace de convivialité et abords (1er étage - aile centrale)

Pour un montant total de 815.782 € HTVA soit 864.729 € TVA et honoraires compris

CONVENTION 6: AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE – MAISON DE LA NATURE

FP 3.9 : Création d'une Maison de l'Environnement, de la nature, du tourisme et de la Ruralité. Rénovation du bâtiment près de l'étang et accès.

Pour un montant total de 216.218 € HTVA soit 261.623 € TVA et honoraires compris

Le Conseil Communal a décidé de solliciter simultanément d'autres pouvoirs subsidiants, à savoir :

- pour la convention 4 : subside SPW UREBA pour les travaux d'économie d'énergie pour les 162.008 € de travaux d'économie d'énergie.
- pour la convention 6 : subside SPW Espaces Verts pour le mobilier extérieur et le DNF pour les panneaux didactiques et les plantations

Ces 3 conventions sont acceptées par le Gouvernement Wallon (4 et 5) et par le Ministre (6).

AUTRES FICHES PROJET. ÉVOLUTION

FP 3. Restauration et la valorisation des fours à chaux rue de Bellaire à Haltinne

Le bail emphytéotique a été établi pour permettre les travaux de rénovation dont le cahier spécial des charges a été approuvé par le Conseil communal en octobre 2014.

La commune a restauré les anciens Fours à chaux sur fonds propres.

La Commune de Gesves a obtenu une subvention de 7.500,00 € du Service Public de Wallonie dans le cadre du Partenariat Public-Privé suite à l'intervention de la FRW.

PROJETS PRIORITAIRES RETENUS PAR LE COLLÈGE COMMUNAL POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

- Fiche 1.12 : Le suivi de la Place de Faux Les tombes
- Fiche 1.29 : « Préservation, valorisation du petit patrimoine architectural, culturel et religieux. »
- Relance d'une nouvelle ODR : La Commune de Gesves décide de ne pas relancer une nouvelle ODR avant 2017 et attendre la réponse du Ministre quant à la possible désignation de la FRW comme organisme d'accompagnement et comme auteur de projet. La Commune souhaite également faire le lien entre son futur PCDR et le PST.

PLAN DE COHESION SOCIALE

PLAN DE COHESION SOCIALE

AGENT TRAITANT : CHRISTINE SNEPPE – CHEFFE DE PROJET (1/2 TEMPS)

Les services de la DIcS accompagnent la réalisation du PCS.

INTRODUCTION

La cohésion sociale mobilise près de 700 travailleurs qui mettent en réseau plusieurs milliers de partenaires publics et privés. Plus de 1700 actions sont mises en œuvre dans 147 villes et communes de Wallonie pour un budget régional et communal de + de 34 millions d'euros.

HISTORIQUE

- **2013** : lancement du projet par délibération du Collège communale le 2 septembre 2013 et identification du chef de projet.
- **2014** : engagement de Madame Christine Sneppe le 5 août 2014. Un premier projet a été transmis et validé par le Gouvernement wallon le 12 décembre 2013 et finalisation du plan en ligne via le formulaire électronique.
- **2015** : validation du plan par la DiCS le 6 janvier 2015 qui a été ensuite présenté et approuvé par le Conseil communal. La délibération signée a été transmise à la DiCS et à la DGO5. Une première réunion du Comité d'accompagnement a été organisée le 12 mars 2015 avec comme ordre du jour l'approbation des rapports d'activités et financier qui après validation par le Conseil communal ont été transmis au SPW.
- **Avril 2015** : démarrage du nouveau plan pour 6 ans. Un rapport d'évaluation final sera réalisé au plus tard le 30 juin 2018.
- Fin du plan : **31 décembre 2019**

MISSIONS

PCS : 4 axes de travail et priorités

AXE 1 : INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Soutien à la réalisation d'une entreprise intégrée dans l'étude « Filière Bois » du GAL Pays des Tiges et Chavées
- Encadrement des jeunes sans emploi (stage, formation)
- Création d'une IDESS (Initiative de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale)
- Création d'un taxi social

AXE 2 : ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT

- Identification (cadastre) des logements et possibilités d'aménagement existantes en vue d'élargir l'offre de logement sur la commune
- Création d'une plate-forme de concertation reprenant les services communaux liés directement ou indirectement au logement (Population, Urbanisme), les services Sécurité et Incendie qui couvrent la commune et les services de l'Action Sociale
- Communication et information auprès du public

AXE 3 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

- Centralisation et information sur les dispositifs existants
- Mise en place d'une plateforme d'échanges et de concertations entre le CPAS et les services d'aide existants
- Communication et information auprès du public

AXE 4 : RETISSAGE DES LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS

- Réalisation d'une enquête de proximité en collaboration avec le projet « Tour des quartiers » organisé par les services communaux
- Redynamisation des comités de quartiers et de l'associatif
- Communication et information auprès du public

RÉALISATIONS 2015

Pour les 4 axes :

Guichet Citoyen – point info : inauguration le 1 décembre 2015

Objectif : relais des informations concernant :

- la vie locale, son actualité
- le service public dans sa globalité et ses différents niveaux administratifs (provincial, régional, fédéral et européen)
- le tourisme sous tous ses aspects : accueil et informations relatives aux équipements, loisirs et éléments patrimoniaux
- la cohésion sociale via l'organisation d'ateliers d'animations autour des quatre axes explorés par le PCS : économie, santé, logement et liens sociaux

Sur base des informations disponibles via

- les services communaux
- Internet
- les contacts et veilles des différents services extérieurs auxquels le Guichet est abonné
- les ateliers/conférences organisés par le PCS
- L'affichage permanent des informations locales

- Aide au désengorgement des services d'accueil de la population
- Aide au remplissage des formulaires et demandes
- Soutien à l'économie locale
- Soutien à l'associatif
- Décentralisation des services de la bibliothèque communale

La mise en place du Guichet Citoyen répond notamment à la fiche projet 1.6 du PCDR de Gesves intitulée Amélioration des « outils de diffusion » de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité et d'autre part du Plan de Cohésion Sociale.

L'aménagement structurel des locaux mis à disposition a été pris en charge par la Commune de Gesves sur fonds propres.

Les outils de fonctionnement, à savoir le mobilier de bureau et les outils technologiques et de communication subsidiés à 80% par le PWDR ont été réceptionnés et mis en œuvre.

Un agent ETP est en charge du fonctionnement du Guichet Citoyen avec le Service Culture-Tourisme.

AXE 1 : INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Soutien à la réalisation d'une entreprise intégrée dans l'étude « Filière Bois » du GAL Pays des Tiges et Chavées.
    - le projet fait partie de la Programmation 2014 – 2020 du GAL Pays des Tiges et Chavées.
    - SAWB : l'étude de faisabilité du projet initiée en 2014 est finalisée.
    - Un prototype a été réalisé et mis en vente.
    - La pommeraie : Benoit RICHARD propose d'utiliser un prototype de cabane dans une de ses missions

Suivi :

- Contacter des menuisiers : intérêt dans une coopérative ?
- Créer une coopérative
- L'asbl Ressources Naturelles et Développement (RND) organise un concours intitulé : Bois habitat léger de loisir. Dans ce cadre, le PCS accompagne la participation d'un Gesvois.
- Les résultats du concours seront connus en 2016.
- Le PCS a également présenté le projet à la Fédération Wallonne des Menuisiers qui a marqué son intérêt.

- Encadrement des jeunes sans emploi (stage, formation) : la commune a été agréée IFAPME. Un stagiaire est en cours de formation dans la branche Parcs et Jardins.

- (Ré) insertion socio professionnelle : Service de Blanchisserie – Couture du CPAS
    - Des pistes sont étudiées pour professionnaliser les services proposés et élargir la clientèle potentielle

- Création d'un **taxi social** : le projet est mis en œuvre par le CPAS depuis le 1er janvier 2015.
    - Nombre de clients : 33 clients ont déjà pris le service au moins une fois mais d'autres sont bien plus réguliers (voir toutes les semaines) + 5 réfugiés isolés à Sorée , 3 femmes avec bébé (Rue Bouchet Gesves) , 1 femme avec enfant (Rue de la Pichelotte) et 2 familles de 4 personnes à la Rue du Haras
    - Nombre de trajets jusqu' au 30/11/2015 : 320 trajets effectués
    - Tarif appliqué :
        - Gesves : 2,40 € (1h max)
        - Hors entité : 0,3485 € /Km + 1€ par heure d'attente ou d'accompagnement
    - Nombre de bénévoles : 4.

- Difficultés rencontrées :
  - le nombre de demandes va encore normalement augmenter. Ne travailler qu'avec des bénévoles, risque à terme de poser des problèmes de surcharge horaire.
    - Les demandes doivent être précises. Il faut poser les bonnes questions :nom-prénom du client, l'adresse + n° tél. , la destination , l'heure de départ + l'heure de rdv)
    - Nous devons aussi être attentifs à ce que le client soit autonome physiquement et psychologiquement (on peut l'aider et l'accompagner mais pas devoir porter ou soulever la personne par exemple).
    - Certains clients ajoutent le jour-même une prolongation du trajet. Cela peut poser des problèmes de planification

AXE 2 : ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT

La Commune de Gesves compte parmi sa population plus de 700 personnes isolées qui pourraient valoriser leur espace de vie, moyennant un aménagement tout en tirant un intérêt financier ou social. Ces habitations ainsi subdivisées permettraient aux jeunes ménages de trouver un logement à prix modéré tout en sortant de l'isolement les propriétaires de ceux-ci. Un contact sera pris avec les personnes isolées propriétaires.

- Des contacts ont été entrepris avec l'Agence Immobilière Sociale et le Fonds du Logement en vue d'initier des collaborations visant à augmenter le nombre de logements sociaux et moyens. La règlementation en matière de subvention est en complète refonte de sorte que les possibilités de financement sont faibles. Des premiers contacts suivis de visite sur le terrain n'ont pas abouti.

- Le PCS a participé aux réunions des « Babyboomeuses » tout au long de 2015.

AXE 3 : ACCÈS À LA SANTÉ ET TRAITEMENT DES ASSUÉTUDES

Le PCS a rencontré les représentants de la ZoneT et SAGEISS en janvier 2015. Les services proposés dans la Zone des Arches sont les suivants :

- ZONE T
  - Prévention des assuétudes et réduction des risques
  - Animation en vue de sensibiliser : information/communication
  - Travail de proximité en partenariat avec la commune
- SAGEISS
  - Les Service d'Assistance, de Guidance Et d'Intervention Sanitaire et Sociale, reconnu par la Région Wallonne
  - Organisent des animations à l'Ecole d'Equitation de Gesves

Les services de la Zone T et de SAGEISS seront présentés au Guichet Citoyen

AXE 4 : RETISSAGE DES LIENS SOCIAUX, INTERGÉNÉRATIONNELS ET INTERCULTURELS

Une permanence du PCS est prévue le mercredi après-midi de 14h à 19h qui permettra d'organiser des séances d'information, des ateliers, des moments de rencontre sur tous les sujets du « vivre ensemble ».

Des acteurs ont déjà été rencontrés dans ce sens dans les domaines suivants :

- Aide à la création d'une asbl : Monsieur Gilles Verschooris comptable spécialiste en gestion d'asbl
- Aide à l'engagement de personnel : ZENITO
- Organisation d'ateliers et de rencontres échanges par la Zone T et SAGEISS
- Présentation de tous les services de la bibliothèque et décentralisation des prêts
- Installation d'une « Boîte à lire »
- L'écrivain public pourrait avoir un espace mis à disposition dans l'Espace Citoyen permettant une protection de la vie privée

PROJET HYPERPAYSAGE

- **Concept informatique (SPIP)**
  - L'hyperpaysage panoramique est une utilisation originale des outils multimédias et de l'Internet.
  - Le programme informatique utilisé (SPIP) permet de lier la photo panoramique à des commentaires écrits – photos – vidéos permettant d'illustrer et informer sur la zone sélectionnée.
- **Outil pédagogique développé par l'Institut d'Eco-Pédagogie pour**
  - Avoir le réflexe de s'interroger sur le pourquoi du comment
  - Présenter le résultat des réflexions de façon organisée
  - Aider chaque participant(e) à enrichir sa manière de percevoir et de concevoir son environnement, en même temps que sa présence au monde et aux autres.
- **Propositions de sujets applicables à l'outil (liste non exhaustive)**
  - Identification d'un site paysagé (utilisé par exemple en promotion touristique)
    - Photo panoramique du site
    - Identification de zone cliquables derrière lesquelles du contenu pourra être identifié (photos – textes – illustrations – vidéo)
  - Identification d'un monument (pe église)
    - Photo panoramique de l'intérieur de l'église
    - Identification d'objets, de peintures, de vitraux, …..
  - Identification d'un lieu riche en histoire locale (pe guerre)
    - Photo panoramique du lieu
    - Identification de zones « historiques »
    - Réalisation de reportages (filmés ou écrits et illustrés)

- Mon école
  - Photo panoramique permettant d'identifier les espaces utilisés
  - Identification des espaces et présentation par leurs utilisateurs

- **Objectifs poursuivis**

Notre commune évolue démographiquement. Le pourcentage de néo ruraux augmente alors que celui des natifs ruraux diminue. Il serait dommage de perdre la richesse du vécu local.

- Mettre en lien les anciens (séniors), les adultes et les (juniors) habitants de la commune sur base d'un objectif commun
- Faire ensemble des recherches de documents et de témoignages
- Utiliser les nouvelles technologies tant par les jeunes que les anciens
- Avoir un projet visant à mettre en lumière la qualité de son environnement qu'il soit culturel, historique, touristique ou humain

- **Public cible :**
  - Les aînés (CCA, associatif, Foyer Saint Antoine, homes)
  - Les juniors (écoles, bibliothèque, associatif, CCE)
  - Les éducateurs
  - Toute autre personne concernée par l'intergénérationnel, le tourisme, l'histoire et le vécu local, ….

Deux écoles ont été approchées en 2015 : L'Ecole Libre Saint Joseph et l'Ecole de l'Envol qui ont marqué leur intérêt. Les travaux pourraient commencer début 2016.

PATRIMOINE

PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

OPÉRATIONS GÉRÉES EN 2015

Le Service du Patrimoine gère les locations – ventes et achats de notre patrimoine, notamment :

- Baux de pêche
- Baux relatifs au droit de chasse, en relation avec le DNF
- Les ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie
- La vente du matériel technique déclassé
- Les travaux de reboisement
- Le réaménagement d'un sentier forestier
- La vente de terrains (en 2015), Conseil communal du 17/03/2014

  Terrain à vendre :

  - 1 parcelle de +- 20 ares rue des Comognes à Mozet
  - 1 parcelle de +- 8 ares rue des Fontaines à Gesves
  - 1 parcelle de +- 33 ares rue Les Fonds à Gesves
  - 1 parcelle de +- 54 ares rue Bableuse à Gesves
- La mise en vente du garage situé en face du hall des sports. Gestion du projet de développement du site en cours de présentation (Surface commerciale, salle polyvalente, commerce et logements)
- La vente du presbytère de Sorée
- Donation de la Chapelle Notre-Dame de Lourdes
- La gestion des dossiers des ventes d'excédent de voirie :
  - Rue les Forges
  - Tienne Saint-Martin
  - Rue de Haut-Bois
  - Chaussée de Gramptinne
  - Tour de Muache
- Rédaction de conventions diverses, telles que :

  Les conventions de mises à disposition diverses :

  - Mise à disposition d'une parcelle pour le pâturage d'ânes
  - Suivi des conventions de mise à disposition des locaux de la Poste et de la Police
  - Suivi de la convention avec le préhistosite de Ramioulx pour les Grottes de Goyet.

Les logements sont gérés par le Service Logement.

DOSSIERS TRAITÉS OU EN COURS DE TRAITEMENT

	Collège du	Conseil du
CR Mozet - Convention d'occupation – ASBL Alcooliques Anonymes	19/01/2015	28/01/2015
Vente de terrains communaux – Fixation de la procédure	19/01/2015	28/01/2015
Demande d'achat d'une parcelle communale – rue Monjoie	19/01/2015 16/03/2015	
Demande d'achat d'un excédent de voirie – Rue de Labas	19/01/2015	
Offre d'achat terrain rue Bableuse	26/01/2015	
CR Mozet – Fin de la convention d'occupation – ASBL Festiva Event	23/02/2015	
Baux de chasse	16/03/2015	30/06/2015 09/09/2015
Vente du presbytère de Sorée	16/03/2015	25/03/2015
Bureaux de poste – Demande de travaux	16/03/2015	
Pichelotte – Réduction du loyer du bureau du GAL	30/03/2015	
Achat d'un terrain à la Pichelotte	27/04/2015	
Cession des biens d'éclairage public de la Commune de Gesves au profit de l'AIEG		17/06/2015 09/09/2015
Vente de parcelles sises rue Tour de Muache	15/06/2015 26/10/2015	
Pêches communales	15/06/2015	
Mise en location du garage communal sis Ry des Fonds	22/06/2015	
Vente de bois de chauffage	29/06/2015 16/11/2015	
Offre d'achat du terrain sis à Mozet (Girembois)	30/06/2015	
Reboisement des bois communaux	14/09/2015	
Vente excédent de voirie – Chaussée de Gramptinne	14/09/2015	
Donation à la Commune de la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Strud	22/09/2015	23/10/2015
Réfection d'un chemin forestier	22/09/2015	09/09/2015
Vente de véhicules déclassés	12/10/2015	23/10/2015
Pré d'Amite arrêt des plans pour la vente d'un excédent de voirie	26/10/2015	
Demande d'occupation d'un terrain communal à Surhuy (Pâturage)	19/10/2015	
Demande d'achat d'une parcelle communale rue les Forges	16/11/2015	
Vente de bois aux professionnels	16/11/2015	
Vente d'une parcelle communale – rue de Haut-Bois – Estimation du CAI	23/11/2015	

MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

MARCHÉS ET CHANTIERS EN COURS
AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan Logement 2007-2008-Construction de 8LS rue des Moulins

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/722-60
Estimation	944.909,440€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	25/09/2009 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise Sequaris Construction SPRL	1.102.295,51€ TVAC
Ordre de commencer	12/09/2014
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 479.188,34€ TVA comprise

2. Plan Logement 2007-2008-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS

PU introduit

3. Plan Logement 2009-2010-CR Mozet – Aménagement de 3LS

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-60
Estimation	312.937,49€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	06/06/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise RECO+ SPRL	1.102.295,51€ TVAC
Ordre de commencer	12/05/2014
Réception Provisoire	13/04/2015- approbation du Collège
Réception Définitive	En 2017

Le montant total des travaux s'élève à 392.787,27€ TVA comprise

4. Plan Logement 2009-2010- Aménagement de 6LS au Foyer St Antoine

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	124/723-56
Estimation	1.058.237,20€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	14/03/2012 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	24/12/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise Lot 1&2 Ets Taviet, Lot 3 Sanideal	941.106,97€ TVAC
Ordre de commencer	10/02/2014
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/

Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 843.538,44€ TVA comprise

5. Achat et placement de panneaux photovoltaïques sur divers immeubles communaux (Ecole de l'Envol, Pichelotte, Maison de l'Entité, Bâtiment de la Poste)

Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	137/724-60
Estimation	240.000,00€ TVAC
Subsides	/
Principe et CSC :	19/11/2013 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	31/12/2013 - approbation du Collège
A l'Entreprise Solabel Sprl	186.954,92€ TVAC
Ordre de commencer	14/05/2014
Réception Provisoire	14/08/2015- approbation du Collège
Réception Définitive	En 2017

Le montant total des travaux réalisés s'élève à 239.220,15€ TVA comprise

6. Aménagement du Garage Communal Phase I – Chaussée de Gramptinne	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/724-51
Estimation	228.114,73€ TVAC
Subsides	/
Principe et CSC :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Ouverture des offres prévue le 03 novembre 2015	

7. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel	
Mode de passation du marché	/
Article budgétaire:	/
Estimation	904.739,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Avant-projet en cours de réalisation	

8. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords	
Mode de passation du marché	/
Article budgétaire:	/
Estimation	864.729,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Avant-projet en cours de réalisation	

9. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité	
Mode de passation du marché	/
Article budgétaire:	/
Estimation	261.623,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Avant-projet en cours de réalisation	

10. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée	
Mode de passation du marché	/
Article budgétaire:	/
Estimation	711.964,00€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe :	23/10/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Avant-projet en cours de réalisation	

11. Travaux de conservation et de mise en valeur des Fours à Chaux de Bellaire	
Mode de passation du marché	PNSP
Article budgétaire:	773/724-53
Estimation	20.267,50€ TVAC
Subsides	SPW-DGO4 7500,00€
Principe et CSC:	21/10/2014 - approbation du Conseil
Attribution du marché	24/11/2014 - approbation du Collège
À l'Ets Arti Mat Construct	21.368,60€
Réception provisoire	17/06/2015
Le montant total des travaux réalisés s'élève à 21.368,60€ TVA comprise	

12. Travaux de conservation et de mise en valeur de l'ancien cimetière de Sorée	
Mode de passation du marché	PNSP
Article budgétaire:	773/724-53
Estimation	47.824,33€ TVAC
Subsides	/
Principe et CSC:	21/11/2014 - approbation du Conseil
Attribution du marché	05/01/2015 - approbation du Collège
À l'Ets Arti Mat Construct	45.527,46€
Réception provisoire	14/08/2015
Le montant total des travaux réalisés s'élève à 49.986,31€ TVA comprise	

13. Travaux de remplacement des bacs de corniches de l'église d'Haltinne	
Mode de passation du marché	PNSP
Article budgétaire:	790/724-54
Estimation	17.246,86€ TVAC
Subsides	/
Principe et CSC:	02/12/2015 - approbation du Conseil
Ouverture des offres prévue le 11 décembre 2015	

14. Travaux de réfection de la façade de l'église d'Haltinne	
Mode de passation du marché	PNSP
Article budgétaire:	790/724-54
Estimation	15.790,50€ TVAC
Subsides	/
Principe et CSC:	09/09/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché	28/09/2015 - approbation du Collège
À l'Ets Arti Mat Construct	14.719,65€
Travaux en cours d'exécution	

15. Travaux de réfection de la façade de l'église d'Haltinne - Travaux complémentaires suite à une circonstance imprévue	
Mode de passation du marché	PNSP
Article budgétaire:	790/724-54
Estimation	7.232,17€ TVAC
Subsides	/
Principe et CSC:	12/11/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché	16/11/2015 - approbation du Collège
À l'Ets Arti Mat Construct	7.232,17€
Travaux en cours d'exécution	

16. Fourniture et remplacement du générateur d'air chaud de l'Eglise de Haltinne	
Mode de passation du marché	PNSP
Article budgétaire:	790/724-54
Estimation	13.273,70 TVAC
Subsides	/
Principe et CSC:	02/12/2015 - approbation du Conseil
Ouverture des offres prévue le 18 décembre 2015	

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement 2013-2016 & 2017-2018 Phase I	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	399.360,50€ TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe et CSC :	27/02/2014 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	01/12/2014 - approbation du Collège
A l'Entreprise JMV COLAS	320.051,05€ TVAC
Ordre de commencer le 09 mars 2015	23/02/2015 - approbation du Collège
Réception Provisoire	A réaliser en 2015
Réception Définitive	A réaliser en 2017
Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 298.688,77€ TVA comprise ;	

2. Plan d'investissement 2013-2016 & 2017-2018 Phase II	
Mode de passation du marché :	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/20150006
Estimation	542.801,17 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe et CSC:	25/03/2015 – approbation du Conseil
Attribution du marché	14/09/2015 - approbation du Collège
A l'Entreprise JMV COLAS	483.913,61€ TVAC
Ordre de commencer	Début des travaux début 2016
Début des travaux début 2016	

3. PCDR-Aménagement de la place de Faulx-les Tombes	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60
Estimation	313.269,00€ TVAC
Subsides	PCDR 60%
Principe et CSC :	25/03/2015 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	08/06/2015 - approbation du Collège
A l'Entreprise NONET SA	317.203,88€ TVAC
En attente de la promesse ferme du subside du SPW-Direction du Développement Rural	

4. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »	
Mode de passation du marché :	/
Article budgétaire:	421/731-60/20120023 – 250.000,00€
Estimation	214.160,00€ TVAC
Subsides	80% - Maximum 150.000,00€
Principe :	19/07/2007 – approbation du Conseil
Promesse de subside	09/07/2012
Etat des travaux au 27/10/2014: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942. En principe les travaux étaient prévus en 2013. Une réunion de coordination est provoquée par le Collège afin de connaître l'issue du dossier. Des travaux d'entretien d'une partie de la chaussée viennent d'être réalisés	

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
PNSP/T/ Grillage Strud	Projet d'installation d'un vitrage à l'Eglise de Strud	790/724-54	Estimé à 28.633,44€ TVAC
PNSP/T/ Façade Eglise Strud	Projet de rénovation de la façade de l'Eglise de Strud	790/724-54	Estimé à 48.510,99€ TVAC
PNSP/PBVW/ Mozet	Signalétique du circuit d'interprétation à Mozet	569/741-52	08/06/2015 Concept Expo Group 15.205,31€ TVAC
PNSP/T/20150 3/ Bacs Envol	Travaux de remplacement des bacs de corniches de l'école de l'envol section primaires	722/724-52	20/04/2015 Olivier Titeux SPRL 10.966,23 € TVAC
PNSP/T/20150 3/ Bacs Poste	Travaux de remplacement des bacs de corniches poste	104/723-51	06/08/2015 Olivier Titeux SPRL 6.190,36 € TVAC
AOO/T/ scéno grotte	Travaux de scénographie dans les Grottes de Goyet		En attente du subside
AO/T/Crèche de Sorée	Travaux de création d'une crèche communale 18 lits à Sorée	835/724-60 (20150021)	Montant des travaux estimé à 711.964 € TVAC Subside de 446.750 €
PNSP/T/CLC/ 23 03 2015	Redressement et stabilisation des berges du ruisseau de Labas à Strud	481/735-55 (20150011)	EECOCUR sa 10.478,60 € TVAC
PNSP/T/20141 112/ Chauffage-FSA	Amélioration du système de chauffage et achat d'une nouvelle chaudière pour le Foyer Saint - Antoine	CPAS	René ENESIDEME SPRL 31.461,57 € TVAC
PNSP/T/ 20141015/ Châssis-FSA	Remplacement des châssis des portes et des fenêtres du Foyer Saint - Antoine	CPAS	PHENICKS SPRL 67.513,50 € TVAC

Marchés publics de services	Objet du marché	article budgétaire	Montant
Mission Auteur de projet	Assainissement du Foyer St-Antoine, (maison de repos et appartements)	124/723-56	INASEP- 7,43% du montant des travaux
PNSP/201511-Fontaines à eau	Location et entretien de fontaines à eau	104/124-48 B.O 421/124-48 B.O	Estimé à 577,20€/Mois
Mission Auteur de projet	Création d'une crèche communale à Sorée	835/724-60 (20150021)	INASEP 10,34 % du montant des travaux
PNSP/S/CLC/ 30-06-2015	Désignation d'un SEPPT – Marché conjoint Commune-CPAS	104/117-02	Estimé à 51.600 € sur 4 ans Attribution en 2016
PNSP/S/CLC/ 23-10-2015	Organisation de cours d'informatique pour les aînés	762/124-48	Estimé à 3.900 € Attribution en 2016
PNSP/S/CC/ 14-09-2015	Transport dans le cadre des excursions scolaires – année académique 2015-2016	722/124-06	CARS ST BENOIT sprl 8.254,75 € TVAC
PNSP/S/CC/ 7-12-2015	Aide au déneigement	421/140-13	Taux horaire
PNSP/S/CC/ 8-09-2014	Marché public de services juridiques dans le cadre des litiges relatifs aux taxes communales	104/122-03	Maître Marc Nihoul (avocat à titre principal) Maîtres Humblet-Printz-Lejeune (avocats à titre secondaire) Honoraires sur base horaire
PNAP/S/CLC/ 29-04-2013	SSC-RCU	930/733-60 (n° de projet 20130031)	27/12/2013 Dr(Ea)^{2}m SPRL 144.437,70 €TVAC
PNSP/S/CC/ 3-02-2014	Marché de services relatif à la réalisation, l'impression et la distribution du GESVES – INFO	Financé par les encarts publicitaires	03/03/2014 Regifo Edition
PNSP/S/CC/ 10-04-2014	Marché public de services relatif à la maintenance et la consultance informatique - Commune de GESVES	104/123-13	12/05/2014 Fusion K 13.068,00 €TVAC/an
AOO/S/CC/13-10-2014	Marché public de services d'assurances	050/124-08 125-08 127-08 117-01	ETHIAS sa 62.458,65 € TTC

Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Montant
PNSP/F/CC/ 2015-12	Acquisition d'une camionnette pour les services Techniques	421-743-52	29.000,00€ TVAC
AOO/F/SPW	Acquisition d'une imprimante multifonctions à destination des services administratifs	104/742-53 (20150002)	RICOH Belgium sa 4.499,90 € TVAC
PNSP/F/CLC/ 30-06-2015	Acquisition de mobilier pour le Service Culture et tourisme pour le Guichet citoyen	104/723-51 (20150001)	SOLBREUX sprl 11.453,15 € TVAC Subsidié par le Gouvernement wallon (12.800 € sur un montant éligible de 16.000 €)
PNSP/F/CLC/ 30-06-2015	Acquisition de matériel informatique pour le Service Culture et tourisme pour le Guichet citoyen	104/742-53 (20150002)	FUSION-K 851,84 € TVAC Subsidié par le Gouvernement wallon (12.800 € sur un montant éligible de 16.000 €)
F/CC/27-04-2015	Acquisition par location d'un copy-printer, dans le cadre d'un contrat en cours, pour les services communaux et du SI	104/123-12	RICOH Belgium sa 853,05 € par trimestre Contrat 60 mois
AOO/F/SPW CLC/30-06-2015	Achat d'un photocopieur à destination du Service Population-Etat Civil	104/742-53 (20150002)	RICOH Belgium sa 1.423,00 € TVAC
F/CC/ Marché SPW 24-11-2014	Achat de 5 photocopieurs MP 4000 et 6000 - fin de la durée de location	104/123-12	RICOH Belgium sa 30,25 € TVAC
PNSP/F/CC/ 3-08-2015	Mobilier pour l'Ecole de l'Envol	722/741-98 (20150015)	BURO SHOP sprl 4.019,14 €
PNSP/F/CC 7-12-2015	Achat de sel de déneigement	421/140-13	ESCO SALT Benelux Prix à la tonne rendue 5.771,70 €
PNSP/F/CLC/ 23-12 2014	Achat d'un lave-vaisselle pour l'Ecole communale de l'Envol	722/744-51 (20150015)	MATOSS sprl 2.728,96 €
PNSP/F/CLC/ 2-10-2015	Réservation d'encarts dans les médias pour la communication communale	511/124-48	Estimé à 3.000 € TVAC
PNSP/F/CC/ 13-07-2015	Fournitures et pose de tentures occultantes et anti-feu à la crèche de Faulx-Les Tombes	83501/125-02	Estimé à 3.200 € TVAC
PNSP/F/CC/ 12-04-2014	Achat de fournitures scolaires pour les Ecoles communales de la Commune de GESVES	722/124-02	Bricolux SA Remise de 10 % sur les prix catalogue
PNSP/F/CAS/	Acquisition d'un nouveau serveur pour le CPAS		
PNSP/F/2015-10-Calandreuse	Acquisition d'une calandreuse	CPAS	11.495,00€TVAC
PNSP/F/201512 02	Remplacement du moteur de la trémie hivernale	421/745-51	Estimé à 1.759,86€ TVAC

LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES – OCCUPATIONS PONCTUELLES

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	**Total**	Annulations /sans suite
Hall des sports de Gesves	5	43	0	0	0	**48**	2
Salle de Gesves	16	25	0	2	0	**41**	7
Salle de Haut-Bois	2	25	4	13	0	**44**	3
Salle de Strud	0	16	0	7	0	**23**	7
Local Basket Faulx-Les Tombes	23	9	0	5	0	**27**	5
Centre récréatif de Mozet	1	5	4	22	0	**31**	6
Centre récréatif de Sorée	31	12	3	10	0	**56**	1
Local de Musique	0	0	0	0	0	**0**	0
Local « Bien-être » - RTG4	0	0	0	0	0	**0**	0
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	1	13	0	11	0	**22**	8
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	9	15	1	11	0	**36**	4
Maison de l'Entité (salle moyenne)	5	6	0	2	0	**13**	0
Maison de l'Entité (petite salle)	10	4	0	4	0	**18**	0
TOTAL	**103**	**173**	**12**	**87**	**0**	**359**	**43**

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra).*

Durant toute la période scolaire, les ***salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet*** accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles*, *groupements des aînés et certaines associations locales.*

Le ***local de Musique*** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois),* ainsi que pendant *les Plaines de vacances.*

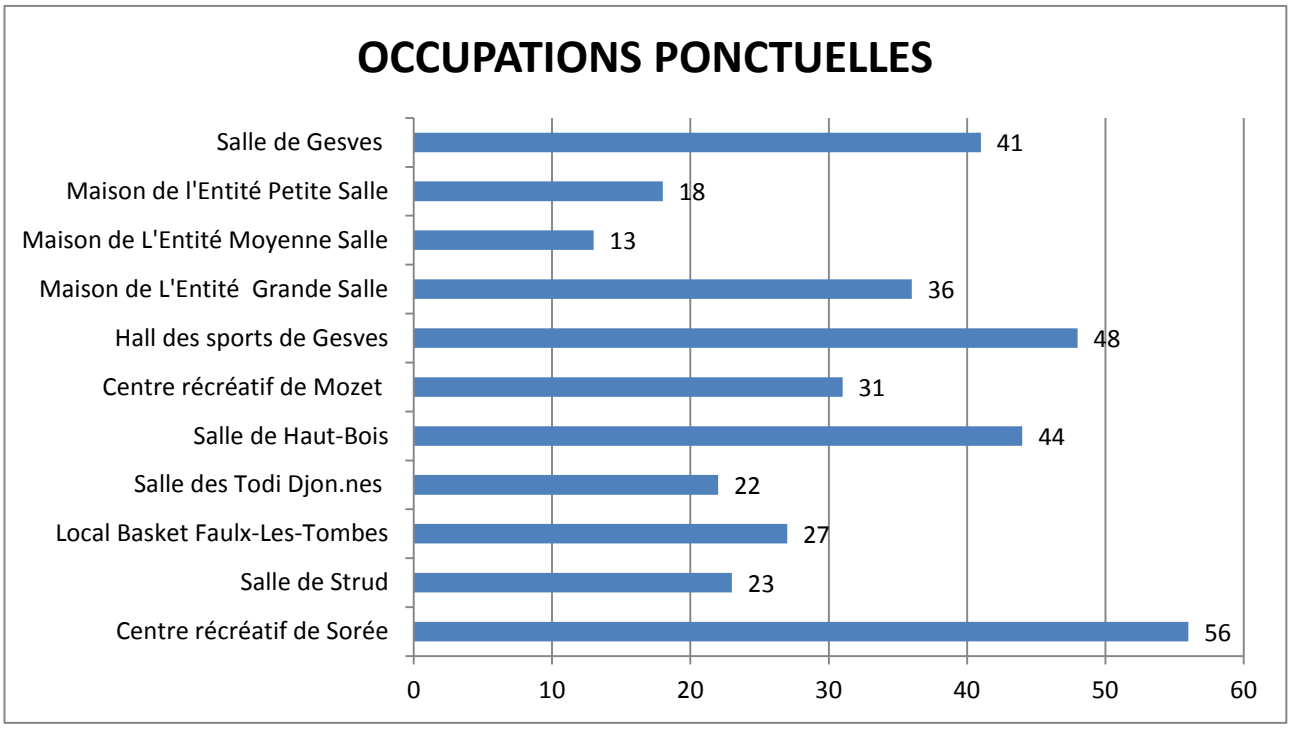
OCCUPATIONS PONCTUELLES
Salle de Gesves
Maison de l'Entité Petite Salle
Maison de L'Entité Moyenne Salle
Maison de L'Entité Grande Salle
Hall des sports de Gesves
Centre récréatif de Mozet
Salle de Haut-Bois
Salle des Todi Djon.nes
Local Basket Faulx-Les-Tombes
Salle de Strud
Centre récréatif de Sorée
41
18
13
36
48
31
44
22
27
23
56
0
10
20
30
40
50
60

LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2015

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs…) sont détaillées dans les tableaux repris ci-après :

Le hall des sports est essentiellement occupé par les *écoles* en journée (+/- 20 heures/semaine) et par les *associations sportives* (7 au total – 40 heures/semaine) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

Occupations du Hall des Sports	**56 heures/sem**

Le ***local « Bien-être » - RTG4*** est occupé depuis septembre 2012 : *Cours collectifs divers* (donnés par des particuliers, 3 au total).

Occupations du Local « Bien-être » ***Année académique 2014-2015***	**9 heures** (*)/sem

Maison de l'entité

Occupations de la Maison de l'Entité – Grande Salle	**36 occupations (jours)**

Occupations de la Maison de l'Entité - Salle Moyenne *(associations locales et/ou sportives, cours collectifs…)*	**14 heures/sem**

Occupation de la Maison de l'Entité – Petite salle *(associations locales et/ou sportives, cours collectifs…)*	**8 heures 30'/sem**

HALL DES SPORT – PLANNING

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dimanche	
9h00	E.F.A.C.F				E.F.A.C.F		Ecole de l'Envol							
09:15														
09:30					8h50 à 12h00		8h50 à 12h30				Tae kwon do			
09:45											Tae kwon do			
10:00											Tae kwon do			
10:15											Tae kwon do			
10:30											9h30 à 12h00			
10:45			Ecole St-Joseph								Tae kwon do			
11:00											Tae kwon do			
11:15			10h30 à 12h30								Tae kwon do			
11:30											Tae kwon do			
11:45			1 sem. / 2								Tae kwon do			
12:00														
12:15														
12:30														
12:45														
13:00	8h50 à 15h45												Basket FLT	
13:15													Basket FLT	
13:30			Ecole La Croisette										Basket FLT	de 13h00
13:45													Basket FLT	
14:00			13h00 à 15h45		Basket FLT								Basket FLT	suivant
14:15					Basket FLT								Basket FLT	calendrier
14:30					14h00 à 15h00								Basket FLT	du
14:45					Basket FLT								Basket FLT	
15:00											Basket FLT		Basket FLT	championnat
15:15											Basket FLT		Basket FLT	
15:30											Basket FLT		Basket FLT	
15:45											Basket FLT		Basket FLT	
16:00											Basket FLT	de 15h00	Basket FLT	à 17h00
16:15											Basket FLT		Basket FLT	
16:30											Basket FLT		Basket FLT	
16:45							RES GESVOISE				Basket FLT		Basket FLT	
17:00							RES GESVOISE		RSC FAULX-LES TOMBES		Basket FLT			
17:15	Basket FLT						16h45 à 17h45		17h00 à 18h00		Basket FLT			
17:30	Basket FLT		Basket FLT				RES GESVOISE		RSC FAULX-LES TOMBES		Basket FLT			
17:45	Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT		RSC FAULX-LES TOMBES		Basket FLT			
18:00	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT			
18:15	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT	suivant		
18:30	17h15 à 19h15		17h30 à 19h00		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT	calendrier		
18:45	Basket FLT		Basket FLT		18h00 à 19h30		17h45 à 22h00		18h00 à 19h30		Basket FLT			
19:00	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT	du		
19:15	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT	championnat		
19:30					Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT		Mini-foot dames	Voley Gesves
19:45	RES GESVOISE	moins de 10 ans			Basket FLT		Basket FLT				Basket FLT		19h30 à 20h30	
20:00	RES GESVOISE	moins de 10 ans			Basket FLT		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT		Mini-foot dames	Voley Gesves
20:15	RES GESVOISE	moins de 10 ans			19h30 à 21h00		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT		Mini-foot dames	Voley Gesves
20:30	19h45 à 20h45	moins de 10 ans	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT		Mini-foot dames	Voley Gesves
20:45			Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT			
21:00	Mini-Foot Gesves	Entraînement	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		20h00 à 22h00		Basket FLT			
21:15	Mini-Foot Gesves	Entraînement	20h30 à 22h00		Basket FLT		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT			
21:30	Mini-Foot Gesves	Entraînement	Basket FLT		Basket FLT		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT			
21:45	21h00 à 22h30	Entraînement	Basket FLT		21h00 à 22h30		Basket FLT		Volley	Gesves	Basket FLT	à 23h00		
22:00	Mini-Foot Gesves	Entraînement			Basket FLT						Basket FLT			
22:15	Mini-Foot Gesves	Entraînement			Basket FLT						Basket FLT			
22:30											Basket FLT			
22:45											Basket FLT			
23:00														

LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les 217 livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalant de 2 personnes à temps plein et 250 heures de prestations ALE.

Ce sont principalement les associations gesvoises qui en bénéficient (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles).

Tout ce matériel est mis gracieusement à la disposition des 4 écoles de l'entité (tous réseaux confondus) et des communes voisines.

Matériel communal	*Commune*	*Assoc. gesvoises*	*Assoc. non gesvoises / Communes voisines*	*Particuliers gesvois*	*Particuliers non gesvois*	***TOTAL***	*Annulations*
Chapiteaux	19	25	2	6	1	**33**	8
Tentes	13	35	3	8	0	**59**	8
Matériel divers	24	72	5	21	3	**125**	8
Total						**217**	

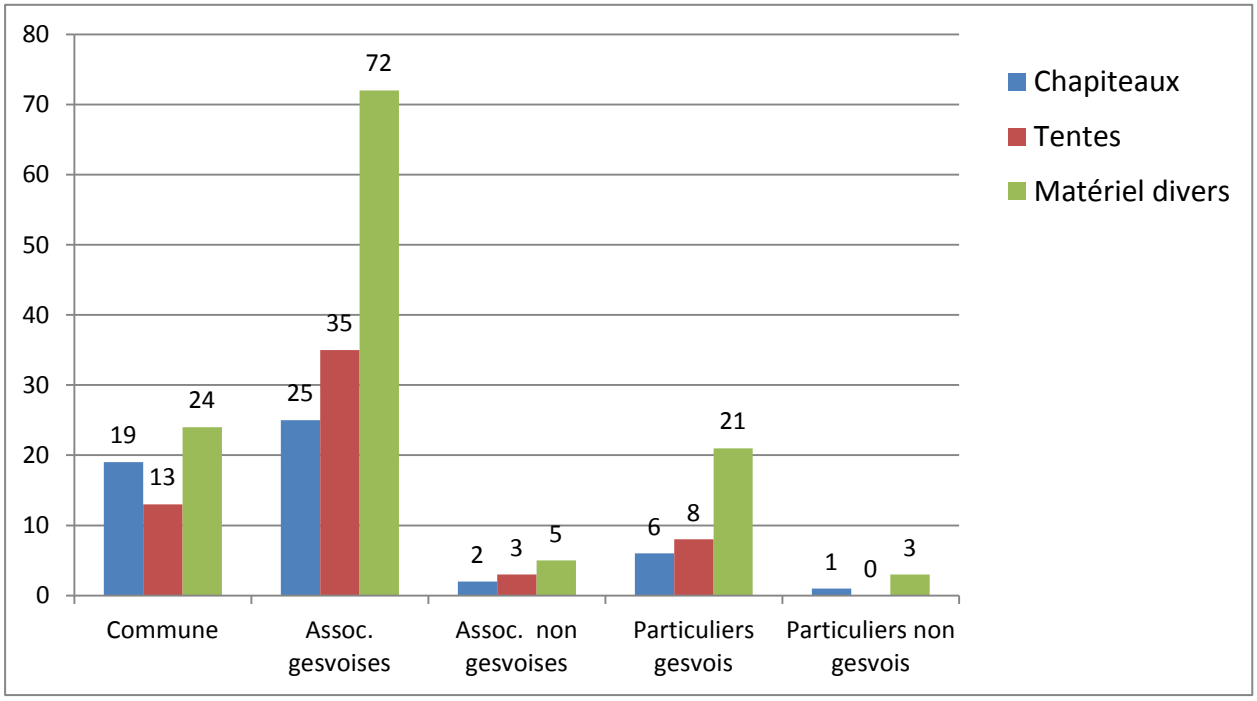

Matériel communal	*2015*	*2014*	*2013*	*2012*	*2011*	*2010*	*2009*
Chapiteaux	***33***	*52*	57	78	48	66	53
Tentes	***59***	*46*	57	83	67	80	74
Matériel divers	***125***	*109*	139	175	153	152	171
Total	***217***	***207***	***253***	***336***	**268**	**298**	**298**

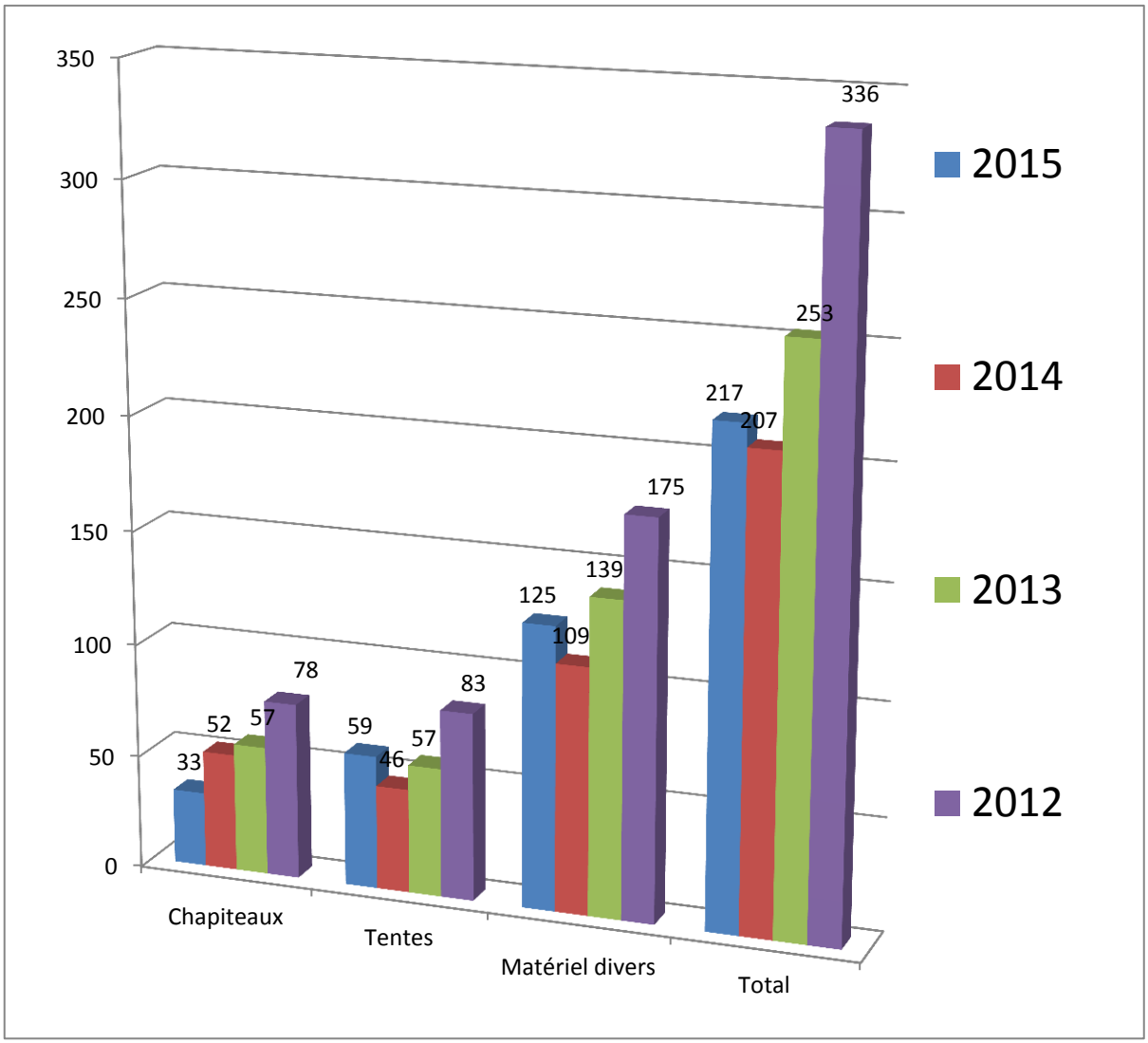

Les locations de **salles communales** et les mises à disposition de **matériel communal** représentent **289 factures**, pour un montant global de **37.092,00 €,** soit :

- Recettes : **33.249,00 €.**
- Factures dégrevées [1] : **3.843,00 €**

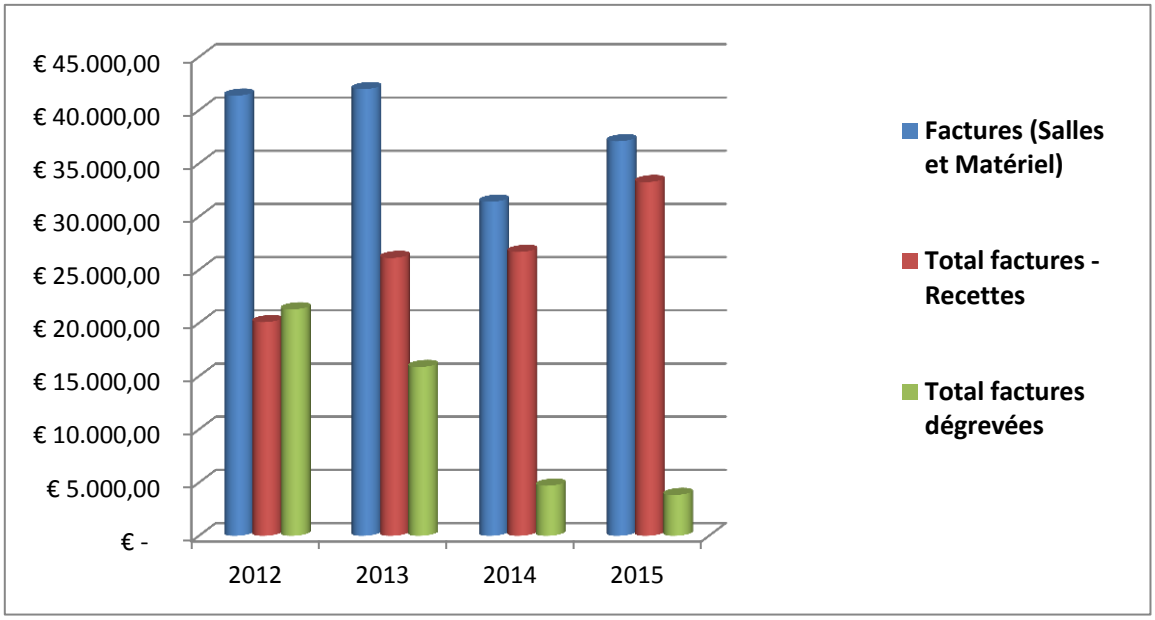

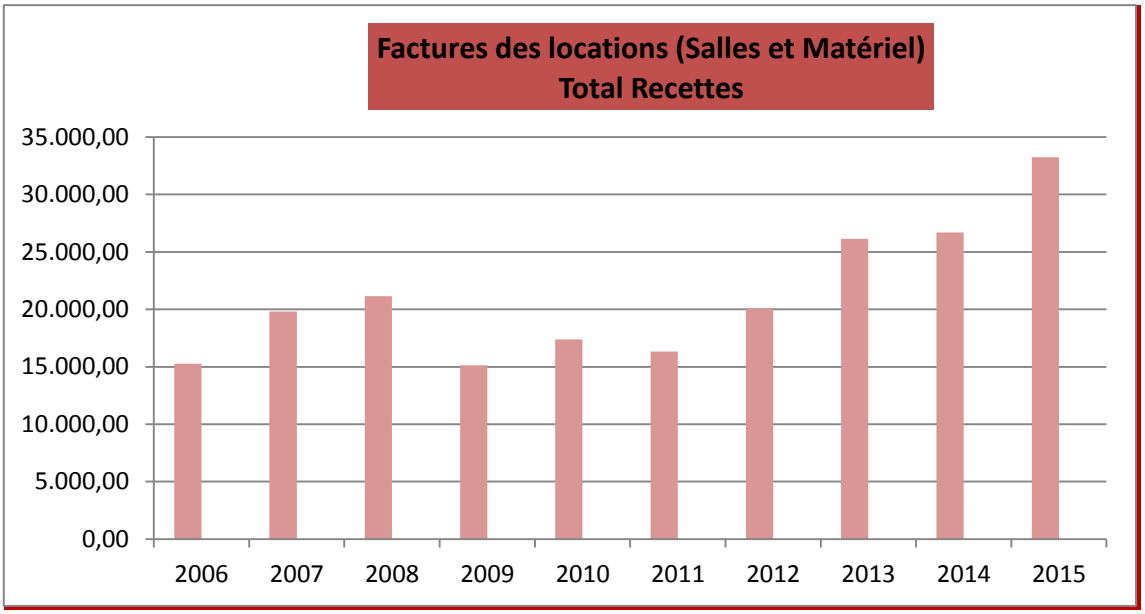

Les formulaires de réservations *« salles, tentes, chapiteaux et matériel »* sont téléchargeables sur le site internet communal : www.gesves.be.

[1] *Les occupations récurrentes par réunions des différents groupements Seniors ne sont pas reprises.*

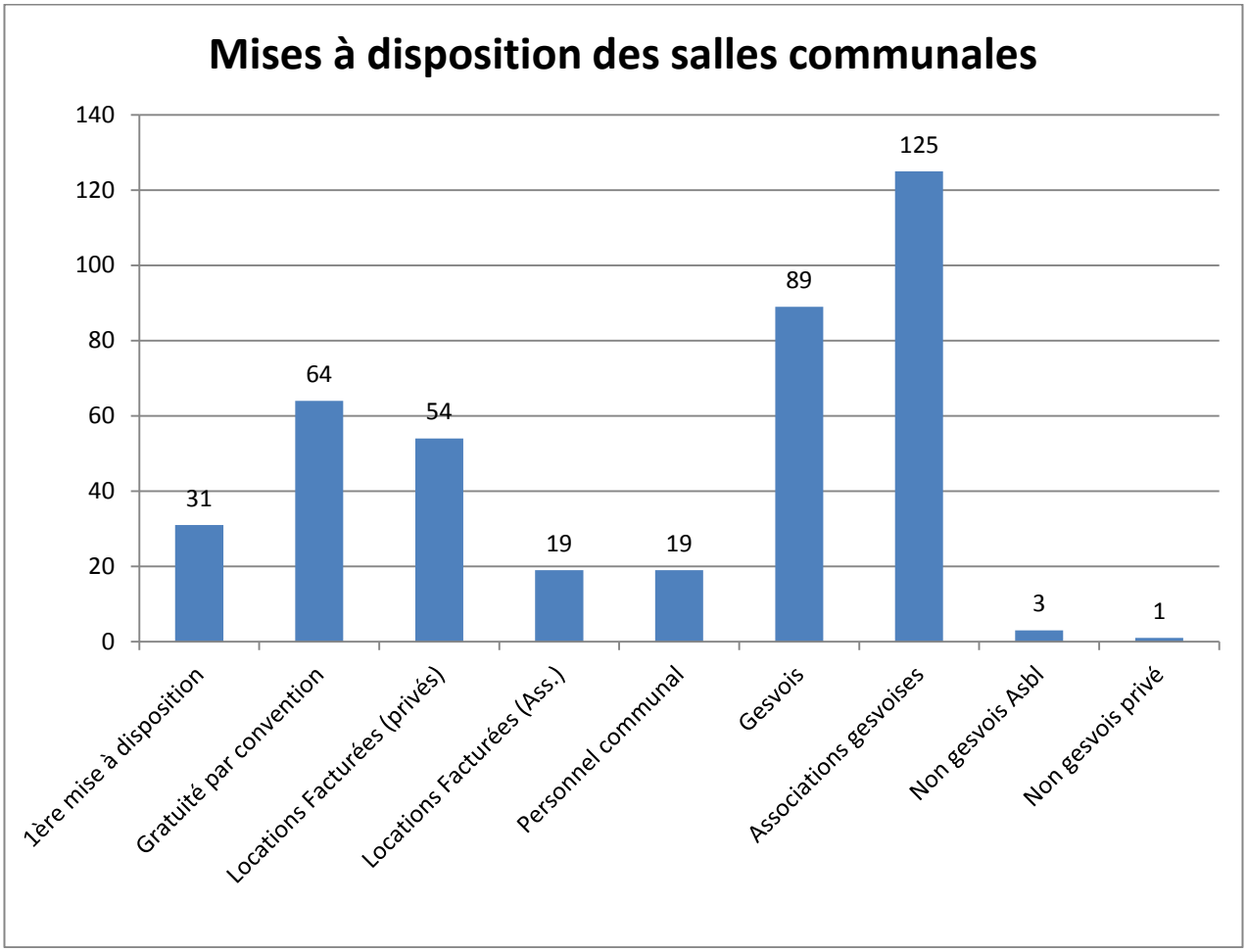
Mises à disposition des salles communales
140
120
100
80
60
40
20
0
31
64
54
19
19
89
125
3
1
1ère mise à disposition
Gratuité par convention
Locations Facturées (privés)
Locations Facturées (Ass.)
Personnel communal
Gesvois
Associations gesvoises
Non gesvois Asbl
Non gesvois privé

MANIFESTATIONS
AUTORISATIONS
INFORMATIONS

MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS – INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

AUTORISATIONS (85 ASSOCIATIONS LOCALES)

Gesves une commune en mouvement.
En 2015, 187 autorisations et /ou arrêtés de police ont été délivrés.

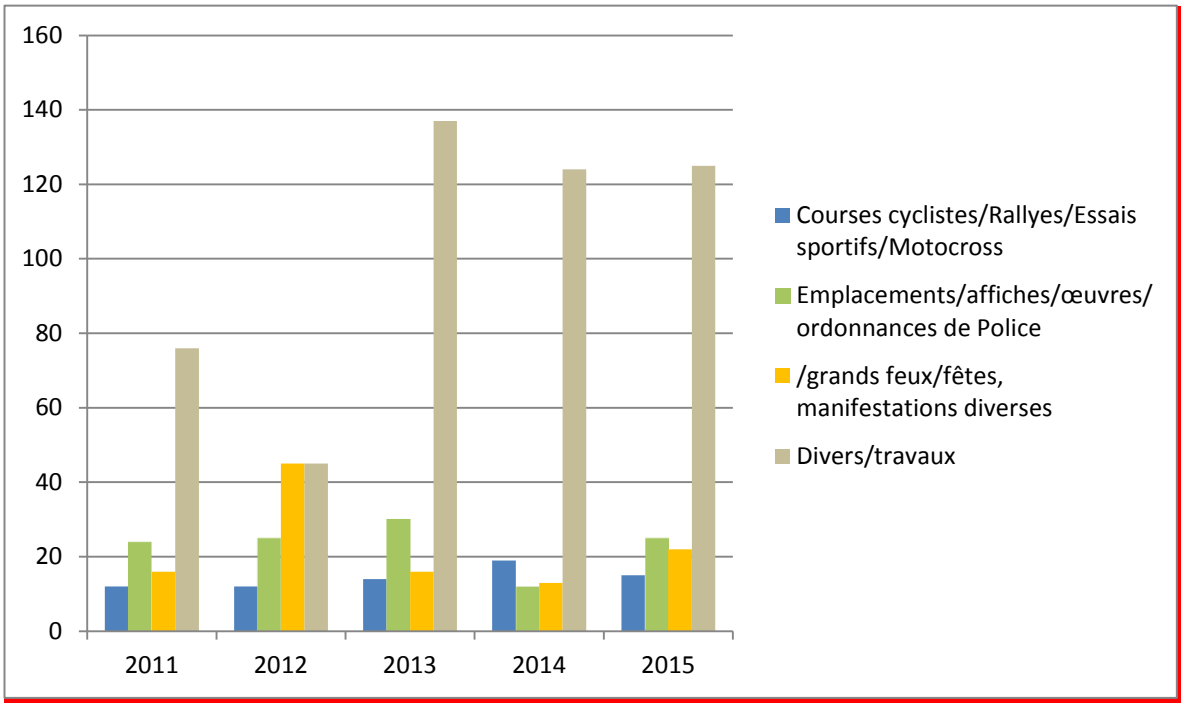

Détail des autorisations	2015	Total 2015	2014	Total 2014	2013	Total 2013	2012	Total 2012	2011	Total 2011
Courses cyclistes	**6**	**15**	6	19	6	14	8	12	6	12
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	**8**		10		5		3		6	
Motocross / Motos	**1**		3		3		1		2	
Emplacements	**18**	**25**	8	12	13	30	9	25	9	24
Affichages /œuvres	**7**		4		17		16		15	
Grands feux	**2**	**22**	2	13	3	16	4	45	4	16
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	**20**		11		13		41		12	
Divers	**66**	**125**	65	124	77	137	45	45	45	76
Travaux	**59**		59		60				31	
TOTAUX		**187**		**168**		**197**		**146**		**128**

SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

Depuis cette année 2015, une fusion des équipes techniques des Services Bâtiments « Commune » et « CPAS » a été provoquée dans le but d'optimaliser la qualité des interventions en terme d'entretien et d'aménagements ciblés.

Plusieurs bâtiments précédemment entretenus par le Service technique du CPAS sont venus s'ajouter au quota de sites à gérer par le désormais « nouveau Service Bâtiments Commune – CPAS »

Dans la foulée, deux ouvriers du CPAS sont venus compléter l'équipe de l'entretien des bâtiments communaux, deux autres ouvriers qualifiés ont aussi été intégrés à l'équipe technique en fin d'année.

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
DELCOURT Didier	Mécanicien	4/5 temps	Garage communal
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
LAMBERT Terry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
LECLERCQ José	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 Temps parental	Bâtiments
RAEMAEKERS Stéphane	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps parental	Bâtiments
THIRY Philippe	Brigadier		Bâtiments / Garage

BUREAU

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers

- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Appartements (logements sociaux) sis 9, rue des Deux Chênes à Mozet (terminés)
- Aménagement de logements sociaux rue de Mozet, à côté du Foyer St Antoine (en cours de finition)
- Création de 8 logements sociaux rue des Moulins

BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES	
Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
	• Remplacement points lumineux

PRESBYTERE DE FAULX-LES TOMBES	
Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes **2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Travaux de préparation au remplacement du tapis vinyle dans appartement Myriam Claessens	• Réparations diverses sanitaires – logement cure

ECOLE DE FAULX-LES TOMBES

Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Local sieste nouveau bâtiment : pose vinyle sur les parties planes horizontales du « podium » • Installation étagères pour techniciennes de surfaces • Placement panneaux didactiques • Remplacement de vannes thermostatiques • Remplacement boiler dans réfectoire • Placement isolation acoustique dans réfectoire • Installation électrique des modules (classes temporaires) + aménagements extérieurs	• Diverses interventions générées par les dégâts des eaux • Repeindre le podium en vue pose vinyle • Réparation de portes intérieures et extérieures • Entretien des 4 chaudières + réparations • Remplacement des points lumineux défaillants • Nombreuses interventions au niveau des sanitaires • Réparation des barrières et des clôtures • Changement mobilier (déménagements divers) • Maintes interventions au niveau du mur de pierre • Peinture de plusieurs classes + murs réfectoires et plafond cuisine + remplacement interrupteurs •

FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES

Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m²/RC : 540,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	Réparation installations sanitaires

LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES	
 Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes **2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m²/RC : 275,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Remplacer vitres brisées	Peinture des murs extérieurs excepté bardage arrière (toujours à remplacer)

CRECHE COMMUNALE DE FAULX-LES TOMBES	
 Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Installation de nouvelles connexions électriques triphasées • Apport de radiateurs électriques d'appoint	• Diverses interventions suite déclenchements intempestifs de l'alarme • Remplacement châssis double vitrage

MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES

Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Suite et fin peinture des boiseries et des panneaux de portes intérieurs • Installation d'un bar dans salle inférieure • Raccordements alimentations sanitaires et évacuations éviers • Installation boiler avec alimentation électrique • Placement de serrures + miroirs dans les sanitaires • Installation de chauffages électriques d'appoint • Aménagements divers générés par l'occupation désormais récurrente des 3 salles par l'école de l'Envol. Aménagements de la grande salle en réfectoire. • Installation d'un nouveau lave-vaisselle, transfert du matériel de cuisine et de celui garantissant la chaine du froid • Installation d'une résistance électrique garantissant une température constante minimale de l'eau chaude sanitaire • Création de rampes de sécurité extérieures desservant les escaliers situés entre la Maison de l'Entité et la Crèche	• Transfert mobilier de l'école de l'Envol en vue occupation des différentes salles (extension école de l'Envol)

CONCIERGERIE DE LA MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES

Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Diverses finitions : carrelage • Ajout d'une porte avec imposte au sommet de l'escalier • Construction et installation meuble de cuisine	

MAISON COMMUNALE DE GESVES

Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m²/RC : 11.229,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Restauration des murs et plafond du réfectoire + réparation meubles • Création d'une salle d'attente pour Service Population • Construction d'une cloison de protection dans bureau urbanisme • Installation valves d'affichage	• Peinture couloirs Population • Débouchage récurrent des canalisations • Rafraichissement WC (sanitaires)

SALLE DES FETES DE GESVES

Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Installation d'un nouveau lave-vaisselle	• Remplacement système évacuation d'eaux usées des éviers • Appoint vaisselle • Remplacement halogènes et divers points lumineux • Réparations des sanitaires

GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS A L'ETAGE DE L'ANCIEN BATIMENT POLICE	
 Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES **1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC: 364,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Aménagements des bureaux anciennement occupés par la Police communale et création du « Guichet Citoyen » • Carrelage du « salon randonneurs » • Réouverture de l'escalier desservant l'étage supérieur + placement d'une porte de condamnation. • Plafonnage des différents locaux + peinture des murs et plafonds. • Peinture des boiseries • Création d'un faux-plafond avec éclairage intégré dans le hall d'accueil • Installations de points lumineux + lampes de secours – Ajout de prises électriques diverses • Aménagement des locaux en fonction de leur affectation – création baie	• Réparations sanitaires • Réparation et peinture des châssis • Remplacer 2 mécanismes de WC

GARAGE COMMUNAL DE GESVES (ANCIEN GARAGE HAVELANGE)	
 Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Suite aménagement locaux en vue de leur affectation par les Services techniques • Transfert de mobilier divers • Nettoyage du toit et recouvrement des parties horizontales en Derbigum d'un produit isolant	• Débouchage des canalisations d'eaux de toitures

CHAPELLE SAINT-HUBERT (GESVES)	
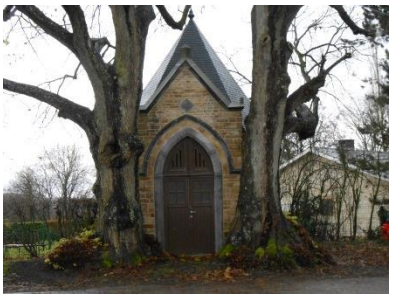 **Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
•	• Entretien des corniches, correction inclinaison des zincs de toiture

HALL DES SPORTS DE GESVES	
 Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES 1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m²/RC: 3.782,00 €	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Remplacement pommes de douches / vestiaires • Installation de nouveaux panneaux de basket •	• Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison) • Entretien de l'éclairage des locaux (néons) • Complément de panneaux de protection individuelle (mousses) • Réparation système de condamnation des châssis

MAISON DE LA MUSIQUE	
Ry Del Vau à 5340 GESVES	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Remplacement des vitres de la double porte d'entrée	• Transferts pianos

RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE) – LOCAL FANFARE	
Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Todi d'Jones : acheminer nouvelle vaisselle pour 100 personnes / évacuer ancienne vaisselle + achat armoires pour rangement • Replacement de plusieurs points lumineux dans la salle	• Remplacement de plusieurs vitres brisées Local Todi d'Jones • Réparation carrelages dans les sanitaires

RTG4	
Ry Del Vau à 5340 GESVES	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Divers travaux de peinture • • Isolation de tuyaux de chauffage • Maison des Jeunes ; réparation portes et pose nouvelles étagères	• Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme • Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds • Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage. • Réparation des 2 WC chimiques

FOOTBALL DE GESVES	
Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES **1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m²/RC: 567,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
	• Interventions sur circuit eau chaude sanitaire des vestiaires • Remplacement de barrières normandes et de piquets béton (enceinte terrain foot – zone neutre) • Réparer mobilier vestiaires

PICHELOTTE

Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m²/RC : 12.137,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Fabrication d'un présentoir pour boites aux lettres • Création en caves de nouveaux circuits hydrauliques d'évacuation des eaux de toitures • Couloirs communs : peinture des murs et plafonds cage d'escaliers, paliers 1er étage + cage escaliers desservant la Ligue • Reconditionnement du couloir des communs de l'aile centrale : peinture des murs et plafonds + portes appartements + installation de nouveaux luminaires	• Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques • Vidange récurrente du dégraisseur resto • Réparation des points lumineux (lampadaires métalliques rond-point) • Diverses interventions au niveau de l'installation électrique • Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière • Réparation chaudière bois / système d'amenée des plaquettes • Rafraîchissement appartements – divers travaux de peinture • <u>CPAS</u> : ✓ Détartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs ✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées • <u>Ligue équestre</u> : ✓ entretien points lumineux couloir accès + escaliers ✓ Réparation WC (fuite sanitaire) ✓ Réglage en hauteur des portes vitrées intérieures • <u>Bibliothèque</u> ✓ Déménagement mobilier + évacuation caisses documents et bouquins

LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU HARAS A GESVES

Rue du Haras, 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Protection hydrofuge des façades du bâtiment	• Divers transferts de mobilier • Dépannage chauffage • Remplacement vitres brisées

SALLE HAUT-BOIS LA VIE

Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m²/386,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Installation nouveau lave-vaisselle	• Diverses interventions au niveau du chauffage • Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine

SALLE SAINTE-CECILE A STRUD

Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m²/RC : 639,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Réparation des conduites d'alimentation en eau de ville • Installation d'un nouveau lave-vaisselle	• Entretien des sanitaires • Remplacement de néons • Refixer radiateurs désolidarisés du mur • Divers agencements suivant occupations ciblées

FOOTBALL DE HALTINNE	
 Rue de Han à 5340 HALTINNE **4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m²/RC : 654,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
	Interventions sanitaires – réparation système fabrication eau chaude sanitaire / vestiaires

PRESBYTERE DE HALTINNE	
 Rue de Haltinne à 5340 HALTINNE **4 DIV/HALTINNE/4 B 527 L/1.077,00 m²/RC : 649,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Réfection pignon ardoisé	

LOGEMENTS SOCIAUX DE MOZET	
Rue des Deux Chênes, 9 à 5340 MOZET	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• AMENAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SOCIAUX : peinture des murs et plafonds -- peinture et traitement des boiseries diverses ; chambranles et panneaux de portes + cage d'escaliers • Peinture des « communs » ; couloirs, locaux techniques et caves • Protection mécanique des tuyauteries « gaz » des chaudières individuelles au sein des appartements	• Réfection des châssis de la façade arrière • Réparation muret façade arrière, protection de la citerne à gaz

CENTRE RECREATIF DE MOZET

Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m²/RC:909,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Remplacement et uniformisation des surfaces carrelées dans la cuisine • Cuisine : installer nouvelle hotte • Changer installation gaz alimentation cuisinière • Remplacement du boiler sanitaire électrique • Peindre un soubassement (pourtour de la salle) • Création d'un local de rangement pour occupants de la salle	• Entretien luminaires • Entretien des châssis et portes d'accès extérieures/ peinture •

FOYER SAINT ANTOINE GOYET - 6 LOGEMENTS SOCIAUX (3, RUE DE MOZET)

Rue de Mozet, 1 à 5340 GOYET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Mise en place de nouvelles tablettes de fenêtres (dans le cadre du remplacement des châssis du FSA) • Ragréage des baies de fenêtres intérieures • Installation de nouvelles conduites hydrauliques d'eau sanitaire dans la cuisine • Réparation et remplacement de sections carrelées (cuisine et annexe) • Remplacement plafond d'un espace sanitaire (dégâts des eaux) • Travaux en chaufferie en vue nouveaux raccordements en électricité basse tension et alimentation en « eau de ville ». • Raccordement de la cuisine à la nouvelle citerne de gaz	• Débouchage des évacuations sanitaires et des conduites d'eaux de toitures • Transfert mobilier en fonction des changements d'affectation des chambres et des résidents • Réparations matériel électrique cuisine • Démontage toiture PVC extérieure protégeant l'entrée principale

GROTTES DE GOYET

Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m²/RC:1.653,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Travaux de création d'un local extérieur accueillant des sanitaires – maçonnerie – pavage - électricité – carrelage – pose de panneaux translucides de toiture – plafonnage, isolation – chauffage et sanitaire • Remplacement des marches et contremarches des escaliers desservant la terrasse • Confection et pose grille condamnation accès Grottes • Cuisine restaurant : divers aménagements + transfert matériel Horeca – Installation étagères • Travaux d'électricité et de protection des câblages et des points lumineux et rapport avec la mise en conformité « électricité basse tension du site ».	• Entretien chaudière • Peinture des mains courantes desservant accès Grottes • Evacuation matériel indésirable des Grottes

CENTRE RECREATIF DE SOREE

Rue du Centre à 5340 SOREE

5 DIV/SOREE/5 A 171 R/763,00 m²/RC : 882,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Installation d'une cuisinière électrique • Réparation de l'escalier desservant les locaux de la Fabrique d'Eglise • Remplacement double vitrage dans cuisine	• Entretien des sanitaires et des luminaires • Peintures murales des 2 halls d'entrée

ECOLE DE SOREE	
 Rue de la Croisette, 5340 SOREE **1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m²/RC:1.465,00 €**	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
Placement d'étagères Peinture couloir principal (suite pose nouvelle d'entrée) + mur classe Placement de lattes murales Diverses interventions sanitaires Intervention pour garantir étanchéité verrière du couloir et toit de la salle de gymnastique Placement panneaux pour occulter les poubelles de l'école Installer une clôture au fond de la cour de récréation	Réparation nouvelle porte d'entrée + pose d'un arrêt Réparation pavés cour de récréation (cette cour de récréation est à reconditionner entièrement) Réparation de la clôture d'enceinte des jeux Entretien des sanitaires et des points lumineux (néons) Interventions diverses sanitaires + pannes chauffage Réparations diverses / sanitaires

ANCIENNE GARE DE SOREE - PROJET FUTURE CRECHE	
 Rue Maubry à 5340 SOREE	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Assurer sondages divers dans l'optique de travaux d'aménagements à venir.	• Evacuer encombrants • Réparer les fuites sanitaires suite dégâts du gel (bouchonner tuyaux) • Condamner une porte / réparation porte d'entrée et changer barillet – remplacer vitres brisées

BATIMENT ANNEXE DE L'ECOLE DE SOREE

Rue de la Croisette à 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m²/RC : 654,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
• Aménagements en vue occupation par école de la Croisette (extension de l'école communale) • Peinture intégrale du bâtiment (murs, plafonds boiseries) • Remplacement vitres brisées • Démontage de l'ancienne SDB du rez-de-chaussée + aménagement local et création salle des profs avec pose d'un lavabo. • Remise en état des 3 escaliers + couloir desservant appartement 1er étage + remise en état sanitaires + cuisine de cette pièce • 1er étage ; réparation SDB et cuisine • Début travaux de peinture en vue modification des lieux (salle des profs, classe.) Début déménagement matériel	• Réparation sanitaires et cuisine du rez-de-chaussée • Remplacement bruleur • Evacuation mobilier et acheminement de matériel.

ANCIEN PRESBYTERE DE SOREE

Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m²/RC : 614,00€

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	• Réparations diverses au niveau des évacuations d'eaux sanitaires • Traitement sommaire du pignon droit avec rejointoiement

ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SOREE - LOGEMENTS ILA DU CPAS	
Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SOREE	
TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX	
Investissements	Entretien
• Protection hydrofuge des façades du bâtiment	• Divers transferts de mobilier

FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 217 demandes annuelles traitées en 2015 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles**

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine. Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables …
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique…
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation).

Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés.

GARAGE COMMUNAL

Ce Service d'entretien du charroi communal a récemment investi un nouvel espace technique parfaitement adapté aux interventions mécaniques, il est assuré par un ouvrier qualifié équivalent 4/5 temps. Ce dernier garantit un suivi des véhicules et des engins motorisés tels que décrits ci-dessous.

Les réparations les plus lourdes sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées.

MATÉRIEL ET CHARROI

CHARROI

Type de véhicule/marque	Carburant	1ère mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
ADMINISTRATION COMMUNALE					
VW Sharan	Diesel	05/03 /2007	Occasion	2011	12500
VW Touran	Diesel	06/06 /2006	Occasion	2011	11490
VW Touran	Diesel	26/03 /2009	Occasion	2011	13000
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?
TRANSPORTS SCOLAIRES					
Ford transit ancien bus (à vendre)	Diesel	1997	Neuf	1997	22.700
Proxibus	Diesel	2009	Neuf	2009	
Car communal	Diesel	2010	Neuf	2010	173.000
ECO-CANTONNIER - ENVIRONNEMENT					
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000
Cityfort	Véhicule électrique 220 volts	2011	Neuf	2011	
CPPT- GARAGE-SERVICE POSTAL-DIVERS DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS					
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700
SERVICE ENTRETIEN BATIMENT					
Opel Movano tôle L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000
Renault Master benne Bâtiment	Diesel	2008	Neuf	2008	23000
Renault Master tôle L2 H2	Diesel	2011	Neuf	2011	23000
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500
Fiat Ducato	Diesel	2007	Occasion / CPAS	2011	
VOIRIES					
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09 /2010	Occasion	2011	147548
Camion porte outils MERCEDES Unimog		1988	occasion	2003	
Renault double cab.benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000
Mitsubishi canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000
Camion Mercedes 1 824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
Cureuse de fossés	Prise force	2013	Neuf		
Grue Mecalac 714MW	Diesel	2013	Neuf		
Tracteur faucheuse J. DEERE	Diesel	2013	Neuf		
SERVICE PLANTATION					
Tracteur faucheuse Fiat	DIESEL	1994	Neuf	1994	41.600
Remorque porte engins	Attache	2011	Neuf	2011	
Remorque base. RW	Attache	1999	Neuf	1999	3.966
Tracteur IZEKI	Diesel	2013	Neuf		
Camionnette de type « châssis cabine » tri benne	Diesel	2016	Neuf		En cours d'achat

MATÉRIEL

MATÉRIEL DIVERS - BÂTIMENTS					
Marque	**Carburant**	**1ère mise en circulation**	**Neuf/Occasion**	**Année achat**	**Prix achat**
1 Bétonneuse	Electrique	2009	Neuf		
MATÉRIEL DIVERS - VOIRIES					
1 Désherbeuse Vandaele	Prise force	2004	Neuf	2004	
4 lames de déneigement	Hydraulique		Neuf/Occasion		
1 Trémie inox /Mercedes	Essence	2005	Neuf	2005	
Trémie 5m3 Epoke	Roue suiveuse	2012	Neuf	2012	
Trémie 2m3 Acometis	Hydraulique	2012	Neuf	2012	
1 brosse mécanique	Prise force		Occasion / unimog		
1 pompe à eau mécanique	Essence		Occasion	2001	
1 carotteuse	électrique	2012		2012	
Scie mécanique à tarmac	Essence	1994	Neuf	1994	
Damme mécanique Wacker	Essence	1990	Neuf	1990	
2 groupes électrogènes	Essence	?	Occasion	2001	
1 transpalette pour grue		2000	Neuf	2000	
Plaque vibrante	Essence	2005	Neuf	2005	2.210
Scie à tarmac portative	Essence	2005	Neuf	2005	1.130
1 débroussailleuse démontable	Essence	2009	Neuf	2006	880
Aspirateur de feuilles	Essence	2005	Neuf	2005	4.000
Compresseur de chantier	Diesel	2009	Neuf	2009	12.000
MATÉRIEL DIVERS - SERVICE PLANTATION					
1 broyeur de branches	Prise force	2000	Neuf	2000	
1 tronçonneuses MS200T	Essence	2006	Neuf	2006	525
1 tronçonneuses MS361	Essence	2006	Neuf	2006	724
2 Débroussailleuses FS450	Essence	2003	Neuf	2003	
3 Débroussailleuses FS480	Essence	2015	Neuf	2006	1480
4 Tondeuse IZEKI	Essence	2010 - 2014	Neuf	2010	970
1 Tondeuse Honda	Essence	A la disposition de la Maison de l'Entité	?	?	?
2 Pulvérisateurs à dos	Manuel	2004	Neuf	2004	
1 Souffleur de feuilles	Essence	2003	Neuf	2003	
Tronçonneuse MS201 STHIL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
Taille haies HS 81R STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
2 Souffleur à dos BR 550 STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
2 Taille haies	Essence	2003	Neuf	2003	
Traceuse de ligne	Essence	2005	Neuf	2005	14.493
1 Remorque porte traceuse	Attache	2006	Neuf	2006	1250
2 désherbeurs thermiques	Gaz	2015	Neufs	2015	?

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : JEAN-MARIE PAULET

TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Rue du Haras
- Rue Chaurlis
- Rue du Bourgmestre R. Bouchat
- Rue des Baibes
- Francesse
- Parking de la salle à Haut-Bois
- Plaine de jeux de la Pichelotte
- Parking du Foyer St-Antoine
- Parking du Centre Récréatif de Mozet

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

Pose de tuyaux : Rinfosse, Grande Commune, Fontaine, bois de Gesves (Quentin), Labas,Bellaire,Vivier Traine, Abbaye, Taille Brusse, Deux Chênes.

Pose de bordure « filets d'eau » : Petite Corniche, Belle-Vue, Golette, Pichelotte, rue de Salle, de Mozet et Deux Chênes.

TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, …)

- Rue des Bourreliers, 33 à Sorée, raccordement égout (JACOBS-WARNY), payé sur devis accepté
- Rue Bois Planté, 14 à Faulx-les-Tombes, raccordement égout (ESPERT-SEINE), payé sur devis accepté
- Rue de Mozet, 9 à Mozet, raccordement égout (WAUTIER-TAFFAREL), payé sur devis accepté
- Rue du Puits, 16 à Gesves, raccordement égout (VANHOVEN-MALHERBE), payé sur devis accepté
- Rue de Space, 9 à Gesves, raccordement à l'égout (DELLOY-GABARET), payé sur devis accepté
- Ruelle Burton, 1B à Gesves, pose de filets d'eau (FRANCOIS) payé sur devis accepté
- Rue de la Chapelle, 14 à Gesves, pose de tarmac (CATRAIN-BRAHY) payé sur devis accepté

POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID

87 tonnes de tarmac à chaud, 37 tonnes de tarmac à froid et 280 litres d'émulsion.

TRAVAUX FORESTIERS

Élagage, débroussaillage, coupe de bois pour le CPAS.

VIDANGES AVALOIRS

Ces travaux de vidange sont réalisés 4 fois par an, ce qui fait au total, pour chaque section de l'entité de Gesves :

- Faulx-les-Tombes : 240
- Gesves : 275
- Haltinne : 110
- Mozet : 105
- Sorée : 63

CURAGE DE FOSSÉS

- Grande Commune
- Freschaux
- Rue des Fontaines
- Rue du Vivier Traine
- Rue des Hautes Arches
- Rue de Brionsart
- Trou Bouquiau
- Rue de la Fabrique
- Chemin de Meuse
- Rue de Bonneville
- Rue de Muache

FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS

260 km du mois d'avril au mois de novembre, ce qui représente 240 jours de travail (8.400 heures) et 1 équivalent temps plein.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol

DÉNEIGEMENT

Sablage du 03 décembre 2014 au 02 février 2015.

Quantité de sel et laitier utilisé : +- 80 tonnes.

PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

03 février 2015	Route d'Andenne
24 avril2015	Chaussée de Gramptinne (place communale)
13 avril 2015	Fau Sainte-Anne
04 septembre 2015	Rue de Bonneville
25 septembre 2015	Chaussée de Gramptinne (en face du hall)
16 octobre 2015	Rue Pieltain
30 octobre 2015	Chaussée de Gramptinne (cimetière de Gesves)
10 novembre 2015	Ry dèl Vau (maison médicale)
23 novembre 2015	Accès parking (RTG2)

TONTE DES PELOUSES

- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois, Sorée l'ancien et le nouveau
- Plaines de jeux : Ry del Vau et Pichelotte à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-les-Tombes, rue de la Salle à Haut-Bois, et rue du Centre à Sorée
- Gesves : hall omnisports, Inzefond, rue du Haras, la Pichelotte, rue Bouchet, monument RAF, garage communal - Faulx-les-Tombes : église – Haltinne : églises (Haltinne, Strud, Haut-Bois), rue Léon Pirsoul (CPAS), Labas – Mozet : centre récréatif, foyer St-Antoine, la Forme, J.J. Merlot, Calvaire, Mont Ste-Marie – Sorée : centre récréatif, Bourrelier (CPAS)

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et

Jean-Marie PAULET

± 30.000 kms, du 1er janvier 2015 au fin décembre 2015

PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 12.000 kms, du 1er janvier 205 au fin décembre 2015.

Le proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine.

CIMETIÈRES

Inhumation :

	Inhumation	Columbarium	Caveau préfabriqué&	Pleine terre	Dispersion
Gesves	20	4	15	1	4
Faulx-Les Tombes	14	1	9	3	1
Haltinne	11	0	10	1	0
Haut-Bois	3	0	2	0	1
Sorée	6	1	4	0	1
Mozet	9	1	6	1	1
Total	**63**	**7**	**46**	**6**	**4**

Vente de concession :

	Columbarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre
Gesves	2	2	5
Faulx-Les Tombes	1	2	2
Haltinne	0	0	2
Haut-Bois	0	0	1
Sorée	2	2	1
Mozet	1	0	1
Total	**6**	**6**	**12**

3 exhumations au cimetière de Gesves

Pose de 15 columbariums au cimetière de Gesves.

Placement d'un ossuaire et de 2 caveaux au cimetière de Sorée.

SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : VALÉRIE BAYET

Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a chuté. En effet, beaucoup d'administrés ont attrapé le réflexe de relever le numéro d'identification du poteau d'éclairage défectueux pour en informer directement Ores par le biais de son site internet www.ores.net, par son centre d'appel **078/78.78.00** ; même si le nombre de constats sur place par les agents d'Ores lors de leurs interventions reste toujours prédominants.

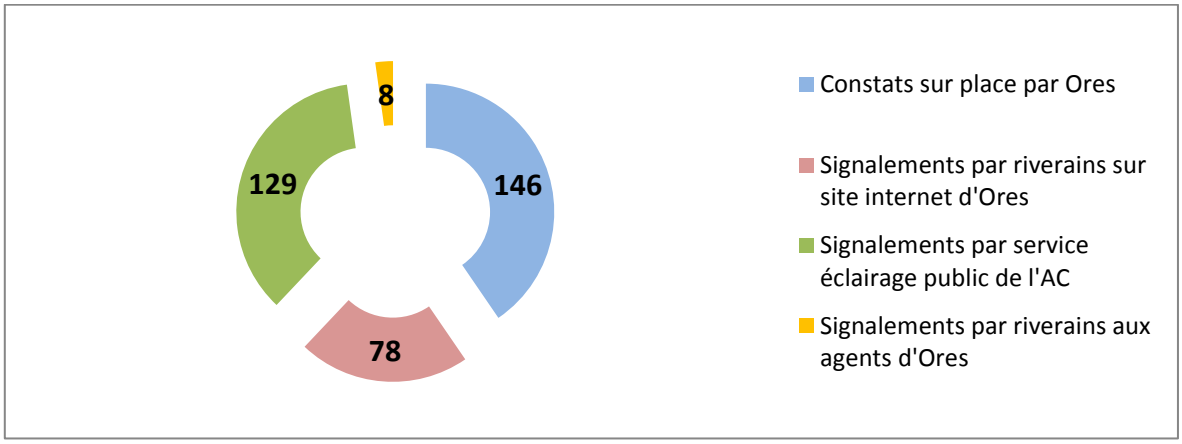

POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.

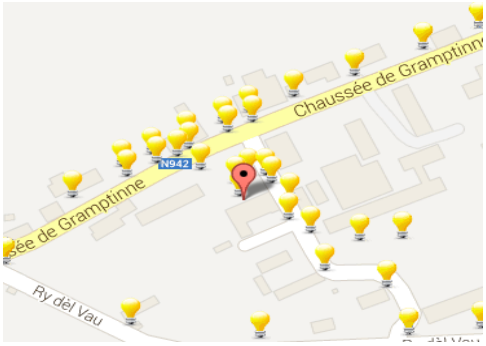

ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :

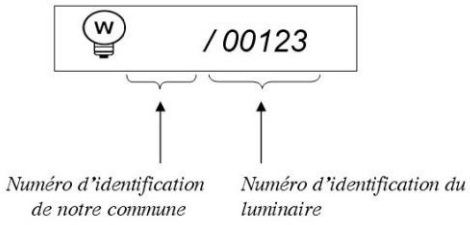

Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

SOIT se rendre sur le site internet **www.ores.net**, à la rubrique **Signaler un lampadaire en panne**, compléter les informations demandées et indiquer le numéro d'identification complet et/ou l'adresse du luminaire en panne, avec possibilité de demander à être informé de l'état d'avancement du dépannage à condition de renseigner notre adresse courriel.

SOIT s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : **083/670 335 (Mme Valérie Bayet) ou par courriel : urbanisme.gesves@publilink.be**

SOIT téléphoner au centre d'appel d'**ORES** au **078/78.78.00**

L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POINTS LUMINEUX

En 2015, il n'y a eu aucune création ni modification de points lumineux. Par contre, le Conseil communal a décidé en sa séance du 17 juin 2015 de céder son parc d'éclairage public au profit de l'AIEG (décision approuvée par l'Autorité de tutelle en date du 20 août 2015).

DEMANDES DE RÉPARATIONS

	2013	*2014*	*2015*
Gesves	4	22	216
Faulx-les Tombes	21	31	49
Haltinne	19	10	36
Mozet	19	15	30
Sorée	0	8	30
Total	**63**	**86**	**361**

URBANISME

URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

URBANISME – audit interne 2015 (2014) arrêté au 30/11/15

Le volume de délibérations du conseil **5** (3) et du collège à l'aide du module urb@web représente **657** (649) dossiers d'Urbanisme répartis sur **278** (CU1) + **379 «** points URBANISME» pour un total communal de **2071** (2223) délibérations, lors de **41** (38) réunions du Collège.

Plus d'un quart des dossiers communaux sont produits et instruits par le service de l'Urbanisme (3 temps pleins service URBA/18 TP autres services). Un temps plein supplémentaire est venu renforcer le service.

L'évolution prochaine du CODT a été une nouvelle fois reportée à la mi-juin 2016 et la révision de l'instruction des dossiers de classe 3 (environnementale) est effective.

Depuis 2002, le conseiller en Aménagement du Territoire et en urbanisme bénéficie de la subvention annuelle régionale de 30.000€ prévue par le Code par l'application cumulée d'un SSC, RCU et d'une CCATm, qu'il gère au quotidien avec l'aide du secrétariat de l'urbanisme.

PERMIS D'URBANISME	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nouvelles habitations	12	23	29	30	16	21	17
Nouvelles habitations **multi logements**	6	2	8	3	7	0	0
Extensions/Transformations habitation	20	17	36	40	25	18	21
Extensions/Transformations habitation avec **création de logements**	15	10	11	19	8	8	5
Autres : hangar, abri, garage, …	55	32	26	34	41	36	39
Refus	8	15	19	18	18	12	6
Article 127-Utilité publique	10	5	13	13	13	6	12
TOTAL	**126**	**104**	**142**	**157**	**128**	101	100

Année **2015**	**Nouvelles habitations**	**Nouvelles habitations multi logements**	**Extensions/Transformations habitation**	**Extensions/Transformations avec création de logements**	**Autres : hangar, abri, garage, …**	**Refus**	**Article 127- utilité publique**	**TOTAL PU**
Gesves	6	0	9	0	13	2	5	35
Faulx-Les-Tombes	5	0	3	3	15	2	4	32
Haltinne	3	0	3	1	5	1	2	15
Mozet	1	0	2	1	3	0	1	8
Sorée	2	0	4	0	3	1	0	10
TOTAL	17	0	21	5	39	6	12	100

PERMIS de lotir/ urbanisation Année (2014) **2015**	**En cours**	**2009** **4**	**2010** **2**	**2011** **2**	**2012** **1**	**2013** **4**	**2014** **3**	**2015** **1**
Gesves Faulx-les Tombes Mozet Haltinne Sorée	(1) **1**	• Sierpont en cours (+ /-50 Logements) avec EIE commandée • 21 lots pour habitations unifamiliales au Trou Renard/route Andenne avec EIE commandée, PUR en cours • 2 lots pour habitations unifamiliales rue de la Sapinière						
Total		> 70 lots destinés à l'habitat						

NOTAIRES	Divisions de bien : (31) **23**	Demandes de renseignements : (185) **241**

CERTIFICATS D'URBANISME	
CU 1 (249) **278**	CU 2 refusé (0) **2** CU 2 octroyé (2) **2** CU 2 en cours **1** Certificat Patrimoine **1**

PRIME Réhabilitation Simple	(2) **5**
PRIME Energie (chauffe-eau/vitrage/isolation)	(23) **17**
PRIME Plantation haie feuillue/arrachage	(0) **3**

Infrastructures d'utilité publique Article 127 – AC = Administration communale

- GESTIONNAIRE DU DOMAINE DE MOZET, implantation d'un module didactique découverte nature et d'un rucher didactique rue du Tronquoy à MOZET 19/01/2015
- AC, réalisation d'une construction modulaire (3 modules) pour max. 5 ans + régularisation d'une construction modulaire attenante (2 modules) rue des Ecoles à FAULX-LES-TOMBES 02/02/2015
- SOCIETE AGRICOLE ET FORESTIERE D'ARVILLE, déplacement d'une cabine haute tension chemin d'Arville à FAULX-LES-TOMBES 17/03/2015
- DOMAINE DE LA SOCIETE PUBLIQUE D'ADMINISTRATION DES BATIMENTS SCOLAIRE DE NAMUR-Ministère de la Communauté Français-AGIF, installation d'un préau chaussée de Gramptinne à GESVES 13/04/2015
- BASE SA, upgrade d'une antenne GSM chemin des Corias GESVES 27/04/2015
- AC, abattage de 2 tilleuls remarquables rue Bourgmestre René Bouchat et rue Ry Del Vau à GESVES 28/05/2015
- MADAME SMEETS Valérie, construction d'une cabine haute tension chaussée Gramptinne à FAULX-LES-TOMBES REFUS 15/06/2015
- S.A. TNC MANDATEE PAR BPOST, placement d'enseignes BPOST chaussée de Gramptinne à GESVES 03/08/2015
- MADAME SMEETS Valérie, construction d'une cabine haute tension chaussée Gramptinne à FAULX-LES-TOMBES 24/08/2015
- AC, installation d'un vitrage de protection et restauration de la façade principale de l'église Notre-Dame du Mont Carmel rue de Muache à HALTINNE 29/10/2015
- AC, aménagement de 2 logements rue de Haltinne à HALTINNE EN COURS
- PROVINCE DE NAMUR, régularisation et construction de bâtiments à l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves rue du Haras à GESVES EN COURS

ACTIVITÉS DE LA CCATM

En 2015, 8 réunions plénières de la CCATm ont eu lieu, plus 1 séance spéciale consacrée à l'approche paysagère du Condroz.

ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN

CONTREMAITRE : PIERRE ANDRE

ENVIRONNEMENT

GESTION ADMINISTRATIVE

Gestion des cours d'eau

Comme chaque année, plusieurs actions ont été menées sur nos cours d'eau, en collaboration avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse et avec le Service Technique Provincial, notamment sur les ruisseaux de Labas (stabilisation des berges et renforcement d'un pont – finalisation des travaux), du Strouvia (construction d'une nouvelle passerelle en contrebas du cimetière d'Haltinne), du Samson (renouvellement de la passerelle au niveau du Bois du Croquet).

Enquêtes publiques

2015 a vu la tenue de deux enquêtes publiques :

- Plans de gestion par districts hydrographiques (PGDH)
- Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI)

Loisirs dans les bois et sur nos sentiers et chemins communaux

Nombre d'autorisations délivrées pour :	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
La cueillette de myrtilles, champignons dans les bois communaux	23	23	30	9	9	9
Les promenades organisées sur nos sentiers et chemins publics	21	20	24	21	20	17

CONSERVATION DE LA NATURE ET SENSIBILISATION

Collaboration avec les partenaires environnementaux

La Commune de Gesves est impliquée dans plusieurs dossiers touchant à l'environnement en collaboration avec des partenaires extérieurs.

Il s'agit notamment de l'Asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse, en collaboration avec laquelle nous avons organisé les Journées wallonnes de l'eau, une action OFNI's de sensibilisation aux déchets dans les rivières, …). Nous avons par ailleurs participé aux Comités locaux « Bassin du Samson » ainsi qu'à l'Assemblée générale de l'Asbl.

Une collaboration efficace est également menée avec le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des tiges et chavées. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre et notamment :

- Poursuite de l'inventaire des mares à triton crêté
- Etude préliminaire du dossier « ViciGal »
- Reprise du fonds photographique de l'expo photo Condroz organisée par le GAL

PCDN

La dynamique du PCDN, initiée dès 2009, a été poursuivie activement en 2015, avec l'introduction de demandes de subvention au SPW, pour les projets suivants :

- Poursuite des projets Fonds « Nature à lire » et Ludo'Nature
- Agenda Nature 2015
- Plan de gestion en faveur du Triton crêté
- Migration des batraciens
- Gesves « Nature admise »

Plusieurs projets ont ainsi pu être mis en œuvre, également à partir des subventions obtenues pour 2013-2014 : poursuite de l'inventaire du Triton crêté dans les mares de Sorée, création de nouveaux roll-up de présentation de la nature gesvoise, gestion des plantes invasives, mise à jour de la bibliographie du « Fonds Nature à lire », mise à disposition des jeux « Ludo'Nature » via la ludothèque gérée par l'Asbl Gesves Extra,…

Manifestations nature

Comme chaque année, le Service Environnement & Agriculture met sur pied, ou participe à, plusieurs manifestations touchant à la conservation et à la promotion de la nature.

Cette année, nous avons donc organisé :

- une opération « d'aide à la migration des batraciens » avec une séance d'information à l'école de l'Envol. Cette année, nous avons également assuré une animation auprès de 19 classes des écoles de l'entité sur le thème des batraciens (expo en salle et sortie de terrain)

- participation aux « Journées wallonnes de l'eau » (balade contée sur le thème « Au fil de l'eau »)
- participation à « Rendez-vous sur les sentiers » avec le réaménagement du sentier des Six Liards entre Taille Brusse et l'Impasse des Merles, en collaboration avec l'école de l'Envol et une classe de l'enseignement spécialisé de Bouge, puis inauguration de ce sentier

- une opération « pressage de pommes » à destination des écoles (une semaine d'activité) et du public (trois demi-jours de mise à disposition du matériel) et pressage de pomme pour obtenir du jus pour les réunions communales
- une opération « Journée de l'arbre » (2015 : année du Charme) avec une distribution de plants d'arbres et arbustes mellifères à tous les gesvois sur le site de la Pichelotte

SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT & PROPRETÉ

L'équipe

Le Service technique Environnement & Propreté, sous la responsabilité d'un contremaître, est composé de 5 personnes.

Deux ouvriers sont engagés sous contrat PTP « éco-cantonniers » et s'occupent principalement d'assurer la propreté publique (ramassage des poubelles publiques, des déchets le long des voiries, etc…).

Deux autres ouvriers sont engagés grâce au plan régional « Wallo'net » et ont notamment pour missions l'entretien des sentiers et chemins touristiques, leur réhabilitation, et le soutien aux projets liés à l'environnement (PCDN, Biodi'bap, actions du GAL,…).

Le dernier homme est engagé comme stagiaire IFAPME, il travaille à l'entretien des parcs et jardins en alternance avec ses cours.

Acquisition de nouveau matériel

Afin d'améliorer la qualité de l'outillage de ce Service technique, des marchés publics ont été lancés pour l'achat d'une perceuse-visseuse et d'une tronçonneuse-élagueuse.

Les réalisations courantes

- Sentiers de promenade : Fauchage, taille et balisage du réseau des sentiers et chemins communaux.
- Espaces verts: Tonte, taille et entretien de plus de 30 espaces verts communaux.
- Manifestations : Support aux manifestations communales (Village Ouvert et Fleuri, Rendez-vous sur les sentiers, Journée de l'arbre et Marché de Noël.

Les nouveaux aménagements

- Nous avons créé une nouvelle aire de pique-nique près du nouveau bâtiment de la Police, à côté de l'Administration communale. Celle-ci est disponible pour tous nos citoyens mais également pour les touristes qui viennent chercher de l'information au point d'accueil tourisme et culture.
- Plusieurs passerelles sur les cours d'eau ont été réaménagées durant la belle saison (sur le Strouvia à Haltinne, sur le Samson au Bois du Croquet,…)

AGRICULTURE

Recensement agricole

Depuis 2012, dans le cadre de la simplification administrative, le SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie organise lui-même le recensement agricole.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre d'exploitations avec une production agricole	59	58	57	57	51	50	50	47
Superficie agricole utilisée (en ares)	311.636	312.931	309.940	313.491	277.054	279.549	280.031	272.892

Cultures et occupation du sol (en ares)	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Terres arables	192.692	196.865	187.424	185.907	165.215	183.477	183.186	181.633
Céréales pour le grain	101.485	111.766	104.860	100.770	87.679	92.804	91.736	100.557
Cultures industrielles	44.031	40.297	36.990	42.878	28.725	30.620	40.731	33.463
Pommes de terre	1.700	425	1.810	898	NC	1.330	351	3.154
Légumineuses récoltées en grains secs		0	0	325	1298	0	0	393
Légumes en plein air	12.228	8.447	6.394	5.801	6.831	8.005	5.594	1.868
Jachères	14.028	7.043	5.564	5.446	5.174	6.546	5.618	5.421
Superficie toujours couverte d'herbe	117.900	115.017	121.468	126.539	111.826	96.056	96.845	91.259
Cultures sous serres	9	14	13	10	NC	16	0	0

Composition des cheptels	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Nbre de bovins	4.092	4.260	4.141	4.464	4.564	4.325	4.513	3.821
Nbre de porcins	NC	NC	NC	2.000	0	2.000	0	1.005
Nbre d'ovins	822	683	850	839	99	NC	NC	NC
Nbre de caprins	NC	5	NC	2	0	3	NC	NC
Nbre d'équidés	116	NC	NC	126	NC	NC	NC	NC
Nbre de volailles	391	189	134	40.147	178	40.158	NC	40.000

NC : donnée non communiquée

Commission agricole

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission agricole n'a, à nouveau, pas dû être convoquée en 2015 (c'était déjà le cas en 2013 et 2014).

Collecte des bâches agricoles

Les informations concernant cette action visant à faciliter la récolte des bâches agricoles, liens et big bag, ont été communiquées sur notre territoire au mois de mai.

ENVIRONNEMENT & URBANISME

ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

ENVIRONNEMENT

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

Le permis d'environnement en quelques mots…

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

(***Art. 10.*** *§ 1er. Nul ne peut exploiter sans un permis d'environnement un établissement de classe 1 ou de classe 2* ***[*****à l'exception des cas visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.****]****)*

- Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant peu d'impact.

(***Art. 11****. Nul ne peut exploiter un établissement de troisième classe sans avoir fait une déclaration préalable…)*

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance (art. 60 du décret).

PERMIS UNIQUES

Cette année, 3 dossiers de permis unique ont été introduits à l'administration communale.

Un permis a été octroyé le 13/7/2015 pour une opération de forage et de sondage pour un usage géothermique.

Les deux autres permis unique on fait l'objet d'une notification d'incomplétude tant sur le volet urbanistique que sur le volet environnemental.

L'un d'eux concerne diverses régularisations urbanistiques, des modifications et suppressions d'installations et de dépôts ainsi que l'augmentation de la liste des intrants à traiter dans l'installation de biométhanisation. Le demandeur a 6 mois pour introduire les compléments de dossier sollicités.

L'autre demande de permis unique a été introduite pour le garage « atelier de la Commune de Gesves » (anciennement garage Havelange). Les compléments de dossier demandés ont été transmis le 17/11/2015.

Concernant le permis pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien de 6 éoliennes sur les communes de Gesves et Ohey (campagne de Borsu) octroyé par arrêté ministériel en date du 17/01/2014 ; celui-ci est toujours en procédure contentieuse auprès du Conseil d'état pour l'annulation.

Pour rappel, la demande en suspension a été rejetée par l'arrêt rendu le 30/09/2014.

En son rapport sur le recours en annulation, l'auditorat du Conseil d'Etat conclut au fondement du troisième moyen (incomplétude du dossier de demande et octroi du permis unique pour un projet non suffisamment déterminé) qui suffirait à justifier l'annulation. Mention y est faite que le seul défaut du permis attaqué est selon l'auditeur : un chaînon manquant vis-à-vis de l'étude d'incidences en ce qui concerne les dimensions des éoliennes, au vu de leur impact paysager.

Nous ne pouvons à ce stade préjuger de l'arrêt que rendra prochainement le Conseil d'Etat.

Notons toutefois que l'arrêt rendu par la Cour Constitutionnelle le 16/07/2015 annule l'article 13 (procédure dite de « boucle administrative ») introduite par la loi du 20 janvier 2014 portant réforme de la compétence, de la procédure et de l'organisation du Conseil d'Etat qui conférait compétence au Conseil d'Etat de faire corriger un acte administratif.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le Collège communal a octroyé à la Commune de Gesves un permis d'environnement de classe 2 en date du 15/06/2015 pour les installations et l'aménagement dans une cavité souterraine consistant à l'installation d'un nouvel éclairage scénographique pour l'exploitation touristique des grottes de Goyet.

Ce dossier est un cas de figure particulier. En effet, de par sa situation dans une zone Natura 2000, la demande entrait dans le champ d'application des dispositions de l'article 109, 1° du CWATUPE. Par conséquent, il faisait exception aux dispositions de l'article 81, §1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement portant définition des projets mixtes.

Quant à l'article 127, §1er,1° du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie, celui-ci précise que par dérogation aux articles 88, 89, 107 et 109, le permis est délivré par le Gouvernement ou le fonctionnaire délégué lorsqu'il est sollicité par une personne de droit public.

Aussi, par son courrier daté du 17 mars 2015, le Fonctionnaire technique informait l'administration communale de Gesves qu'elle était compétente pour statuer sur la demande de permis d'environnement et ce conformément à l'article 13, alinéa 1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

En 2014, nous relevions que certaines salles communales nécessiteraient soit un permis d'environnement, soit une déclaration de classe 3 ; la capacité d'accueil étant déterminante pour le classement.

Le département des permis et autorisations de la région wallonne prévoyait en 2014 de rédiger une note afin d'éclaircir le sujet. Nous avons reçu depuis lors des informations complémentaires et une proposition d'introduire une demande d'avis préalable (avec rendez-vous sur place) sur l'instruction des dossiers.

En 2014, 7 salles avaient fait l'objet d'un rapport du service d'incendie (aux fins de déterminer les capacités d'accueil). Des délais allant de 3 mois à 1 an ont été fixés pour la mise en ordre de celles-ci. Les activités peuvent être maintenues durant ces délais.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15ème jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30ème jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 564 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	**18**	**63**	**5**	**3**	**13**	**102**
Total	106	314	65	39	40	564

Les chiffres de 2015 sont arrêtés au 30 novembre 2015.

Parmi ces 102 déclarations intervenues cette année, 6 d'entre-elles ont été notifiées non recevables.

Depuis le 1er janvier 2015, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse : http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : http://www.gesves.be/permis-denvironnement/

Les communes ont également la possibilité de le faire pour les déclarants via leur espace personnel qui leur est réservé sur le site de la DGO3; cette solution est privilégiée par les déclarants non-initiés à cette matière complexe.

Par contre, pour les entreprises, cette formule de traitement administratif en ligne via leur propre espace personnel est très prisée. Ainsi, à titre d'exemple, Ores a introduit plus de 40 dossiers cette année. Les 3 premières tentatives ont du faire l'objet d'irrecevabilité et ce à deux reprises pour les mêmes installations.

Après plusieurs précisions des conditions de recevabilité au regard des conditions intégrales applicables aux transformateurs statiques d'électricité auprès de la personne chargée d'introduire les déclarations pour Ores, les déclarations suivantes se sont déroulées avec succès (la procédure est acquise à présent).

Bien que le décret relatif au permis d'environnement ne l'impose pas aux autorités compétentes pour connaitre des déclarations de classe 3, nous avons invité des déclarants des années 2003 à 2004 à renouveler leur déclaration.

Ainsi, 5 rappels ont été effectués pour l'année 2003, 3 renouvellements sont intervenus dont 1 n'ayant pas fait l'objet d'un rappel. Pour 2004, 9 rappels ont été envoyés, 8 renouvellements sont intervenus dont 2 n'ayant pas fait l'objet de rappel.

URBANISME

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1

Au 30/11/2015, 241 informations (art. 85 du CWATUPE) et 278 certificats d'urbanisme numéro 1 (art. 150) ont été réalisés contre 265 au 29/12/2014.

Au 1/12/2015, 9 demandes sont encore à traiter sans tenir compte des demandes devant encore probablement être introduites d'ici le 31/12/2015.

Les délais requis par le CWATUPE pour leur délivrance sont de 40 jours à dater de la réception des demandes.

RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC

Les procédures en matière de réunion d'information du public sont régies par le Code de l'environnent.

Un projet de permis d'urbanisation pour le terrain sis entre les rues de Sierpont et de la Pineraie à Gesves en vue de constructions groupées visées à l'article 89 du CWATUPE sur une superficie de 2 ha et plus, a fait l'objet d'une réunion d'information du public préalable à l'établissement de l'étude d'incidences environnementales le 16 décembre 2014. Le procès-verbal de cette réunion d'information a été établi conformément à l'article D.29-5 et à l'annexe IV du Livre 1er du Code de l'environnement. A ce jour, la demande de permis n'est pas intervenue.

Un second projet de permis d'urbanisation (Projet de lotissement comprenant une superficie de +/- 2,7 ha de lots destinés à la construction d'habitations en ce compris les espaces réservés à la réalisation d'équipements et d'aménagements divers liés à la mise en œuvre du lotissement + aménagement de la voirie existante)

sis à la jonction de la route d'Andenne et de la rue Trou Renard à 5340 Faulx-Les Tombes a fait l'objet d'une réunion d'information du public le 20 janvier 2015. Le procès-verbal de cette réunion d'information a été établi conformément au Code de l'environnement.

La demande de permis accompagnée d'une étude d'incidences environnementales a été introduite par le promoteur et une seconde occasion de formuler des remarques ou observations a été offerte au public lors de l'enquête qui s'est tenue du 7 septembre au 6 octobre 2015.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Pour rappel, en date du 6 juin 2012, le Conseil communal avait arrêté le nouveau Règlement général de police rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012. Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale (décret du 5 juin 2008) concernant les infractions de la 2ème, 3ème et 4ème catégorie était intégré dans la partie II.

Seul le décret délinquance du 5 juin 2008 est donc intégré dans le RGPA. Ce dernier devrait être adapté aux nouvelles normes ci-dessous.

A ce jour, les sanctions administratives communales sont régies par trois législations à savoir :

a) La loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales entrée en vigueur le 1er janvier 2014,
b) La partie VIII du Livre Ier du Code de l'environnement,
c) Le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale entré en vigueur le 1er avril 2014.

Sur base de ces 3 textes, cinq régimes de sanctions sont applicables au niveau communal (1 régime par type d'infraction) :

Sous la loi SAC :

1) Les infractions administratives (incivilités uniquement reprises dans RGPA),
2) Les infractions mixtes (pénales et reprises dans le RGPA),
3) Arrêt et stationnement (infractions au Code de la route et reprises dans le RGPA),

Sous le Code de l'environnement :

4) Les infractions environnementales (catégorie particulière d'infractions mixtes),

Sous le décret voirie communale :

5) Les infractions de voirie (catégorie particulière d'infractions mixtes).

En date du 16 novembre 2015, le Collège a décidé de désigner deux agents en qualité d'agents constatateurs communaux assermentés et de leur faire prêter le serment requis.

Nombre de démarches sont à mettre en place en cette matière avant de pouvoir mettre en pleine application cette décision dont notamment :

1) Désignation du fonctionnaire sanctionnateur provinciale et de ses collaborateurs sur base de la loi SAC et renouvellement de la convention de partenariat avec la Province de Namur,
2) Adaptation du RGPA aux nouvelles normes par le Conseil communal,
3) Adoption du protocole d'accord avec le procureur du Roi,
4) Pour les agents : formations, serments au Conseil communal et au Tribunal de 1ère instance….

Pour la modification du RGPA, contact a été pris avec le fonctionnaire sanctionnateur provincial qui devrait prochainement nous informer des suites de la modification du RGPA de Andenne (modèle à suivre par les Communes de la Zone de Police des Arches).

DIVERS: RÉHABILITATION DE LA CARRIÈRE DU SURHUY

En janvier de cette année, le Département de la Police et des Contrôles a adressé un avertissement à la Commune de Gesves concernant les suites de la réhabilitation de la carrière de Surhuy en se référant notamment à un courrier de décembre 2005 qui n'avait reçu aucune suite utile.

Une partie des documents sollicités ont été transmis au DPC ainsi qu'à l'office wallon des déchets le 15 octobre de cette année.

GESTION DES DECHETS

GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Afin d'optimiser la qualité et de réduire la quantité des déchets ménagers, divers services de collectes sélectives et des endroits de recyclage sont proposés par la Commune :

RAMASSAGES PORTE À PORTE

~ des ordures ménagères (tous les mardis)

~ des déchets biodégradables (tous les mardis)

~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)

~ des PMC (1 fois tous les 15 jours)

~ des papiers – cartons (1 fois par mois)

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2015 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En kg

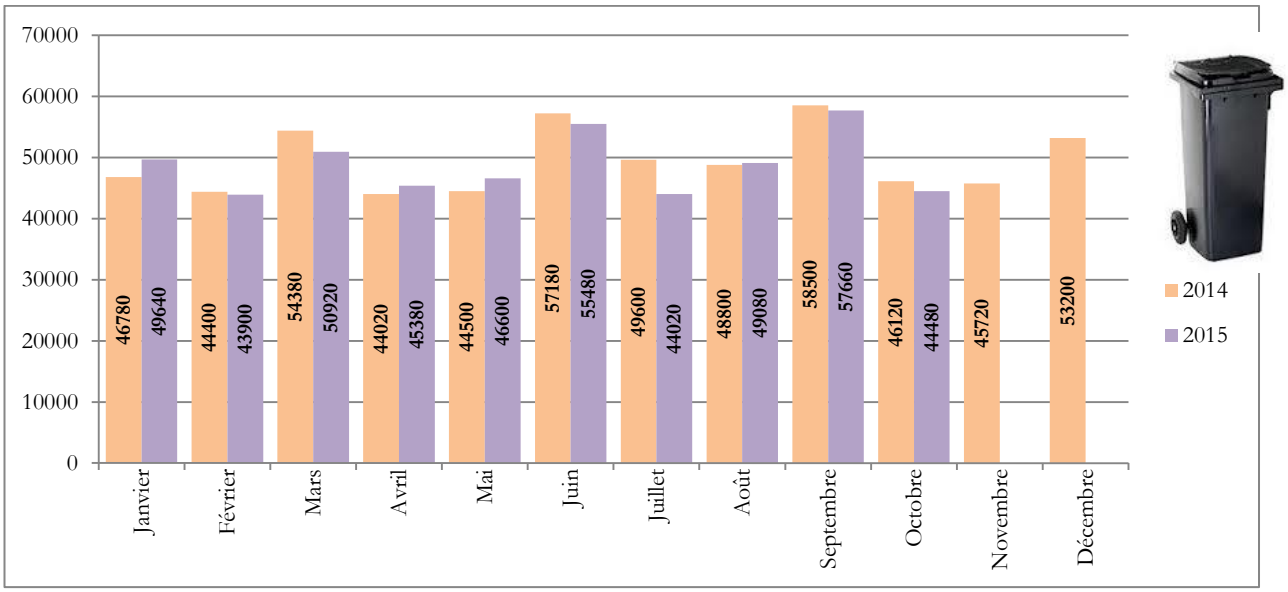

Tableau 2016 des collectes - Gesves

Les dates reprises en rouge signalent un jour de passage inhabituel

→ FAULX-LES-TOMBES, GESVES, HALTINNE, MOZET, SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Déchets ménagers & déchets organiques	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27
Papiers & cartons	15	12	11	8	6	3	1, 29	26	23	21	18	16
PMC	4, 18	1, 15, 29	14	1, 11, 25	9, 23	6, 20	4, 18	1, 19, 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/260 400. Infos : www.laressourcerie.be											

Pour l'année 2015, la taxation est la suivante :

PARTIE FORFAITAIRE	Y compris	Situation au 1er janvier
55,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
70,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
70,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
95,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, …
15,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
PARTIE VARIABLE		
0,30 € par kilo supplémentaire	**et**	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

Revenu d'Intégration Sociale et Minimum garanti aux personnes âgées

Ménage 1 personne (isolé)	:	30,00 €
Ménage de 2 personnes	:	40,00 €
Ménage de 3 personnes	:	50,00 €
Ménage de 4 personnes	:	60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	:	70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3e)	:	15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	:	30,00 €/personne

DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés tous les lundis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

Les sacs réglementaires sont clairement indentifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

Ils sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

2015 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En kg

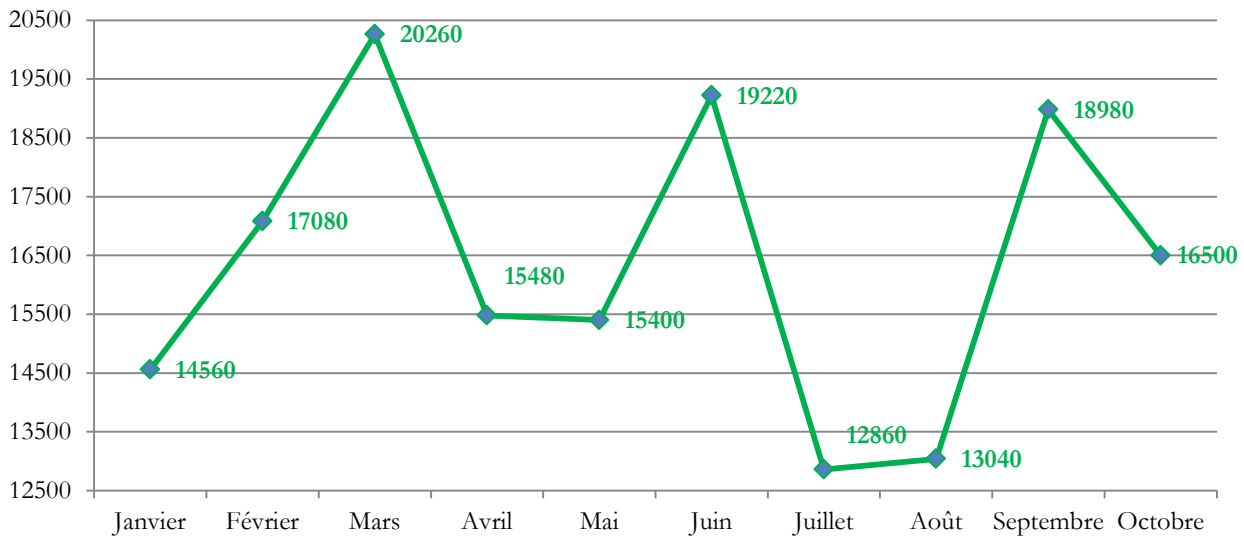

ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, La Ressourcerie Namuroise assure seule, l'enlèvement des encombrants en porte à porte. C'est une SCRL à finalité sociale. Une convention a été signée avec notre commune. Les gesvois ont, par ce fait, accès gratuitement à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www. laressourcerie.be

2015 : extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

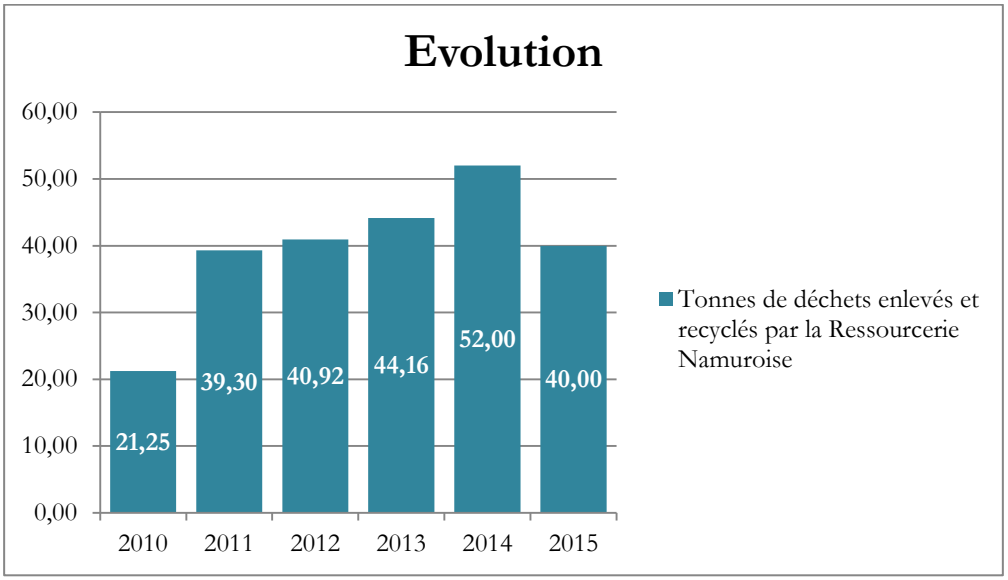

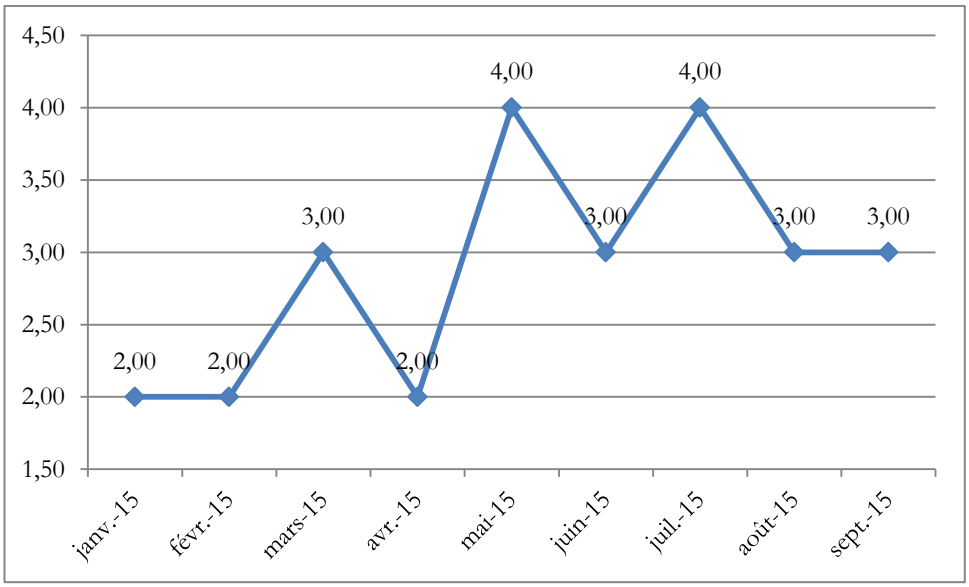

PMC – BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

2015 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En tonnes

Rappel : depuis le 1er mars 2013, les PMC ne sont plus acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils sont uniquement enlevés en porte à porte.

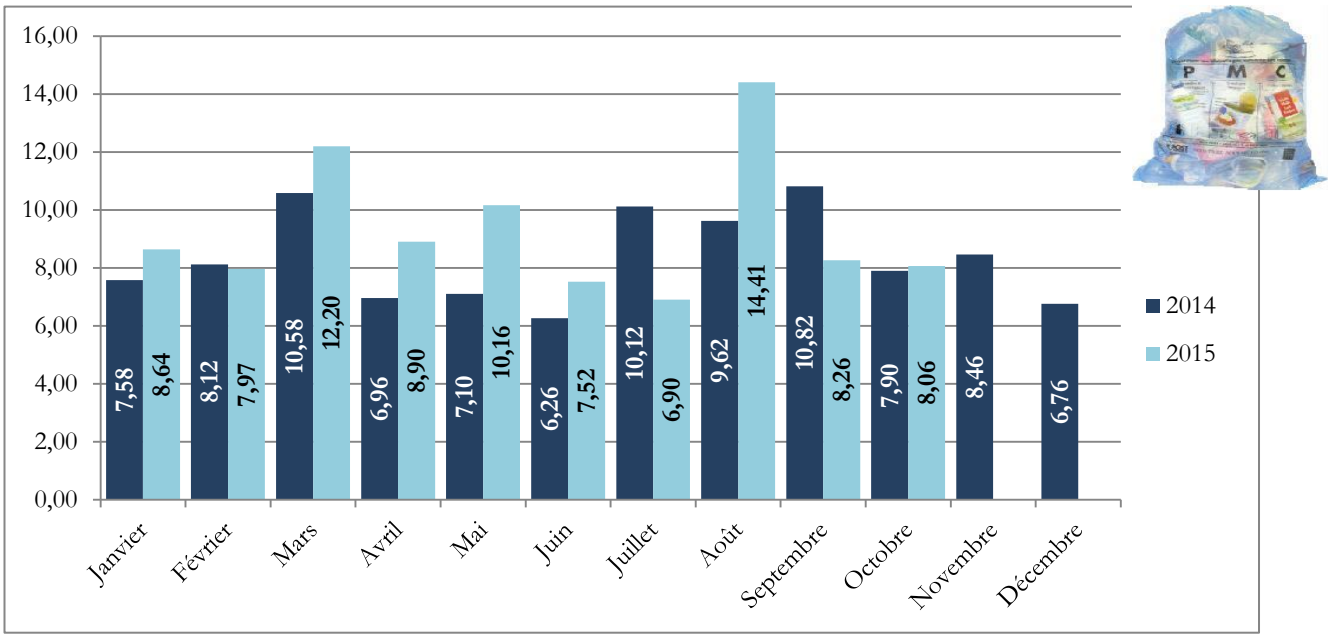

PAPIERS - CARTONS

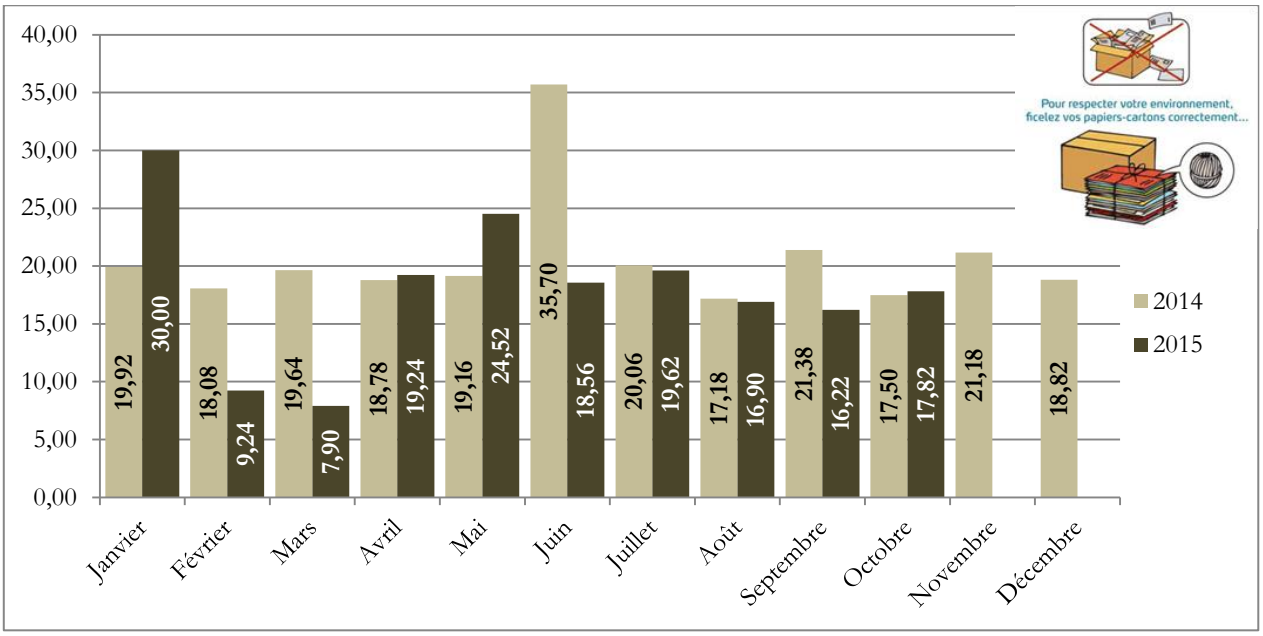

AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Situations :

~ Gesves	- Parking du hall des sports
	- Contrebas de l'église
	- Site de La Pichelotte
~ Faulx-Les Tombes	- Parking face à l'église
	- Parking des Ecuries de Faulx
~ Haltinne	- Rue de Goyet (Strud)
	- Haut-Bois (église)
~ Mozet	- Centre récréatif
	- Rue de Mozet (Foyer St Antoine)
~ Sorée	- Parking du terrain de football

2015 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En tonnes

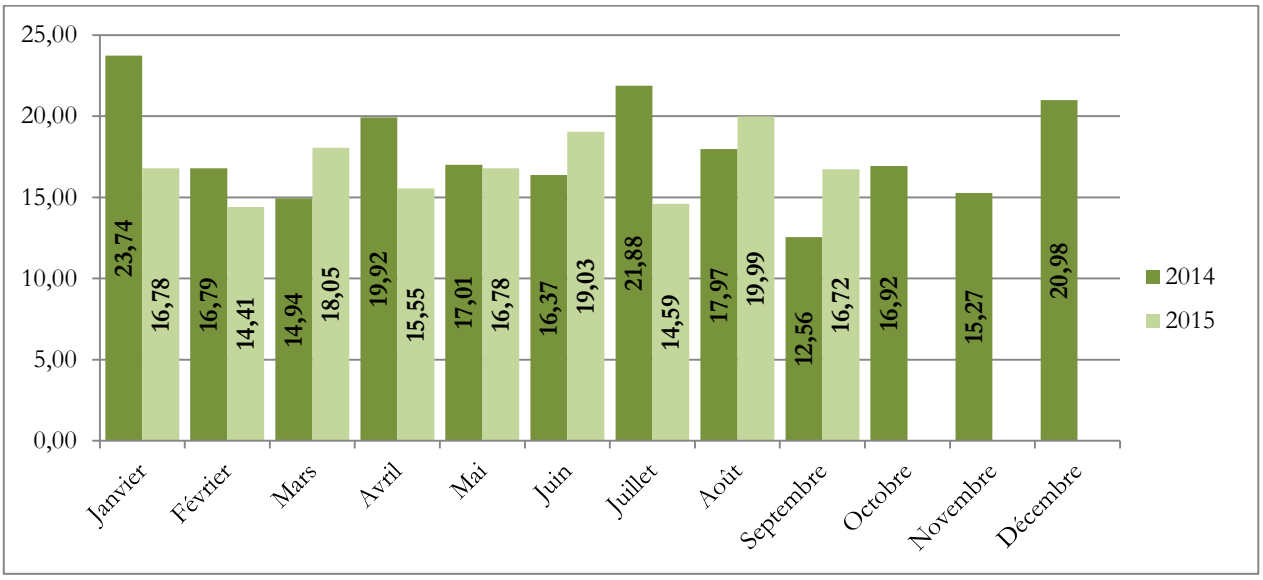

PARCS À CONTENEURS

<u>Heures d'ouverture</u> :

~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

~ Assesse-Gesves – Corioule (N4)	☏ 083/65 68 24
~ Ohey – Route de Ciney	☏ 0473/94 15 57
~ Frisée (Hamois)	☏ 083/61 27 68
~ Sclayn (Andenne)	☏ 085/84 67 77
~ Naninne (Namur)	☏ 081/40 24 68

Il faut attirer l'attention sur le fait que les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés et qu'un gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

D'après les renseignements demandés au BEP – Environnement et malgré l'informatisation progressive des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les gesvois (nombre de visites)

2015 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 31 octobre.

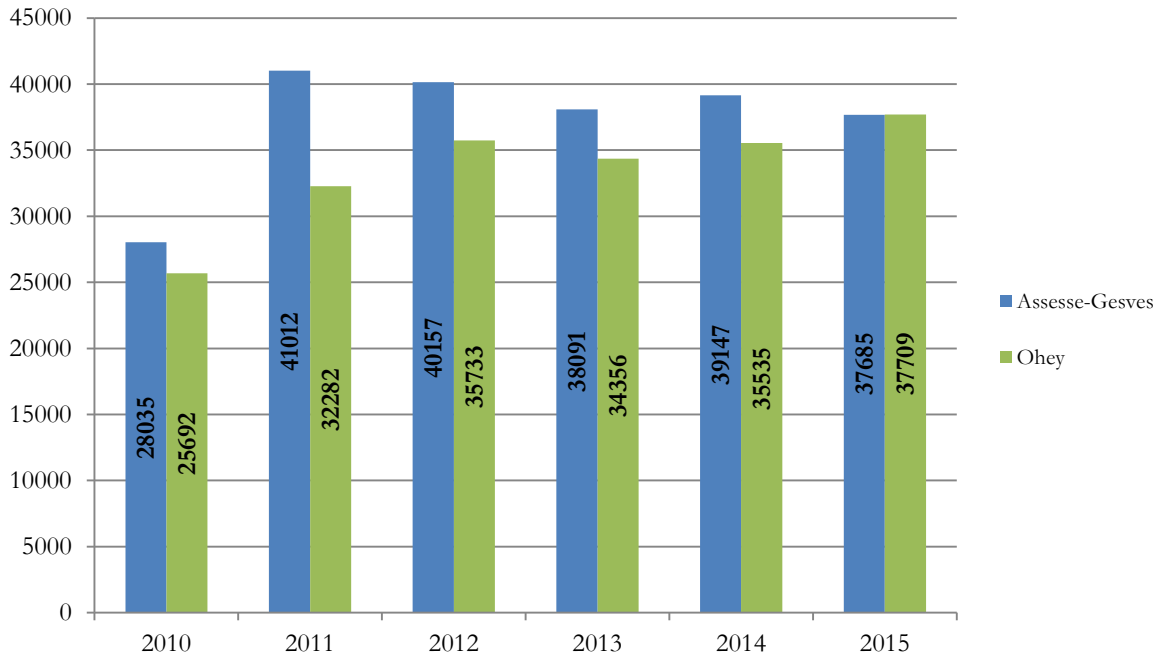

Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs.

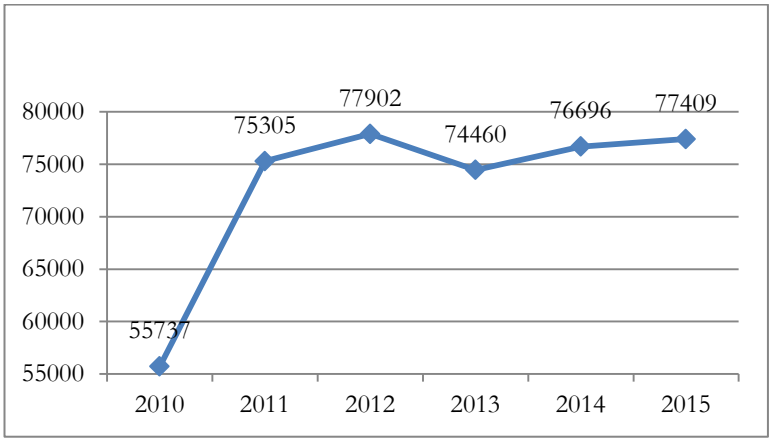

Quantités et classes de dépôts dans ces trois parcs (en kg) – *Chiffres arrêtés au 30 septembre 2015.*

	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	215.300	273.140
Encombrants non-incinérables	118.060	117.620
Verres plats	16.459	9.732
Verres	43.788	36.419
Papiers-cartons	203.340	195.400
Inertes	1.109.030	1.353.280
Bois	377.760	528.700
Métaux	92.800	92.600
Gros électro sans fréon	10.364	4.822
Gros électro avec fréon	9.856	7.078
Petit électro	35.201	33.759
TV – Ecrans	15.584	8.895
Déchets verts	867.240	882.260
Pneus	9.400	15.340
Huiles (végétales - friture - moteur)	11.000	10.770

⇨ **En 9 mois : plus de 6,7 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.**

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS

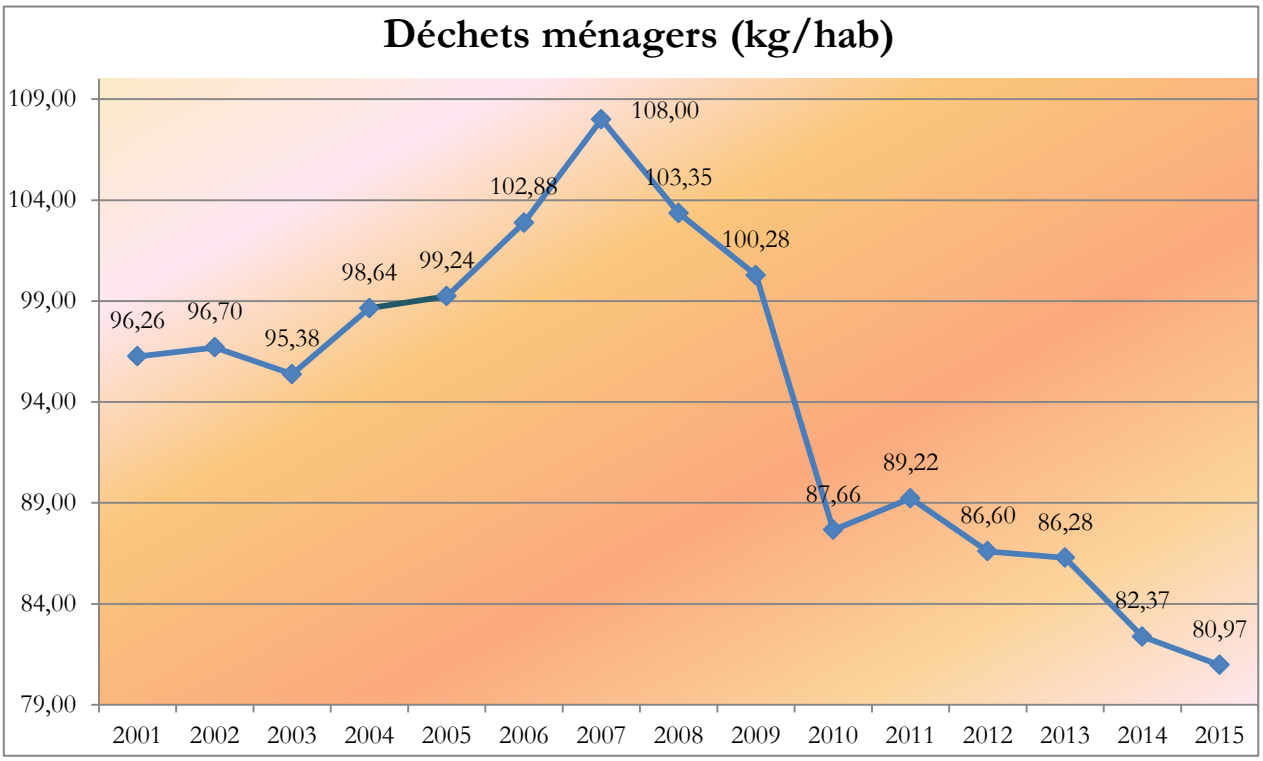

La diminution du nombre des kilos de déchets ménagers par habitant, entamée en 2010 se poursuit et s'explique notamment par le ramassage des déchets organiques qui progresse d'année en année.

La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2015 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 80,97 kg par habitant (au 30/11/2015 : 7111 habitants et 114 seconds résidents).

⇨ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service prépare donc annuellement les rapports pour :

- **FEDEM** : formulaire annuel adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2015 – données 2014).
- **Coût-vérité réel** : formulaire annuel adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2015 – données 2014).
- **Coût-vérité budget** : formulaire annuel adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2015 – données 2016).

ENERGIE

ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

PRIMES COMMUNALES ÉNERGIE ET RÉHABILITATION

Primes du « Pack Energie » et réhabilitation octroyées par la commune de Gesves.

	Total		Solaire thermique		Isolation		Réhabilitation	
Année	nbr		nbr		nbr		nbr	
2014	25	3216,00€	3	460,00€	20	1996,00€	2	760,00€
2015	22	5617,00€	3	1282,00€	14	2315,00€	5	2020,00€

FORMATIONS

2014	L'acceptation sociale des énergies renouvelables – UVCW Namur 30/01/2014 Gestion de projet – SPW Namur 22/05/2014 Cahier des charges types CCT-Bâtiments 2022 – SPW Namur 22/05/2014 Conception énergétique des halls des sports – UVCW Namur 06/06/2014 Techniques des réseaux de chaleur – FRW Saint-Ode 28/10/2014
2015	Rencontre des conseillers en énergie – UVCW – Namur 14/01/2015 • Réseau de chaleur – par Marcel HAULOT – AC Gesves • Comptabilité énergie – par Olivier DION – AC Paliseul Formation PEB – UVCW – Namur 03/02/2015 Information PEB au 1er mai 2015 – SPW – Moulin de Beez 27/04/2015 Visite du réseau de chaleur de MALAMPRE 21/05/2015 Formation contrôle PEB 2015 – UVCW – IFAPME CREALYS 15/09/2015 Rencontre des conseillers en énergie Logiciel Vitruv CCTB2022 UVCW 1/10/2015 POLLEC 2 – Convention des Maires – APERE – Moulin de Beez 21/10/2015

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre de réponses/conseils	Nombre d'interventions chez le demandeur	Nombre de renvois au guichet de l'énergie
2014	657	657	1	0
2015	816	816	5	0

PEB

Depuis 1er mai 2010 l'octroi des permis d'urbanisme est conditionné entre autres au respect d'exigences de la Région wallonne en matière de performance énergétique des bâtiments avec pour objectif : zéro énergie fossile pour les besoins de chauffage à l'horizon 2020.

Cumul des dossiers examinés depuis 2010			
	En nouvelles constructions	En changements d'affectation	En rénovations
2014	129	2	5
2015	190	0	0

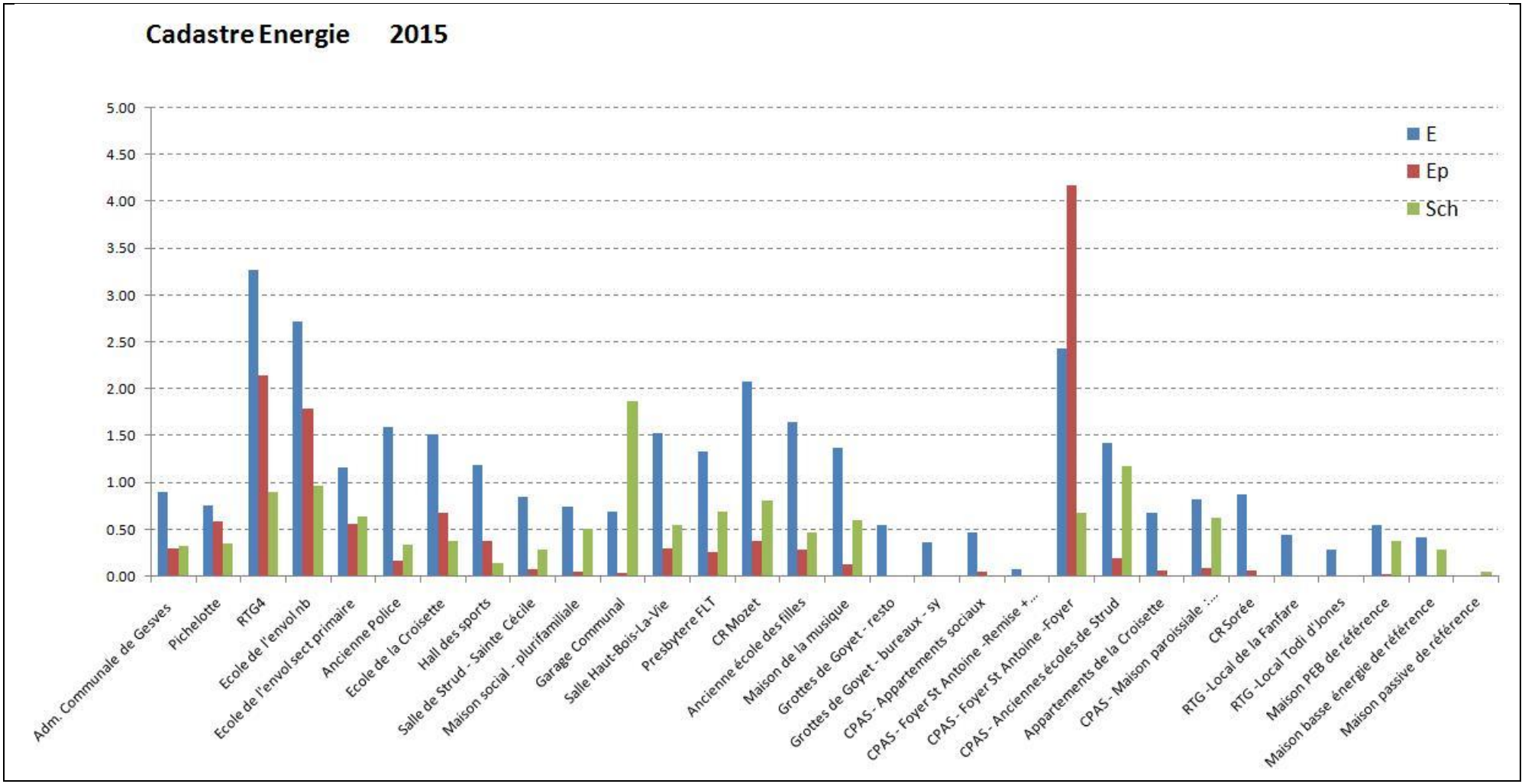
Cadastre Energie 2015
5.00
4.50
4.00
3.50
3.00
2.50
2.00
1.50
1.00
0.50
0.00
E
Ep
Sch
Adm. Communale de Gesves
Pichelotte
RTG4
Ecole de l'envol nb
Ecole de l'envol sect primaire
Ancienne Police
Ecole de la Croisette
Hall des sports
Salle de Strud - Sainte Cécile
Maison social - plurifamiliale
Garage Communal
Salle Haut-Bois-La-Vie
Presbytere FLT
CR Mozet
Ancienne école des filles
Maison de la musique
Grottes de Goyet - resto
Grottes de Goyet - bureaux - sy
CPAS - Appartements sociaux
CPAS - Foyer St Antoine -Remise +...
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer
CPAS - Anciennes écoles de Strud
Appartements de la Croisette
CPAS - Maison paroissiale :...
CR Sorée
RTG -Local de la Fanfare
RTG -Local Todi d'Jones
Maison PEB de référence
Maison basse énergie de référence
Maison passive de référence

CADASTRE ENERGÉTIQUE

Le cadastre des bâtiments communaux de Gesves est suivi annuellement : c'est un outil précieux qui à partir des consommations et des dimensions de l'enveloppe chauffée des bâtiments permet de calculer deux coefficients E et Ep qui déterminent respectivement la qualité (en bleu) de l'enveloppe des bâtiments et la quantité (en rouge) potentielle d'économie réalisable. Un troisième coefficient Sch (en vert) évalue l'utilisation rationnelle du chauffage par les occupants et/ou les performances du système de production et restitution de chaleur. Plus ces coefficients sont proches ou inférieurs à « 1 » et plus le bâtiment et son système de chauffage sont performants.

L'analyse du cadastre permet d'établir la liste des actions à mener et/ou des travaux à réaliser en vue d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments.

Quelques exemples non exhaustifs du résultat de l'analyse du cadastre énergétique 2015

L'administration communale, la Pichelotte et le Hall des sports	Situation stable et aucun besoin d'actions et ou de travaux en vue d'améliorer les performances énergétiques.
Le RTG4 et l'école de l'Envol (partie neuve)	Audit énergétique requis
L'école de l'Envol section primaire	Analyse de l'utilisation du chauffage
L'école de la Croisette	Enveloppe à améliorer par l'isolation du toit ou des plafonds et le remplacement des châssis
CR Mozet, salle de Haut-Bois et de Strud	Petits travaux de pose de rappels de portes, une nouvelle régulation et une information aux utilisateurs.

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

Par rapport à l'année dernière certaines localisations accusent des diminutions et d'autres des augmentations de consommation de mazout pour les besoins de chauffage. L'une dans l'autre nous pouvons estimer que ces consommations sont stables et même en légère diminution. L'installation de compteurs de mazout envisagée en 2014 reste d'actualité mais cependant couteuse vu que les propositions reçues avoisinent les 600€ par chaudière pour le matériel et l'installation.

Identification	*Adresse*	*Localisation*	*2014*	*2015*
Adm. Communale de Gesves	*Chaussée de Gramptinne, 112*	*Gesves*	*5500*	*9000*
Pichelotte	*Rue de la Pichelotte, 5*	*Gesves*	*15206*	*22704*
RTG4	*Ry Del Vau*	*Gesves*	*13500*	*18000*
Ecole de l'envol nb	*Rue des Ecoles, 2*	*Faulx-les Tombes*	*16500*	*12000*
Ecole de l'envol sect primaire	*Rue des Ecoles, 2a*	*Faulx-les Tombes*	*10000*	*14000*
Ancien bâtiment de Police	*Chaussée de Gramptinne, 110*	*Gesves*	*3000*	*3000*
Ecole de la Croisette	*Rue de la Croisette, 17*	*Sorée*	*12000*	*7000*
Hall des sports	*Chaussée de Gramptinne, 116*	*Gesves*	*3000*	*8000*
Salle de Strud - Sainte Cécile	*Rue de Bonneville, 2*	*Gesves*	*2805*	*1834*
Maison social - plurifamiliale	*Rue de Strud, 16*	*Haltinne*	*1500*	*1500*
Garage Communal	*Ry des Fonds, 6*	*Gesves*	*17200*	*9000*
Salle Haut-Bois-La-Vie	*Rue de la Salle, 3*	*Haut-Bois*	*4500*	*3500*
Presbytère FLT	*Rue de l'Eglise, 2*	*Faulx-les Tombes*	*3900*	*4400*
CR Mozet	*Rue des deux Chênes, 11*	*Mozet*	*4500*	*4960*
Ancienne école des filles	*Rue des deux Chênes, 9*	*Mozet*	*4000*	*3214*
Maison de la musique	*Ry Del Vau*	*Gesves*	*2000*	*2000*
Grottes de Goyet - resto	*Rue de Strud*	*Mozet*	*1000*	*0*
Grottes de Goyet - bureaux - sy	*Rue de Strud*	*Mozet*	*1000*	*0*
CPAS - Appartements sociaux	*Rue du Haras*	*Gesves*	*3000*	*0*
CPAS - Foyer St Antoine -Remise	*Rue de Mozet, 2*	*Mozet*	*1000*	*0*
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer	*Rue de Mozet, 1*	*Mozet*	*41000*	*39000*
CPAS - Anciennes écoles de Strud	*Rue Léon Pirsoul, 1*	*Haltinne*	*2691*	*4000*
Appartements de la Croisette	*Rue de la Croisette, 19*	*Sorée*	*3500*	*0*
CPAS - Maison paroissiale	*Rue des Bourreliers, 25*	*Sorée*	*1670*	*3500*
CR Sorée	*Rue du Centre, 23*	*Sorée*	*2500*	*0*
RTG -Local de la Fanfare	*Chaussée de Gramptinne*	*Gesves*	*1000*	*0*
RTG -Local Todi d'Jones	*Chaussée de Gramptinne*	*Gesves*	*1100*	*0*
		Total	***175972***	***170612***

EVOLUTION DES CONSOMMATIONS

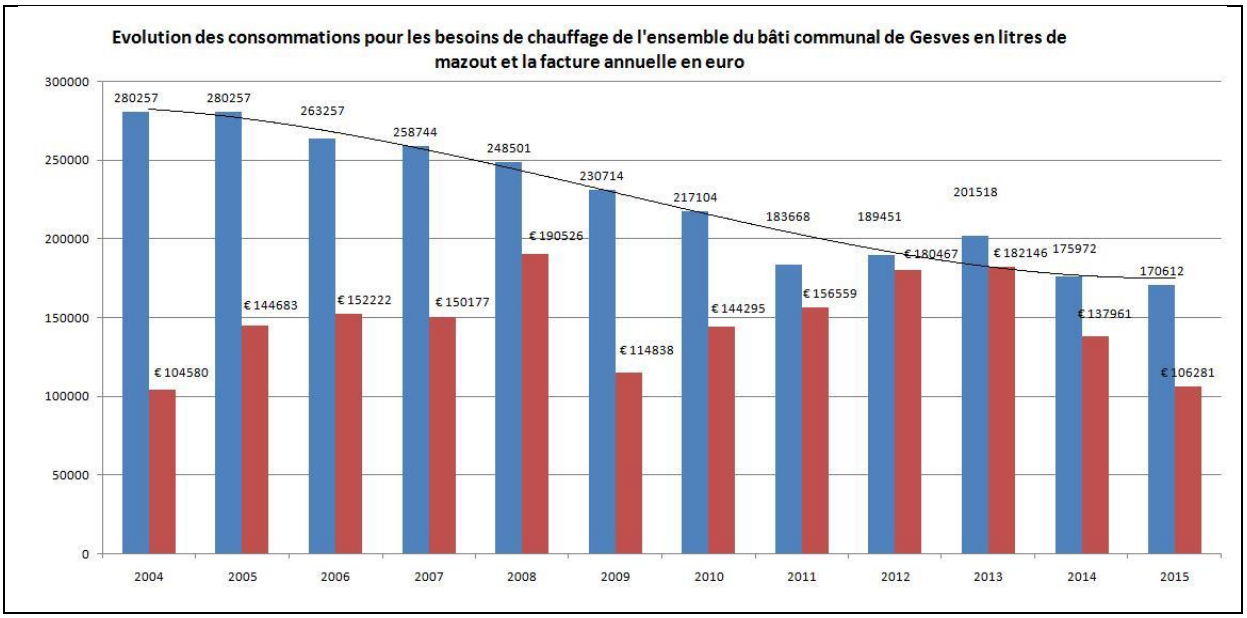

RÉALISATIONS 2015

Photovoltaïques.

Le marché de travaux et d'installation de systèmes photovoltaïques pour 6 bâtiments communaux a été réceptionné le 7 juillet 2015.

Depuis cette date les deux systèmes de 10kW$_{crête}$ installés sur le toit de la crèche de la Goyette (photo ci-contre) fonctionnant sur le principe de la compensation ont déjà produit 7772kWh soit à ce jour un peu plus que les consommations effectives. Annuellement le montant de la facture d'électricité pour ces points de consommations devait se limiter au seul forfait de location des compteurs.

Les 4 autres installations : Point info tourisme, Pichelotte, maison de l'Entité et Ecole de l'Envol respectivement d'une puissance de 17, 23, 22 et 35kW$_{crête}$ ont transformé entre juillet et novembre 2015 la lumière solaire en 34341kWh d'électricité entièrement autoconsommée.

La quantité annuelle d'énergie électrique renouvelable pour l'ensemble de ces installations est estimée à 100000kWh soit une épargne de 40 tonnes de CO_2.

Chaufferie du Foyer Saint-Antoine.

Le service énergie en collaboration avec le service des marchés publics de la commune a participé à l'élaboration de deux cahiers des charges pour des travaux de remplacement des portes et fenêtres et d'amélioration du système de chauffage du Foyer Saint-Antoine géré par le CPAS de Gesves. Travaux qui sont sur le point d'être finalisés.

Un des aspects délicat du projet d'amélioration du système de chauffage était de faire fonctionner des chaudières modernes avec un circuit ancien de radiateurs présentant un risque de mauvaise circulation du fluide caloporteur par accumulation de boue dans les chaudières entrainant une surchauffe de ces dernières.

Le choix a été fait d'isoler le circuit d'eau des chaudières du circuit d'eau des radiateurs par un échangeur à tubes de 300kW (photo). Celui-ci pouvant être facilement purgé des boues de l'installation.

Ces deux dossiers sont également suivis administrativement dans le cadre de l'appel à projet UREBA exceptionnel 2013 pour ces travaux avec au final un subside de 90443€ au bénéfice du CPAS.

CONCLUSION, SUIVI ET PROJETS

Depuis 2004 les consommations de mazout pour les besoins de chauffage des bâtiments communaux diminuent régulièrement et l'examen du cadastre montre qu'il reste du potentiel d'amélioration notamment pour les bâtiments RTG4, l'école primaire de l'Envol et dans une moindre mesure pour l'école de la Croisette. A moyen terme, les travaux de rénovation et d'amélioration énergétique terminés, afin de réduire les consommations de combustibles fossiles de nouveaux vecteurs pour le chauffage tels que la biomasse, le solaire thermique ou le photovoltaïque couplé à des pompes à chaleur seront à envisager.

La création de logements dans les dépendances du Foyer Saint-Antoine et dans l'ancienne école de Mozet, logements dont les besoins de chaleur sont couverts par de petites chaudières individuelles au gaz sera l'occasion de revoir l'outil de comptabilité énergétique communale et de le rendre accessible aux agents communaux concernés.

La commune de Gesves par décision du Conseil communal du 30/06/2015, participe au programme POLLEC 2 lancé en mars 2015 à l'initiative de Paul Furlan, Ministre wallon des Pouvoirs Locaux, de l'Energie et du Logement. Ce programme vise à aider les communes et groupements de communes wallonnes à élaborer et à concrétiser une POLitique Locale Energie Climat (POLLEC) dans le cadre de la Convention des Maires.

Pour la commune ce programme consiste en :

- la réalisation de l'inventaire carbone du patrimoine et du territoire communal,

- la mise place d'une stratégie de réduction carbone par l'élaboration d'un plan d'action énergie durable (PAED),
- la signature de le Convention des Maires d'ici fin 2016.

Le bureau économique de la Province de Namur (BEP) a été désigné par la Région wallonne comme coordinateur supra-local pour réaliser un plan d'action groupé pour la commune de Gesves et les communes de Namur, Fernelmont, Eghezée, La Bruyère, Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Fl

PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI)

PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PGUI

- Loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente (notamment l'article 10bis)
- Arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention du 16 février 2006
- Arrêté royal du 10 août 1998 instituant les Commissions d'Aide médicale urgente (notamment les articles 1,3, 4 et 5)
- Circulaire ministérielle NPU-1 relative aux plans d'urgence et d'intervention du 26 octobre 2006
- Circulaire ministérielle NPU-2 relative au plan général d'urgence et d'intervention du Gouverneur de la Province
- Circulaire ministérielle NPU-4 relative aux disciplines
- Article 135 de la nouvelle loi communale
- Article 128 de la loi provinciale
- Circulaire ministérielle relative au Plan d'Intervention Médicale du 14/12/2009

PGUI : qu'est-ce ?

Un outil de programmation et de gestion d'une situation d'urgence visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale des moyens.

RÉALISATIONS 2014

Le Plan Général d'Urgence et d'Intervention est en cours de finalisation.

Le Collège a nommé, en date du 28 avril 2014, les personnes suivantes pour différents postes PGUI :

- André Bernard, Président du CPAS comme Coordinateur Psychosocial local
- Sophie Jérouville, Directrice générale du CPAS, comme Coordinateur Psychosocial suppléante
- Philippe Thiry, Contremaître du Service Travaux comme Fonctionnaire PLANU
- Daniel Bruaux, Directeur général, comme responsable de la Discipline 5 « Communication »

Ces nominations ont entrainé une modification de la composition de la Cellule de sécurité (cfr ci-après).

Cette décision de Collège portait également sur la possibilité de mutualiser les moyens mis à disposition lors d'une gestion de crise, avec nos communes voisines.

Contenu du PGUI

Fiches

- Fiches info
- Fiches « risques particuliers »
- Fiches « ressources »
- Fiches « actions »

Approbation du plan

- Finalisation par la Cellule de Sécurité
- Agréation par le Conseil communal
- Approbation par le Gouverneur de la Province de Namur

CELLULE DE SÉCURITÉ

DISCIPLINE	SERVICE	TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Présidence	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	PAULET	José	Bourgmestre
D1	SERVICE PUBLIC D'INCENDIE	Monsieur	MINNAERT	Pierre	Chef de corps
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Docteur	RENARD	Juliette	Inspectrice d'Hygiène
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Monsieur	GILLARD	Jean-François	Psychosocial Manager
D2 (Autorité locale)	CPAS	Monsieur	BERNARD	André	Président du CPAS
D2 (Agent local)	CPAS	Madame	JEROUVILLE	Sophie	Directrice générale du CPAS
D3	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DANTINE	Roland	Chef de corps
D3 (Agent local)	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DEPOLLIER	Xavier	Chef de proximité
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TILMAN	Jean	Représentant de M. TUTS
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TUTS	Nicolas	Commandant de l'unité opérationnelle
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	CARPENTIER	Daniel	Echevin des travaux
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	PAULET	Jean-Marie	Brigadier-Chef voiries
D5	COMMUNICATION	Monsieur	BRUAUX	Daniel	Directeur général, Agent de communication
D5	COMMUNICATION	Madame	GHILAIN	Coralie	Appui logistique
PLANU		Monsieur	THIRY	Philippe	Directeur général, agent de planification PGUI

PLAN DE DÉLESTAGE

Un risque de pénurie d'électricité existe pour l'hiver 2014-2015, en raison notamment de l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires. Ce risque pourrait conduire les autorités à prendre plusieurs mesures afin de maintenir l'équilibre du réseau électrique et, en dernier recours, à activer un plan de délestage.

Face à ce risque, la Commune a chargé un agent communal de la « liaison avec la population ». Il s'agit de Coralie Ghilain. D'autres mesures, internes, ont également été prévues afin de pouvoir organiser au mieux les missions communales au regard des conséquences probables de la mise en œuvre de ce plan de délestage.

SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100
ZONE « NAGE »

SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100

GÉNÉRALITÉS

Le Service Incendie était assuré pour Gesves par les Services de la Ville d'Andenne jusqu'en décembre 2014. Pour rappel, voici un relevé des interventions :

Nombre de missions par année complète											
	2005	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**30/11/15**
Interventions		430	637	636	727	1011	1124	581	554	597	694
Incendies		125	118	134	171	172	167	173	172	151	
Ambulances	1198	1272	1554	1616	1620	1440	1532	1596	1697	1675	1896
Prévention		171	228	320	238	258	278	236	245	190	

Statistiques rapports d'intervention - Nature du sinistre par Commune									
Code	**Description**	**Andenne**	**Fernelmont**	**Gesves**	**Huy**	**Héron**	**Ohey**	**Autre**	**Total**
1	Incendie	71	3	18	2	4	6	11	115
2	Substances dang. et environnement	28		2			6	2	38
3	Interv. techn. et sauvetage	278		59	1	8	33	45	424
4	Interventions spéciales	1							1
5	Logistique	53	2	4		2	6	7	74
7	Présence préventive	4		2			1		7
8	Fausse alerte	60	1	11	1	1	3	12	89

Depuis le 1er janvier 2015, ce Service est assumé par la Zone « NAGE » qui couvre les 10 Communes suivantes :

• Andenne	• Gesves
• Asssesse	• Namur
• Eghezée	• La Bruyère
• Fernelmont	• Ohey
• Gembloux	• Profondeville

Le budget communal reprenait donc à la fois en exercices antérieurs la dernière intervention qui soldait notre quote-part dans le financement de la SRI à concurrence de 190.000 € et à l'exercice propre notre dotation à la Nouvelle Structure Zone « NAGE » à concurrence de 273.000 €.

Seuls les renseignements reçus de la Zone « NAGE » sont le nombre d'interventions 2015 par ancien territoire, à savoir :

	Interventions AMU	**Interventions Pompier**
Zone	10954	4308
Namur	6425	2478
Andenne	1896	694
Eghezée	1217	573
Gembloux	1417	567

RECETTES – TAXES

RECETTES – TAXES

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Source : « Les finances des communes wallonnes – Belfius – *2014*

Graphique 6 Structure des recettes ordinaires (en %) - Budgets 2014

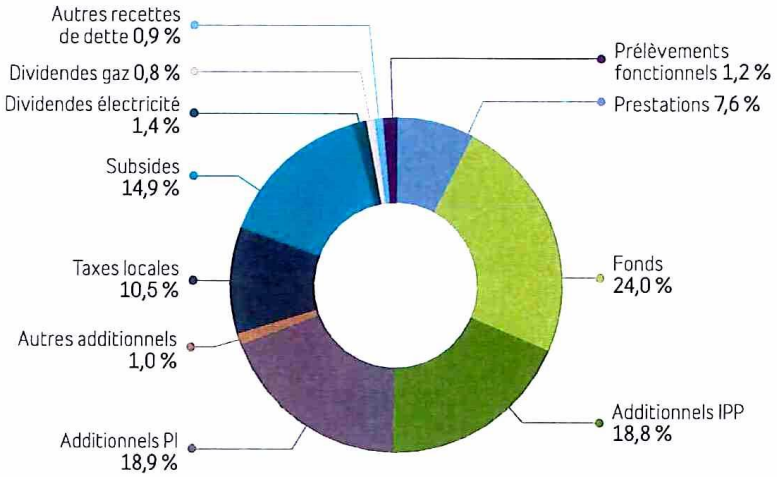

Graphique 7 Structure des recettes fiscales - Budgets 2014

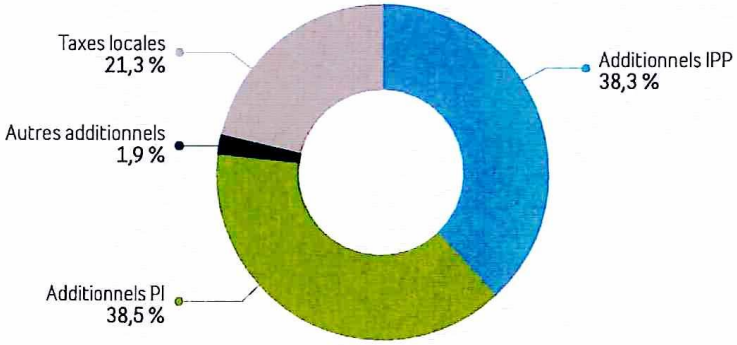

Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie - *Edition 2012*

1. La fiscalité

Les villes et communes de Wallonie tirent près de la moitié de leurs ressources ordinaires de la fiscalité : 48,2 % très exactement.

Cette fiscalité locale s'alimente à 3 sources. Les communes disposent du ***droit de lever des additionnels***, c'est-à-dire de lever un pourcentage complémentaire sur un impôt perçu par un autre niveau de pouvoir : ***l'impôt des personnes physiques (IPP)***, perçu par l'État fédéral et ***le précompte immobilier (PRI)***, un impôt régional[37]. À côté de ces deux sources de recettes indirectes, elles perçoivent des ***taxes et redevances locales***.

Les additionnels à l'IPP et au PRI

C'est l'essentiel des recettes fiscales communales.

Au total, les additionnels pèsent pour ***37,2 % des rentrées globales des municipalités de Wallonie***.

Les taxes et redevances locales

Le contribuable les connaît bien. Chaque municipalité jouit d'une grande liberté en la matière, et veille naturellement à ajuster ces taxes à ses réalités de terrain.

Une taxe constitue aussi ***un instrument utile aux municipalités pour impulser des politiques***. La taxe sur les immeubles abandonnés permet par exemple d'éviter l'apparition de chancres urbains susceptibles d'entraîner une série de phénomènes connexes nuisibles en termes de salubrité, de sécurité et d'image.

Cela étant dit, la finalité première d'une taxe est bien évidemment de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales pour mener des politiques. À cet égard, la fiscalité locale proprement dite représente ***11 % des moyens globaux des villes et communes wallonnes***.

2. Les fonds et subsides

Le deuxième grand poste de recettes communales ordinaires est constitué de fonds et subsides, c'est-à-dire de moyens financiers qui leur sont octroyés en provenance de l'extérieur. Ces fonds et subsides interviennent pour ***41,2 % des recettes communales en Wallonie***. Ils se répartissent en deux catégories.

Le Fonds des communes

Les communes wallonnes bénéficient d'une dotation émanant des autorités régionales : le ***Fonds des communes***, de façon à ce que chaque commune puisse couvrir les coûts récurrents de ses missions légales. Il couvre ***23,6 % des moyens financiers des villes et communes wallonnes***.

Les subsides

Il s'agit de subventions octroyées par diverses autorités (régionale, communautaire, fédérale et européenne) en soutien de politiques spécifiques. Elles permettent de donner des impulsions, de véritables 'coups de fouet'. Ce sont d'importants ballons d'oxygène pour les pouvoirs locaux : les subventions représentent ***17,6 % de leurs recettes totales***.

3. Les recettes propres des communes

Cette 3e catégorie de recettes locales est classiquement subdivisée en prestations et en recettes financières (dividendes).

Les ***recettes de prestations*** sont des rentrées récurrentes générées par les biens communaux (loyers, location de matériel, coupes de bois, baux de chasse, ...). Les redevances dues pour l'occupation de la voirie par les opérateurs des réseaux de gaz et d'électricité entrent également dans cette catégorie.

Les ***recettes financières*** sont principalement constituées de revenus de participations financières (dividendes gaz et électricité e.a.), de bénéfices des régies communales, ...

L'ensemble de toutes ces ressources équivaut globalement à ***10,6 % des recettes des communes wallonnes[38].***

A. Additionnels enrôlés et perçus par le Ministère des Finances

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997 -*
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997 -*
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %
- **Taxe additionnelle sur la taxe régionale sur les mâts, antennes et pylônes de télécommunication mobile** : 50 centimes - *Règlement voté le 27 mars 2014 (exercices 2014 à 2019 inclus)*

B. Service – Taxes communales

La mission du service consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, les rappels et dossiers de gestion des contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

En 2015, c'est en plus – *chiffres arrêtés au 30 novembre 2015* :

- **Notaires** : demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

2012	2013	2014	2015
360	350	375	431

- **Rappels** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015
824	500	988	829

- **Sommations** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015
39	38	731	287

- **Contraintes** (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015
-	-	-	90

- **Plans de paiement** :

2012	2013	2014	2015
33	15	62	50

- **Gestion des réclamations** (toutes taxes) : gestion des dossiers en cours :

2012	2013	2014	2015
-	-	150	8

➢ Gestion du système « conteneurs à puce »

- Explications du système aux nouveaux habitants.
- Vente des conteneurs et gestion du stock.
- Encodage des données :
  - ~ puces :

	2012	2013	2014	2015
Nouvelles	140	110	90	105
Modifications	320	280	265	328

  - ~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, …
  - ~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, …
- Contacts avec le BEP :
  - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, …)
  - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, …
  - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population.
- Règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, …
- Facturation pour les nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition des conteneurs communaux lors des manifestations :

2012	2013	2014	2015
88	70	85	99

Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2015 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	*Approbation DGPL*
Bibliothèque	23/12/2013	2013 ⇨ 2019	*Expiration du délai*
Centimes additionnels	21/11/14	2015	*24/12/14*
Cimetières - Concessions	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Cimetières – Prestations hygiène publique (*)	20/09/13	2013 ⇨2019	*24/10/13*
Débit de boissons (*)	20/09/13	2014 ⇨ 2019	*24/10/13*
Déchets ménagers (*)	23/10/13	2014 ⇨ 2019	*19/12/13*
Documents administratifs	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Documents administratifs – Urbanisme	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Ecrits publicitaires (*)	09/11/12	2013 ⇨ 2018	*29/11/12*
Location matériel communal	23/12/13	2014 ⇨ 2019	*Expiration du délai*
Location salles communales	02/05/13	2013 ⇨ 2019	*30/05/2013*
Immeubles inoccupés (*)	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Impôt personnes physiques	21/11/14	2015	*24/12/14*
Parcelles non-bâties – Lotissement (*)	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Prestations effectuées pour des tiers	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Pylônes GSM (centimes RW)	23/12/14	2015 ⇨ 2019	*29/01/15*
Sacs PMC & Bio (*)	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Salubrité & hygiène publique (*)	25/02/15	2015 ⇨ 2019	*01/04/15*
Secondes résidences (*)	30/01/13	2013 ⇨ 2019	*21/02/13*
Terrains de camping (*)	20/09/13	2014 ⇨ 2019	*24/10/13*
Terrains non bâtis – Hors lotissement (*)	20/09/13	2013 ⇨ 2019	*24/10/13*
Transports funèbres (*)	*20/09/2013*	*2013 ⇨ 2019*	*24/10/13*
Abrogation du règlement	*23/12/14*	*A partir du 02/02/2015*	*29/01/2015*
Versages sauvages (*)	20/09/13	2014 - 2019	*24/10/13*

Remarque : les taxes et/ou redevances marquées (*) sont gérées directement par le service. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.

➢ Cimetières – Prestations d'hygiène publique

- 2015 900,00 € 3 articles

➢ Débits de boissons

- 2001 1.227,06 € 9 articles
- 2002 1.090,72 € 8 articles
- 2003 954,38 € 7 articles
- 2004 818,04 € 6 articles
- 2005 818,04 € 6 articles
- 2006 818,04 € 6 articles
- 2007 840,00 € 6 articles
- 2008 840,00 € 6 articles
- 2009 840,00 € 6 articles
- 2010 840,00 € 6 articles
- 2011 840,00 € 6 articles
- 2012 840,00 € 6 articles
- 2013 840,00 € 6 articles
- 2014 1.000,00 € 5 articles
- 2015 1.200,00 € 6 articles

➢ Ecrits publicitaires non adressés :

❖ 2001	66.701,21 €		❖ 2009	50.546,44 €	649 articles
❖ 2002	47.317,97 €		❖ 2010	59.615,05 €	763 articles
❖ 2003	43.284,98 €		❖ 2011	50.758,88 €	805 articles
❖ 2004	38.829,35 €		❖ 2012	46.635,88 €	778 articles
❖ 2005	34.625,23 €		❖ 2013	59.118,26 €	782 articles
❖ 2006	50.180,56 €	161 articles	❖ 2014	55.352,33 €	784 articles
❖ 2007	47.287,09 €	543 articles	❖ 2015		
❖ 2008	49.850,86 €	672 articles	*- 1er semestre*	*26.808,71 €*	*467 articles*
			- 2e semestre	*20.483,84 €*	*364 articles*

(Chiffres arrêtés au 15 novembre 2015)

➢ Immeubles inoccupés

❖ 2005	6 articles	❖ 2010	5 articles
❖ 2006	3 articles	❖ 2011	6 articles
❖ 2007	1 article	❖ 2012	8 articles
❖ 2008	12 articles	❖ 2013	5 articles
❖ 2009	7 articles	❖ 2014	3 articles

❖ 2015 : *procédure en cours*

⇨ *15/04/2015 : 1er constats* — *60 envois*

Suite aux différentes réponses :

⇨ *29/10/2015 : 2e constats* — *30 envois*

➢ Immondices

❖ **<u>Evolution des rôles</u> :**

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits	Forfaits « camping »	*Montants des réductions (pour info)*
2001	**2418**	**188.076,07**	93.050,29	91.573,62	3.452,16	*6.830,57*
2002	**2362**	**215.218,40**	121.841,47	89.924,77	3.452,16	*7.115,35*
2003	**2407**	**217.746,41**	122.874,55	91.419,70	3.452,16	*7.549,77*
2004	**2427**	**226.717,25**	131.215,65	92.049,44	3.452,16	*7.692,79*
2005	**2513**	**230.322,57**	131.685,12	95.185,29	3.452,16	*8.230,80*
2006	**2549**	**236.744,79**	136.397,24	96.895,39	3.452,16	*8.539,41*
2007	**2598**	**239.514,79**	137.580,54	98.482,09	3.452,16	*7.797,21*
2008	**2644**	**299.680,75**	181.550,75	112.910,00	5.220,00	*9.320,00*
2009	**2684**	**347.672,60**	167.870,00	174.147,60	5.655,00	*10.145,00*
2010	**2726**	**317.513,04**	141.393,04	170.465,00	5.655,00	*10.720,00*
2011	**2741**	**309.058,21**	133.318,21	170.085,00	5.655,00	*10.320,00*
2012	**2754**	**313.503,54**	136.118,54	171.730,00	5.655,00	*10.350,00*
2013	**2813**	**345.855,00**	134.227,08	208.845,00	4.680,00	*5.600,00*
2014	**2834**	**365.927,70**	157.872,70	209.565,00	4.245,00	*5.755,00*
2015 (*)	***2874***	***373.025,00***	*163.000,00*	*212.000,00*	*3.840,00*	*5.815,00*

(*) Simulation des rôles effectuée au 31 octobre 2015.

A titre informatif : Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »

Situation arrêtée au 31 octobre 2015 (en Kg)

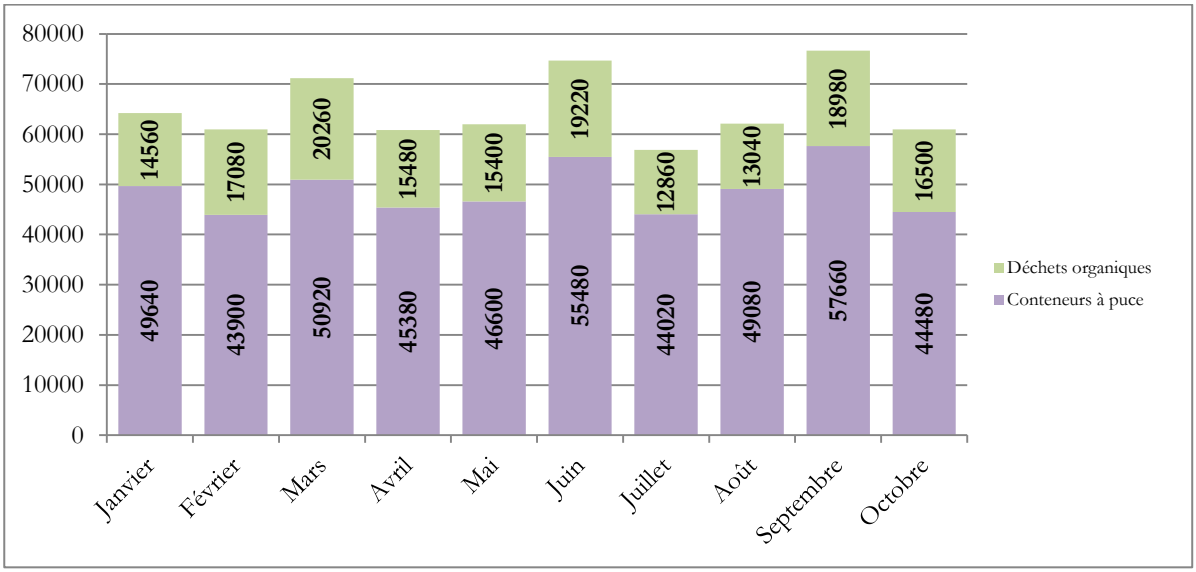

➢ Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé

- 2002 19.549,11 €
- 2003 17.070,21 €
- 2004 17.033,13 €
- 2005 15.593,17 €
- 2006 8.950,12 € 35 articles
- 2007 10.628,03 € 38 articles
- 2008 12.040,85 € 38 articles
- 2009 16.510 ,00 € 34 articles
- 2010 14.300,00 € 35 articles
- 2011 12.480,00 € 31 articles
- 2012 17.310,00 € 34 articles
- 2013 23.647,50 € 36 articles
- 2014 21.747,50 € 35 articles
- 2015 20.970,00 € 37 articles

➢ Secondes résidences

- 2001 44.311,41 € 143 articles
- 2002 64.800,00 € 144 articles
- 2003 58.050,00 € 129 articles
- 2004 56.700,00 € 126 articles
- 2005 57.150,00 € 127 articles
- 2006 59.850,00 € 133 articles
- 2007 55.800,00 € 124 articles
- 2008 60.300,00 € 134 articles
- 2009 59.400,00 € 132 articles
- 2010 81.300,00 € 131 articles
- 2011 78.600,00 € 127 articles
- 2012 72.900,00 € 119 articles
- 2013 78.400,00 € 120 articles
- 2014 72.960,00 € 112 articles
- 2015 75.520,00 € 115 articles

➢ Terrains non-bâtis (hors lotissement) – *Agent traitant : Stéphanie BRAHY*

- 2013 72.705,00 € 166 articles
- 2014 62.932,50 € 119 articles
- *2015 (*) 46.692,50 € 86 articles*

(*) Simulation du rôle effectuée au 30 novembre 2015 – Procédure en cours

➢ Terrains de camping : *1 article*

		Emplacements			*Emplacements*
❖ 2002	29.711,00 €	365	❖ 2009	31.025,00 €	365
❖ 2003	29.711,00 €	365	❖ 2010	31.025,00 €	365
❖ 2004	29.711,00 €	365	❖ 2011	31.025,00 €	365
❖ 2005	29.711,00 €	365	❖ 2012	31.025,00 €	365
❖ 2006	29.711,00 €	365	❖ 2013	22.950,00 €	300
❖ 2007	31.025,00 €	365	❖ 2014	28.520,00 €	271
❖ 2008	31.025,00 €	365	❖ 2005	27.170,00 €	256

➢ Transports funèbres

❖ 2013	1.875,00 €	5 articles	❖ 2014	19.125,00 €	51 articles
❖ 2015	3.375,00 €	9 articles			

Situation arrêtée au 02/02/2015 suite abrogation du règlement

➢ Salubrité et hygiène publique

❖ *2015 165.980,00 2884 articles*

Simulation du rôle au 31/10/2015

➢ Versages sauvages

❖ 2014	500,00 €	1 article	❖ 2015	-	-

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2015

La situation comptable étant arrêtée au 25/11/2015, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – salubrité et hygiène publique – terrains non-bâtis (hors lotissement) – pour estimations voir ci-dessus.

ONYX

Administration Communale : 92054 GESVES
SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 30/11/2015

Date : 1/12/2015
Heure : 11:06:43
Page : 1 / 1

Exer.	Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2015	040/363-12	13 01 - 0 TRANSP.FUNEBRE	23/02/2015	471	9	3.375,00	3.000,00						375,00
Totaux - Periode 1						***3.375,00***	***3.000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***375,00***
Totaux - Taxes 13						***3.375,00***	***3.000,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***375,00***
2015	040/363-13	60 01 - 1 CIMETIERES	17/07/2015		1	900,00	900,00						0,00
Totaux - Periode 1						***900,00***	***900,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
Totaux - Taxes 60						***900,00***	***900,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
2015	040/364-12	05 01 - 0 DEB.BOISSONS	24/08/2015	1334	6	1.200,00	400,00						800,00
Totaux - Periode 1						***1.200,00***	***400,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***800,00***
Totaux - Taxes 05						***1.200,00***	***400,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***800,00***
2015	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	10/08/2015	1333	467	26.877,57	17.454,66	68,86					9.354,05
Totaux - Periode 1						***26.877,57***	***17.454,66***	***68,86***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***9.354,05***
Totaux - Taxes 06						***26.877,57***	***17.454,66***	***68,86***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***9.354,05***
2015	040/364-27	11 01 - 0 TERR.CAMPING	24/08/2015	1335	1	27.170,00	27.170,00						0,00
Totaux - Periode 1						***27.170,00***	***27.170,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
Totaux - Taxes 11						***27.170,00***	***27.170,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
2015	040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	19/10/2015		37	29.330,00	7.480,00	3.520,00	4.840,00				13.490,00
Totaux - Periode 1						***29.330,00***	***7.480,00***	***3.520,00***	***4.840,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***13.490,00***
Totaux - Taxes 08						***29.330,00***	***7.480,00***	***3.520,00***	***4.840,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***13.490,00***
2015	040/367-42	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	17/07/2015	1008	111	73.600,00	62.853,33	640,00					10.106,67
2015	040/367-42	23 01 - 1 SEC.RESIDENCE	09/11/2015		1	640,00							640,00
Totaux - Periode 1						***74.240,00***	***62.853,33***	***640,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***10.746,67***
Totaux - Taxes 23						***74.240,00***	***62.853,33***	***640,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***10.746,67***
2015	876/161-01	62 01 - 1 CONTENEURS	19/10/2015		16	1.055,00	745,00						310,00
Totaux - Periode 1						***1.055,00***	***745,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***310,00***
Totaux - Taxes 62						***1.055,00***	***745,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***310,00***
		Totaux - Exercice 2015				***164.147,57***	***120.002,99***	***4.228,86***	***4.840,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***35.075,72***
		Totaux				**164.147,57**	**120.002,99**	**4.228,86**	**4.840,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**35.075,72**

COMPTE COMMUNAL 2014

COMPTE COMMUNAL 2014

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

BILAN	Actif	Passif
	39.217.196,33 €	39.217.196,33 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	7.242.849,72 €	7.542.496,30 €	299.646,58 €
Résultat d'exploitation (1)	8.900.020,67 €	9.316.844,25 €	416.823,58 €
Résultat exceptionnel (2)	655.567,61 €	452.044,47 €	- 203.523,14 €
Résultat de l'exercice (1+2)	9.555.588,28 €	9.768.888,72 €	213.300,44 €

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	7.966.271,37 €	4.292.985,86 €
Non Valeurs (2)	97.822,95 €	0,00 €
Engagements (3)	7.693.569,26 €	5.986.144,32 €
Imputations (4)	7.551.963,82 €	3.064.494,65 €
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	174.879,16 €	- 1.693.158,46 €
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	316.484,60 €	1.228.491,21 €

BUDGET COMMUNAL 2015

BUDGET COMMUNAL 2015

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	**7.879.882,81 €**
Dépenses totales exercice proprement dit	**7.850.261,67 €**
Boni exercice proprement dit	**29.621,14 €**
Recettes exercices antérieurs	**395.665,99 €**
Dépenses exercices antérieurs	**388.851,50 €**
Prélèvements en recettes	**58.000,00 €**
Prélèvements en dépenses	**0,00 €**
Recettes globales	**8.333.548,80 €**
Dépenses globales	**8.239.113,17 €**
Boni global	**94.435,63 €**

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	**3.442.642,78 €**
Dépenses totales exercice proprement dit	**3.031.972,49 €**
Boni exercice proprement dit	**410.670,29 €**
Recettes exercices antérieurs	**1.437.529,49 €**
Dépenses exercices antérieurs	**1.961.993,43 €**
Prélèvements en recettes	**1.250.123,74 €**
Prélèvements en dépenses	**1.136.330,09 €**
Recettes globales	**6.130.296,01 €**
Dépenses globales	**6.130.296,01 €**
Boni global	**0,00 €**

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

UNE ALE ... QU'EST-CE ?

Les agences locales pour l'emploi ont été créées en 1987 par le Ministre de l'Emploi de l'époque, Monsieur HANSENNE. L'objectif était de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Chaque commune pouvait dès lors "ouvrir" son ALE.

Les activités effectuées en ALE répondent à un besoin de service qui n'est généralement pas rencontré dans le circuit de travail régulier.

De ce fait, elles ont pour rôle de :

- Permettre à des demandeurs d'emploi indemnisés de travailler de manière légale tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire.
- Répondre à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Le travail en ALE est réservé aux personnes demandeuses d'emploi. Il faut répondre à un des critères suivants pour pouvoir travailler en ALE :

- Etre chômeur complet indemnisé depuis 24 mois.
- Etre chômeur complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans.
- Avoir bénéficié d'allocations de chômage complètes durant les 24 mois dans les 36 derniers mois.
- Etre bénéficiaire du revenu d'intégration social et inscrit comme demandeur d'emploi.

Depuis le 1 mars 2004, les prestations de ménage ne sont plus autorisées en ALE. Seuls les anciens prestataires et utilisateurs peuvent encore bénéficier de ce service. Les nouveaux inscrits sont dirigés vers le système des titres-services.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ALE ?

Avantage financier

Le travailleur gagne 4,10 € par heure de travail entamée en plus de ses allocations de chômage ; il peut prester 45 heures par mois, ce qui lui rapporte un supplément de 184,50 € non imposable.

N.B. : En jardinage et accueil de malades et d'enfants, et pour des écoles, il peut prester 70 heures par mois (avec un maximum de 630 heures/an).

Réinsertion socioprofessionnelle

Le travail en ALE est un premier pas vers la réinsertion sociale, il permet au chômeur de longue durée de renouer des liens et de se sentir utile grâce à une activité lucrative.

Le fait de travailler dans un système reconnu lui permet de reprendre des habitudes professionnelles utiles pour l'obtention d'un contrat de travail ordinaire.

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif.

Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proposition entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT). L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	NOM	***PRENOM***	***REPRESENTANT***
	représentants du Conseil Communal :		
Président	**DEBATY**	**Marcellin**	**GEM**
Membre	BOTTON	Florent	GEM
Membre	DELLOY	Luc	GEM
Secrétaire	**HINCOURT**	**Jacqui**	**GEM**
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Membre	SCHUEREMANS	Nadine	GEM
Membre	DAUSY	Julie	RPG
Membre	FADEUR	Cathy	RPG
Membre	PEETERS	Irène	ICG
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
	représentants du CNT (Conseil national du Travail) :		
Membre	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Trésorier	**TILLIEUX**	**Albert**	**FGTB**
Membre	VINCENT	Patricia	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	RASQUIN	Henri	FWA
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
Vice-Président	**DELFORGE**	**Michel**	**UCM**
Membre	BRASSEUR	Annick	UWE
Membre	NOELMANS	Christian	UWE

BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc.…).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le Ministère de l'Emploi et du Travail (ONEM).

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent ONEM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 309,87 €.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).

Dépenses exceptionnelles 2015

Pour la sixième année, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir pour Noël, à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un colis Gourmand de la « Boucherie B. Bourgeau » (40 €), ainsi qu'un panier de légumes des « Compagnons du Samson » (10 €). Ces cadeaux ont une valeur de 50 € et sont distribués à environ 40 personnes (40 X 50€ = 2000 €).

Suivant une convention avec la Mirena, l'ALE contribue financièrement, à concurrence de 250 €/personne, à des formations aux personnes inscrites en ALE. Cette année 10 personnes en bénéficient (10 X 250€ = 2500€).

Réforme de l'état suite aux élections du 25 mai 2014 – Transfert des compétences - Régionalisation

« Suite à la sixième réforme de l'état, la compétence pour le régime des ALE est, à partir du 1er juillet 2014, transférée à la Région wallonne / la Région de Bruxelles-Capitale / la Communauté germanophone / la Région flamande. L'ALE asbl et les membres du personnel des ALE restent toutefois, en vertu de l'article 94, § 1er, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, chargés de l'exécution de leurs tâches, jusqu'au moment où la Région modifierait leurs rôles. »

Une phase transitoire pendant laquelle l'ONEM continue provisoirement d'exercer cette compétence a cependant été prévue. L'ONEM reste donc, en vertu du principe de continuité, chargé de l'exécution de cette matière jusqu'au moment où la Région sera opérationnellement en mesure d'exercer cette compétence.

Au 1er janvier 2016, toutes les ALE seront dotées de personnel *Forem*.

Dans le souci d'assurer la continuité des services, le *Forem* reprendra les dispositifs ALE et Titres-Services à l'identique de la situation actuelle : même réglementation, détachement de personnel *Forem* dans les structures, intervention du *Forem* dans les frais de fonctionnement, agents engagés sur fonds propres sous la compétence des CA…

LES PRESTATAIRES

Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
2015	INSCRITS	AYANT PRESTE		INSCRITES	AYANT PRESTE		INSCRITS	AYANT PRESTE	
			en %			*en %*			*en %*
Janvier	92	10	**11**	101	14	**14**	193	24	13
Février	91	13	**14**	102	15	**15**	193	28	15
Mars	86	16	**18**	100	18	**18**	186	34	18
Avril	87	14	**16**	100	16	**16**	187	30	16
Mai	85	13	**15**	101	16	**15**	186	29	15
Juin	84	13	**16**	104	19	**18**	188	32	17
Juillet	80	14	**17**	95	14	**15**	175	28	16
Août	81	15	**18**	98	16	**16**	179	31	17
Septembre	87	13	**15**	105	22	**21**	192	35	18
Octobre	96	14	**14**	95	18	**20**	191	32	17
Novembre									
Décembre									
Moyenne 2015	**87**	**13.5**	**15%**	**100**	**17**	**17%**	**187**	**30.5**	**16%**
Moyenne 2014	56	16	29%	55	14	25%	111	30	27%
Moyenne 2013	53	16	30%	56	17	30%	109	33	30%
Moyenne 2012	55	13	*23%*	65	17	*25%*	120	30	*24%*
Moyenne 2011	68	15	*22%*	70	19	*26%*	138	34	*24%*
Moyenne 2010	72	11	*14%*	70	21	*30%*	142	32	*22%*

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Sur le total des inscriptions en ALE, il y a plus de dames inscrites (100) que de messieurs (87).

15% des hommes prestent des heures ALE et 17% chez les dames (l'inscription est obligatoire, le travail ne l'est pas).

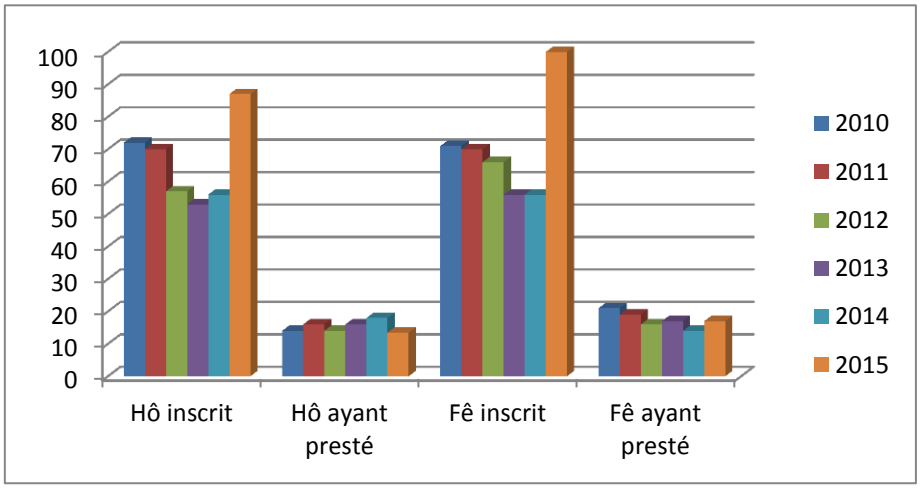

LES TRAVAUX

Le total des heures prestées pour l'année 2015 (10 mois) s'élève à 11 776, soit une moyenne de 1 177,60 heures par mois, soit 8 équivalents temps-plein. Nombre de ménages bénéficiaires : 115

	Jardinage	Ménage	Garderie	Travaux adm.	Total
Janvier	296	299	270	0	865
Février	427	338	255	0	1020
Mars	730	381	313	0	1424
Avril	579	441	170	0	1190
Mai	702	256	316	0	1274
Juin	658	247	378	0	1283
Juillet	737	222	54	0	1013
Août	664	367	47	0	1078
Septembre	646	372	358	0	1376
Octobre	510	311	432	0	1253
Novembre					
Décembre					
Total	**3234**	**5949**	**2593**	**0**	**11776**
Moyenne 2015	**51%**	**27%**	**22%**	**0%**	
Moyenne 2014	54%	27%	19%	0%	
Moyenne 2013	62%	26%	12%	0%	
Moyenne 2012	54%	28%	18%	0%	
Moyenne 2011	50%	29%	21%	0%	
Moyenne 2010	42%	39%	19%	0%	

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 51%, suivi des travaux ménagers avec 27%, viennent ensuite les garderies 22 %.

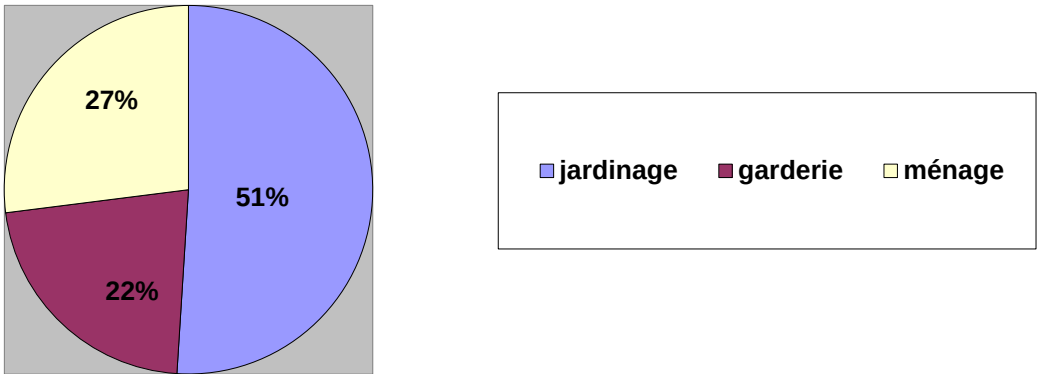

Nombres d'heures prestées pour la Commune

5-janv	23,80 €	Presbytère - 12/14
7-janv	53,55 €	Bibliothèque - 12/14
9-janv	202,30 €	Chapiteaux - 12/14 - 34 h
16-janv	1.285,20 €	Ecole F-LT - janvier à juin 2014
3-févr	23,80 €	Presbytère - 01/15
3-févr	65,45 €	Bibliothèque - 01/15
4-mars	23,80 €	Presbytère - 02/15
4-mars	83,30 €	Bibliothèque - 02/15
4-mars	142,80 €	Chapiteaux - 02/15 - 24 h
3-avr	23,80 €	Presbytère - 03/15
2-avr	77,35 €	Bibliothèque - 03/15
2-avr	238,00 €	Chapiteaux - 03/15 - 40 h
5-mai	23,80 €	Presbytère - 04/15
5-mai	71,40 €	Bibliothèque - 04/15
7-mai	130,90 €	Chapiteaux - 04/15 - 22 h
4-juin	23,80 €	Presbytère - 05/15
4-juin	53,55 €	Bibliothèque - 05/15
4-juin	166,60 €	Chapiteaux - 05/15 - 28 h
02:07	23,80 €	Presbytère - 06/15
02:07	53,55 €	Bibliothèque - 06/15
02:07	238,00 €	Chapiteaux - 06/15 - 40h
23-juil	23,80 €	Presbytère - 07/15
23-juil	59,50 €	Bibliothèque - 07/15
12-août	238,00 €	Plaine - 07/15 - 40h
2-sept	23,80 €	Presbytère - 08/15
2-sept	35,70 €	Bibliothèque - 08/15
2-sept	868,70 €	Ecole F-LT - sept à déc 2015
9-oct	23,80 €	Presbytère - 09/15
9-oct	53,55 €	Bibliothèque - 09/15
9-oct	184,45 €	Chapiteaux - 09/15 - 31h
10-nov	23,80 €	Presbytère - 10/15
10-nov	53,55 €	Bibliothèque - 10/15
10-nov	184,45 €	Chapiteaux - 10/15 - 31h
TOTAL 2015	**4801,65 €**	**Soit 807 heures prestées pour la commune**
TOTAL 2014	11572,75 €	Soit 1945 heures
TOTAL 2013	3653,30 €	Soit 614 heures
TOTAL 2012	10569,95 €	Soit 1781 heures

	2012	2013	2014	2015	
Bibliothèque	868,70 €	827,05 €	773,50 €	**660,45 €**	**soit 111 h**
Chapiteaux	208,25 €	8556,10 €	7026,95 €	**1487,50 €**	**soit 250 h**
Ecole F-L T - garderie	1921,85 €	946,05 €	1529,15 €	**2153,90 €**	**soit 362 h**
Presbytère F-LT	261,80 €	267,75 €	261,80 €	**261,80 €**	**soit 44 h**
Plaines de vacances - nettoyage	273,70 €	0	77,35 €	**238,00 €**	**soit 40 h**
Ecole F-L T – remplacement nettoyage	0	0	1457,75 €	**0**	
Elections 2014	0	0	446,25 €	**0**	
ADL	119,00 €	0	0	**0**	
Total	3653,30 €	10596,95 €	11572,75 €	**4801,65 €**	**Soit 807 h**

GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

PROGRAMMATION 2014 – 2020 : NOTRE GAL EST SELECTIONNE !!!

Bonne nouvelle pour notre territoire : notre GAL fait partie des 13 premiers GAL sélectionnés par la Région Wallonne et est donc reconduit pour 6 ans. Avec à la clé un budget de 1.890.000€, dont 90% sont pris en charge par l'Europe et la Région Wallonne dans le cadre du programme LEADER, et les 10% restant par les communes partenaires !

Près de 2 millions d'euros donc pour le développement durable de notre territoire rural, articulé autour de 9 projets thématiques. Emanant de l'appel à participation et/ou élaborés de manière collective, ces projets présentent des réponses concrètes à des besoins réels d'acteurs locaux et l'amélioration du bien-être des citoyens des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

Plusieurs étapes ont été franchies pour élaborer ce dossier de candidature de manière participative et transparente.

La sélection des projets a été faite sur base objective et totalement transparente. Cette sélection tient bien entendu compte des moyens dont le GAL pourra potentiellement disposer (allocation des moyens financiers). Certains projets non retenus en l'état, mais dont l'intérêt est certain, sont encore à l'étude (à introduire le cas échéant dans d'autres programmes de financement).

ASSESSE | GESVES | OHEY

GAL Pays des Tiges et Chavées
Programmation 2014 - 2020

Infos et renseignements :

Xavier Sohet (Coordinateur du GAL) : 083/670.341 – sohet.leader@skynet.be – gal.tigeschavees

GAL Assesse - Gesves - Ohey
Pays des tiges et chavées

Avec le soutien de la Wallonie

Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne.
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.

GAL Pays des tiges et chavées (programmation 2014-2020)

3 communes - 6 années - 9 projets très concrets

Agriculture

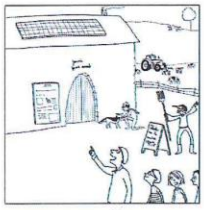

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.

Actions concrètes *: réalisation de bilans énergétiques / alimentaires en ferme (40 fermes), suivi des conseils et accompagnement des agriculteurs, expérimentations pilotes en matière d'autonomie fourragère), organisation d'échanges d'expériences entre agriculteurs, visites de terrain et formations, mise en œuvre d'un projet culturel de sensibilisation citoyenne (agri-culture), création de circuits touristiques agricole et formation de guides spécialisés,...*

Forêts / Filière bois

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins,... Le projet vise d'autre part à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

Actions concrètes *: formation et sensibilisation des propriétaires en matière de gestion durable des forêts, conseil personnalisé en gestion forestière et gestion groupée de petites forêts privées, création d'un réseau de coaches forestier et d'une charte forestière du territoire, appui à la filière d'exploitation, information des pouvoirs locaux et sensibilisation des communes (vente de gré à gré, usage du bois,...) et des acteurs de la construction, sensibilisation citoyenne, formation de guides forestiers, circuit touristique sur les usages et métiers du bois, création d'une menuiserie sociale,...*

Energie verte

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives,...

2 phases : (1) étude (gisement, débouchés, filières de conversion optimales) et établissement d'un plan financier (2) opérationnalisation et mise en œuvre

Actions concrètes *: identification et caractérisation des gisements locaux de biomasse mobilisable (relevés de terrain et caractérisation du gisement), analyse et caractérisation des débouchés énergétiques locaux, établissement de filières de conversion (schémas de valorisation), mise en relation des acteurs locaux et appui au montage de la ou des filières retenues, opérationnalisation (structuration de la filière, implantation de la centrale de conversion, centralisation des déchets, valorisation du produit, sensibilisation citoyenne),...*

GAL Pays des tiges et chavées (programmation 2014-2020)

3 communes - 6 années - 9 projets très concrets

Logement

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.

Actions concrètes : *concertation avec l'ensemble des acteurs du logement, rencontres entre les différents acteurs de la rénovation / construction (réunions, formations, visites de chantier), sensibilisation du grand public au réseau des indépendants et à la construction durable, appui aux communes et échanges inter CCATM, réalisation d'outils réglementaires communaux favorisant les habitats innovants, évènement autour de l'habitat durable/adaptable, formations/animations "vivre ensemble" (intergénérationnel), ...*

Action sociale

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.

Actions concrètes : *accompagnement psychologique des travailleurs sociaux et organisation d'intervisions au sein des CPAS et entre les CPAS, réseautage et mobilisation des ressources disponibles, information et sensibilisation du grand public, création d'un observatoire de la santé mentale,...*

Paysages

Le projet « Paysage » vise notamment à créer 3 itinéraires et former des guides paysagers permettant aux habitants du territoire et aux touristes de découvrir les paysages condruziens et comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation. En plus du développement de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur (Faulx-les tombes) servant de centre de formation, un Observatoire du Paysage destiné au grand public (familles, enfants) sera créé à Mozet, et des formations pour les pouvoirs locaux organisées.

Actions concrètes : *valorisation de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur à Haugimont (enrichissement des référentiels descriptif, création d'outils complémentaires), formation de guides du paysage, création d'un observatoire du Paysage à destination des familles au Domaine de Mozet (modules didactiques), création de 3 itinéraires Paysages, développement d'une application « Paysages » pour smartphones/tablettes (réalité augmentée), sensibilisation des pouvoirs locaux au maintien des paysages (formations), sensibilisation des (nouveaux) habitants à leur cadre de vie, actions concrètes de maintien des paysages,* restauration de sites naturels,...

GAL Pays des tiges et chavées (programmation 2014-2020)

3 communes - 6 années - 9 projets très concrets

ViciGAL

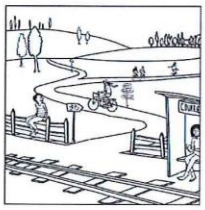

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type pré-ravel), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel. Des perspectives de liaisons sont également envisagées vers Huy en passant par Solières, vers Yvoir pour rejoindre Crupet et le Ravel Namur-Dinant, ainsi que vers Hamois, en passant par Assesse, pour rejoindre le Ravel Ciney-Huy.

Actions concrètes *: étude de faisabilité et d'opportunité du projet, rencontre des propriétaires et mobilisation des acteurs, recherche des financements pour la phase de mise en œuvre (hors budget GAL), mobilisation des entrepreneurs locaux autour du projet, concertation avec les services urbanisme des 3 communes et des communes extérieures potentiellement concernés par les itinéraires de liaison (Hamois, Huy et Yvoir), mise en œuvre du projet (validation juridique des accords avec les propriétaires, mise en concurrence des entrepreneurs et suivi des chantiers)...*

Tourisme : destination familles !

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération qui sera développé à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie. Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.

Actions concrètes *: structuration de l'offre touristique (offre familles), création ou adaptation de produits touristiques, promotion du territoire et de ses atouts, création de circuits de longue distance trans-communaux et de circuits thématiques, renforcement des collaborations entre opérateurs touristiques, échanges de bonnes pratiques (journées partenaires), accompagnement des propriétaires de gites et chambres d'hôtes, création d'un réseau vélo points nœuds, ...*

Filière équestre : coopération internationale

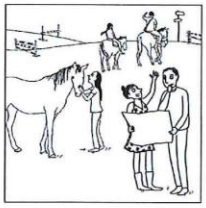

Un projet de coopération internationale est envisagé sur le thème de la filière équine. L'objectif est en effet de pérenniser les actions menées par le GAL et soutenir l'association Galo-Condroz créée à l'issue de la programmation 2007-2013 et portée par une trentaine d'acteurs locaux actifs dans le domaine. L'objectif du projet de coopération sera d'échanger des bonnes pratiques avec des partenaires européens ayant développé une identité territoriale « cheval » en vue d'importer les expériences de nos partenaires et développer des actions locales spécifiques.

Actions concrètes *: à définir avec les futurs partenaires du projet (ex : échanges de bonnes pratiques en matière de structuration de filière d'acteurs, cours vidéo sur les pratiques équestres à travers l'Europe, guidage des visiteurs extérieurs sur les circuits équestres mis en place sur le territoire du GAL, développement de circuits touristiques sur les métiers liés à la pratique de l'équitation,...*

GESVES

21,5 millions pour du développement rural

C'était en quelque sorte une distribution des prix, hier, à Gesves. Treize GAL sur 17 ont été retenus pour la programmation 2014-2020.

• Freddy GILLAIN

EdA - 30499382380

Des bourgmestres satisfaits et un ministre heureux d'avoir pu débloquer 21,5 millions au bénéfice d'actions de développement rural.

Le ministre régional René Collin est venu annoncer la bonne nouvelle, à Gesves. Il a été accueilli par José Paulet, un des trois bourgmestres du Groupe d'action locale du *Pays des Tiges et Chavées* avec Pierre Tasiaux et Christophe Gilon.

Le ministre a ensuite dévoilé le nom des heureux élus qui ont répondu à l'appel à projets lancé dans le cadre du *Programme wallon de Développement rural.*

Il a rappelé les critères de sélection, à savoir, entre autres, la qualité et l'équilibre du partenariat, la capacité à mettre en œuvre la stratégie de développement, la cohérence des projets, mais aussi le plan de financement, la dimension économique des projets et leur caractère innovant.

C'est hier matin que le Gouvernement wallon a décidé de consacrer un montant de plus de 21,5 millions pour ces différents projets, répartis en 13 GAL. Il reste quelque 9 millions à redistribuer.

C'est la raison pour laquelle ceux qui n'auraient pas été retenus, trois dans la région liégeoise et un dans le Hainaut, un nouvel appel sera lancé et les plans de développement stratégique devront être déposés pour le 11 mars 2016.

Sur un total de plus de 30 millions, 57 % sont pris en charge par la Région wallonne et 43 % par l'Europe. Nonante pour cent sont pris en charge par le public et 10 % par les porteurs des projets.

Un monde rural de qualité

Xavier Sohet, véritable cheville ouvrière de ces projets, a rappelé les réalisations de la programmation précédente et expliqué les grandes lignes que le GAL du *Pays des Tiges et Chavées* compte développer, à savoir l'agriculture, les filières bois, l'énergie verte, le logement, l'action sociale, mais aussi l'interprétation du paysage, le viciGal et le tourisme, sans oublier la filière équestre.

Une somme de 1 889 943 € va être octroyée à ce GAL

Le président du GAL Christophe Gilon a annoncé que les trois communes mettront tout en œuvre pour valoriser et stimuler l'économie productive locale, préserver les qualités territoriales et favoriser plus d'équité sociale.

Et de conclure, « *tous les projets que nous lancerons demain auront pour objectif unique le développement durable d'un monde rural de qualité, vivant et évolutif* ».

Le président s'est donné un second objectif, celui de la pérennisation globale de l'outil et de sa structure lors de la future période transitoire, afin d éviter qu'à l'échéance 2020, on soit obligé de se séparer de l'ensemble d'une équipe. ■

Treize communes namuroises

Deux communes namuroises de plus dans la programmation 2014-2020 des *Groupes d'action locale.* Outre les trois communes du *Pays des Tiges et Chavées*, quatre communes du *Pays de Condroz Famenne*, Ciney, Havelange, Hamois et Somme-Leuze, recevront 1 183 592 €. Avec Gerpinnes, de la Province du Hainaut, Mettet, Florennes et Walcourt font partie du GAL de *l'Entre Sambre et Meuse* et percevront 1 567 427 €. Rochefort est inscrit dans le GAL *Romana* avec Marche-en-Famenne et Nassogne, et ces communes se voient attribuer une somme de 1 748 750 €. Les deux nouvelles communes namuroises bénéficiaires sont Bièvre et Vresse-sur-Semois. Elles font partie du GAL *Lesse et Semois*, avec six communes de la Province du Luxembourg qui recevront 1 870 708 €. F.G.